CHARYBDE ET SCYLLA

PROVERBE.

Un boudoir élégant. — Lampes allumées. — Du feu dans la cheminée.

PERSONNAGES :

Henri LATOURNELLE, jeune maître des requêtes. Joli garçon, mais un peu raide et gourmé.
Madame DU VERNAGE, sa belle-mère.
ODETTE, sa femme.
BAPTISTE, domestique.
JULIE, femme de chambre.

(La scène est à Paris.)

LATOURNELLE, seul. Il marche à travers le boudoir d'un air préoccupé, s'arrêtant par intervalles, pour regarder l'heure à sa montre. — BAPTISTE entre et dépose les journaux sur un guéridon.

LATOURNELLE.

Ces dames sont-elles rentrées ?

BAPTISTE.

Mme du Vernage rentre à l'instant, monsieur ; mais Madame n'est pas encore rentrée. (Baptiste sort.)

(Latournelle recommence sa promenade. Au bout de quelques minutes, madame du Vernage entre.)

MADAME DU VERNAGE.

Bonjour, mon ami. (Latournelle salue froidement.) Est-ce qu'Odette n'est pas encore rentrée?

LATOURNELLE.

Non, madame.

MADAME DU VERNAGE, s'étendant sur une chaise longue.

Pauvre enfant!.. Du reste, mon ami, il n'est encore que sept heures...

LATOURNELLE.

Oui,.. et comme elle n'est dehors que depuis midi!..

MADAME DU VERNAGE, sans répondre, prend un ouvrage de crochet dans un panier et se met à travailler.

LATOURNELLE fait encore quelques pas dans le salon, et s'arrêtant tout à coup devant sa belle-mère.

Ah çà! chère madame, quelle vie mène-t-elle décidément, votre fille?

MADAME DU VERNAGE, avec calme.

Mais elle mène une vie fort agréable, mon cher monsieur; elle fait des visites à ses amies; elle va au Louvre, au Bon-Marché, au Printemps,.. et puis nous allons voir ensemble tout ce qui est à voir, les musées, les expositions, car, Dieu merci, je l'accompagne un peu partout depuis que vous avez cessé de lui faire cet honneur-là,.. du moins dans la journée,.. depuis que vous vous êtes mis en tête de la bouder, je ne sais pas pourquoi!

LATOURNELLE.

Oh! mon Dieu! si, vous savez pourquoi, chère madame... Pendant les premiers temps de notre mariage, j'ai été parfait pour Odette, et je dois dire que sa conduite à elle-même était alors convenable... Puis, — il y a sept ou huit mois, — elle prend tout à coup les allures d'un cheval échappé... Elle court dans Paris, comme une aliénée, du matin au soir;.. elle sort dès l'aurore, elle rentre à peine pour dîner,.. et quand j'essaie de l'interroger sur l'emploi de son temps, elle me fait des réponses vagues, embarrassées,..

qui, certainement, ne m'inquiètent pas, mais qui, pourtant, me paraissent fort extraordinaires.

MADAME DU VERNAGE, travaillant toujours tranquillement.

Rappelez vos souvenirs, mon ami... Votre femme n'a commencé à mener cette vie en l'air dont vous vous offusquez que le jour où vous l'avez abandonnée à elle-même, en lui laissant voir clairement le mépris que vous professiez pour sa pauvre petite personne... Vous affectiez de fuir sa compagnie, de vous dérober au tête-à-tête,.. et je vous ai même vu plus d'une fois sommeiller devant elle ou faire semblant, ce qui n'était pas agréable pour cette jeune femme.

LATOURNELLE.

Et à qui la faute, madame, je vous prie, si nos entretiens étaient impossibles,.. si votre fille ne trouvait pas quatre mots à me répondre quand je lui parlais?..

MADAME DU VERNAGE.

Vous lui parliez politique!

LATOURNELLE.

Je ne lui parlais pas politique, je lui parlais littérature, beaux-arts, histoire, sciences naturelles;.. bref, je frappais à toutes les portes et je les trouvais toutes fermées... Eh bien! je vous le demande encore,.. madame, à qui la faute?.. Je ne connaissais pas votre fille, moi, quand je l'ai épousée,.. car on ne connaît jamais que très superficiellement la jeune fille qu'on épouse;.. mais vous, madame, vous la connaissiez parfaitement, et vous me connaissiez aussi;.. vous saviez que, sans être ennemi des distractions mondaines, j'étais un homme de goûts sérieux, un homme occupé,.. un esprit, si j'ose le dire, un esprit cultivé... Vous saviez, d'un autre côté, que votre fille, bien douée sans doute sous le rapport physique, était une personne de goûts purement frivoles, dépourvue de toute culture intellectuelle, sans aucune lecture, dénuée enfin de tout ce qui peut alimenter une conversation intéressante... Eh bien! comment avez-vous pu croire que l'association de deux êtres aussi mal assortis pût jamais être heureuse?

MADAME DU VERNAGE, froidement.

Ayant élevé ma fille moi-même, je n'ai pu lui apprendre que ce que je savais.

LATOURNELLE.

Mais, c'est ce que je vous reproche, chère madame!.. Vous ne pouviez ignorer qu'on demande aujourd'hui aux jeunes personnes une instruction, des connaissances, des lumières, qu'on n'exigeait pas de la génération à laquelle vous appartenez... Sentant votre insuffisance, vous auriez dû vous adjoindre quelques maîtres supplémentaires,.. car, enfin, je suis vraiment curieux de savoir ce que vous lui avez appris, à votre fille?

MADAME DU VERNAGE.

La politesse, mon ami!..

LATOURNELLE.

Elle ne savait même pas son histoire sainte!.. Je me rappelle qu'un jour, au Salon, elle me demanda le sujet d'un tableau... Je répondis que c'était une Salomé... « Salomé? qui est-ce ça? » me dit votre fille... Cela fit rire autour de nous... Croyez-vous que ces choses-là ne mortifient pas un mari et qu'elles ne le découragent pas de promener sa femme dans les musées ou n'importe où?

MADAME DU VERNAGE.

Je vous avoue qu'en apprenant l'histoire sainte à ma fille, je n'avais pas cru devoir insister sur Salomé.

LATOURNELLE.

La vérité est qu'avec votre vieux fonds aristocratique et votre fanatisme réactionnaire, vous nourrissez une sainte horreur pour tous les progrès modernes, et en particulier pour les lycées de jeunes filles... Si vous aviez eu le bon esprit de mettre votre fille dans un de ces admirables établissemens...

MADAME DU VERNAGE, *déposant brusquement son ouvrage.*

Si j'avais mis ma fille dans un de ces admirables établissemens, j'aurais cru commettre un crime envers son futur mari.

LATOURNELLE, *amer.*

Vous comptiez donc, madame, lui faire épouser un ignorant et un sot?

MADAME DU VERNAGE.

Je comptais, au contraire, lui faire épouser un homme instruit et même un homme d'esprit, — et je voulais réserver à cet homme d'esprit le très précieux privilège de cultiver lui-même, ou du moins de perfectionner à son gré, l'intelligence de sa femme. J'espérais qu'il comprendrait toute la douceur et aussi toute la force que ces relations, de maître à disciple, peuvent ajouter aux liens d'un jeune ménage. Je me serais crue très coupable d'enlever d'avance à mon gendre le prestige de sa supériorité aux yeux de sa jeune femme;.. car, si une jeune femme n'admire pas son mari, elle ne l'aime pas assez,.. entendez-vous cela? Il faut, par conséquent, qu'elle reconnaisse en lui un être supérieur, une sorte d'archange qui daigne la prendre sur ses ailes pour l'élever peu à peu dans la lumière,.. et vous n'avez pas idée combien un tel enseignement, à peine sensible, et qui semble n'être qu'une forme un peu plus sérieuse de l'amour, touche, attendrit, attache un cœur de femme!.. Mais non!.. vous auriez voulu que votre femme sortît d'un lycée, armée de toutes pièces, comme Minerve du cerveau de Jupiter!.. Mon Dieu! je sais que c'est un système très glorifié aujourd'hui que de pousser à fond l'éducation des femmes avant le mariage... Mais, pardon! quand vous formez ainsi dans une sorte de moule officiel l'intelligence d'une jeune fille, êtes-vous bien sûr que vous ne la mettez pas d'avance en contradiction, en hostilité même, sur plus d'un point, avec le monsieur qui l'épousera? Ses idées sur toutes choses, que vous fixez ainsi d'une manière définitive, ne risquent-elles pas de heurter celles de son mari?.. ses connaissances acquises de lui déplaire?.. Ne peut-il arriver, d'ailleurs, par hasard, que l'inégalité d'instruction se trouve alors du côté du mari, qui en souffrira dans sa dignité, tandis que la femme ne pourra se défendre d'un secret mépris pour son seigneur et maître?.. Bref, en vertu de toutes ces considérations et de quelques autres que je vous épargne, je suis pour qu'une mère achève jusqu'à la perfection l'éducation morale de sa fille, mais qu'elle se contente d'ébaucher son éducation intellectuelle, de lui donner, comme dit Molière, *des clartés de tout*,.. et de préparer enfin le terrain à son mari... C'est ainsi que j'ai compris ma tâche, — et je l'ai remplie... Permettez-moi de vous demander si vous avez rempli la vôtre?

LATOURNELLE.

Et je vous demande, moi, madame, quelle mine votre fille aurait faite, si j'avais prétendu lui imposer deux ou trois heures de classe tous les matins?.. car il n'en aurait pas fallu moins!

MADAME DU VERNAGE.

Il ne s'agissait pas de lui faire la classe... Il s'agissait de saisir, au jour le jour, dans le cours ordinaire de la vie, les occasions d'étendre son esprit, de rectifier ses jugemens, d'éclairer son goût, d'élever sa pensée,.. et, certes, ce n'est pas à Paris que ces occasions-là manquent.

LATOURNELLE.

Mon Dieu! madame, je vais toucher un point très délicat... Je voudrais respecter vos illusions maternelles,.. mais je crains que vous ne vous abusiez un peu, et même beaucoup, sur les aptitudes de votre fille... C'est un esprit d'une telle frivolité, que je le regarde, quant à moi, comme incapable de la plus légère application.

MADAME DU VERNAGE.

Ah! mon ami, si vous saviez comme j'ai envie de rire!

LATOURNELLE.

Je n'en ai pas envie, moi, madame,.. car la frivolité poussée au point où je la vois chez votre fille n'est pas seulement un ridicule,.. elle est un danger,.. un désordre moral, qui conduit fatalement une femme à l'oubli de tous ses devoirs... Parmi toutes ces agitées à petite cervelle, qui passent leur existence à courir les magasins, à flirter autour du lac et à se gorger ensuite de sandwichs, de foies gras et de malaga jusqu'au dîner, en connaissez-vous beaucoup qui soient d'honnêtes femmes? Moi j'en connais fort peu... Enfin, madame, pour tout vous dire, votre fille est en train de perdre ma confiance,.. elle l'a même perdue!

MADAME DU VERNAGE.

Ah! permettez, mon ami...

LATOURNELLE.

Car il n'y a pas seulement de l'insanité dans la vie qu'elle mène, il y a aussi du mystère,.. de l'équivoque... Odette manque de franchise avec moi;.. plus d'une fois, j'ai su qu'elle m'avait trompé sur l'emploi de ses journées... De plus, elle s'enferme souvent dans sa chambre,.. elle a des tiroirs secrets... où elle cache quelque chose,.. apparemment les lettres qu'elle écrit ou celles qu'elle reçoit... Il y a trois jours, comme j'étais entré chez elle un peu à l'impro-

viste, je l'ai vue serrer précipitamment des paperasses dans un de ses meubles à secret,.. et elle est devenue rouge jusqu'aux cheveux...

MADAME DU VERNAGE.

Ah! ma foi!.. c'est trop fort!.. Je n'y tiens plus!.. C'est vous, mon cher monsieur, qui allez rougir jusqu'aux cheveux... Savez-vous ce qu'elle cache dans ses tiroirs, cette petite femme frivole, puérile, incapable?.. C'est d'abord son brevet de capacité de premier degré... qu'elle a obtenu aux derniers examens de l'Hôtel de Ville...

LATOURNELLE, stupéfait et un peu incrédule.

Non... chère madame?..

MADAME DU VERNAGE.

Si, cher monsieur,.. et ce n'est pas tout. Elle se prépare maintenant à l'examen de juillet pour le brevet supérieur... Vous savez, à présent, où elle passe ses journées depuis six ou sept mois;.. elle les passe à suivre des cours, et quand elle s'enferme dans sa chambre, c'est pour rédiger ses notes ou pour faire ses études de dessin... Non, non, je vous en prie, ne me cachez pas cette petite larme qui glisse au coin de votre œil,.. elle me fait plaisir,.. elle me fait oublier vos impertinences... (Elle lui prend les mains.) Ah çà! vous étiez donc très malheureux, mon pauvre garçon?..

LATOURNELLE, avec émotion.

Très malheureux.

MADAME DU VERNAGE.

Vous l'aimez donc un peu malgré tout, mon horrible fille?

LATOURNELLE.

Beaucoup! (Il lui baise la main.)

MADAME DU VERNAGE, retirant doucement sa main.

Non!.. pas moi,.. pas moi,.. ce n'est pas moi qu'il faut remercier, c'est elle seule. Car, moi, ce n'était pas trop mon avis. Je voyais des inconvéniens,.. mais elle l'a voulu... « Comme cela,

maman, me disait cette fillette, je ne lui laisserai pas d'excuse... » (Elle prête l'oreille.) La voilà!.. Elle va être désespérée que je l'aie trahie... Elle voulait vous réserver la surprise jusqu'au brevet supérieur...

ODETTE, entre vivement.

Me voilà!.. Un peu en retard peut-être, mais... (Elle s'interrompt en remarquant l'attitude embarrassée de sa mère et de son mari, et elle ajoute à demi-voix) : Qu'est-ce qu'il y a?

MADAME DU VERNAGE.

Ma fille, tu vas me gronder,.. mais ton mari avait la tête aux champs,.. il sentait du mystère,.. il souffrait... Je lui ai tout dit...

ODETTE.

Oh! maman!

HENRI, lui tendant les bras.

Embrasse-moi! (Elle se jette à lui tout émue.) Ma chère petite!.. comme c'est gentil!.. comme c'est bien!

ODETTE.

Tu es content?

BAPTISTE, paraissant au fond

Madame est servie!

DANS LA SALLE A MANGER.

—

Une table servie. — Latournelle, Mme du Vernage et Odette entrent dans la salle en causant gaîment. — Puis ils se mettent à table. — Baptiste va et vient pour le service.

LATOURNELLE, riant.

Ce qui m'étonne le plus, c'est qu'aucune de tes amies ne m'ait révélé ton secret...

ODETTE.

C'est qu'elles ne le savaient pas.

LATOURNELLE.

A la bonne heure!

ODETTE.

Mais tout ce que j'ai dépensé de ruses et de mensonges, hélas!

(Ils commencent à dîner.)

LATOURNELLE.

Tu me montreras tes cahiers,.. tes notes,.. cela m'amusera extrêmement!

ODETTE.

Tout ce que tu voudras.

LATOURNELLE.

Et, vraiment, tu penses au brevet supérieur?

ODETTE, très animée, et un peu grisée par la circonstance.

Certainement!.. Et je l'aurai!..

LATOURNELLE.

C'est qu'il n'est pas facile du tout, l'examen pour le brevet supérieur!..

ODETTE.

Je sais bien,.. mais j'y mettrai le temps nécessaire... Et puis, j'ai d'excellens professeurs... M. Chevreau-Lambert, pour le français et la littérature...

LATOURNELLE.

Ah! Chevreau-Lambert... Diable!

ODETTE.

Lui-même... M. Renaudot, pour l'histoire et la géographie... M. Tellier, pour les sciences... Hamel-Druot, pour le dessin... Enfin, la fleur des pois.

LATOURNELLE.

Ils ne doivent pas s'ennuyer, ces messieurs !.. (A madame du Vernage) : Et dites-moi, chère madame, est-ce que vous accompagnez Odette à ses cours?

MADAME DU VERNAGE.

Je l'accompagne à certains cours, mon ami, et pas à d'autres,.. ça dépend des professeurs...

ODETTE.

Tu as joliment bien fait, maman, de ne pas venir ce soir chez Renaudot... Nous étions au moins une quinzaine d'élèves dans son petit salon,.. un poêle et le gaz avec cela... J'ai failli étouffer,.. ça manquait trop d'oxygène :.. rien que de l'azote et de l'acide carbonique...

LATOURNELLE.

Ah! ah! bravo!... Tu sais la chimie, maintenant!..

ODETTE.

Oh! les élémens, seulement... Voyons! fais-moi quelques questions... pas trop difficiles...

LATOURNELLE, se troublant un peu.

Quelques questions?.. sur la chimie?..

ODETTE.

Oui.

LATOURNELLE.

Pourquoi?.. Ce n'est pas la peine... Je m'en fie à toi...

MADAME DU VERNAGE.

Puisque ça lui fait plaisir, mon ami...

LATOURNELLE, embarrassé.

Eh bien! voyons,.. attends... Sur la chimie?.. voyons!.. Qu'est-ce que c'est que le gaz?

ODETTE.

Quel gaz?

LATOURNELLE.

Le gaz d'éclairage,.. le gaz de la suspension, par exemple?

ODETTE.

C'est de l'hydrogène.

LATOURNELLE.

Parfaitement!.. Ça suffit! (A madame du Vernage) : Elle sait!.. Elle sait!

ODETTE, gaîment.

Veux-tu me donner un peu de chlorure de sodium, mon ami?..

(Latournelle, après un moment d'hésitation, passe à sa femme une bouteille d'eau minérale qui est près de lui.)

ODETTE.

Mais non, Henri... Je te dis du chlorure de sodium, et tu me donnes de l'eau de Saint-Galmier!.. Du chlorure de sodium,.. du sel, enfin!

LATOURNELLE.

Ah! du chlorure de sodium!.. parbleu!.. voilà... (Il lui passe la salière.) Et en histoire, ma chère, es-tu aussi forte qu'en chimie?.. Mais on ne vous demande que l'histoire de France, je crois, à ces examens?..

ODETTE.

Pour le premier degré, oui;.. mais pour le deuxième, on demande l'histoire générale,.. et j'en ai déjà appris ou repassé une grande partie.

LATOURNELLE, riant.

Alors tu sais ce que c'était que Salomé, maintenant?

ODETTE.

Je crois bien!.. Salomé, fille d'Hérodiade, — laquelle avait épousé Hérode en secondes noces. Hérodiade était la belle-sœur d'Hérode,

et ce fut ce mariage, regardé comme incestueux chez les Juifs, qui provoqua les reproches et les anathèmes de saint Jean-Baptiste! Pour s'en venger, Hérodiade jura la mort de l'apôtre... Elle fit demander sa tête à Hérode par sa fille Salomé, qui l'obtint en fascinant Hérode par le charme de sa danse... Il y a même tout lieu de supposer qu'elle ne s'en était pas tenue à la danse, et qu'il y eut quelque chose de plus marqué entre elle et son beau-père,.. ce qui n'était pas très joli, mais dans cette famille-là...

LATOURNELLE, *qui est devenu soucieux peu à peu, l'interrompant.*

Comment! Qu'est-ce que tu dis donc là, Odette?.. je n'ai jamais entendu parler de ça, moi!..

ODETTE.

M. Renaudot dit que c'est une hypothèse très vraisemblable, parce qu'il est impossible d'expliquer autrement que par la violence de la passion et du désir l'acte sanguinaire auquel Hérode se laissa entraîner, attendu que ce prince n'était pas naturellement cruel.

LATOURNELLE, *qui l'a écoutée avec une impatience croissante.*

Comment! pas cruel,.. Hérode?.. Et le massacre des innocens, ma chère!..

ODETTE.

Pardon, mon ami, mais je crois que tu confonds les deux Hérode... Celui du massacre des innocens, le tien, était Hérode le Grand, 40 ans avant J.-C., — et le mien, celui de Salomé, étai Hérode Antipas, fils de l'autre, — un an après J.-C.

LATOURNELLE.

Es-tu sûre?

ODETTE.

Oui, mon ami.

LATOURNELLE.

Du reste, tous ces temps-là sont tellement confus

MADAME DU VERNAGE, *toussant.*

Hem! hem!

LATOURNELLE.

Vous dites, chère madame?..

MADAME DU VERNAGE.

Rien du tout, mon ami.

LATOURNELLE, *mangeant.*

Délicieuses, ces petites timbales aux crevettes... Ma pauvre Odette, tu as dû t'ennuyer cruellement depuis sept grands mois, au milieu d'un travail si sérieux, si creusé...

ODETTE.

Non, pas trop... Tu sais, comme a dit le poète :

Le travail est souvent le père du plaisir.

LATOURNELLE.

Ah! du Boileau! Très bien! très bien!.. Mais il faut convenir que ce vers n'est pas un de ses meilleurs...

ODETTE, *simplement.*

Mais il n'est pas de Boileau, mon ami, il est de Voltaire...

LATOURNELLE, *un peu troublé, puis se remettant et affectant de rire.*

Ah! bravo! tu n'es pas tombée dans le piège!..

ODETTE.

C'était un piège?

LATOURNELLE.

Naturellement... Je voulais savoir si tu étais bien sûre de tes auteurs. Tu comprends que je ne pouvais m'y tromper,.. Boileau n'a jamais écrit un vers aussi plat que celui-là... Voltaire lui-même, du reste, est habituellement mieux inspiré,.. surtout dans ses poésies légères... Ainsi, par exemple, son quatrain : « Glissez, mortels,.. n'appuyez pas!.. » C'est charmant!

ODETTE, *le regardant.*

Est-ce encore un piège, mon ami?

LATOURNELLE, *inquiet.*

Comment?.. Non... pourquoi?

ODETTE.

C'est que ce quatrain n'est pas de Voltaire.

LATOURNELLE.

Tu crois?..

ODETTE.

Il est du poète Roy;.. ce sont des vers écrits au-dessous d'une gravure représentant des patineurs :

Sur un mince cristal, l'hiver conduit leurs pas;
Le précipice est sous la glace;
Telle est, de vos plaisirs, la légère surface :
Glissez, mortels, n'appuyez pas!

LATOURNELLE.

Enfin, quoi qu'il en soit, ils sont charmans!.. C'est ce que je disais!

MADAME DU VERNAGE, *toussant.*

Hem!

LATOURNELLE.

Vous dites, chère madame?

MADAME DU VERNAGE.

Je ne parle pas, mon ami, je mange tranquillement...

(Baptiste présente le plat de rôti.)

LATOURNELLE, *un peu aigre.*

Qu'est-ce que c'est que ce rôti-là?.. Encore du bœuf?.. Voyons, ma chère Odette, ce n'est pas un jour comme aujourd'hui que je voudrais te gronder!.. Mais, je t'en prie, au nom du ciel et de la terre, donne-moi quelquefois du veau et de l'agneau, au lieu de ce gros mouton et de ce gros bœuf qui finissent par m'écœurer!..

ODETTE.

Mon ami, c'est que la chair de veau et d'agneau est, comme tu sais, presque entièrement composée de fibrine et d'albumine, ce qui n'est guère sain, surtout pour toi qui es un lymphatique...

LATOURNELLE.

(Répétant à part, avec ennui : Lymphatique !) (Haut.) Est-ce que tu apprends aussi la médecine ?

ODETTE.

Quelques notions... dans ce qui touche à la chimie, à l'hygiène...

LATOURNELLE, à madame du Vernage.

Ne pensez-vous pas, chère madame, qu'on en demande vraiment trop à ces jeunes femmes,.. qu'on les surmène, qu'on leur surcharge le cerveau ?

MADAME DU VERNAGE.

Mais non, mon ami.

(Une pause de silence.)

LATOURNELLE, reprenant d'un air assez sombre.

Et ces professeurs qui vous examinent, ils sont convenables au moins, j'espère ?

ODETTE.

Oh ! très convenables ;.. cependant, quelquefois, il y en a qui manquent un peu de goût. Ainsi, pendant un examen pour le brevet supérieur, auquel nous assistions maman moi,.. tu te rappelles, maman ? — un de ces messieurs posa cette question à la jeune aspirante qui passait...—C'était à propos de l'anneau de Gygès :..—« Pouvez-vous me dire, mademoiselle, ce que c'était que le roi Candaule ? — Le roi Candaule, monsieur ?.. — Oui, mademoisele;.. il arrive tous les jours qu'on fait allusion à son histoire,.. il y a même des tableaux qui représentent la scène principale de sa vie... Il n'est donc pas inutile d'en savoir quelque chose... » Et comme la pauvre fille rougissait et se taisait : « Alors, mademoiselle, reprit-il, décidément, vous ne savez pas ce que c'était que le roi Candaule ? — Pardon, monsieur, — dit-elle alors brusquement,

— c'était un imbécile! » Ces messieurs se mirent à rire, et elle fut reçue... Moi, je l'ignorais absolument, l'histoire du roi Candaule;.. mais en sortant de l'examen, j'ai vite consulté ta biographie Michaud,.. et j'ai trouvé.

LATOURNELLE, inquiet.

Qu'est-ce que tu as trouvé?

ODETTE.

Eh bien!.. comme cette demoiselle,.. j'ai trouvé que c'était un imbécile!

LATOURNELLE.

Et l'examinateur donc!

MADAME DU VERNAGE.

Un dilettante!

ODETTE.

Tu ne manges pas de chaufroix, mon ami?

LATOURNELLE, qui s'assombrit de plus en plus.

Non,.. je te remercie,.. pas très faim... J'ai pourtant pris beaucoup d'exercice, aujourd'hui... Je suis allé de mon pied, rue de Presbourg, dire adieu à Dussailly...

ODETTE.

Ah! il fait son voyage, décidément, Dussailly?..

LATOURNELLE.

Oui,.. il part en Amérique;.. il part même, dès ce soir, au Havre.

ODETTE.

Oh! Henri, qu'est-ce que tu dis là?.. Si M. Chevreau-Lambert t'entendait, il tomberait en convulsions!

LATOURNELLE.

Pourquoi ça?

ODETTE.

Parce qu'il n'y a pas de faute de langue qui l'exaspère comme celle que tu viens de commettre... par mégarde, bien certainement.

LATOURNELLE.

Quelle faute de langue ?

ODETTE.

Il part en Amérique... Il part au Havre... au lieu de : — *Il part pour l'Amérique. Il part pour Le Havre !..*

LATOURNELLE.

Mais, je lis cela tous les jours... partout, moi !

ODETTE.

Justement... Chevreau-Lambert nous disait encore ce matin qu'il n'y a pas de faute de français plus commune aujourd'hui, ni plus grossière,.. et qu'il faut renvoyer cette expression vicieuse aux loges de concierge d'où elle est sortie...

LATOURNELLE, décontenancé.

Mais enfin,.. vraiment,.. je ne vois pas la raison...

ODETTE.

La raison, mon ami, c'est que la préposition *en*, qui indique l'arrivée, le séjour dans un lieu, l'*intériorité*, comme on dit, est contradictoire et inconciliable avec le mot partir, qui indique avant tout l'idée de départ, de direction d'un lieu vers un autre, et il en est de même de la préposition *à*... Le seul cas où il soit permis d'employer le verbe partir avec les prépositions *en* et *à*, c'est lorsque le sujet du verbe est censé être arrivé à destination... Par exemple : *Un tel est parti à Rome, est parti en Amérique depuis longtemps...* mais *il part à Rome, il part en Amérique...* Jamais !.. jamais !.. jamais !..

LATOURNELLE, s'épongeant le front.

(A part.) Il fait chaud ! — (A haute voix, avec humeur) : Oui, c'est possible;.. mais avant de te livrer à ces études de grammaire trans-

cendante, ma chère petite, tu n'aurais peut-être pas mal fait de perfectionner un peu ton écriture, tout bonnement !

ODETTE.

Mais j'y ai bien été forcée pour mon examen... J'ai aussi un maître d'écriture, et tu verras avec une douce surprise que je suis devenue une véritable artiste...

... Dans l'art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux !

(Ils se lèvent de table.)

LATOURNELLE.

Ah ! du bon Boileau, cette fois !

ODETTE, le regardant gaîment.

Non,.. dis,.. tu le fais exprès ?

LATOURNELLE.

Comment ça ?.. ce n'est pas de Boileau ?

ODETTE.

Tu le sais bien, voyons !.. c'est de Brébeuf,.. dans la *Pharsale !*

LATOURNELLE, se levant.

Ah ! Brébeuf !.. dame ! Brébeuf... Je l'ai un peu perdu de vue, moi, Brébeuf, je l'avoue.

MADAME DU VERNAGE, à qui il donne le bras

Elle est ferrée, n'est-ce pas ?

LATOURNELLE, accablé.

Très ferrée !

MADAME DU VERNAGE.

Et jugez quand elle aura le brevet supérieur !

(Ils passent dans le boudoir.)

BAPTISTE ET JULIE, qui vient l'aider à desservir.

JULIE.

Qu'est-ce qu'ils avaient donc à bavarder comme ça aujourd'hui? On les entendait de l'office!

(En ce moment, Latournelle revient du boudoir dans la salle et soulève la portière.)

BAPTISTE, sans le voir, répondant à Julie.

Ah! tu as perdu, ma fille, va!.. Madame a collé monsieur tout le temps!.. Ce que j'ai ri!.. (Il se retourne et aperçoit Latournelle.)

LATOURNELLE, sévère.

Allez, je vous prie, me chercher mon étui à cigarettes dans mon paletot.

BAPTISTE.

Bien, monsieur!

DANS LE BOUDOIR

—

MADAME DU VERNAGE, ODETTE, seules un instant.

ODETTE.

Est-ce possible, maman?.. Comment!.. vraiment, il me soupçonnait?

MADAME DU VERNAGE.

Il ne te soupçonnait pas précisément, mais il était inquiet,.. un peu jaloux... Il ne faut pas te plaindre de ça, mon enfant!

(Latournelle rentre.)

ODETTE, lui prenant les mains.

Comment! vilain! vous étiez jaloux?.. Vous aviez de mauvaises idées sur moi?..

LATOURNELLE.

Pas du tout!.. Seulement, je ne comprenais pas tous ces mystères!

ODETTE.

Rassure-toi, malheureux!

Mon âme vierge encor, dans le sommeil des sens,
Des folles passions ignore les tourmens!

LATOURNELLE.

Mais c'est rassurant tout juste ce que tu me dis là!

ODETTE.

C'était pour placer ma citation... Tu sais de qui ils sont, ces vers-là?

LATOURNELLE.

Ma foi non!.. — Attends! Ça doit être de Racine, pourtant, dans *Phèdre*,.. rôle d'Hippolyte?..

ODETTE.

Encore un gage!.. Ils sont de Legouvé!.. Maintenant, mon petit Henri, je vais te chercher mon brevet, mes cahiers de notes et mes dessins d'après le relief, et tu verras si je me donne de la peine pour te plaire :

Et si de t'agréer, je n'emporte le prix,
J'aurai, du moins, l'honneur de l'avoir entrepris!

(Elle sort en courant, puis reparaissant aussitôt en soulevant la portière) :

De qui sont-ils, ceux-là?

LATOURNELLE.

Dame!.. ça doit être de Corneille,.. dans le *Cid?*..

ODETTE.

Enfant!.. c'est de Lafontaine! (Elle part.)

LATOURNELLE, MADAME DU VERNAGE.

(Latournelle fait quelques pas en fumant une cigarette, puis il jette sa cigarette au feu et s'assoit dans une attitude d'accablement.)

MADAME DU VERNAGE.

Eh bien! cher ami, pourquoi avez-vous l'air hébété?

LATOURNELLE.

Hébété, c'est beaucoup dire... ennuyé, c'est possible.

MADAME DU VERNAGE.

Pourquoi ennuyé?.. Vous vouliez une femme instruite,.. vous l'avez!.. Qu'est-ce qu'il vous faut encore?

LATOURNELLE.

Je voulais une femme instruite, assurément,.. mais je ne voulais pas une espèce de femme savante à la façon de Molière, une pédante toujours prête à faire étalage d'une insupportable érudition... Comment! on ne peut pas dire un mot maintenant sans qu'elle y ajoute un commentaire scientifique,.. une remarque grammaticale... ou une citation littéraire;.. c'est agaçant.

MADAME DU VERNAGE.

Du moins, vous ne pouvez plus dire qu'elle n'a pas de conversation.

LATOURNELLE.

Mais sa conversation n'est pas une conversation, chère madame, c'est une conférence!

MADAME DU VERNAGE.

Vous devez comprendre, mon ami, que cette jeune femme éprouve un empressement naturel de déballer son petit savoir, surtout devant vous qui lui reprochiez si amèrement son ignorance. Mais c'est un premier moment à passer,.. cela se calmera,.. cela se régularisera,.. soyez-en sûr...

LATOURNELLE, bourru.

Soit! mais, en attendant, il y a un point, chère madame, sur lequel je vous prierai d'appeler son attention... Elle ne devrait pas affecter, comme elle le fait, de me reprendre, de me rectifier, quand il m'arrive d'avoir par hasard quelque légère défaillance de mémoire... Cela me ferait jouer devant le monde et même devant mes domestiques un personnage pénible... De plus, je vous dirai, chère madame, que ses études me paraissent dirigées d'une manière déplorable;.. on lui apprend mille choses inutiles,.. et même plus qu'inutiles,.. des choses qui lui altèrent le goût et qui la font sortir du ton qui convient à une femme distinguée.

MADAME DU VERNAGE.

Tout à fait mon avis! — Mais je vous répéterai, mon ami, ce que j'avais l'honneur de vous dire il n'y a qu'un instant:.. si vous aviez daigné faire son éducation vous-même, vous lui auriez appris ce que vous désirez qu'elle sache, et vous ne lui auriez pas appris ce que vous désirez qu'elle ne sache pas,.. et tout serait pour le mieux... Et si je ne craignais de manquer à la déférence que je vous dois, j'ajouterais que vous m'ennuyez... Quand votre femme se montre ignorante et frivole, vous poussez des cris de paon;.. elle étudie, elle s'instruit, elle se donne des peines infinies, et vous criez plus fort!.. Si vous voulez lui faire perdre la tête, c'est le vrai moyen, je vous en avertis... Vous n'êtes pas un imbécile comme le roi Candaule;.. par conséquent, j'espère que vous me comprendrez... Bonsoir!.. (Elle se lève pour se retirer.)

LATOURNELLE.

Non,.. je vous en prie, chère madame, ne m'abandonnez pas dans une circonstance aussi délicate, aussi critique... Je reconnais que vous êtes une femme de bon conseil... Eh bien! veuillez me conseiller... Je désirerais véritablement qu'Odette renonçât à poursuivre des études qui me paraissent, je le répète, déplorablement dirigées... Comment pourrais-je m'y prendre pour cela, sans la froisser et sans la décourager?

MADAME DU VERNAGE.

D'abord descendez du haut de votre cravate;.. ensuite parlez à son cœur et parlez-lui avec le vôtre... C'est encore ce qu'il y a de plus habile et de plus sûr avec nous autres... Je l'entends;.. dois-je sortir ou rester?

LATOURNELLE.

Restez!

MADAME DU VERNAGE.

Comme Arnold! (Elle se rassoit.)

(Odette rentre, apportant des cahiers et des rouleaux de papier.)

ODETTE, gaîment, Elle dépose son paquet sur une table.

Voilà!.. Mon brevet d'abord!.. (Elle lui remet le brevet.)

LATOURNELLE, après l'avoir contemplé.

Tu me le donnes, n'est-ce pas?.. Je tiens à le garder parmi mes souvenirs les plus précieux.

ODETTE.

Tu es gentil! — Et puis mes notes!

LATOURNELLE, parcourant les cahiers :

Ah! chère petite, comme tu as travaillé! C'est effrayant,.. c'est merveilleux!.. Et ce gros rouleau?..

ODETTE.

Mes études de dessin d'après le relief. (Elle déroule un dessin sous les yeux de son mari.)

LATOURNELLE, en admiration.

Qu'est-ce que c'est que ça?

ODETTE.

Ça?.. c'est une feuille d'acanthe du temple de Mars vengeur, et ça! ce sont les oves du caisson du temple du même Mars vengeur.

LATOURNELLE.

Mais, c'est très bien, cette ronde-bosse;.. ça tourne... C'est vraiment très bien... (A madame du Vernage) : N'est-ce pas, madame? Voyez donc! (Il passe le dessin à madame du Vernage.)

MADAME DU VERNAGE.

Oui, mon ami; c'est très bien, ça tourne en effet parfaitement...

LATOURNELLE.

Et, dis-moi, ma chère mignonne, est-ce que tu ne trouves pas que tu en sais assez?

ODETTE.

Oh! non... Je veux absolument avoir le brevet supérieur!

LATOURNELLE.

C'est pour m'être agréable, n'est-ce pas?

ODETTE.

Certainement... D'abord...

LATOURNELLE.

Comment... d'abord?.. et ensuite?

ODETTE, câline.

Ensuite,.. c'est pour m'être agréable à moi-même, parce que j'espère;.. je m'étais toujours dit que le jour où je t'apporterai le brevet supérieur, tu me donneras... un cheval,.. un petit cheval...

LATOURNELLE.

Et si je te donnais le petit cheval demain et un gros baiser tout de suite, renoncerais-tu sans trop de peine au brevet supérieur?

ODETTE, lui tendant la joue.

Je te crois!

LATOURNELLE.

Marché conclu! (Il l'embrasse.)

MADAME DU VERNAGE.

Vous n'êtes pas encore si bête que je croyais, vous! — Embrassez-moi aussi, mon ami!

(Il l'embrasse. — La toile tombe.)

OCTAVE FEUILLET.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

X[1].

DERNIERS INCIDENS ET FIN DE LA LUTTE.

La population saxonne, abandonnée par son souverain, et à la veille d'avoir, ou à affronter une lutte sanglante, ou à subir les douleurs de l'invasion, restait naturellement dans une grande angoisse. Mais de tous les habitans de Dresde, le plus en peine peut-être était encore le ministre de France, le marquis de Vaulgrenant, qui, en face des événemens dont la rapide succession se déroulait sous ses yeux, ne savait véritablement plus quelle contenance tenir. Brühl n'avait pas manqué de lui faire savoir qu'un grand personnage de la cour d'Autriche allait venir de Vienne, chargé de la mission expresse d'engager avec lui, sur nouveaux frais, une négociation tout à fait sérieuse. Lui-même avait, on l'a vu, des pou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1er et 15 mai, des 1er et 15 juin, du 1er août, du 1er septembre, du 1er octobre et du 15 novembre.

voirs en poche, avec l'ordre d'en faire usage, positivement donné, bien que parfois singulièrement commenté par d'Argenson. Mais il semblait qu'une lenteur désespérante fût l'attribut de tout ce qui tenait à l'Autriche, généraux ou diplomates : le comte d'Harrach, aussi difficile à remuer que le prince de Lorraine, bien qu'annoncé de jour en jour depuis un mois, n'arrivait pas. M. d'Arneth nous apprend qu'il avait cru devoir passer au camp autrichien en Bohême, et qu'il s'y attardait, occupé qu'il était à apaiser le cri de mécontentement qui s'élevait dans toute l'armée contre son général. Mais en attendant, ce délai laissait Vaulgrenant en quelque sorte sur des épines. Encore officiellement allié de Frédéric, mais secrètement en intelligence avec Auguste, quel parti devait-il prendre, quel langage tenir en présence du conflit aigu dont il était témoin? Fallait-il applaudir au succès des armes prussiennes, ou compatir aux embarras du ministre saxon? Que dire et même que penser, quels vœux former au fond de l'âme? Où était l'intérêt de la France et de son roi? où le devoir de leur représentant (1)?

Et ce n'était pas de Versailles qu'il pouvait attendre la lumière. Les instructions de d'Argenson, de plus en plus obscures et contradictoires, se ressentaient à la fois et du trouble auquel le ministre lui-même était en proie et des divisions qui partageaient le cabinet dont il faisait partie. Là, la confusion était au comble. La reprise imprévue des hostilités par l'Autriche, le revirement qui s'en était suivi dans l'attitude de Frédéric, les instances nouvelles et presque suppliantes de son envoyé, avaient porté les dissidences intérieures du ministère français au dernier degré de la vivacité et de l'aigreur. Si d'Argenson n'eût suivi que l'impulsion de ses instincts, au moindre signe de repentir venu de Berlin, il eût tendu les bras tout ouverts à l'enfant prodigue. Loin de fermer l'oreille aux prières de Chambrier, il se laissait presque convaincre par lui que la convention de Hanovre, dictée par les meilleures intentions, n'avait fait que poser des bases très acceptables pour une paix européenne. Il en venait à penser que le seul tort de Frédéric était d'avoir manqué de confiance et agi sans le prévenir. — « Pourquoi ne m'avoir rien dit? s'écriait-il; il savait pourtant bien *que je suis Prussien de la tête aux pieds, parce que je suis bon Français.* » — Mais ses collègues n'étaient pas si faciles à attendrir ni si prompts à passer l'éponge sur un grief dont au fond ils s'applaudissaient d'être en mesure de profiter. Orry déclarait plus haut que jamais que sa bourse était vide, et qu'il n'en tirerait pas un écu pour venir

(1) D'Arneth, t. III, p. 149-150. — Vaulgrenant à d'Argenson, 17, 20 et 29 nov. 1745. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)

en aide, non aux embarras supposés du roi de Prusse, mais à son avidité insatiable. Quant à Tencin, les succès inespérés de son royal client écossais l'avaient littéralement enivré. Voyant déjà un prince catholique sur le trône de la Grande-Bretagne, il se souvenait, pour la première fois peut-être de sa vie, qu'il était cardinal, et demandait si c'était le moment de courir après une alliance protestante qui donnait tant d'embarras et rapportait si peu de profit. Que pourrait-on souhaiter de plus que l'avènement d'un souverain ami à Londres et une paix glorieuse avec l'Autriche? Le seul argent utilement dépensé était donc celui qui allait servir à assurer le succès de Charles-Édouard par l'envoi d'un corps de débarquement. Maurepas et Noailles, peut-être moins animés, faisaient écho dans ce même sens. C'était à chaque séance du conseil un de ces débats si bruyans que (suivant une expression de d'Argenson que j'ai déjà rapportée) on n'aurait pas entendu Dieu tonner. Quant au roi, il laissait parler et crier, flottant entre sa déplaisance pour le nouvel empereur et le ressentiment qu'il éprouvait des procédés blessans et des moqueries de Frédéric. N'avait-on pas eu soin de lui faire savoir que cet incorrigible railleur plaisantait tout haut de l'empressement que le vainqueur de Fontenoy avait mis à quitter son armée pour venir porter ses lauriers aux pieds de la marquise de Pompadour (1)?

En sortant de ces séances orageuses, d'Argenson, forcé de se conformer aux vœux de la majorité, devait se faire l'exécuteur du plan de conduite qu'il venait de combattre, mais il s'acquittait de cette tâche ingrate avec une mauvaise grâce qu'il ne prenait plus la peine de cacher. On eût dit, en vérité, qu'il n'épargnait rien pour intimider et décourager son propre agent. Avant tout, disaient les instructions ministérielles, il faut être constamment sur vos gardes et bien vous assurer que les avances qu'on vous fait ne couvrent pas un piège pour alarmer l'Angleterre et obtenir d'elle des modifications avantageuses à la convention de Hanovre. En ce cas, ajoutait d'Argenson (faisant reparaître discrètement son idée favorite), il y aurait une manière de se tirer d'affaire sans tout briser : ce serait de proposer la convocation d'un congrès général. A d'autres momens, il semblait prendre plaisir à transmettre les résolutions du conseil sous une forme compliquée qui les rendait à peu près inapplicables, et il faut dire qu'il n'avait pas beaucoup de peine à y réussir, car le concert était loin d'être parfait, même entre

(1) Chambrier à Frédéric, 19 et 26 novembre 1745. — (Ministère des affaires étrangères). — Droysen, t. II, p. 615. — D'Argenson à Chavigny, 17 novembre et 5 décembre 1745. (*Correspondance de Bavière.*— Ministère des affaires étrangères.)

les partisans de la négociation autrichienne. D'accord sur le but, ils différaient sur la voie à suivre pour l'atteindre. Plusieurs se méfiant, non sans raison, du désintéressement et de la loyauté du comte de Brühl, auraient voulu que Vaulgrenant se ménageât, à l'insu du ministre saxon, quelques entretiens directs et en tête-à-tête avec le plénipotentiaire autrichien. D'autres, craignant de déplaire à Philippe V et surtout à l'ardente Farnèse, désiraient que le comte de Bêne, ministre d'Espagne à Munich, fût admis en tiers dans les pourparlers, sans pourtant qu'il fût trop encouragé à mettre en avant des exigences exagérées. D'Argenson faisait passer à Vaulgrenant ces recommandations diverses, sans se mettre en peine de les concilier. — « De la sorte, dit-il dans une note écrite de sa main, il y aura trois négociations : la première vraie avec l'Autriche en particulier ; la deuxième fausse en participation avec Brühl ; la troisième illusoire et complètement fausse avec Brühl et Bêne. Je conviens que ce sera fort difficile : M. de Vaulgrenant s'en tirera comme il pourra ; mais tel est le système du conseil et les embarras où ceci nous jette : de gros risques pour peu d'espérance. » — Enfin, comme s'il eût juré de faire perdre l'esprit à son correspondant, il ne manquait jamais de lui rappeler, en terminant toutes ses lettres, qu'à aucun prix le roi ne voulait rien faire qui tendît à dépouiller le roi de Prusse d'aucune de ses possessions. « Plus la reine de Hongrie, répétait-il, témoigne de vouloir s'attacher, préférablement à toutes choses, à recouvrer une province aussi riche et aussi à sa convenance que la Silésie, plus nous devons avoir à cœur que la Prusse la conserve. »

Cette reprise de la Silésie étant le but unique que poursuivait Marie-Thérèse en se rapprochant de la France, recommander à Vaulgrenant de n'y pas concourir, au moins indirectement, c'était lui enjoindre de conclure un contrat annulé d'avance, comme disent les juristes, pour défaut de cause. Dans ces conditions, il était superflu d'ajouter, comme d'Argenson le fit pourtant une fois en termes exprès, que la négociation était entreprise *plutôt pour n'avoir rien à se reprocher que dans l'espoir de la conduire à bonne fin*. L'aveu était inutile : la chose se comprenait de reste (1). »

Comment Vaulgrenant s'y serait-il pris pour passer entre tant d'écueils et ménager tant de points délicats ? C'est ce qu'il est difficile de dire, car le jour où le comte d'Harrach était enfin décidément

(1) D'Argenson à Vaulgrenant, 13 et 20 novembre, 1er décembre 1745. (*Correspondance de Saxe*. — Ministère des affaires étrangères.) — Il y eut bien, dans le cours de la négociation, quelques insinuations faites par l'agent saxon pour décider la France à prêter son concours armé à l'Autriche contre la Prusse ; mais, sur le refus très net de Vaulgrenant, on n'insista pas.

attendu, ses courriers déjà arrivés et ses logemens tout préparés, fut celui même où, la nouvelle de la capitulation de Leipzig parvenant à Dresde, le roi et toute sa famille se décidaient à quitter la ville. Averti à temps, l'envoyé autrichien rétrograda naturellement et vint retrouver à Prague le cortège royal. De là, à la vérité, Brühl fit savoir tout de suite à Vaulgrenant qu'il ne tenait qu'à lui de profiter aussi du voisinage, et qu'il trouverait à Prague, s'il y venait sans retard, l'envoyé autrichien dans les dispositions les plus conciliantes et même les plus empressées. Mais Vaulgrenant répondit très sensément que, la France étant encore en guerre ouverte avec l'Autriche, la présence de son représentant sur une terre ennemie ferait un éclat qui révélerait le secret de la négociation avant même qu'elle fût entamée. Rien de plus naturel, au contraire, que d'Harrach vînt à Dresde s'entendre avec la régence qui gouvernait, au nom du roi, dans un moment où les plus graves intérêts de sa souveraine étaient en jeu sur ce théâtre même. Ce sera une manière, écrivait Vaulgrenant à d'Argenson, en lui envoyant sa réponse, de voir si on y va de franc jeu avec nous, ou si on veut seulement nous amuser. Il dut bientôt être convaincu que les intentions étaient sérieuses, car d'Harrach, se rendant à son invitation, fit annoncer qu'il allait venir (1).

Mais, pendant que ces correspondances étaient rapidement échangées entre les capitales si rapprochées de la Saxe et de la Bohême, les mauvaises nouvelles se succédaient à Vienne : d'abord la retraite ignominieuse du prince de Lorraine, puis l'entrée victorieuse de l'armée prussienne en Saxe, enfin la fuite du roi de Pologne, dont l'effet était bien d'éviter de sa part une soumission immédiate, mais qui n'attestait pourtant pas une résolution de résistance à toute épreuve. Ces échecs n'ébranlaient pas le courage de l'impératrice, qui ne perdit pas un instant pour envoyer au prince de Lorraine l'instruction de se mettre immédiatement en marche et de tendre vers Dresde par la voie la plus directe, afin de couvrir à tout prix cette capitale. Elle préparait en même temps tous les ordres nécessaires pour faire revenir vers le nord tout ce qui restait de soldats autrichiens stationnant sur le Rhin, dès le lendemain du jour où, la paix avec la France étant conclue, aucune précaution ne serait plus à prendre de ce côté. Mais ses conseillers étaient plus émus. Qu'allait-il arriver, se demandaient-ils avec effroi, si on était de nouveau abandonné par la fortune, puis délaissé par un allié timide, n'ayant pu réussir à conclure avec la France et n'étant plus à temps de profiter de la mé-

(1) Brühl à Vaulgrenant, 7, 8, 11 et 12 décembre. — Vaulgrenant à Brühl, 9 et 11 décembre 1745. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)

diation de l'Angleterre, en un mot, suivant l'expression que M. d'Arneth emprunte à un document qu'il cite : entre deux chaises assis par terre. On insista donc auprès de Marie-Thérèse, et on finit par obtenir d'elle, non de révoquer les pouvoirs donnés au comte d'Harrach, mais d'en joindre de nouveaux destinés à lui servir, au pis-aller, dans un cas d'extrême nécessité. Si le malheur s'attachait encore une fois aux armes de l'Autriche, — si l'alliance avec la France était reconnue impraticable, — alors, mais alors seulement, le plus tard possible, et quand tout autre moyen de salut aurait échoué, d'Harrach fut autorisé à apposer sa signature à la convention de Hanovre, à côté de celle du roi d'Angleterre; et ce fut muni de cette double instruction, qui allait le rendre pour un jour arbitre de la destinée de son pays, que le plénipotentiaire autrichien arriva à Dresde le 15 décembre. Il y entra au bruit du canon d'une bataille vivement engagée, au même moment, à peu de distance de la ville (1).

C'était le prince d'Anhalt qui, suivant le plan dicté par Frédéric, se présentait devant la capitale de la Saxe pour en enlever de force l'entrée. Il avait tardé un peu plus que ses instructions le lui prescrivaient, d'abord dans l'espérance que, par suite de la demi-soumission et de la fuite du roi de Pologne, les portes de la ville s'ouvriraient d'elles-mêmes devant lui; puis il avait tenu à se rendre maître, à Torgau et à Meissen, des ponts qui faisaient communiquer les deux rives de l'Elbe, afin d'assurer un passage au gros de l'armée prussienne, qui, n'ayant rien à faire en Lusace, devait tendre à se rapprocher du nouveau théâtre de la guerre. Ce délai, qui lui faisait perdre quelques jours, et que Frédéric blâma sévèrement, aurait pu sauver la cause des alliés; car le général saxon Rustowski en avait profité pour réunir toutes les troupes de l'électorat autour de Dresde, et le prince de Lorraine, remis en campagne par les ordres pressans de Marie-Thérèse, y arrivait lui-même à grandes journées par la route de Leimeritz et de Freyberg. Le 13 au soir, il y était déjà de sa personne et tenait conseil avec Rustowski sur les moyens de résister à l'attaque qui se préparait. Nul doute que, par une rapide concentration de toutes les forces saxonnes et autrichiennes, la ville, au moins ce jour-là, eût été préservée. Tout manqua encore une fois, faute d'énergie et de concert; mais dans cette occurrence, au moins, l'Autrichien ne fut pas le plus coupable. Le prince de Lorraine était prêt et offrait d'amener tout son monde. Ce fut Rustowski qui se persuada qu'il était en état, avec ses bataillons saxons, d'arrêter, peut-être de repousser, le prince d'Anhalt. Il engagea le prince à ménager ses troupes, afin de les

(1) D'Arneth, t. III, p. 157, 158, 113.

tenir en réserve pour le cas très probable où le roi de Prusse, dont la marche vers Dresde était déjà annoncée, viendrait en aide à son lieutenant intimidé ou vaincu.

Ce n'était pas là, nous apprend Frédéric dans son *Histoire*, le seul motif qui décidait le général saxon à refuser un secours d'où pouvait dépendre le sort de la journée. La vérité est qu'il croyait avoir fait choix, pour attendre les Prussiens, d'une position qu'il regardait comme inexpugnable, et qu'il voulait garder pour lui-même tout l'honneur du plan qu'il avait formé. L'idée dont il tenait ainsi à se réserver le mérite n'était autre chose, nous dit encore Frédéric, que la reproduction à peu près exacte des dispositions prises par le maréchal de Saxe à Fontenoy. Il avait remarqué une certaine ressemblance entre la plaine qui s'étend de Dresde au petit village de Kesselsdorf (et que d'Anhalt devait traverser) et celle qui longeait l'Escaut devant Tournay. Là régnait aussi un ravin profond, pareil à celui qui, placé sous le feu du bois de Barry, avait joué un si grand rôle dans la journée du 11 mai. C'était en profitant de cette fortification naturelle et en la complétant par des retranchemens garnis d'artillerie que Rustowski, à l'exemple de Maurice, croyait pouvoir attendre en sûreté l'attaque de l'ennemi.

Mais deux situations peuvent être analogues sans se ressembler complètement. La position prise par Rustowski était plus forte peut-être sur sa droite que celle de Fontenoy, puisque le ravin, dont le fond était hérissé de rochers et de grands arbres, aboutissait à l'Elbe, et que, de ce côté, le passage était entièrement fermé. En revanche, sur la gauche, le village de Kesselsdorf restait absolument découvert, et ce fut de ce côté que le prince d'Anhalt, jugeant tout de suite où était le point faible, porta toute la vigueur de son attaque. Telle était pourtant l'excellence du modèle suivi par Rustowski que, malgré cette imperfection, la copie, pendant les premières heures, se comporta comme l'original. Deux tentatives des Prussiens, dirigées contre le village de Kesselsdorf, furent repoussées successivement, comme l'avaient été à Fontenoy celle de Cumberland, par le feu très bien nourri des batteries saxonnes. D'Anhalt songeait déjà à la retraite, quand les Saxons, exaltés par leur succès et voulant y mettre le comble, firent la faute capitale de sortir de leurs retranchemens pour suivre l'ennemi qui s'éloignait. Par suite de cette fausse manœuvre, ils se trouvèrent placés eux-mêmes devant leurs batteries qui durent cesser de tirer; d'Anhalt, qui vit l'imprudence, se retourna vivement pour fondre, avec sa cavalerie, sur les bataillons qui s'étaient mis en prise, et, les contraignant à reculer à leur tour, pénétra à leur suite dans le vil-

lage et se trouva ainsi avoir pris à revers toute la ligne des retranchemens.

Tout n'était pas dit pourtant, car les Prussiens allaient à l'autre extrémité de la même ligne commettre un écart de conduite analogue : le jeune prince Maurice d'Anhalt, second fils du général, placé, avec la gauche de l'armée prussienne, en face du sommet du ravin, voulant avoir sa part de la victoire du jour, se mit, sans en avoir reçu l'ordre, en tête d'emporter sur ce point le passage de haute lutte, malgré les difficultés du terrain. Les hommes éprouvèrent la plus grande peine à gravir les rochers couverts de neige et de glace, et n'auraient pu s'y maintenir si les Saxons eussent fait le moindre mouvement pour les en déloger. Rien n'eût été plus aisé que de les précipiter dans la fondrière, et si, à ce moment d'incertitude, le prince de Lorraine, qui s'était retiré à peu de distance en arrière du champ de bataille, eût été appelé ou fût accouru d'instinct au bruit du canon qu'il devait entendre, la fortune pouvait encore changer d'aspect. Mais, ou le prince ne s'informa de rien, ou on ne lui fit rien savoir, et il resta immobile toute la journée pendant que ses alliés périssaient. Personne ne venant en aide ni aux soldats découragés, ni au chef décontenancé, la déroute devint complète : armée et général, dit Frédéric, rentrèrent à Dresde en pleine course. Le conseil de régence se réunit à l'instant, et nulle défense n'étant plus possible, le commandant de la garnison dut aller porter au général prussien la soumission de la ville.

La nuit cependant était venue, nuit d'alarmes et d'angoisses dont l'ombre et le trouble dérobèrent aux regards l'arrivée silencieuse du comte d'Harrach. Ce fut en traversant des rues encombrées de blessés et de fuyards que le plénipotentiaire autrichien se rendit, sans être reconnu, chez le ministre de France. Le lieu, l'heure, la gravité des circonstances, tout rendait étrangement solennel cette entrevue mystérieuse qui pouvait changer la face de l'Europe, et dont le secret a été religieusement gardé jusqu'à nos jours pour la postérité.

L'entretien s'engagea immédiatement sur les conditions de la paix, mais tout de suite la différence de l'attitude des deux négociateurs, telle que la révèle le ton de leurs dépêches, fut très significative. D'Harrach était pressant, ardent, animé du feu de toutes les passions de sa souveraine et de ses ressentimens personnels. Il parlait haut et ferme sans crainte de s'avancer, de se découvrir. Il ne dissimulait pas d'ailleurs que c'était à prendre ou à laisser, et que, si la France ne se décidait pas, l'Autriche, abandonnée de tous ses alliés, serait contrainte de céder à la Prusse. En face de lui,

Vaulgrenant, réservé, inquiet, regardant à toutes ses paroles, semblait n'avoir d'autre souci que de ne pas dépasser d'une ligne ni d'un mot la lettre de ses instructions, pour n'encourir, en aucun cas, de l'autorité indécise et partagée dont il dépendait, ni désaveu ni reproche. La France reproduisait les mêmes exigences qu'à Francfort, mais Marie-Thérèse s'était beaucoup relâchée de la rigueur de ses premiers refus. En Flandre, elle cédait Ypres, Furne et Beaumont, ne résistait plus que pour garder Tournay et Nieuport. En Italie, elle accordait à l'infant d'Espagne Parme, Plaisance, Pavie même au besoin ; mais d'Alexandrie et de Tortone, possessions du roi de Sardaigne, que réclamait également la France en faveur de son client espagnol, elle ne voulait pas qu'il fût question. La distinction était naturelle. En Lombardie et dans le Parmesan, c'étaient des droits personnels ou des revendications à elle propres, auxquels elle renonçait ; mais en Piémont, rien ne lui appartenait : elle croyait ne pas pouvoir sans déshonneur faire des concessions aux dépens d'un allié qu'elle n'avait ni prévenu ni consulté. Aussi, dans le cours de la conversation, fut-il évident (Vaulgrenant en convient) que l'*ultimatum* était moins net, moins positif en ce qui touchait la Flandre qu'en ce qui regardait l'Italie. Vaulgrenant, au contraire, fut intraitable sur le moindre comme sur le plus important des articles. Il était autorisé sur certains points à faire de légères concessions : il ne les proposa pas et ne les laissa, il le dit lui-même, *entrevoir que faiblement*. A l'aube du jour, on se sépara sans avoir pu rien conclure (1).

Ainsi, on a tout ensemble la surprise et le regret de le constater, la France pouvait, ce jour-là, assurer à la fois l'extension et la sécurité de sa frontière ; non-seulement cet avantage lui était offert, mais on lui tenait en quelque sorte la main pour la forcer d'y souscrire. Elle renonça (non sans quelque effort pour se dérober à ces instances) au prix si noblement acheté par les victoires de Maurice de Saxe, uniquement afin de réserver à un infant d'Espagne la chance plus que douteuse d'acquérir la possession de deux citadelles qui n'avaient jamais relevé de la couronne des rois catholiques et qui, en définitive, ne devaient jamais lui revenir. Le fait, en lui-même assez étrange, paraît encore plus incroyable quand on songe que le ministre qui imposait cette abnégation à son envoyé, non-seulement ne professait aucune prédilection pour l'alliance espa-

(1) Vaulgrenant à d'Argenson, 16 décembre 1745. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)— Quant à la Flandre, est-il dit dans cette dépêche, il a offert Ypres et Furnes avec l'indépendance de l'abbaye de Saint-Hubert, et a joint de lui-même Beaumont et Chimay.

gnole, mais se plaignait hautement, dans toutes ses dépêches, du joug que faisaient peser sur la France les obligations contractées envers le couple royal qui trônait à Madrid. N'allait-on pas le voir quelques jours après lui-même (j'aurai peut-être à le raconter) offrir au roi de Sardaigne des conditions de paix qui devaient exciter, non-seulement le déplaisir, mais le courroux, presque la fureur d'Élisabeth Farnèse? Ce n'était donc pas l'Espagne, mais bien la Prusse, qui tenait au cœur du ministre français. Si ses instructions commandaient de briser, sur un si faible prétexte, un simulacre de négociation qu'il n'avait jamais voulu prendre au sérieux, ce n'était pas même pour ménager les espérances chimériques d'un petit-fils de Louis XIV et du gendre de Louis XV; mais c'était le conquérant de la Silésie qu'il ne voulait pas laisser troubler dans la jouissance de sa possession. Comment alors ne pas s'affliger en pensant que l'occasion manquée ne devait pas se retrouver, et que, trois ans plus tard, après une nouvelle série de luttes et de triomphes, la France, lassée de vaincre, devait accepter, presque avec reconnaissance, une paix qui, restituant l'intégrité des Pays-Bas à l'héritière de Charles-Quint, n'accrut pas d'une ligne le sol français?

Vaulgrenant sortait cependant la conscience tranquille, presque soulagée, de la conférence, car, en rendant compte du résultat, il se montrait bien plus satisfait de n'avoir rien compromis que contrarié de n'avoir rien obtenu : — « Je me suis tenu ferme, disait-il, sur mes propositions ; j'ai parlé avec simplicité, sans marquer ni trop de désir ni trop d'éloignement, et par la façon dont je me suis expliqué, je crois n'avoir rien dit ni de trop ni de trop peu. » — Tout autre était le langage du comte d'Harrach, véritable cri d'impatience et de désespoir : — « Vous verrez, écrivait-il, par ma relation ci-jointe, que je n'ai pu faire que de l'eau claire avec Vaulgrenant, avec lequel j'aurais mieux aimé finir en lui accordant tout ce qu'il a demandé que de signer la paix de Breslau, auquel cas j'aurais proposé pour fonds toutes les argenteries des églises, la vaisselle et diamans de la noblesse, qui les aurait donnés volontiers contre le roi de Prusse. Je voudrais m'arracher les yeux de me voir à la veille d'être celui qui devra forger moi-même les chaînes et l'esclavage perpétuel de notre auguste impératrice et de toute sa postérité. »

Puis, profitant de ce que sa présence à Dresde n'était pas connue pour ne prendre encore aucun parti décisif, il se retirait à Pirna, dans le camp du prince de Lorraine : et de là, entouré d'une armée qui frémissait en se voyant contrainte de céder sans avoir même combattu, et d'accord avec le général qui sentait, bien que trop tard, toute l'humiliation de son attitude, il envoyait à Vienne

de nouveaux plans de campagne, engageant l'impératrice à tenir ferme, dans l'espoir qu'on pourrait faire patienter aussi le roi de Pologne jusqu'à l'arrivée des Russes, et faire encore « tourner la tête au Tamerlan que nous avons à combattre (1). »

Mais rien ne peut arrêter le cours une fois précipité des événemens, surtout quand une main habile ne les laisse pas dévier du sens où les a une fois portés la fortune. Dès le 18, Frédéric, déjà en marche le jour du combat, arrivait devant Dresde pour y recueillir les fruits d'une victoire qui était son œuvre au moins autant que celle du général qui avait livré la bataille. Il y était attendu par des populations tremblantes, qui ne savaient quel sort leur réservait un vainqueur dont l'humeur intraitable était redoutée même de ses propres serviteurs, et dont le portrait leur avait été tracé sous les couleurs les plus noires. Il parut tout de suite n'avoir d'autre souci que de les rassurer. Le roi de Pologne, ne pouvant se faire suivre de toute sa famille, avait laissé à Dresde ses plus jeunes enfans. La première visite de Frédéric fut pour eux, et, en les comblant d'amitiés et de caresses, il exprima, avec une sensibilité assez bien jouée pour sembler sincère, le regret qu'Auguste et la reine eussent paru craindre, en fuyant devant lui, d'être inquiétés dans leurs personnes. Par son ordre, la discipline la plus sévère fut imposée aux troupes d'occupation, afin de ne donner lieu à aucune plainte d'exaction et de violence. Étalant la confiance pour mieux l'inspirer, il se montra à plusieurs reprises sur la promenade sans gardes et sans suite. L'Opéra, très bien pourvu, par Auguste, de chanteuses et d'artistes italiens, était le divertissement favori de la ville, et la pièce en cours de représentation se trouvait être un drame lyrique dont le héros était Arminius, le défenseur de l'indépendance germanique; on l'avait composé tout exprès en l'honneur d'Auguste et de Marie-Thérèse et pour célébrer leur union contre l'invasion française. Non-seulement Frédéric ne demanda pas qu'on fermât le théâtre, ou qu'on changeât de sujet, mais il commanda une solennité de gala pour s'y faire voir, et laissa chanter, sans paraître s'en émouvoir, des couplets dirigés contre les traîtres à la patrie et les amis de l'étranger. Sur sa demande, la princesse Lubomirska, chez qui il était logé, convia à plusieurs réceptions brillantes les seigneurs, les dames de distinction, les lettrés, les artistes; il prit plaisir à les éblouir par la variété de ses connaissances et toutes les grâces d'une conversation piquante. Il rappelait aimablement qu'il était venu à Dresde dix-sept ans auparavant, amené, encore tout jeune,

(1) Vaulgrenant à d'Argenson, dépêche citée. — D'Arneth, t. III, p. 443, 444.

par son père, auprès du vieil Auguste, et faisait à ceux qui lui avaient été alors présentés la politesse de les reconnaître. A la belle comtesse Fleming, la reine de la beauté et de l'élégance, il demandait si elle se souvenait que, encore enfans l'un et l'autre, ils avaient fait des parties de musique, et qu'elle lui avait fait don de sa première flûte. On sortait enchanté de ces entretiens : les dames surtout étaient ravies. — « Attendait-on, disaient-elles, ce terrible Mars sous les traits de cet aimable Apollon? » — Dans une seule circonstance, Frédéric ne put retenir sa langue ni mettre un frein à la causticité habituelle de son humeur. Ce fut dans une visite qu'il fit à la somptueuse demeure du comte de Brühl. On l'introduisit dans un cabinet où était renfermé un assortiment complet de chevelures postiches : — « Que de perruques, dit-il, pour un homme sans tête! » — Mais le comte de Brühl comptait beaucoup d'ennemis à Dresde, qui ne furent pas fâchés de se divertir à ses dépens. Enfin, le comble fut mis à la joyeuse surprise du public quand on vit le roi, à la tête de ses généraux, célébrer un *Te Deum* dans la cathédrale, en actions de grâces de sa victoire, et édifier l'assistance par la convenance de son attitude. — « On ne s'attendait à rien de pareil, nous dit Droysen, d'un prince à qui on avait déjà fait une réputation d'irréligion. » — A partir de ce moment, il fut convenu que c'étaient les intrigues du jésuite confesseur du roi de Pologne qui avaient répandu des calomnies sans fondement contre un des vrais soutiens de la religion protestante.

Les conditions de la paix imposées au roi de Pologne se ressentirent du désir qu'éprouvait son vainqueur de reconquérir la faveur populaire de l'Allemagne. Malgré les conseils de plusieurs de ses ministres et des généraux qui auraient voulu qu'on tirât meilleur parti de la victoire, rien ne fut changé aux termes de la convention de Hanovre, sauf l'addition de 1 million d'écus de contributions de guerre. Auguste n'était plus ni en mesure ni en humeur de refuser le salut et le trône offerts à si bon compte. Son consentement ne se fit pas attendre (1).

Restait à savoir quel parti l'Autriche allait prendre, et si, maîtresse encore d'une armée qui n'avait pas été mise à l'épreuve, elle imiterait sans plus de résistance la soumission de son allié. Plusieurs jours se passèrent dans l'incertitude à cet égard, d'Harrach restant à Pirna, dans l'espoir de recevoir de nouveaux ordres, sans se décider à faire usage et sans même parler à personne des pouvoirs qu'il avait en main. Mais Frédéric ne parut mettre aucun

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. XIV. — Droysen, t. II, p. 634 et suiv. — Carlyle, t. IV, p. 225.

empressement à s'enquérir d'un résultat qu'il regardait désormais comme inévitable. Il laissa même voir qu'il préférait conclure avec le roi de Pologne un acte séparé, pensant bien que, quand on serait décidément convaincu à Vienne qu'on n'avait plus à compter sur aucun auxiliaire, force serait de s'exécuter. Il ne se trompait pas : à l'annonce de la soumission d'Auguste, puis de l'échec de la négociation française, un douloureux conseil fut tenu devant Marie-Thérèse. Comment résister, quand on n'avait plus à attendre aucun secours d'aucun côté de l'horizon, ni de l'Angleterre irritée, ni de la Saxe écrasée, ni de la France insensible aux offres qui auraient dû la séduire? Comment engager le combat, surtout avec un général aussi malheureux (pour ne rien dire de plus) que Charles de Lorraine, sur un territoire où Frédéric régnait et parlait désormais en maître, au milieu de populations empressées de se jeter dans ses bras? Le cas d'extrémité prévu était arrivé, et l'ordre fut envoyé à d'Harrach de céder à la nécessité; mais l'impératrice ne voulut pas l'écrire elle-même : ce fut Bartenstein qui le rédigea dans des termes laconiques où le regret était aussi visible que le dépit. Puis le courrier était à peine parti qu'un autre était expédié à sa suite. La princesse, craignant que, dans un accès de découragement, son envoyé ne dépassât ses instructions, lui rappelait que les stipulations de la convention de Hanovre étaient l'extrême limite de ses concessions, et que, si on lui demandait d'y ajouter même une ligne, il devait rompre à l'instant l'entretien et ordonner la reprise des hostilités ; puis, faisant revenir Vaulgrenant sur-le-champ, en passer sans discussion par toutes les exigences de la France. D'Harrach, très contrarié du premier ordre, un peu consolé par le second, se rendit enfin à Dresde, le 22 décembre, espérant au fond de l'âme que le vainqueur, exalté par son succès, se laisserait aller à former quelque prétention nouvelle, ce qui permettrait de tout remettre en question.

Mais ce fut un plaisir que Frédéric n'eut garde de lui faire; au contraire, dès que l'envoyé autrichien fut annoncé, il se vit accueilli à bras ouverts; et le point principal, l'abandon de la Silésie une fois concédé, tout ce qu'il put demander, — reconnaissance immédiate de François I[er] comme empereur, — garantie réciproque des états allemands des deux couronnes, — maintien de toutes les limites posées par le traité de Breslau : Frédéric accorda tout, allant même au-devant avec une grâce protectrice et une coquetterie ironique. D'Harrach, sentant la malice (d'autant plus qu'il était, à ce qu'il paraît, grand railleur lui-même de son naturel), ne pouvait cacher son dépit d'être si bien reçu : — « J'ai passé une heure et demie, écrivait-il, avec le roi de Prusse dans son cabinet; il m'a

presque toujours adressé la parole, et comme c'est un esprit caustique, j'ai eu toutes les peines du monde à retenir le péché originel dans mes répliques. Peste soit de toutes les négociations! Celle que j'avais le plus à cœur n'a eu aucun succès,.. celle que je déteste avance avec un succès incroyable! » — Et, en sortant de l'audience, il montrait aux amis que l'Autriche avait encore à Dresde (ils étaient nombreux) les termes qui lui étaient proposés; il leur demandait si on pouvait s'expliquer qu'ils ne fussent pas plus sévères, et si tant de modération ne cachait pas quelque piège (1).

Le 23, au matin, cependant, tout était réglé, et l'acte définitif allait être rédigé dans la journée, quand on vint annoncer à Frédéric l'arrivée d'un messager de l'ambassade de France à Berlin, porteur d'une lettre de Louis XV. La communication ne pouvait arriver plus à point pour compléter son triomphe.

Ce n'était pas l'ambassadeur lui-même qui apportait la missive royale, comme il semble que c'eût été le devoir de son poste : Valori confesse dans ses *Mémoires* qu'il n'avait pas osé se risquer à mêler sa personne, si récemment maltraitée, au chœur d'ovations enthousiastes qui devait entourer le vainqueur. Il venait, en effet, d'avoir un avant-goût des rebuts qu'il aurait eu à souffrir dans une compagnie où il n'était pas appelé. Étant venu à la cour pour apporter comme tout le monde ses félicitations, il y avait rencontré l'aide-de-camp que Frédéric envoyait aux deux reines, sa femme et sa mère, pour leur annoncer la nouvelle de l'heureuse issue de la crise. L'officier l'aborda et le prit à partie pour lui dire à haute voix : « Le roi me charge, monsieur, de vous faire savoir qu'il sait triompher de ses ennemis sans le secours de ses alliés. »

« L'apostrophe, dit Valori, m'embarrassa un peu : » on le conçoit sans peine. Dès lors, pourquoi aller chercher à Dresde de nouvelles avanies? Il y tomberait au milieu de conférences ouvertes entre la Saxe, l'Angleterre et l'Autriche, où on ne lui ferait sûrement pas la grâce de l'admettre, et où, tout le monde ayant la parole, excepté la France, il resterait à la porte dans une sotte attitude. Il se décida donc à charger de l'envoi son secrétaire d'Arget, le même qui avait témoigné tant de courage et de présence d'esprit dans le guet-apens de Jacomirs, et qui, délivré moyennant rançon, était venu rendre compte à Frédéric lui-même de tout ce qu'il avait observé pendant sa détention dans le camp autrichien. Le roi avait été frappé de son intelligence, et témoignait le désir de l'attacher à sa personne. C'était donc un visage agréable qu'on envoyait à Frédéric pour s'acquitter d'une commission qui courait le risque de ne pas l'être.

(1) D'Arneth, t. III, p. 156-166, 444-445. — Valori, *Mémoires*, t. I, p. 255-256.

Valori affirme (j'ai peine à le croire) qu'il ne connaissait pas le contenu de la lettre qu'il confiait à son secrétaire; s'il l'eût connu, il eût éprouvé bien plus de répugnance encore à en faire la remise lui-même, car c'était la réponse de Louis XV à la demande de secours et de conseils que Frédéric lui avait adressée dans un jour d'extrême péril. Elle s'était fait attendre six semaines, et voici dans quels termes elle était conçue :

« Monsieur mon frère, Votre Majesté me confirme dans sa lettre du 15 novembre ce que je savais déjà de la convention de Hanovre du 26 août. J'ai dû être surpris d'un traité négocié, conclu, signé et ratifié avec un prince mon ennemi, sans m'en avoir donné la moindre connaissance. Je ne suis point étonné que vous ayez refusé de vous prêter à des mesures violentes et à un engagement direct contre moi ; mes ennemis doivent connaître Votre Majesté : c'est une nouvelle injure que d'avoir osé lui faire des propositions indignes d'elle. Je comptais sur votre diversion ; j'en faisais deux puissantes en Flandre et en Italie ; j'ai occupé sur le Rhin la plus grosse armée de la reine de Hongrie. Mes dépenses et mes efforts ont été couronnés du plus heureux succès. Votre Majesté en a fort exposé les suites par le traité qu'elle a conclu à mon insu. Si la reine de Hongrie y avait souscrit, toute son armée de Bohême se serait tournée subitement contre moi. Ce ne sont pas là des moyens de paix... Je n'en ressens pas moins l'horreur des périls que vous courez; rien n'égale l'impatience que j'ai de vous savoir en sûreté, et votre tranquillité sera la mienne. Votre Majesté est en force; Elle est la terreur de ses ennemis ; Elle a remporté sur notre ennemi commun des avantages considérables et glorieux; l'hiver qui suspend les opérations militaires avec cela suffirait pour la défendre. Qui est plus capable que Votre Majesté de se donner des bons conseils à Elle-même? Elle n'a qu'à suivre son expérience, et par-dessus tout son honneur. Quant aux secours, ils ne peuvent consister qu'en subsides et en diversions. J'ai offert des subsides à Votre Majesté; j'ai fait toutes les diversions qui m'ont été possibles, et je continuerai par les moyens qui assurent le mieux le succès... J'augmente mes troupes, je ne néglige rien, je presse tout ce qui pourra pousser la campagne prochaine avec la plus grande vigueur. Si Votre Majesté a des vues capables de fortifier mes entreprises, je la prie de me les communiquer ; je ne doute pas des lumières qu'elles en peuvent tirer, et je me concerterai toujours avec grand plaisir avec Elle. — Comme je finissais ma lettre, j'apprends les heureux succès des armes de Votre Majesté et la fuite de ses ennemis devant sa personne; c'est de tout mon cœur que je lui en fais mes complimens, et je suis, monsieur mon frère, etc... »

Si la lettre eût été expédiée quinze jours plus tôt, au moment où Frédéric se voyait contraint de réclamer des secours qu'on était en droit de lui refuser, et si elle eût été destinée à préparer le coup de théâtre d'un changement de politique, — si c'eût été, en un mot, un congé donné en termes polis à l'alliance prussienne, — le fond et la forme n'eussent manqué ni de dignité ni d'adresse. Les griefs qui justifiaient de notre part de légitimes représailles s'y trouvaient accusés dans des termes dont la modération même accroissait la sévérité ; la demande de conseil, qui dissimulait mal, de la part de Frédéric, une pétition d'une autre nature, était repoussée avec une ironie assez fine qui n'eût pas mis les rieurs du côté du solliciteur ; enfin les victoires des armes françaises, fièrement rappelées, pouvaient paraître une réponse méritée à d'indécentes railleries. Mais arrivant à contretemps, au moment où l'allié infidèle avait su se passer de la France et où la France avait manqué l'occasion de se passer de lui, terminée par un *post-scriptum* complimenteur et suivie d'une dépêche où d'Argenson se montrait *transporté de joie* des succès prussiens, une pareille épître n'était plus qu'une boutade d'humeur impuissante. Il ne sied pas à la majesté royale de se plaindre d'une injure, quand le châtiment immédiat ne doit pas suivre, et il n'est jamais utile d'offenser ni un ami douteux avec qui on ne veut pas rompre, ni un ennemi caché qu'on n'espère pas intimider.

D'Arget, dès son arrivée, demanda à remettre la pièce en main propre au roi ; il n'obtint pas cette faveur sans quelque peine : le roi, lui fit-on dire, assistait à un concert et ne voulait pas se déranger. La remise une fois faite, une audience lui fut assignée pour le lendemain, à cinq heures du matin. Le roi le garda en tête-à-tête une heure et demie, lui parlant de toutes choses avec une bienveillance hautaine et un calme affecté. — « Je ne devais pas m'attendre, dit-il, au ton de la lettre du roi de France ; ce n'est qu'une ironie ; il ne me laisse rien à espérer, et me conseille de prendre le parti que je trouverai le plus sage. Eh bien ! il est pris : je fais la paix avec la Saxe et la reine de Hongrie. J'ai couru trop de périls ; je suis las de jouer quitte ou double : mon armée et mon peuple ont besoin de repos. La constance même de la fortune m'étonne ; je craindrais de m'exposer de nouveau à ses caprices. J'ai assez de gloire, puisque j'ai obligé mes ennemis à me demander la paix dans leur capitale par l'organe du grand chancelier de Bohême. » Il ajouta qu'une fois rentré dans la neutralité, il s'emploierait de bonne grâce pour le rétablissement de la paix générale ; et, se posant déjà en arbitre, il indiqua à quelles conditions, dans sa pensée, la France avait droit de prétendre et ferait sagement de se

prêter, et, la singularité, c'est que ces conditions étaient presque mot pour mot, sans qu'aucun des deux interlocuteurs pût s'en douter, celles-là mêmes que Vaulgrenant avait tenues dans sa main quarante-huit heures auparavant (1).

D'Arget, à qui Valori, sans doute, avait fait la leçon, crut le moment venu de demander au roi si, maître de la situation comme il l'était, il ne serait pas digne de lui, au lieu d'en garder seul le bénéfice, de l'étendre à ses alliés, en les faisant comprendre dans le traité qu'il allait conclure. Quel plus beau rôle que d'être le héros de l'Allemagne et le pacificateur de l'Europe! — « J'en conviens, mon cher ami, dit le roi, mais le rôle est trop dangereux, un revers me mettrait à ma perte. A mon dernier départ de Berlin, si la fortune m'eût été contraire, je me voyais un monarque sans trône et mes sujets dans la plus cruelle oppression. Ici, c'est toujours échec au roi; j'en appelle à vous-même; enfin, je veux être tranquille. — Mais, reprit d'Arget, la reine de Hongrie ne renoncera jamais à la Silésie; et, avec le temps, tôt ou tard... — Ah! mon ami, dit le roi en l'interrompant, l'avenir est au-dessus de l'humanité; j'ai acquis, que d'autres conservent. Je ne crains rien ni de la Saxe ni de l'Autriche pour les dix ou douze ans qui me restent à vivre : je n'attaquerai désormais pas un chat que pour me défendre, et je verrais le prince Charles à la porte de Paris sans m'en remuer. — Et nous à la porte de Vienne? » reprit d'Arget sur le même ton d'indifférence. La vivacité hardie de la repartie ne troubla pas Frédéric. — « Oui, je vous le jure; enfin, je veux jouir. Que sommes-nous, nous autres hommes, pour enfanter des projets qui coûtent tant de sang! Vivons et faisons vivre! » — Le reste de l'entretien, dit d'Arget, se passa en discours généraux sur la littérature et les spectacles (2).

Vingt-quatre heures après, la paix était signée avec l'Autriche, et Frédéric ne perdait pas un moment pour en envoyer la nouvelle à Louis XV, dans une lettre dont l'amertume trahissait bien plus d'irritation qu'il n'avait voulu en laisser voir à d'Arget. — « Monsieur mon frère, disait-il, je m'attendais à des secours réels de la part de Votre Majesté, après la lettre que je lui avais écrite en date du mois de novembre. Je n'entre point dans les raisons qu'Elle peut avoir d'abandonner ainsi ses alliés à leur propre fortune; cela fait

(1) Frédéric désigna en particulier, comme les points que la France pouvait réclamer dans les Pays-Bas, Ypres, Furnes et Tournay, et, en Italie, Parme et Plaisance.

(2) D'Arget à d'Argenson, 25 décembre 1745. (*Correspondance de Saxe.*— Ministère des affaires étrangères.)— La lettre de d'Arget est insérée dans les *Mémoires* de Valori, t. I, p. 190, mais le texte est abrégé. J'ai cru devoir moi même retrancher des longueurs inutiles.

que je sens doublement le bonheur de m'être tiré d'un pas très scabreux par la valeur de mes troupes : si j'avais été malheureux, Votre Majesté se serait contentée de me plaindre, et j'aurais été sans ressource. Votre Majesté veut que je prenne conseil de mon esprit : je le fais, puisqu'Elle le veut, et il me dicte de mettre promptement fin à une guerre qui, n'ayant point d'objet depuis la mort du défunt empereur, ne cause qu'une effusion de sang inutile... Il me dit qu'il est temps de penser à ma propre sûreté, que la fortune est changeante, et qu'après tout, je n'ai aucun secours d'aucune espèce à attendre de mes alliés... Les Autrichiens et les Saxons ont envoyé ici des ministres pour négocier la paix, et, après la lettre de Votre Majesté, il n'y a plus qu'à signer. Après m'être acquitté de ce que je dois à l'état et à ma propre sûreté, aucun sujet ne me tiendra plus à cœur que de pouvoir être de quelque utilité à Votre Majesté. »

Un billet à l'adresse de Valori, pour le charger d'expédier cette réponse, était plus maussade encore : — « Monsieur, voici la réponse que j'ai faite au roi, votre maître, à la lettre que vous venez de m'envoyer de sa part... Si cette nouvelle ne fait pas plaisir à votre cour, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même, n'ayant jamais voulu m'assister ni de subsides suffisans, ni de troupes... Pour notre personnel, je crois que nous pouvons rester amis tout comme auparavant. Pour moi, je suis content d'avoir la consolation de n'avoir jamais été aux aumônes du roi de France. Je suis avec estime, monsieur, etc. » — Et, en *post-scriptum :* — « La paix est faite; tu l'as voulu, tu l'as voulu, etc. (1). »

On s'explique difficilement le ton d'aigreur, et presque d'insulte, qui règne dans ces deux pièces. Parvenu au comble de ses vœux, jouissant à la fois du bienfait de la paix et de tout l'honneur de la victoire, Frédéric gardait un tel avantage de situation sur son royal correspondant qu'il n'avait nul besoin et qu'il n'était pas digne de son esprit politique d'en abuser à ce point. Dans la neutralité où il se félicitait de rentrer, son intérêt était de ménager les deux adversaires dont la lutte allait se continuer sous ses yeux, au besoin même d'entretenir leur conflit, non de les pousser à bout l'un et l'autre, au risque de leur faire naître la pensée de s'unir un jour contre lui. La France, d'ailleurs, avait encore un service à lui rendre : c'était d'occuper l'Autriche pour l'empêcher de reprendre haleine et de songer même à revenir sur les conditions qu'elle avait dû subir. La prudence, cette qualité qui fit rarement défaut à Frédéric, lui commandait donc d'avoir égard à l'émotion naturelle

(1) Frédéric à Louis XV et à Valori, 25 décembre 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 389-390.

d'un allié justement froissé de son abandon, et de panser la blessure au lieu de l'envenimer. Même dans ce premier moment, l'extrême irritation du roi de Prusse n'a pas d'explication naturelle; mais ce qu'on peut encore moins comprendre, c'est qu'il ait conservé de la lettre malencontreuse de Louis XV un tel ressentiment que, trente ans encore après, mettant la dernière main au texte définitif de ses Mémoires, il ait consacré un long développement à réfuter un document tombé dans l'oubli. Il est encore plus singulier de lui en voir travestir les termes et les pensées de manière à prêter à un souverain, dont un excès d'orgueil ne fut jamais le défaut, une outrecuidance burlesque digne d'un matamore de comédie. Rien de plus étrange assurément, et de moins digne de la royauté comme de l'histoire, qu'une controverse posthume de cette nature. En y regardant de près, cependant, le lecteur de l'*Histoire de mon temps* croit apercevoir quel est le sentiment qui domine dans cette tirade si étrangement passionnée. Ce qui est le plus amèrement reproché au roi de France, c'est l'allusion qu'il avait osé faire au succès de son armée dans les Pays-Bas. C'est le souvenir de Fontenoy, qui, même après un demi-siècle écoulé, semble importuner encore le vainqueur de Friedberg et de Sohr : — « J'ai fait de grandes choses, se fait-il dire par Louis XV dans le langage ridiculement hautain qu'il met dans sa bouche. On a aussi parlé de vous. » — Voilà le trait qui est gravé dans le cœur. Louis XV s'était comparé un jour à Frédéric : cette présomption, bien que rudement châtiée depuis lors, ne lui fut jamais pardonnée ; il y a des rivalités d'auteur, même sur le trône, et la grandeur du génie ne préserve pas des petitesses de la vanité.

Si ce jugement n'est pas téméraire, il dut se trouver, parmi les hommages que Frédéric reçut de toutes parts, dans ce moment si brillant de son existence, un en particulier qui, plus que tout autre, lui fut sensible, car il partait du vainqueur de Fontenoy lui-même. Au récit de la brillante expédition dont la Saxe venait d'être le théâtre, Maurice éprouva, en qualité de connaisseur et à un point de vue pour ainsi dire esthétique, une telle admiration que, malgré le chagrin que, comme enfant de la Saxe, il devait éprouver de l'humiliation de son ancienne patrie, — malgré la contrariété que la paix qui en était la suite devait causer au commandant d'une armée française, — il ne put se défendre de donner cours à ses sentimens et d'en envoyer directement l'expression au héros lui-même : — « Sire, lui écrivit-il, l'expédition que Votre Majesté vient de terminer si rapidement est si brillante que, comme militaire, je lui en dois mon compliment. Je n'ai pas pu m'empêcher, comme Saxon, de compatir aux maux qu'a éprouvés la Saxe ; mais mon admiration

pour tout ce qui s'y est passé n'en est pas moins au-dessus de l'expression. Les manœuvres savantes et judicieuses de Votre Majesté présentent un canevas fort étendu à la méditation. Je ne puis assez l'admirer, et, depuis Alexandre et César, je ne crois rien de si grand et de si frappant. La conduite que Votre Majesté a tenue dans cette guerre contre les Saxons ressemble et surpasse assurément les belles, les rapides expéditions de ces deux grands hommes, qui entreprenaient des guerres et les terminaient en peu de jours. Recevez avec bonté, Sire, cet hommage, qui ne peut être soupçonné de flatterie, et que l'admiration du sublime m'arrache, malgré l'amertume qu'un si grand événement a dû naturellement répandre dans mon âme (1). »

Frédéric voulait rentrer, avant les fêtes de la nouvelle année, dans la capitale de ses états reconquis. Il quitta donc Dresde dans les derniers jours de décembre, sans même attendre les ratifications de Vienne. Dans la foule empressée qui vint le saluer au moment de son départ, Vaulgrenant et d'Harrach, obligés l'un et l'autre, peut-être à regret, à cette politesse, durent se rencontrer et revenir encore une fois sur les détails de leur conversation nocturne. Vaulgrenant se montra tout de suite très inquiet de savoir si d'Harrach, dans son tête-à-tête avec le roi, n'avait rien laissé transpirer de la négociation clandestine. L'Autrichien se hâta de le rassurer, puis, lui montrant une bague surmontée d'un diamant de prix qu'il avait au doigt : — « Voilà, dit-il, le présent que j'ai reçu en souvenir de ce malheureux traité ; mais j'aurais mieux aimé avoir coupé le doigt qui le porte que de l'employer à cette signature. » — Il lui exprima ensuite l'espérance que leurs pourparlers ne resteraient pas complètement sans fruit et pourraient préparer dans l'avenir (*à la fin des fins*, dit-il) une voie plus facile à l'accommodement de leurs deux cours. — « En ce cas, ajouta-t-il, qu'elles s'entendent directement et sans recourir aux intermédiaires, qui ne font qu'embrouiller le métier. » — Et il lui indiqua le nom de deux de ses amis personnels, l'un résidant à Londres et l'autre à Bruxelles, à qui on pourrait s'adresser si on avait quelque chose à faire dire secrètement à Vienne (2).

Nulle description n'est nécessaire pour imaginer, et aucune ne

(1) Maurice de Saxe à Frédéric, sans date (décembre 1745). — (Ministère de la guerre.) — Cette lettre est aussi insérée dans les œuvres de Frédéric, t. XVII, p. 301.

(2) Vaulgrenant à d'Argenson, 26 et 28 décembre 1745. (*Correspondance de Saxe.* — — Ministère des affaires étrangères.) — La première de ces deux dépêches contient l'envoi d'une lettre de d'Harrach à Vaulgrenant ; la seconde, un récit de leur conversation.

serait suffisante pour bien peindre, la réception enthousiaste qui attendait Frédéric dans cette ville de Berlin qu'il avait laissée, six semaines auparavant, tremblant pour sa propre sécurité, et où il rentrait pacifique et triomphant, deux fois couronné par la victoire. « Vive Frédéric le Grand! » Ce fut le cri qui retentit d'un bout de la cité à l'autre, et auquel la postérité à fait écho. Ce que nous savons des sentimens qui animaient Marie-Thérèse, et qu'elle avait fait partager à ses sujets, laisse aussi facilement deviner avec quel morne abattement fut reçue à Vienne la nouvelle du traité conclu à Dresde. « La plus lamentable défaite, dit l'ambassadeur vénitien Erizzo, n'aurait pas causé plus de douleur. » Rien assurément ne prouve mieux que, pour agir sur l'esprit des peuples comme pour déterminer la suite des événemens, une forte impression morale pèse souvent d'un plus grand poids que les plus importans résultats matériels; car, après tout (M. d'Arneth le fait observer avec raison), de cette seconde lutte engagée contre l'ennemi de sa grandeur, l'Autriche sortait intacte, n'ayant perdu, cette fois, ni un pouce de son territoire ni une parcelle de sa puissance effective : tout ce qui venait d'être cédé à Dresde avait déjà été accordé à Breslau deux années auparavant; et, dans cet intervalle, Marie-Thérèse avait acquis, sans nouveau sacrifice, l'avantage de rajeunir la tradition des Habsbourg en fixant le saint-empire dans sa nouvelle famille, et elle avait même su se délivrer, par la soumission humiliée de la Bavière, de la seule rivalité qu'eussent redoutée ses aïeux. C'était Frédéric, au contraire, qui, ne retirant aucun profit de ses nouvelles victoires, se trouvait, en définitive, avoir en pure perte versé le sang, dépensé l'argent, risqué le repos de ses sujets. Il semblait donc que, dans le partage de ses faveurs, la fortune eût donné à Marie-Thérèse la réalité dont elle ne laissait que l'ombre à Fréderic; mais c'était une ombre entourée d'une auréole lumineuse dont le reflet éclairait les voies de l'avenir. Personne ne s'y trompa. — « Vous verrez, disait avec désespoir l'électeur de Trèves au résident de France, que ce prince va être plus redoutable que ne l'a jamais été la maison d'Autriche, et qu'il fera trembler l'Europe. »

Mais quel fut, peut-on se demander, l'effet produit en France par cette paix où nous n'étions pas compris, et qui nous laissait, pour la seconde fois, porter seuls tout le poids d'une coalition? C'est ce dont on a, au premier moment, quelque peine à se rendre compte. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien ne ressembla au cri d'indignation et d'angoisse qui s'était élevé, deux ans plus tôt, quand le traité de Breslau éclata comme un coup de foudre au milieu d'une confiance générale. L'événement, au contraire, fut pris avec un calme relatif, tenant à plus d'une cause qu'il est intéressant de

discerner. D'abord, personne n'était surpris : une première épreuve avait préparé à la récidive; les plus naïfs avaient cessé de croire à la fidélité prussienne. Le traité de Hanovre était ébruité, commenté depuis trois mois par tous les gazetiers d'Europe ; l'effet, pour parler le mauvais langage de nos jours, en était escompté d'avance. Puis le mal était moins grand cette fois, et le danger surtout bien moins urgent. Nul rapport entre la situation de Maurice de Saxe, campé victorieusement devant Bruxelles, et celle de Broglie et de Belle-Isle enfermés, presque affamés, dans Prague. L'hiver commençait à peine; on avait donc le temps de réfléchir : ce n'était que matière à spéculation, sur laquelle les politiques et les nouvellistes pouvaient raisonner à l'aise, chacun suivant sa propension naturelle.

Celle de d'Argenson nous est connue, et il ne paraît pas que la disposition optimiste avec laquelle il accueillait tout ce qui partait de Berlin ait ressenti à ce moment critique même un jour d'ébranlement. D'abord, il voulut douter jusqu'à la dernière heure de la soumission de l'Autriche; il la voyait déjà continuant la lutte sans alliés, dans des conditions qui l'auraient mise bientôt à deux doigts de sa ruine. Ce serait alors, pensait-il, le moment de reprendre avec avantage la négociation prématurément entamée par le comte d'Harrach : la paix acceptée par la Saxe n'aurait été ainsi qu'un pas fait vers une pacification générale. Puis, quand il n'y eut plus moyen d'ignorer à quel prix Marie-Thérèse avait acheté son repos en Allemagne, d'Argenson n'eut pas seulement (ce qui eût été fort sage) le bon sens de ne pas témoigner un dépit inutile et de ne pas se répandre en récriminations amères, qui n'auraient abouti, en irritant un vainqueur, qu'à faire à la France un ennemi de plus. Cette note de modération, commandée par la dignité et par la prudence, fut vite dépassée. Revenant avec une sorte d'entraînement à ses idées favorites, d'Argenson se prit à considérer qu'après tout, la Silésie restant acquise à la Prusse, le but principal de la guerre, l'affaiblissement de l'Autriche, était atteint, et qu'il s'agissait seulement de garder à tout prix ce résultat important. D'où il conclut que, pour prévenir une revanche et un retour offensif toujours possibles de l'Autriche, l'intérêt de la Prusse lui commanderait de continuer à s'appuyer sur la France, et afin de faire mieux sentir à Frédéric cette communauté d'intérêt et de le déterminer à se conduire en conséquence, il ne vit rien de mieux, au lieu de s'éloigner de lui avec froideur, que de l'attacher, au contraire, et de l'enlacer, pour ainsi dire, par de nouveaux liens d'amitié et de reconnaissance. Ce calcul, qu'il n'a pas déguisé dans ses Mémoires ni dans sa correspondance, et dont quelques-uns de ses historiens lui

ont fait honneur, fut visible dès son premier entretien avec le ministre de Prusse Chambrier. Sans cette explication, — je dirais volontiers sans cette excuse, — le langage qu'il tint dans cette conversation (qui dut avoir lieu le jour même où arrivait à Versailles la lettre insolente de Frédéric) serait vraiment inexplicable de la part d'un ministre de Louis XV.

Voici comment Chambrier lui-même rend compte de sa conférence : — « Le marquis d'Argenson m'a parlé de la manière suivante sur l'accroissement de Votre Majesté. Il m'a dit : — « Vous savez, monsieur, comme je pense sur les liaisons du roi votre maître avec le mien, et qu'en vérité personne n'est plus zélé que moi pour la continuation et le resserrement, s'il est possible, de l'amitié la plus étroite entre ces deux princes, parce que ce sont leurs intérêts ; mais je vous avouerai cependant que j'aurais désiré, pour la gloire du roi de Prusse et l'avantage du roi mon maître, que la paix du roi de Prusse avec la reine de Hongrie ne se fût pas faite, ou que, si elle s'était faite, ce fût conjointement avec la France, rien n'étant plus aisé au roi de Prusse, quand il a vu que la Saxe était à ses pieds et que la reine de Hongrie souhaitait de s'accommoder avec lui, que de dire à cette princesse qu'il voulait bien faire la paix avec elle, pourvu qu'elle fût commune à la France et à ses alliés. De cette manière, le roi de Prusse faisait le coup le plus glorieux qu'il pût jamais faire, et ses liaisons avec nous n'auraient pas reçu la plus légère atteinte, au lieu que, de *cette manière (sic)*, nous restons dans l'embarras. Il faudra bien tâcher de nous en tirer ; nous y ferons de notre mieux, en recourant aux moyens qui sont dans l'état, quoique épuisé, je l'avoue, pour soutenir une guerre qui pouvait finir tout d'un coup, si le roi de Prusse avait bien voulu un peu se souvenir de nous. » — Suivent certains détails d'un caractère confidentiel et tout à fait intime sur les mesures que la France allait prendre pour faire face à la situation nouvelle où la laissait son isolement ; puis, Chambrier reprend : « — Enfin, le marquis d'Argenson m'a dit qu'il était si convaincu de la nécessité qu'il y avait pour le bien des intérêts réciproques que Votre Majesté et le roi son maître fussent étroitement unis, qu'il était, lui, d'Argenson, du sentiment que Votre Majesté fût le centre politique de tous les intérêts de la France dans le nord et dans l'empire, et qu'il ordonnerait, de la part du roi son maître à tous les ministres de France qui sont en Allemagne et dans le nord de ne se conduire que suivant les intérêts de Votre Majesté et conformément à ce que Votre Majesté ferait insinuer par ses ministres aux ministres de France ; qu'il croyait que Votre Majesté connaissait trop ses véritables intérêts pour ne pas conserver de son côté la confiance et l'ouverture de cœur qui conviennent aux mêmes intérêts. »

D'Argenson tint parole; ordre exprès fut envoyé à tous les agens français, non-seulement de ne montrer aucune humeur, mais de parler de la paix de Dresde comme d'un événement heureux, dont la France n'avait qu'à se féliciter, et de continuer à concerter leur conduite avec les agens prussiens comme si rien n'était venu trahir leur confiance. S'adressant même en particulier à Valori, qui était naturellement le plus difficile à convertir, d'Argenson terminait son exhortation par cette assertion au moins hasardée : — « J'ai toujours été convaincu que le roi de Prusse avait fait, dans les vertus civiles, le même progrès que dans les vertus militaires. Effectivement, il s'est conduit dans tout ceci avec franchise. » — Des serviteurs n'ont qu'à obéir : aussi les ministres français, dans les diverses cours, s'exprimèrent-ils unanimement, sur l'événement qui défrayait toutes les conversations, dans des termes qui leur attirèrent les complimens des gazetiers autrichiens sur les sentimens de *philosophie chrétienne* dont ils faisaient preuve (1).

Tout le monde, à la vérité, et surtout tous les collègues de d'Argenson, n'étaient pas, sinon aussi bons chrétiens, du moins aussi philosophes que lui. Plus d'un (Chambrier le rapporte) demeura convaincu que, la Prusse une fois pacifiée et mise à l'abri de tous les orages, son souverain n'aurait pas un désir bien pressant de faire partager autour de lui les bienfaits du repos dont il allait jouir. Il pourrait bien, au contraire, être tenté d'attiser le feu entre les deux grandes puissances qui restaient en lutte, pour les épuiser l'une par l'autre, et s'élever lui-même à leurs dépens et sur leurs ruines. Mais ceux-là mêmes qui pensaient ainsi, une fois le mal fait et irréparable, ne trouvaient, non plus, nul avantage à en montrer trop d'irritation ni d'alarme. La vraie manière d'y porter remède, suivant eux, c'était, pour la France, de tourner ses regards et ses forces vers le terrain où le succès de ses armes était glorieusement incontesté. Pousser activement la marche audacieuse de Maurice de Saxe en Flandre; soutenir les progrès plus lents, plus modestes, mais pourtant continus de Maillebois en Italie; enfin appuyer par un secours effectif les prodiges que Charles-Édouard faisait en Écosse, c'était là, suivant eux, la seule voie à suivre pour se consoler et se venger en même temps des échecs définitivement subis au-delà du Rhin. Raisonnant ainsi, ils n'étaient pas éloignés de trouver qu'après tout il était heureux de n'avoir plus, sous aucun prétexte, à s'occuper des affaires d'Allemagne, et d'être délivré, même à tout prix, de l'allié exigeant et suspect qui tendait toujours à nous ramener vers cette ingrate con-

(1) Chambrier à Frédéric, 6 janvier. — D'Argenson à Valori, 28 janvier 1746. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

trée. Telle était l'impression assez générale, différente assurément de la chaleur affectée de d'Argenson, mais aboutissant en pratique à peu près à la même conduite. Et c'est bien là, en effet, la conclusion à laquelle nous voyons arriver un observateur bourgeois, dont le bon sens ne manquait pas de perspicacité : — « Voilà, dit le chroniqueur Barbier, le grand-duc reconnu empereur et la reine de Hongrie impératrice : il faudra bien que la France et l'Espagne les reconnaissent aussi. Nous n'avons plus que faire dans l'Allemagne ; il ne reste plus que deux objets : la Flandre et l'Italie (1). »

L'alliance prussienne ne se brisait donc pas cette fois par une rupture violente ; elle tombait en quelque sorte d'elle-même, de guerre lasse, d'un consentement commun, par suite d'un dégoût et d'un détachement réciproques. C'était l'effet de ce refroidissement insensible qui, dans les relations politiques comme dans la vie privée, est plus mortel pour l'amitié qu'une querelle ouverte. On se séparait sans colère, mais sans regret, sans désir de se revoir, uniquement parce qu'on avait cessé de compter sur l'appui et la fidélité mutuels. Et, à le bien prendre, cette indifférence, qui accueillait en France la fin d'une alliance naguère si avidement recherchée, n'était-elle pas elle-même l'indice que, par suite de l'élévation soudaine de la Prusse, une altération profonde s'était opérée dans les rapports des grands états de l'Europe et dans les conditions de leur équilibre ?

N'y avait-il pas là comme une aperception confuse de ce fait, qu'en face d'une grandeur nouvelle, le rôle de l'ancienne politique était terminé ? L'alliance de la Prusse avait eu pour nous son utilité et son prix tant que l'Autriche, exerçant sur l'Allemagne une domination souveraine, faisait peser sur notre frontière du nord la menace d'une force prépondérante. Mais, en face de l'Autriche affaiblie et de l'Allemagne divisée désormais entre deux puissances en état de se tenir tête l'une à l'autre, l'intérêt avait disparu avec le danger. Rien ne nous appelait plus à prendre part à cette lutte de deux ambitions rivales, et si nous étions encore un jour amenés à y intervenir, ce devait être plutôt pour tenir entre elles la balance égale, et empêcher la plus jeune, la plus audacieuse, en écrasant l'autre, de s'élever à son tour à une grandeur inquiétante. A ce point de vue de notre sécurité future, la Prusse victorieuse, aux mains d'un grand homme, était déjà peut-être plus à craindre que l'Autriche humiliée. Était-ce là ce que sentait vaguement l'esprit public ? Etait-ce ce nuage chargé de la foudre qui apparaissait dans

(1) Barbier, janvier 1746.

le lointain? C'est possible : l'instinct populaire voit souvent plus loin et plus juste que les hommes d'état de profession, dont les regards sont arrêtés par une barrière de traditions et de préjugés.

Mais si le changement survenu dans les relations mutuelles des états de l'Europe centrale était plutôt entrevu que compris à Paris, à Vienne et à Berlin, au contraire, où régnaient de vrais politiques, le fait était plus nettement reconnu, et, de part et d'autre, on se préparait à se comporter en conséquence. Pour Frédéric, c'était parti-pris et chose faite. Le rôle que le traité de Westphalie avait assigné à la Prusse, comme à toutes les puissances secondaires allemandes, — celui de client de la France défendu par elle contre la prépondérance de l'Autriche, — n'avait jamais été, nous l'avons vu, accepté par lui qu'à regret, et il ne s'y était prêté qu'en frémissant. Son attitude envers Louis XV n'avait pas cessé d'être celle d'un pupille insolent et indocile, qui se rit, à sa barbe, d'un tuteur débile et vieilli. Mais, devenu cette fois tout à fait majeur, il avait résolu de secouer même l'apparence de l'amitié et de la protection françaises. Une double expérience venait de lui apprendre que l'appui de nos armes ne lui donnait qu'une aide imparfaite et compromettante, en faisant peser sur sa tête la responsabilité des maux de l'invasion étrangère. Il avait vu avec quel art Marie-Thérèse savait, dans ses proclamations et ses manifestes, émouvoir la fibre nationale en excitant contre lui toutes les susceptibilités de l'orgueil tudesque. Il venait d'entendre retentir à ses oreilles des refrains patriotiques à l'honneur de l'Autriche contre les alliés de l'étranger. C'est un avantage qu'il ne voulait plus laisser à sa rivale. D'ailleurs, au point de grandeur où il était parvenu, il ne s'agissait plus seulement pour lui de résister à l'Autriche, mais de la remplacer. S'affranchir de sa domination, c'était peu ; l'égaler même n'était pas assez : il se sentait désormais en mesure de lui disputer la prééminence. Il avait dû laisser, sans trop de regret, à Marie-Thérèse, l'héritage de la dignité impériale, voyant bien qu'au fond le saint-empire romain n'était plus qu'un édifice vermoulu, devant lequel même ne s'inclinait qu'à regret, depuis Luther, plus de la moitié du corps germanique. Mais, pour achever de détourner les yeux des populations de cette décoration vaine et de ce simulacre sans vie, il fallait leur apprendre à chercher à Berlin la vraie capitale, et dans la dynastie dont le roi de Prusse était le chef l'espoir de la patrie allemande.

Seulement, si l'on voulait se présenter à l'Allemagne sous cet aspect patriotique, la première condition était de cesser à tout prix d'être suspect de la moindre connivence pour ce qu'on appelait déjà alors, et ce qu'on appelle encore aujourd'hui au-delà du Rhin,

l'ambition française. Que si, donc, pour maintenir le degré de gloire et de puissance qu'il avait acquis, de nouvelles luttes étaient imposées au vainqueur de Friedberg et de Sohr, et qu'un auxiliaire dût encore être cherché au dehors, ce ne serait point aux armées françaises qu'il irait le demander. Leur présence importune avait trop fatigué leurs hôtes. La protestante Angleterre, rapprochée de lui par des sympathies de religion, d'origine et de parenté, pouvait lui fournir le secours beaucoup moins onéreux de sa marine et de ses subsides. L'alliance de la Prusse et de l'Angleterre, telle que l'avait inaugurée, à l'insu et au détriment de la France, la convention de Hanovre, allait ainsi devenir le pivot des futures combinaisons diplomatiques de Frédéric, et si ce récit doit être continué, ce sera du côté de Londres, en effet, qu'on le verra tourner sa pensée, et orienter dans cette direction nouvelle le vaisseau pavoisé par la victoire dont il tenait en main le gouvernail.

Au même moment, une révolution inverse s'opérait dans l'esprit de Marie-Thérèse. L'annonce imprévue de cette même convention de Hanovre, unissant dans une intimité occulte la Prusse et l'Angleterre, l'avait brusquement poussée (avec quelle ardeur nous l'avons vu) dans la voie d'un rapprochement avec la France. On aurait tort de croire que ce fut là seulement un effet passager de l'irritation et de la surprise, ou un accès de capricieuse impatience. C'était la particularité de ce caractère de Marie-Thérèse, auquel aucun autre en vérité ne ressemble dans l'histoire, de réunir des qualités qui, étant ordinairement l'apanage de sexes différens, peuvent paraître incompatibles. Dans le cas présent, la vivacité, la clairvoyance propres à la jalousie féminine, vinrent chez elle en aide à la pensée virile et réfléchie d'un esprit vraiment politique. L'ambition prussienne, soutenue, appuyée par l'Angleterre, ce fut pour elle un trait de lumière : elle se vit en présence d'un danger menaçant son empire et sa race, auquel nul autre ne pouvait être comparé. Frédéric maître de la Silésie, c'était l'ennemi attaché à ses flancs, et pouvant à toute heure porter le fer dans son sein. Qu'était-ce alors, auprès de cette inimitié intime et domestique, que la rivalité surannée des maisons de France et de Habsbourg? Avec la France, on se battait à distance depuis des siècles pour un degré plus ou moins étendu de pouvoir et d'influence ; avec la Prusse, c'était un combat corps à corps, pour le fond même de la dignité et de l'existence, et dans ce duel, dont le centre même de l'Allemagne serait le théâtre, l'Angleterre, qui déjà s'éloignait, ne pouvait plus lui être d'aucun secours. De là cette main tout de suite tendue vers la France, et qui, si elle ne fut pas saisie alors, ne devait plus être retirée. Chose étrange et presque inouïe, pendant trois années

encore, les troupes autrichiennes et françaises devaient se rencontrer, et en venir aux mains avec des succès inégaux sur les champs de bataille des Pays-Bas et de l'Italie; et malgré cette hostilité continue, pas un seul jour cette pensée d'une réconciliation avec la France ne sortit de l'esprit de l'héritière de Charles-Quint. En paix, comme en guerre, ce fut le dessein auquel elle travailla sans relâche, jusqu'à ce qu'enfin, après dix ans d'efforts, par le fameux traité de Versailles de 1756, elle réussit à le réaliser.

Je ne connais rien qui démontre mieux combien est vrai dans le monde moral et politique, plus encore que dans le monde matériel, l'axiome de l'ancienne école : *Nil natura per saltum.* Lorsque pour la première fois parut au jour ce traité de 1756, objet de tant de controverses, qui mit sur la même ligne de combat les drapeaux de France et d'Autriche, que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas pensé de ce rapprochement imprévu! Quel coup de théâtre! quelle surprise chez les contemporains! et, depuis lors, que de commentaires chez les historiens! A quels futiles incidens ne s'est-on pas plu à attribuer cette mémorable révolution diplomatique et militaire? Que de puériles anecdotes! C'est tantôt un billet flatteur de Marie-Thérèse à la marquise de Pompadour, tantôt une plaisanterie de Frédéric sur les amours de Louis XV, qui a, dit-on, déterminé la France à abandonner sa politique traditionnelle. Et voilà, s'écrient avec une condoléance véritable ou affectée les historiens français salariés par Frédéric ou aveuglés par une sotte admiration pour lui, à quoi tiennent les destinées des empires et ce qui fait verser le sang des peuples! Erreur ou mensonge. Le résultat qui éclata alors était préparé de longue date, et ce n'était pas seulement la France, c'étaient tous les acteurs du drame européen, Autriche, Prusse, Angleterre, qui, avant de reparaître sur la scène, avaient changé, dans les coulisses, de costume pour être prêts à changer de rôle. Ils obéissaient tous, avec plus ou moins d'hésitation, ceux-ci par calcul, ceux-là par instinct, à une nécessité de situation à peu près irrésistible. En réalité, l'avènement d'une grande puissance armée dans les plaines du Brandebourg ne pouvait manquer d'altérer tout l'ancien système fédératif de l'Europe, de même que, si (pour faire une supposition chimérique) une nouvelle planète venait à apparaître dans l'espace, tout l'ordre du système solaire, décrit par Copernic et Newton, en serait nécessairement troublé.

A ce point de vue, la convention de Hanovre et la négociation infructueuse entamée à Dresde, ces deux faits, l'un trop négligé, l'autre resté inconnu jusqu'à nos jours, jettent une vive lumière sur la suite des événemens dont nous subissons encore, même aujour-

d'hui, la conséquence. Il est certain que, si Vaulgrenant et d'Harrach étaient sortis la main dans la main de leur dernier entretien, la guerre de la succession d'Autriche se serait terminée dans des conditions analogues à celles où s'est engagée la guerre de sept ans. Seulement, il est permis de penser que, les circonstances étant différentes, le succès final l'eût été également. En 1745, les Pays-Bas, qu'une paix précipitée ne devait pas tarder à rendre à l'Autriche, étaient conquis presque en entier; en nous en abandonnant une partie, Marie-Thérèse ne faisait que consacrer le résultat glorieusement conquis par les victoires de Maurice de Saxe, et le prix de notre alliance se trouvait ainsi d'avance acquitté par elle, le jour même du contrat. On ne voit pas qui aurait eu le droit de disputer à la France un avantage aussi légitimement obtenu. On voit encore moins qui, à cette heure, en aurait eu la force : ce n'était point, assurément, l'Angleterre, avec Charles-Édouard aux portes de Londres, et sa royauté tremblante, qui rappelait précipitamment tous ses soldats du continent. Serait-ce Frédéric avec ses armées épuisées et son trésor à sec? On peut en douter. S'il l'eût tenté cependant, s'il eût passé, dans ses rapports avec la France, d'une neutralité malveillante à une hostilité directe, il aurait trouvé à qui parler; il n'aurait pas eu affaire, comme dix ans plus tard, à des Soubise et à des Clermont. Maurice était vivant, et n'aurait pas conduit nos armées aux désastres de Rosbach et de Minden.

Je persiste donc à penser qu'il y eut pour la France, à ce moment critique, une occasion singulièrement favorable et déplorablement perdue, que n'auraient laissée échapper ni le coup d'œil d'aigle de Richelieu, ni l'adresse de Mazarin, ni la vigilance royale de Louis XIV. Mais Richelieu, Mazarin et Louis XIV étaient dans la tombe, et leur génie, enseveli avec eux, ne devait plus revivre.

DUC DE BROGLIE.

THÉRÉSINE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XX.

Robert tenait encore Thérèse éperdument serrée entre ses bras. Soudain il fut ressaisi par le souvenir de M. de Vaulcomte. Il était là, le misérable, là, dans la pièce voisine! Et il avait tout entendu peut-être, tout, depuis la confession terrible de la jeune femme jusqu'au pardon miséricordieux de son fiancé. Il avait tout entendu! Et, à cette idée, un frisson de rage secouait le capitaine, qui restait pâle, les nerfs tordus par cette violente scène. Il savait ce que valait ce drôle. La pensée qu'un tel homme possédait le secret de Thérèse lui devenait insupportable. Il s'élança vers le boudoir et jeta un cri : personne!

Robert croyait si bien voir Jacques en face de lui qu'il demeura un instant immobile. Puis ses idées se calmèrent peu à peu, et il aperçut clairement la réalité des choses. Évidemment M. de Vaulcomte avait peur. L'héroïque aveu de Mme Dawitt le livrait pieds et poings liés à la discrétion de Robert. Le gentilhomme déchu

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et des 1er et 15 novembre.

croyait dominer cette créature, il croyait la terrifier en la menaçant de tout révéler à son fiancé. Et voilà qu'elle prenait les devans, au contraire. Elle ne cachait rien de sa vie passée. Si bien que maintenant c'était en face de l'officier que lui, Jacques, se trouverait, et non plus en face d'une femme privée de protection !

Le capitaine s'expliquait aisément l'épouvante de M. de Vaulcomte, si audacieux jadis. Un homme bien né entre dans la vie avec la somme de bravoure, à peu près égale, qui échoit à toute créature. Puis l'éducation exerce l'instinct, que la dignité de la vie transforme en vertu. Mais toutes les vertus se tiennent : chaque mauvaise action, chaque tare ignominieuse, est comme une rouille ineffaçable qui ronge peu à peu les sentimens élevés. Lorsqu'il est tombé tout en bas, en pleine infamie, celui qui avait naguère du cœur, de la volonté, de l'énergie, reste veule et lâche. Robert ne se trompait pas. Jacques frissonnait, en effet, à l'idée de voir apparaître le capitaine, résolu à le châtier. Un duel? En toute autre occasion, un duel ne lui aurait peut-être pas fait peur. Il en comptait même quelques-uns d'heureux dans sa vie aventureuse. Mais, ce qui l'épouvantait, c'était une querelle avec cet ami d'enfance mortellement offensé. A mesure que Robert raisonnait de la sorte, il se traçait un plan de conduite. Une idée tenace le dominait : trouver le misérable et le punir. Il le dit nettement à Thérèse.

— Votre passé? Je dois être seul à le connaître. Nathaniel Béryot ne compte pas : il sera mon meilleur ami, comme il est aussi le vôtre. Mais un homme a osé vous menacer; il vous a outragée; je le tuerai.

— Robert !

— Oh ! ne craignez rien ! Je crois à la justice ! Et, cette fois du moins, la justice sera servie par la force.

— Et c'est pour moi...

— N'êtes-vous pas mienne déjà? Dans quelques jours, ne porterez-vous pas mon nom? Cet homme s'est condamné lui-même.

Pauvre Thérèse ! Ce n'était pas assez que Robert lui eût pardonné par un élan de cœur généreux et bon; il fallait encore qu'il se battît pour elle, qu'il risquât sa vie, qu'il affrontât l'épée d'un misérable. Une femme s'exagère toujours les risques d'un duel. Elle ne les connaît que par des récits débités à droite et à gauche, et souvent grossis à dessein, par la forfanterie des héros ou des comparses. Du moins, Mme Dawitt, n'ayant pu confier à Robert son émotion première, s'efforça de dompter sa peur et de paraître souriante. La femme d'un si vaillant homme ne voulait pas se lamenter comme une créature faible et sans énergie. Un dernier élan de ten-

dresse les jeta dans les bras l'un de l'autre, et le capitaine partit. Il allait provoquer celui qui possédait le secret de Thérèse.

Son premier mouvement fut de se rendre au tripot où le joueur élisait domicile. Après s'être informé assez longuement, un valet de pied répondit que M. de Vaulcomte n'était pas au cercle. Sans doute on le trouverait chez lui. Pour n'avoir pas reparu au cercle depuis vingt-quatre heures, il devait être malade. Robert n'obtint pas une réponse plus satisfaisante à l'hôtel meublé où gîtait M. de Vaulcomte. Celui-ci était en voyage. Tout autre se serait lassé de cette poursuite infructueuse, mais le capitaine avait au cœur une volonté tenace et réfléchie. Évidemment il ne se trompait pas dans ses conjectures; quelques heures auparavant, Jacques s'enfuyait lâchement. Après avoir menacé une femme, il se sauvait devant l'homme accouru pour la défendre.

Donc, ce misérable se cachait. A tout prix, le jeune homme voulait le rejoindre. Certaines consciences ne sont pas bien difficiles à séduire. En glissant cinq louis dans la main d'un valet, Robert eut tous les renseignemens qu'il désirait. Jacques était parti la veille, par le rapide du soir, à destination de Monte-Carlo, en ordonnant qu'on lui envoyât à l'hôtel de X*** les lettres adressées à son domicile. Le capitaine n'avait pas besoin d'en savoir davantage. Il s'éloigna, toujours aussi ferme et aussi résolu, comme un soldat en mission qui va de l'avant, et ne se laisse arrêter par aucun obstacle.

Et, en effet, Jacques se chauffait au soleil de la Méditerranée! Les cinquante mille francs perdus, en une seule nuit, avaient rendu à ce décavé un peu de son crédit envolé. Avec cinq cents louis qu'on emprunte, on peut tenter la fortune; et, depuis longtemps, M. de Vaulcomte rêvait de renouveler ses exploits de jadis, de faire sauter la banque comme en 1876. A peine descendu de wagon, il courut au trente-et-quarante, et joua heureusement jusqu'à onze heures du soir. Il revint à son hôtel, fort joyeux, caressant de la main les billets satinés qu'il sentait frissonner dans sa poche. Le second jour, la bonne veine continua. Superstitieux, ainsi que ses pareils, il resta convaincu que, même lui échappant, Thérésine lui portait chance. Il s'endormit aussi allègrement que le premier soir. Le réveil fut moins gai. Il allait sonner le valet de service, lorsque la porte de sa chambre s'ouvrit soudainement. Jacques jeta un grand cri :

— Robert!

— Oui. C'est moi. Je vous poursuis depuis deux jours. Maintenant, je vous tiens; vous ne m'échapperez plus.

Robert était si pâle, ses yeux si éclatans, que l'effroi de M. de Vaulcomte se changea soudainement en terreur. Néanmoins, il essaya

d'accepter, avec son ironie habituelle, les paroles violentes de son ancien ami.

— Que diable! monsieur mon ex-camarade, on ne surprend pas les gens au lit, ou on leur permet au moins de s'habiller!

Le capitaine eut un geste de mépris. Pendant que le joueur revêtait, en hâte, un costume du matin, Robert alla fermer la porte à double tour et mit la clé dans sa poche.

— Maintenant, causons, reprit négligemment M. de Vaulcomte, puisqu'il paraît que nous avons à causer!

— Assez de mensonges, et plus de comédie! Vous savez parfaitement pourquoi je viens. Vous étiez dans le boudoir de Mme Dawitt. Vous avez tout entendu. Donc, vous n'ignorez pas que je connais vos infamies.

— Des gros mots,.. tout de suite!

— Pas de gros mots, des faits!

Le joueur essaya de prendre une allure dédaigneuse:

— Vous voulez vous battre avec moi?

— Oui.

— Et vous comptez bien me tuer?

— Oui.

— Comme cela, tout de suite, à peine débarqué? Peste, monsieur, vous allez vite en besogne!

En réalité, M. de Vaulcomte avait si peur qu'il en était pâle. Mais cet homme rusé savait, avant tout, rester maître de lui-même. Que de fois, dans le cours de sa vie aventureuse, il s'était tiré d'un mauvais pas, grâce à la féline prudence qui ne l'abandonnait jamais! Depuis quelques minutes, il ébauchait un plan vague pour échapper à cette terrible colère. D'un geste machinal, il prit une cigarette et l'alluma.

— Pardon, monsieur... Ma question vous semblera peut-être indiscrète;.. mais, puisque vous avez le désir de me tuer, vous trouverez du moins naturel que je désire savoir de quelle façon! Vous comptez vous battre à Monte-Carlo?

— Oui. Ce soir. Le plus tôt possible, enfin!

— Vous êtes accompagné de vos témoins, sans doute?

— Deux de mes camarades de la garnison de Nice. Ils attendent les vôtres, ici, dans cet hôtel.

— Fort bien. Vous êtes un homme de précaution. Je vais choisir deux de mes amis... Oh! pas des officiers comme vous! De simples joueurs comme moi...

Jacques semblait plein de sang-froid. Mais on voyait aisément, à la blancheur de ses lèvres, au léger tremblement de ses doigts, qu'il était fort peu rassuré. Si, après tout, son coup d'audace ne réus-

sissait point? Bah! Les niais sont toujours dupés par les habiles. Et depuis longtemps il tenait en médiocre estime ce Robert Clavière, qui ne savait que marcher droit dans la vie.

— Ainsi, monsieur, voilà qui est entendu. Je vais présenter mes témoins aux vôtres. Mais, pardon... Qu'est-ce que nous leur dirons, à ces témoins?

Robert releva la tête. Il sentait un danger dans ces paroles de M. de Vaulcomte, quelque chose comme une raillerie cachée.

— Hé! monsieur, répliqua-t-il, vous savez aussi bien que moi de quelle façon se règlent ces affaires-là! Nous inventerons ensemble un prétexte qui expliquera tout : une querelle de jeu, une discussion politique, ce que vous voudrez!

Un éclair de joie traversa les yeux éteints du joueur. Ce n'était plus Robert qui était son maître, mais lui qui tenait Robert.

— Fort bien imaginé, monsieur, reprit-il. Cependant, vous me semblez méconnaître la réalité de la situation où nous sommes. Vous tenez beaucoup à me tuer, et moi je tiens beaucoup à rester vivant. J'accepte donc une rencontre sérieuse, à la condition qu'elle soit loyale. Pourquoi voulez-vous que j'aille mentir à mes témoins? Une querelle de jeu, une discussion politique, entre nous, des camarades de collège? Allons donc! personne n'y croirait!

La colère de Robert grandissait peu à peu. Où Jacques voulait-il en venir? Le capitaine commençait à craindre que sa vengeance ne lui échappât.

— Alors, dit-il nerveusement, vous aimez mieux avouer votre infamie à vos amis et aux miens?

— Parfaitement, répliqua M. de Vaulcomte d'un ton dur.

— Vous vous déshonorez!

— C'est possible! Mais je déshonore aussi celle qui sera votre femme!

— Misérable!..

Qu'importaient à Jacques les injures? Il touchait au but maintenant.

— Vous êtes un lâche! dit le capitaine. Après avoir menacé une femme, vous vous êtes sauvé. J'arrive afin de vous punir, et, pour la seconde fois, vous vous évadez devant le châtiment! Vous ne comprenez donc pas que l'un de nous deux est de trop? Dans un mois, Mme Dawitt sera ma femme. Il faut que je me batte avec vous, et je me battrai, parce que je le veux! Vous m'avez menacé de tout révéler à vos témoins? Nous verrons si vous osez le faire! Tantôt, à la maison de jeu, ou dans le jardin, peu importe, je vous soufflleterai devant tout le monde. Quand le scandale sera public, vous serez bien forcé de me demander raison!

Jacques souriait d'un air ironique :

— Vous oubliez toujours la question des témoins ! Que vous me provoquiez, ici, dans ma chambre, ou que vous me provoquiez devant cent personnes, cela revient au même : je n'en dirai pas moins la vérité aux amis qui voudront bien m'assister. Vous prétendez me forcer à me battre? Soit. Mais la question n'est pas de savoir si le duel aura ou n'aura pas lieu. Vous voulez, vous, que le vrai motif de notre rencontre soit ignoré. Moi, je ne le veux pas. Vous venez m'insulter dans ma chambre, au saut du lit, à dix heures du matin. Et comme je décline l'honneur de me couper la gorge avec vous, vous me menacez de m'insulter en public ? Faites-le ! Un duel, et je dis tout ! Pas de duel, et je me tais. Je vous laisse vous marier, je disparais même au besoin, si cela peut vous être agréable,.. à condition que vous m'y aidiez un peu, car je vous avouerai que je suis fort gêné en ce moment ! L'argument est sans réplique : ce n'est pas la peine d'insister... Vous m'avez compris.

Oui, Robert avait compris ! A mesure que ce misérable parlait, il sentait sa colère décroître et le sang-froid lui revenir. Il était en présence d'un terrible danger ; il ne pouvait ni se le dissimuler ni éviter de le regarder en face. En provoquant M. de Vaulcomte, il espérait, malgré le dégoût qu'il lui inspirait, trouver un homme qui saurait au besoin payer les félonies commises en mettant l'épée à la main. Ils s'étaient rencontrés si peu souvent depuis le souper de Cannes, en 1876 ! En dépit de ses raisonnemens de l'avant-veille, le capitaine en était resté toujours à l'homme brave et résolu que naguère il avait connu. Décidément son instinct ne le leurrait pas : maintenant il ne voyait devant lui qu'un forban du boulevard, un aventurier lâche et sournois, qui n'hésiterait pas à se couvrir lui-même de honte, pourvu que cette honte rejaillît jusque sur une femme.

Que lui répondre? Que répliquer à ces paroles infâmes, mais logiques? Robert aimait éperdument Thérèse. Il allait l'épouser, lui donner le nom que sa mère portait jadis, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus sacré pour lui. Et voilà que le jour où il voulait venger cette femme adorée, il ne le pouvait pas ! Il rencontrait l'ignominie d'un homme, et tout son espoir s'écroulait. Le capitaine restait là, debout, dans cette chambre, pendant que mille idées contraires se heurtaient dans sa tête. Et quelque biais qu'il prît, il aboutissait toujours au même point : M. de Vaulcomte les tenait, Thérèse et lui, en son pouvoir. Aucun moyen de lui échapper. Ce coquin pourrait impunément les menacer l'un et l'autre : tout cela parce qu'ils avaient un secret dans leur vie ! Le capitaine regarda encore son ennemi, qui fumait impertinemment une cigarette ; puis il sortit

moins irrité que désespéré, car il ne savait plus comment se retenir au bord de l'abîme où il se sentait rouler.

XXI.

Restée seule, après le départ de Robert, Thérèse réfléchit à la conduite qu'elle devait tenir. Elle demeurait livrée à elle-même. Jamais plus qu'en cette heure douloureuse elle ne sentit l'isolement profond de sa vie. Ses amis? Elle ne pouvait rien leur confier. Même si Mgr Hyacinthe se présentait à l'improviste, elle devrait demeurer silencieuse et souriante. Tout à coup, elle jeta un cri de joie. Non, elle n'était point seule, puisqu'elle possédait un ami sûr et dévoué comme Nathaniel!

Mme Dawitt n'hésita pas une minute. Elle calcula que, si elle envoyait immédiatement une dépêche à Fresnoy, dès le lendemain matin, Béryot serait auprès d'elle. Il n'ignorait rien de sa vie, d'ailleurs : pas même ses amours avec le capitaine. Depuis son installation à Paris, elle écrivait presque chaque jour à son ancien maître. Et de même, presque chaque jour, celui-ci lui répondait.

Pourtant sa joie de le revoir fut gênée par une inquiétude vague. Nathaniel ne se ressemblait plus à lui-même. Il avait maigri. Un air de lassitude, de tristesse, avait succédé à sa gaîté railleuse d'autrefois. Il paraissait même embarrassé en face de son amie. Thérèse avait ordonné qu'on l'introduisît dans la bibliothèque aussitôt son arrivée.

— Comme je suis heureuse de vous embrasser! dit-elle.

Il la contemplait avec des yeux charmés.

— Ma chère enfant! si vous êtes heureuse, est-ce que je ne suis pas heureux aussi? Il y a tant d'idées communes entre nous, quoique vous soyez une croyante et moi un sceptique! N'ai-je pas deviné le premier tout ce qui dormait dans ce cerveau-là?

Il mettait paternellement la main sur la tête de Thérèse. Brusquement il se leva, et, regardant tout autour de lui :

— Vous ne travaillez plus guère, n'est-il pas vrai, depuis que vous possédez une si belle bibliothèque? Ne voyez pas d'ironie dans mes paroles. Ce n'est qu'un souvenir d'autrefois. Je me rappelle le temps heureux où nous nous désolions, parce que la cargaison de livres n'arrivait pas!

Il resta un moment silencieux, comme si le passé l'absorbait entièrement; puis s'asseyant auprès de Mme Dawitt :

— Aux choses sérieuses, à présent, continua-t-il. Vous m'avez télégraphié que vous aviez besoin de moi : je suis venu.

Alors elle lui dit tout : comment Robert l'avait aimée dès la

première minute; ensuite l'émotion du capitaine, la retrouvant libre et veuve à Paris; et de quelle façon, lui avouant son amour, il lui demandait de devenir sa femme. Pauvre Nathaniel, il savait tout cela aussi bien que Thérèse! Est-ce qu'elle ne le lui avait pas écrit? Et, même, si elle lui eût caché la vérité, ne l'aurait-il pas devinée dès l'abord? Ce qu'il ignorait, c'étaient les menaces de M. de Vaulcomte, et la scène déchirante où la malheureuse avait tout confessé à Robert. En écoutant ce récit pénible, Nathaniel eut un frisson. Certes, il admirait Thérèse de pousser si loin son amour, d'avoir été héroïque au point de se dégrader aux yeux de l'homme qu'elle adorait. Mais le pardon chevaleresque du capitaine le remuait jusqu'au plus intime de son être. Béryot avait trop d'amour pour ne point haïr un rival préféré; il avait l'âme trop haute pour refuser de lui rendre justice. M[me] Dawitt s'était bien aperçue que son ancien maître n'éprouvait que peu de goût pour Robert. Jadis, à la Maison-Rouge, il ne s'en cachait pas; et, dans ses lettres, il affectait de parler fort peu de « M. Clavière. » Cette fois, il ressentait une admiration si réelle qu'il exprima franchement sa pensée :

— Ce que vous me dites me rassure, ma chère enfant. J'ai maintenant le ferme espoir que vous serez heureuse. L'homme qui s'est conduit, comme votre fiancé, est mieux qu'un galant homme : c'est un cœur généreux, capable de tous les dévoûmens et de tous les sacrifices. Et cependant...

Il n'osait point achever sa pensée.

— Pourquoi vous arrêter? demanda Thérèse, déjà inquiète.

— C'est que je voudrais vous poser une question délicate... Une femme connaît toujours l'homme qu'elle aime, surtout une femme comme vous. M. Clavière est-il jaloux?

Elle rougit et ne répondit point. Elle comprenait ce que cachait de profond la demande de son ami. Robert pouvait avoir pardonné par un élan de générosité presque surhumaine; qu'adviendrait-il si plus tard la jalousie du passé le ressaisissait subitement? Mais non, elle ne doutait pas de Robert : il était incapable de se souvenir quand il avait promis d'oublier. Est-ce qu'il l'épouserait, s'il n'était pas sûr de lui autant que d'elle-même? Elle ne se disait pas que l'homme, même le meilleur, n'est qu'un être faible et inconstant. A cette heure, Thérèse ne pensait qu'au péril couru par le jeune homme.

— Vous avez eu raison de me faire venir, dit Béryot, puisque vous étiez seule. Rassurez-vous : M. Clavière ne court aucun péril.

— Pourquoi?

— Parce qu'il ne se battra pas. Eh! je vois bien que je vous étonne, ma chère enfant! Si vous étiez moins troublée, moins ner-

veuse, vous auriez été tout de suite de mon avis. Celui qui est assez lâche pour menacer une femme fera tout pour éviter un duel. Rappelez-vous le proverbe espagnol : « Personne n'est brave tous les jours. » M. de Vaulcomte a eu de nombreuses affaires d'honneur sans doute; accidens inévitables avec la vie déshonorée qu'il menait. Mais je vous affirme qu'il ne répondra pas à la provocation du capitaine. Il se battrait peut-être demain avec le premier venu, avec moi, par exemple; pas avec un homme qu'il a mortellement offensé!

A mesure qu'il parlait, Thérèse se sentait plus calme. Non que son inquiétude eût entièrement disparu; cependant, la logique sincère de son maître exerçait sur elle une influence.

Pendant toute la journée, ils ne se quittèrent pas. Nathaniel ne parla plus des confidences qu'il venait de recevoir. Il paraissait préoccupé, presque triste, et comme dominé par une idée qu'il voulait garder pour lui seul. Thérèse le conduisit au Bois et le ramena pour dîner à l'hôtel de Courtival. Elle se réjouissait de passer la soirée en tête-à-tête avec lui, d'évoquer, dans une causerie, les souvenirs de leur vie louisianaise. Mais sitôt qu'ils furent rentrés dans la bibliothèque, en se levant de table, il pria son amie de l'excuser, alléguant des affaires importantes négligées depuis trop longtemps : puisque aussi bien il était à Paris, il en profiterait pour les régler. Thérèse n'insista pas, certaine que Nathaniel ne l'aurait point délaissée sans une nécessité absolue.

— Rentrerez-vous tard? demanda-t-elle seulement.

— Oh! pas du tout : vers onze heures.

— Alors venez me voir; je vous attendrai ici.

Pauvre femme! elle était si heureuse depuis l'arrivée de Nathaniel qu'elle souffrait à la pensée de se retrouver seule.

A peine dans la rue, il héla un fiacre et se fit conduire rue des Fossés-Saint-Victor. La voiture s'arrêta devant une vieille maison, humide et malpropre, que la pioche des démolisseurs devait abattre l'année suivante. Nathaniel descendit prestement du fiacre et s'arrêta au rez-de-chaussée, devant une grande porte. On y voyait, sur une plaque bleue, deux fleurets enlacés, avec ces mots en majuscules :

Salle d'armes pour jeunes gens.

Tous les hommes de trente-cinq ans ont connu jadis le père M***. Cet ancien prévôt de régiment, célébrité de la rive gauche, donnait régulièrement des leçons dans les lycées, dans les collèges et à l'École normale. Avait-il une méthode excellente? Pouvait-on le

comparer aux maîtres tireurs d'aujourd'hui? Peu importe. Il était illustre! Sa renommée remplissait tous les internats, et plus d'un gamin, grisé par le prestige de l'épée, s'imaginait sérieusement que le père M*** était un grand homme. Quand on introduisit Nathaniel dans le logis du vieux professeur, il y eut d'abord une scène assez comique. Aucun des deux ne reconnaissait l'autre! Tant d'années écoulées et tant de générations d'escrimeurs les séparaient du temps passé! Quand Nathaniel se nomma, le vieux bonhomme poussa un cri de joie :

— Ma foi, mon cher ami, vous avez un peu changé depuis 1860! Quel bon vent vous amène? J'ai entendu parler de vous. Je sais que vous avez eu des malheurs, mais il paraît que vous êtes riche aujourd'hui. Ma foi, tant mieux! La fortune a tant d'indulgence pour les gredins qu'elle peut bien sourire quelquefois à un honnête homme. Mais je bavarde... Évidemment vous ne venez pas chez moi sans intention. Est-ce que je puis vous rendre service?

— Un très grand service.

— Bravo!

— Jadis, j'étais un de vos meilleurs élèves. Depuis, j'ai habité la Louisiane pendant plusieurs années. Je faisais des armes tous les jours. Malheureusement, je n'ai pas touché un fleuret depuis trois ans; et, à mon âge, il n'en faut pas plus pour se rouiller.

Le visage du père M*** exprimait une complète stupéfaction.

— Est-ce que par hasard!..

— Oui, j'ai un duel, répliqua froidement Béryot. Du moins je me battrai avant quinze jours. Il faut que je tue mon adversaire, au risque d'être tué moi-même.

Nathaniel avait prononcé cette phrase très simplement, mais avec énergie. Une légère émotion remua le cœur du vieux prévôt. Il comprit que les paroles de son ancien élève cachaient quelque chose de grave. Il soupçonna, qui sait? quelque drame féminin où une passion tardive jetait cet homme déjà blanchi par l'âge.

— Je comprends, dit-il, vous voulez que je *vous tâte?*

— Oui. De plus, tâchez qu'on ignore ma visite chez vous. J'y tiens; car je pouvais aller dans une salle quelconque, au lieu de vous déranger à neuf heures du soir.

— Diable! c'est donc mystérieux?

— Très mystérieux et très pressé.

— Eh bien! je vous attendrai demain matin, à sept heures. Mes élèves n'arrivent guère avant neuf heures. Nous aurons le temps de travailler.

Avec toute la délicatesse d'un vieillard qui a connu bien des souffrances dans sa vie, le maître d'armes désira savoir ce que Natha-

niel avait fait depuis son départ de l'université : il apprit ses premiers mécomptes aux États-Unis, et le bonheur retrouvé dans les solitudes de la Maison-Rouge. Puis on reparla du passé, du bon vieux temps où le père M*** s'écriait d'une voix de stentor, ébranlant la salle d'escrime de Sainte-Barbe : « Allons, messieurs, apprenez à devenir des chevaliers français ! » Lorsque Nathaniel quitta la rue des Fossés-Saint-Victor, il se sentait plus léger d'esprit, presque joyeux. Thérèse s'en aperçut, dès qu'il entra dans la bibliothèque, un peu après onze heures.

— Ce n'est pas pour vous faire un reproche, dit-elle avec un sourire; mais votre promenade dans Paris vous a plus égayé que toute une journée passée avec moi!

— Les vieux Parisiens sont incorrigibles, ma chère! Le boulevard les rajeunit.

Elle aurait voulu ne point lui parler des inquiétudes qui la poignaient. Ce fut Nathaniel lui-même qui aborda ce sujet douloureux. Il mettait un soin délicat à panser les blessures de la pauvre femme, de même que fait un habile chirurgien. Et, maintenant, il essayait de la rassurer, de lui montrer l'avenir sous des couleurs moins tristes, malgré les angoisses qu'elle ne parvenait pas à cacher. Lorsqu'elle lui parlait de Robert (et elle en parlait presque tout le temps), il lui répétait ses argumens favoris. Le capitaine l'aimait, il allait l'épouser : donc elle serait heureuse. Elle n'avait même pas à craindre pour lui; ce duel tant redouté n'aurait pas lieu. Et quand elle répliquait que, s'il n'avait pas lieu, en effet, elle et lui seraient à la merci de M. de Vaulcomte, Béryot trouvait encore de nouvelles objections à lui opposer. Est-ce que tout ne s'arrange pas? Et comme l'on a tort de se préoccuper du lendemain! M. Clavière ne se battrait pas, parce qu'on ne se battait pas contre M. de Vaulcomte. Que valaient les calomnies d'un misérable contre une femme dont la vertu était consacrée, contre un homme dont la loyauté était proverbiale? Nathaniel rendait à Thérèse le plus grand des services : il calmait son esprit surexcité, il apaisait sa nature nerveuse. Quand ils se séparèrent à une heure avancée, Mme Davitt était moins découragée. D'ailleurs, elle recevrait le lendemain une longue lettre de Robert, sans doute, et cette pensée lui faisait du bien.

Lorsqu'ils se retrouvèrent pour le déjeuner, la jeune femme remarqua de nouveau la bonne humeur de son ami. Le normalien se frottait les mains. Très content, le père M*** ! Décidément, trois années de paresse n'avaient rien fait perdre à Nathaniel de son ancienne habileté. Sans doute le poignet manquait un peu de souplesse et les jambes d'élasticité; mais il avait gardé ces ripostes vives et

ces attaques foudroyantes, qui provoquaient jadis l'admiration de Phinéas.

— Vous attendiez des nouvelles de M. Clavière, ma chère enfant; en avez-vous reçu?

— Le rapide de Marseille arrive assez tard. Je n'aurai point de lettre avant une heure.

Elle achevait à peine que la cloche de l'hôtel retentit dans le silence de la cour. Elle devina tout de suite : c'était *lui!* Déjà de retour? Le cœur de Thérèse battait à rompre. Qu'est-ce que Robert allait lui dire? Qu'est-ce qu'elle allait apprendre?

C'était Robert, en effet. Il avait médité, pendant les seize heures de son voyage. Comme un homme habitué aux rudes épreuves, il avait regardé bien en face la situation violemment critique où il se trouvait jeté. Il aimait Thérèse; il l'aimait assez pour que l'aveu terrible de la jeune femme n'eût en rien entamé son respect et son admiration. Restait M. de Vaulcomte. Que faire pour se débarrasser de cet homme? Il ne pouvait pas admettre cependant que le secret de sa compagne appartînt à ce misérable. Mille projets contradictoires se heurtaient dans son esprit. Puisqu'il ne trouvait rien de bien, il demanderait conseil à Thérèse. En toute autre occasion, il eût gardé son tourment pour lui seul. Maintenant il sentait le besoin de recourir au bon sens si net et si précis de Mme Dawitt.

Quand on l'introduisit dans la bibliothèque, il fut étonné d'abord de la voir presque tranquille. Mais il comprit tout de suite en la trouvant avec Nathaniel. Le charme du maître agissait sur l'élève. En apercevant son fiancé, Thérèse courut vers lui :

— Eh bien? s'écria-t-elle d'une voix un peu tremblante.

Sans périphrase, Robert leur dit tout. Il raconta cette scène brutale, dans une chambre d'hôtel, où sa loyauté, son courage s'étaient brisés contre la lâcheté d'un homme. Elle écoutait, muette, la tête baissée. Et une ride se creusait sur son front blanc, et l'amertume de ses souvenirs la prenait à la gorge. Toutes les réflexions faites par Robert, elle les faisait à son tour. Elle se révoltait à la pensée de rester l'esclave d'un être vil et dégradé. Non-seulement il posséderait son secret, à elle, mais encore son secret à lui, Robert. Eh bien! cela ne pouvait pas être! Quoi! ces deux hommes se rencontreraient, et M. de Vaulcomte oserait regarder en face le capitaine! La malheureuse sentit qu'elle touchait à une heure décisive de sa vie. Elle releva la tête, et d'une voix ferme :

— Écoutez-moi, Robert : notre existence à tous les deux dépendra de ce que je vais dire et de ce que vous répondrez. Je crois

que je vais remplir mon devoir; quoi qu'il arrive, ne doutez jamais ni de ma franchise ni de mon amour.

Mme Dawitt était fort pâle, Robert la contemplait presque effrayé, ne comprenant pas. Déjà Nathaniel se levait pour se retirer; elle le retint d'un geste :

— Restez! vous êtes mon ami. Je désire que vous m'entendiez.

Prenant la main de Robert, elle ajouta avec une tendresse infinie :

— Je vous aime de toute mon âme! Vous connaissez ma vie entière, je ne vous ai rien caché ; rien, ni ce que j'ai fait de bien, ni ce que j'ai fait de mal. L'autre jour, dans un accès de bonté enthousiaste, vous m'avez serrée entre vos bras, nommée votre femme. Ah! votre cœur en ce moment-là était bien près du mien! Depuis vous avez réfléchi peut-être. L'aveu que vous seul deviez recevoir, un autre l'a entendu. Ce passé sur lequel vous jetiez l'oubli, un autre l'a découvert. Je ne veux pas qu'il y ait entre nous un mécompte ni une surprise. Je vous rends votre parole : vous êtes libre!

— Thérèse, vous ne m'aimez plus!

— C'est parce que je vous aime que je parle ainsi. Je tiens votre pardon de votre générosité, non pas de votre volonté réfléchie. Tant que mon secret n'était qu'à vous seul, vous pouviez m'épouser. Aujourd'hui...

— Aujourd'hui, rien n'est changé! Je vous épouse parce que je vous aime, parce que je vous estime, parce que je vous respecte! Où serait la justice si notre bonheur à tous les deux dépendait de la volonté d'un misérable? Où serait la conscience si nous n'étions pas assez forts pour le mépriser?

Elle se laissa glisser dans ses bras, oubliant la présence de Nathaniel, qui les regardait, le front plissé, mais les yeux pleins de larmes, avec un mélange d'ironie douloureuse et d'involontaire émotion.

— Bien dit, monsieur! s'écria-t-il. Seulement, Mme Dawitt et vous, commettez une petite erreur : vous n'avez rien à craindre de M. de Vaulcomte.

Et comme ils restaient stupéfaits tous les deux :

— Je vous donne ma parole d'honneur que, dans quinze jours, vous serez débarrassés de lui.

XXII.

Sans la maison de jeux qui le déshonore, Monte-Carlo serait un enchantement. Nulle part la mer n'est d'un bleu plus intense et le

ciel d'un éclat plus doux. La nature s'est plue à créer un merveilleux paysage, embaumé par les orangers et les citronniers en fleurs : les hommes sont venus, et le paradis s'est changé en enfer. Rien de plus lamentable que de voir ces poétiques avenues, où les coquines de tous les mondes coudoient les aventuriers de tous les pays.

Nathaniel gardait précieusement dans sa mémoire le récit du capitaine. Il savait où trouver M. de Vaulcomte. Mais comment se lier avec lui? Il fallait agir assez rapidement pour que Thérèse fût bientôt rassurée, et assez habilement pour que Jacques n'eût aucune méfiance. On n'est pas vainement un normalien, successeur d'About; on n'a pas mené pour rien la vie joyeuse d'un écolier farceur. Béryot avait été préoccupé tout d'abord par le désir de sauver son amie : maintenant la gaîté habituelle de son caractère reprenait le dessus. Il s'amusait déjà de la petite comédie qu'imaginait son esprit ingénieux.

De coutume, M. de Vaulcomte descendait de sa chambre vers dix heures et demie. Il retenait sa place au trente-et-quarante, et s'installait à une table de restaurant, toujours la même. Les joueurs n'ont guère d'appétit. La passion des cartes remplace tous les autres goûts un peu vifs. Jacques mangeait assez vite, et ce matin là, il ne semblait guère disposé à remarquer le voisin que le hasard lui donnait. Celui-ci se tourna tout à coup vers M. de Vaulcomte, et d'un ton très insinuant :

— Excusez-moi, monsieur, si je vous importune : voulez-vous me permettre de vous demander un petit renseignement?

Le gentilhomme décavé eut le geste las d'un penseur qu'on trouble au milieu des plus graves méditations. Décidé à ne se laisser rebuter par rien, Béryot reprit tranquillement :

— Voici ce dont il s'agit, monsieur. Je suis arrivé à Monte-Carlo ce matin. Vous savez,.. quand on a eu beaucoup à travailler...

Et il ébauchait un sourire vaguement niais.

— J'étais notaire, monsieur... Notaire dans une petite ville...

La physionomie du gentilhomme exprima un souverain mépris :

— Eh! que voulez-vous?..

— De grâce, laissez-moi finir. Après vingt ans de labeur, je me suis retiré avec une certaine fortune. De plus, j'ai recueilli dernièrement un héritage sur lequel je ne comptais pas du tout : cinq cent mille francs! C'est une somme, n'est-il pas vrai? Alors l'idée m'est venue d'en risquer une partie à la roulette. Vous trouvez cela ridicule? C'est qu'on raconte, chez nous, des choses si extraordi-

naires sur les jeux de Monte-Carlo! Il paraît qu'on peut doubler sa fortune en vingt-quatre heures!

Et toujours avec un rire *bêbête*, Nathaniel examinait M. de Vaulcomte, qui trouvait déjà son voisin très intéressant. Il sourit, et railleusement :

— Je comprends. Vous me supposez un habitué de ce pays enchanteur, et vous désirez me demander quelques conseils?

— Précisément. Et si je ne craignais d'abuser...

— Ne craignez pas, cher monsieur! Le Christ a dit : « Aidez-vous les uns les autres! »

Dès son arrivée, Nathaniel Béryot s'était affublé d'un nom paisible. Il s'appelait, pour la circonstance, Henri Bernard. Ravi de l'aubaine, M. de Vaulcomte, en quelques paroles, commença d'initier son nouvel ami aux mystères du trente-et-quarante et de la roulette. Le normalien l'écoutait d'un air naïf qui remplissait de joie le gentilhomme. Le bon imbécile! Et comme ce serait amusant et facile de duper un pareil gobe-mouches! Le prétendu tabellion prenait le parti de tout admirer. N'était-ce pas le meilleur moyen de plaire à son compagnon? Après avoir savouré une tasse de café, Jacques proposa enfin d'entrer dans la maison de jeux.

— Bien sûr, vous vous moquerez de moi, reprit Nathaniel. Mais je n'oserai jamais m'asseoir devant une de ces grandes tables. Comme vous seriez bon, si vous vouliez bien...

— Quoi donc, cher monsieur Bernard?

— Me permettre de vous confier mon argent! Je vous prierais de jouer à ma place. Nous serions comme des associés.

Chacun de ces mots réjouissait davantage M. de Vaulcomte. Il la croyait pourtant bien éteinte, la race de ces bourgeois de province qui se laissent plumer comme ils auraient pu faire au temps d'Henry Monnier et de Gavarni. Alors, c'était donc vrai, elle existait encore? Et le ciel, enfin souriant, après tant d'orages, permettait au décavé de rencontrer au bon moment un des plus rares spécimens de cette espèce déjà disparue. Les arrangemens furent vite conclus : Henri Bernard remit à « son associé » une somme de dix mille francs. Celui-ci se chargea de les faire « travailler » au profit de la communauté.

Il arrive qu'un aigrefin n'ait pas les méfiances d'un honnête homme; d'autre part les joueurs, à la fois superstitieux et craintifs, ont des crédulités vraiment extraordinaires. Un autre se serait dit que, pour un provincial, M. Henri Bernard déposait son argent d'une façon trop allègre entre les mains d'un inconnu. M. de Vaulcomte jugeait, au contraire, cette conduite fort naturelle. On veut jouer

et l'on est timide? Eh! mon Dieu! c'est bien simple! On s'adresse à un habitué, qui vous aide de ses conseils et de son expérience. Cette explication donnait un air de vraisemblance à toute l'aventure. D'ailleurs, pourquoi le gentilhomme eût-il trouvé suspectes les naïvetés d'Henri Bernard? Cet homme, de taille fluette et mince, aux cheveux déjà blanchis, à l'apparence chétive, ne pouvait inspirer ni doute ni soupçon. Certes, les mains petites et les pieds fins de l'étranger n'appartenaient guère à un provincial qui s'avoue un peu gauche et un peu lourd; la flamme du regard, si extraordinaire chez Nathaniel, aurait dû inquiéter M. de Vaulcomte. D'abord, celui-ci n'était pas observateur ; ensuite, il luttait sans le savoir contre un être dix fois plus spirituel que lui. Béryot tenait le plus souvent les yeux baissés avec un sourire niais, figé aux coins de ses lèvres. Enfin, il confiait des billets de banque à son associé : cet argument vainqueur possédait une éloquence persuasive!

Pendant les deux ou trois premiers jours, Nathaniel tint fidèlement compagnie au décavé, qui, grâce à lui, redevenait riche et presque insolent. En effet, la *communauté* était heureuse, et Jacques gagnait beaucoup de billets de mille francs, comme au temps de sa belle jeunesse. Il retrouvait son audace d'autrefois. La confiance dans sa force, pour le lutteur, est la moitié du succès. Bientôt Béryot se lassa de passer la journée entière dans l'ennui d'une salle de jeux.

— Je me confie entièrement à vous, dit-il à Jacques... Moi, je vais faire quelques promenades. Par ces claires journées d'été, ce pays est superbe!

M. de Vaulcomte s'inquiétait fort peu de la présence ou de l'absence de M. Henri Bernard, notaire : il gardait la caisse et n'en demandait pas davantage. De plus, une circonstance imprévue se présenta juste à point pour expliquer l'indifférence de son associé. Parmi les étrangers établis à la Condamine, aux portes de Monte-Carlo, se trouvait une jeune Anglaise, très malade de la poitrine. Miss Dorothy Hollfer habitait avec sa tante, la seule parente qui lui restât. La phtisie dévastait lentement toute cette famille. Miss Hollfer, — ou plutôt miss Dolly, comme on l'appelait, — n'avait pas plus de vingt-deux ou vingt-trois ans. Elle se savait condamnée et semblait très résignée au sort inévitable et prochain qui la frapperait. Nathaniel fit sa connaissance un soir, comme elle rentrait en voiture avec sa tante. Le cocher, fort brutal, prétendait qu'on ne le payait pas assez cher. Béryot, qui rêvait aux étoiles, dut intervenir et corriger vertement le drôle.

Miss Lambs, la tante de Dolly, le remercia chaleureusement, avec

une mimique exubérante qui accompagnait ses moindres paroles. La jeune fille regardait, non sans intérêt, cet homme de cinquante ans, aux allures fines, qui répondait, avec une simplicité modeste, à des complimens un peu exagérés. A côté de Dolly, gravement assis sur son derrière, un caniche café au lait, nommé Bibelot, examinait l'étranger de ses yeux intelligens et vifs. Nathaniel escorta les deux femmes jusqu'à leur maison, et promit d'aller les voir, puisqu'on voulait bien l'y convier. Il tint parole dès le lendemain, et conquit aussitôt l'amitié de la jeune fille. La pauvre enfant goûtait, grâce à lui, le seul plaisir qui lui fût encore permis. L'esprit de Béryot, son inépuisable érudition, les anecdotes gaies dont il semait ses récits, amusaient beaucoup Dolly et la faisaient rire aux larmes, d'un rire toujours coupé par une toux sèche et douloureuse ; mais qu'importait à la petite Anglaise? Elle disait souvent :

— Puisque je n'y suis pas pour longtemps, qu'on me laisse au moins m'amuser pendant que j'y suis!

Miss Hollfer était gracieuse, menue plutôt qu'amaigrie par le terrible mal qui la dévorait. Nul en la voyant ne l'aurait condamnée à mort. C'était un arbuste charmant rongé à l'intérieur par un insecte invisible. Elle avait vu tous les siens disparaître les uns après les autres. Maintenant, c'était son tour : elle attendait. Sa bonne humeur semblait inaltérable. Son rire, sans doute, sonnait quelquefois bien faux, mais, pour s'en apercevoir, il fallait la patiente attention d'un Béryot. Celui-ci prit l'habitude d'aller chaque jour voir Dolly à la Condamine; le soir, les deux Anglaises le retrouvaient dans les jardins de Monte-Carlo. Certes, la jeune fille s'étonnait un peu qu'un M. Henri Bernard, simple bourgeois de province, fût un homme si supérieur. Alors elle se disait à elle-même :

— Bah! je n'ai pas le temps de m'occuper de tout cela! Je suis forcée de mettre les bouchées doubles!

Miss Lambs partageait l'enthousiasme de sa nièce pour leur nouvel ami. Nathaniel connaissait à fond la littérature anglaise. La vieille fille pouvait bavarder à son aise sur des sujets qui lui tenaient à cœur. Elle n'en demandait pas davantage. Infortunée miss Lambs! elle ressemblait à Dolly, comme une caricature ressemblerait au tableau de maître d'après lequel on l'aurait copiée. La nièce, jolie, avec les cheveux noirs, les yeux bruns et la peau blanche; la tante, prétentieuse, avec les cheveux frisés au fer, les yeux soulignés au crayon noir et les joues couperosées!

Béryot ne quittait plus les deux femmes ; à peine voyait-il M. de Vaulcomte à l'heure des repas. Depuis quelques jours, celui-ci se montrait d'une humeur moins joyeuse. La veine tournait ; décidé-

ment, la banque reprenait, un à un, tous les billets de banque d'abord conquis par l'heureux joueur. Tant et si bien qu'un beau matin, Jacques fut obligé de demander à son associé dix autres billets de mille francs.

— Nous sommes donc bien malheureux maintenant? dit Henri Bernard avec un air un peu mécontent.

— Très malheureux. J'ai perdu non-seulement notre gain, mais encore mon argent et le vôtre.

— Diable!

— Je n'ai pas voulu vous ennuyer tous ces jours-ci. Vous filiez le parfait amour avec votre Anglaise...

Il y eut une légère contraction sur le visage de Nathaniel; mais elle disparut bien vite.

— A propos, tous mes complimens, mon cher. Elle est ravissante, cette petite! J'y pense! Avez-vous toujours confiance en moi, malgré les désastres que j'ai subis?

— Parfaitement. Quelle somme désirez-vous?

— Quinze mille francs.

— Je vais chercher l'argent à l'hôtel et je vous l'apporte.

Jacques ne souhaitait pas d'autre réponse. La même vie recommença. M. de Vaulcomte continuait de jouer et Nathaniel d'aller voir les deux Anglaises. Un après-midi, celui-ci trouva Dolly un peu triste.

— Qu'avez-vous donc, ma chère enfant? dit-il en lui baisant la main.

— J'ai peur d'être obligée de quitter La Condamine. Les médecins sont stupides. Ils savent très bien que je suis perdue; rien ne peut me sauver: et ils s'obstinent à me faire changer de place! Que je sois ici, à Menton ou à Madère, qu'est-ce que cela fait? La chaleur ne m'empêchera pas de mourir!

Elle disait cela en éclatant de rire, en montrant ses dents blanches; et Nathaniel l'écoutait, le cœur serré, car chaque jour il voyait les progrès du mal.

— Mon Dieu! reprenait gaîment Dolly, les docteurs se disent peut-être que je vais rester en place pendant l'éternité : ils me donnent du mouvement pendant que je suis encore vivante!

Miss Dorothy Hollfer partit, en effet, pour Madère quelques jours plus tard. Béryot en éprouva un vrai chagrin.

— Pauvre enfant! murmura-t-il. Elle ne se doute guère qu'elle m'a aidé à sauver Thérèse!

Sans le prétendu *flirt* avec la jeune Anglaise, jamais M. de Vaulcomte ne se serait expliqué les absences d'Henri Bernard.

Comment! un individu s'associe avec un autre joueur, il lui confie son argent, et il ne surveille même point la partie! D'ailleurs, la déveine ne se lassait pas. Nathaniel dut, pour la troisième fois, puiser dans son portefeuille. M. de Vaulcomte ne pouvait guère se méfier d'un homme, en vérité, parce qu'il lui donnait complaisamment de l'argent!

Miss Dorothy Hollfer était partie depuis une semaine, quand un soir, après le dîner, Jacques dit brusquement :

— Décidément, mon cher, ici nous perdons trop. J'ai envie de tailler une banque à Nice. Qu'en pensez-vous?

— Soit! répliqua Nathaniel en tressaillant.

C'est qu'enfin le moment était venu, ce moment que le normalien espérait depuis plus de trois semaines. Il avait demandé quinze jours à Thérèse; et, depuis un mois bientôt, il jouait sa comédie ridicule de provincial imbécile. Il reprit d'un ton léger :

— Vous avez raison. Je suis superstitieux... Nous aurons peut-être plus de chance au baccarat qu'au trente-et-quarante.

Quelques heures plus tard, ils entraient tous les deux dans un des cercles de Nice. Jacques en faisait partie, et le règlement lui permettait d'amener Nathaniel avec lui.

— La banque est aux enchères! criait une voix sonore au moment où ils pénétraient dans la grande salle de jeux illuminée.

— Deux cents louis, répliqua froidement M. de Vaulcomte.

Puis se tournant vers son compagnon :

— Bernard, êtes-vous de moitié avec moi?

— Ma foi, non. Jouez d'abord tout seul; nous verrons ensuite.

Chacun choisit sa place. Béryot s'assit au numéro 1, à côté de Jacques, qui commença de *tailler* avec son air résolu et hautain. Un grand changement s'opéra subitement sur le visage du normalien. Henri Bernard redevenait Nathaniel Béryot. Les yeux retrouvaient leur flamme disparue; le regard prenait son acuité pénétrante, comme chez les êtres que fait agir une énergique volonté. L'heure sonnait enfin! Béryot tenait l'ennemi guetté depuis si longtemps! Mais nul ne faisait attention à lui : autour d'une table de baccarat, personne ne s'occupe de son voisin. On ne songe qu'à soi-même et au banquier. Une demi-heure se passa de la sorte. Tout à coup, d'un geste nerveux et rapide, Béryot laissa tomber sa main sur la main de Jacques :

— Vous trichez! dit-il d'une voix mordante.

Il y eut un tumulte. Tout le monde se leva : on parlait, on pérorait, on tâchait de s'expliquer. Et les interrogations se croisaient,

vives et heurtées, pendant que cinq ou six joueurs s'accrochaient après M. de Vaulcomte pour l'empêcher de se précipiter sur Nathaniel. Les uns et les autres quêtaient des renseignemens. Quel était ce monsieur? D'où venait-il? Qui l'avait présenté au cercle? L'étonnement devint de la stupeur quand on apprit que cet étranger était un ami de Jacques. Alors les bons joueurs se regardèrent d'un air idiot! Ils ne comprenaient plus! M. de Vaulcomte, non plus, ne comprenait pas. Quelle folie avait soudainement traversé la tête de cet Henri Bernard? Au surplus, l'heure n'était pas aux réflexions. Quand un scandale pareil se produit, les conséquences sont inévitables. L'insulté provoque l'insulteur; les deux hommes échangent leurs cartes, et tout doit se terminer sur le terrain.

Nathaniel était sorti, très calme, et, pendant ce temps, les habitués du cercle entouraient Jacques, afin de lui prouver leur sympathie ou leur amitié. Non que les membres du club eussent beaucoup d'estime pour l'aventurier; mais enfin on croyait être à peu près certain qu'il ne trichait pas.

M. de Vaulcomte ne s'expliquait pas cette injure gratuite lancée par son associé de la veille. Pourquoi? Sous quel mobile? Était-il sincère, ou ne l'était-il pas? Comment! depuis trois semaines, ils vivaient presque intimement l'un à côté de l'autre, et une telle communauté d'intérêts aboutissait à un pareil outrage? Et puis par quelle aberration d'esprit cet Henri Bernard, ce personnage niais et craintif, osait-il provoquer un adversaire aussi dangereux que M. de Vaulcomte? Le soupçon ne lui venait pas encore que le prétendu notaire jouait une comédie. Comment deviner aucun rapport, même lointain, entre cet homme et Robert?

Rentré à l'hôtel, Nathaniel écrivit une longue lettre à Thérèse. Après l'avoir relue, il haussa les épaules et la déchira en mille morceaux. Qu'importait sa confession dernière à cette femme qui en aimait un autre? Il adorait Mme Dawitt, il allait jouer sa vie pour elle, et il en était heureux, voilà tout. Il ouvrit la fenêtre de sa chambre et s'accouda au balcon, respirant l'air doux de la nuit. Il avait de noirs pressentimens; peut-être ne tuerait-il M. de Vaulcomte qu'à la condition d'être aussi tué par lui. Eh bien! soit, après tout. Il mourrait! Quand on a vécu toute une existence d'homme, que peut-on regretter si on ne laisse rien ni personne derrière soi? En somme, il était plus à envier qu'à plaindre : il aurait la joie de mourir pour l'être qu'il aimait le plus au monde!

Restait la question des témoins. Jacques en trouverait facilement, puisqu'il était dans son milieu familier. Mais comment ferait-il, lui Nathaniel, qui ne connaissait personne à Nice? Il n'hésita pas.

Le lendemain, de bonne heure, il alla droit à la caserne et demanda l'adresse du colonel du 111e de ligne. Au collet des soldats, il avait remarqué que ce régiment tenait garnison dans la ville. Arrivé chez le colonel, Nathaniel lui raconta son histoire; comment, venu à Monte-Carlo pour se distraire, il s'était pris de querelle, à l'improviste, avec M. de Vaulcomte. Il suffisait que l'officier entendît le nom de l'aventurier pour qu'il donnât tout de suite raison à cet inconnu qui se présentait chez lui.

— Vous avez une mauvaise affaire sur les bras, monsieur, dit-il en hochant la tête. Je connais de nom votre adversaire. Sa réputation est assez mauvaise. Il est bon tireur, à ce qu'on m'a raconté. Et vous, tirez-vous bien?

— Plutôt bien que mal, mon colonel. Et puis j'ai la conscience nette, et cela compte pour quelque chose!

Béryot prononça ces paroles avec une fierté si noble, que l'officier lui tendit la main par un élan de sympathie.

— Bien, monsieur! Je prierai deux lieutenans de vous assister.

Béryot remercia chaleureusement le colonel, et rentra chez lui, afin d'attendre les amis de Jacques. A midi, les quatre témoins étaient d'accord. Il fut convenu qu'on se battrait à l'épée, avec le gant de salle, dans le jardin d'une propriété particulière. Chacun des adversaires serait assisté d'un médecin, et il faudrait intervention de tous les deux pour que le duel cessât. Les deux officiers du 111e revinrent annoncer à leur client quelles étaient les conditions arrêtées.

— C'est à merveille, messieurs, répliqua-t-il en souriant. Mon honneur est entre vos mains : je suis tranquille!

Les jeunes gens croyaient devoir prendre une mine de circonstance : ils s'aperçurent bientôt que la bravoure de Béryot ne laissait rien à désirer. Celui-ci les invita à déjeuner, et, pendant tout le repas, il fut étincelant d'esprit. Le plus jeune des convives, Louis de Graney, arrivait de Coléah. Le normalien lui parla de cette petite ville comme un homme qui sait l'Algérie par cœur. Le plus âgé, Paul Humbert, était Basque : et Béryot connaissait toutes les légendes de ce beau pays, plein de poésie et de soleil. Cet après-midi resta dans le souvenir des deux lieutenans comme un des plus charmans de leur vie. Ils rencontraient si peu souvent un pareil causeur! On eût dit que, se sachant près de sa fin, Nathaniel voulait se montrer, pendant les dernières heures de sa vie, plus brillant que jamais. Éblouissant de verve, d'une gaîté infatigable, mais un peu nerveuse, il étonnait surtout Paul Humbert. L'officier éprouvait une véritable sympathie pour ce galant homme, qui allait se battre avec un pareil entrain.

— Bah! mon cher lieutenant, ne faites donc pas attention! Et surtout ayez confiance en moi. Vous verrez que je joue assez bien de l'épée!

Quand on arriva sur le terrain, Louis de Graney et Paul Humbert ne reconnurent plus leur compagnon de quelques heures. Le sourire disparaissait de ses lèvres. Il redevenait très calme, très froid, absolument maître de lui. Une volonté si ferme luisait dans ses yeux éclatans, que Jacques, en le regardant, demeura stupéfait. Peut-être alors M. de Vaulcomte eut-il la prescience de la vérité. Peut-être devina-t-il qu'il se trouvait devant l'homme qui châtierait toutes ses iniquités anciennes! Les deux adversaires furent placés en face l'un de l'autre, et Paul Humbert dit d'une voix grave :

— Allez, messieurs!

On vit tout d'abord qu'ils voulaient s'étudier, se *tâter*, avant de commencer la partie sérieuse. Brusquement Nathaniel attaqua M. de Vaulcomte, et d'une façon si violente que celui-ci rompit de plusieurs pas. Béryot redoubla de nervosité et de vigueur; les épées se froissèrent encore une fois, puis les deux hommes se fendirent en même temps. Il y eut un grand cri. Le fer de Nathaniel traversait le cœur de son ennemi. Jacques râlait sur le sol, l'écume aux lèvres, livide, hideux, et Béryot s'affaissait évanoui entre les bras de ses témoins. L'épée du gentilhomme, entrée sous le sein droit, avait percé le corps de part en part.

Nathaniel rouvrit les yeux soudain; d'un geste faible de la main, il fit signe à Paul Humbert de venir à lui.

— Est-*il* blessé? murmura-t-il.

— Mort!

Un éclair de joie flamba dans le regard de Béryot, qui respirait péniblement; on voyait qu'il souffrait beaucoup, qu'il faisait un effort presque surhumain pour parler.

— Vite!.. vite!.. écrivez, je vous en prie... Un mot... tout de suite... au télégraphe...

Et, se retenant à cette vie qu'il sentait lui échapper, il put dicter ces mots, que le lieutenant traça au crayon sur son calepin :

« Il est mort. Vous êtes libre. Adieu. Je vous aimais... »

XXIII.

Nathaniel ne devait pas succomber. Quand une blessure d'épée n'est point mortelle, elle guérit assez vite. Combien de rencontres, après lesquelles les adversaires, grièvement atteints, se sont remis

en quelques semaines? Le duel ayant eu lieu à Nice, on avait transporté le normalien dans une de ces propriétés qui sont la parure de l'Esterel. Aussitôt le télégramme reçu, Thérèse avait pris le train et était venu s'installer au chevet de son ami. Elle et Robert éprouvaient une profonde gratitude pour cet homme généreux, dont le dévoûment assurait leur avenir. Que craignaient-ils maintenant? Quel danger nouveau pouvait les atteindre? Le secret fatal, mort avec M. de Vaulcomte, ne les menacerait plus. Thérèse seule connaissait la dépêche dictée par Béryot d'une voix défaillante. Le capitaine ne voyait en lui qu'un ami sûr et fraternel. Il se disait que personne au monde, à présent, ne pourrait jeter à la face de Mme Clavière le passé maudit et détesté.

La convalescence de Nathaniel et le départ de Thérèse donnaient des loisirs à Robert : il en usa pour réaliser un rêve doucement caressé. A l'entrée de la forêt de Fontainebleau, entre Chailly et Barbizon, se dresse une grande villa presque perdue au milieu des fleurs et des arbres. Dès que le jour du mariage fut fixé, le capitaine se rendit acquéreur de cette propriété, qui appartenait à un riche financier. Une armée d'ouvriers envahit la maison : le fiancé voulait qu'elle fût digne de son adorable compagne. On tendit les murs d'étoffes précieuses; le mobilier, en bois de santal incrusté, fut délicatement choisi par les soins mêmes de Robert. Il venait de l'exposition d'Anvers, et le capitaine fut contraint de le disputer à prix d'or à un banquier juif de Vienne. La pièce, qui servirait de chambre à coucher à la jeune femme, fut la copie exacte de celle qu'elle occupait à la Maison-Rouge. Robert se la rappelait minutieusement. Il conservait un si fidèle souvenir des quelques jours vécus en Louisiane! Pour le jardin et le parc, il se confia à l'un des premiers artistes de Paris. Bref, en trois semaines, la demeure lourde et cossue de l'homme de bourse fut transformée, comme par une baguette magique, en un véritable paradis.

L'annonce du mariage souleva peu d'émotion : tout le monde l'attendait. D'ailleurs, à cette époque de l'année, Paris n'est plus à Paris. Les élégans se sauvent à l'étranger, aux eaux ou à la mer. Cette heureuse circonstance permit aux deux jeunes gens de satisfaire un de leurs plus chers désirs. Ils n'aimaient guère ces longues cérémonies célébrées en grande pompe, où le peuple fait la haie pour admirer les toilettes; où des artistes illustres chantent d'une voix grasse des *Agnus Dei* que personne n'écoute; où pas un des assistans n'est recueilli, parce que tout le monde bavarde : si bien qu'un mariage est comme une scène de comédie, et que l'accessoire devient la chose importante, pendant que la bénédiction nuptiale n'est plus que l'accessoire!

Eux, au contraire, se marieraient dans une humble église de campagne, sans luxe, sans tapage, sans fracas. Des indifférens ne chercheraient pas à lire sur leur visage quelles émotions ils éprouvaient. Leurs témoins et quelques amis: rien de plus. Il arrive d'habitude que les curés des différentes paroisses s'entendent pour ne pas se « voler leurs messes; » mais l'influence de Mgr Hyacinthe devait aplanir tous les obstacles.

Par une splendide journée d'été, Robert et Thérèse arrivèrent dans l'église de Chailly, calmes et sourians, appuyés l'un sur l'autre, au milieu des beautés radieuses d'une campagne chaude et parfumée. La vieille chapelle est assez loin du village. A droite, le cimetière clos de murs tout blancs et rempli de fleurs vivaces; à gauche, un petit bois de chêne où les oiseaux gazouillent follement. Il faut traverser un coin de ce bois pour arriver à l'église; et les jeunes gens entendaient sur leur passage le chant des fauvettes, qui leur souhaitaient la bienvenue. Nathaniel, très pâle encore et à peine remis de sa blessure, servait de témoin à Thérèse avec le capitaine de Grissac. Durant les longues heures où Mme Dawitt le veillait, Béryot et la jeune femme s'étaient pour ainsi dire tacitement compris. Pas un mot, pas une allusion ne devait jamais rappeler la fin de la dépêche envoyée de Nice: « Adieu, je vous aimais. » Mais, pendant les trois quarts d'heure de la messe, Thérèse ne put s'empêcher de penser douloureusement à la tristesse de son vieil ami. Certes, il souffrait tout bas de la perdre ainsi pour jamais! Cependant elle n'avait pas hésité à lui demander d'être son témoin à cette heure décisive de sa vie.

Mgr Hyacinthe avait achevé d'unir Thérèse et Robert; les rares amis présens s'approchèrent des époux pour leur serrer la main. Puis, successivement, chacun s'éloigna, et ils restèrent seuls. Enfin ils étaient mariés! Ils s'appartenaient bien définitivement: désormais la mort seule pourrait séparer ceux-là que le prêtre et la loi avaient joints. Robert conduisit sa femme à la villa qu'elle ne connaissait pas encore. Il désirait que ce fût pour elle une suprême surprise. Elle jeta un cri de joie en entrant dans cette chambre à coucher patiemment ornée par le délicat amour de son mari.

Un autre homme, violemment amoureux d'une pareille femme, se fût hâté peut-être de savourer l'immédiate jouissance d'une possession divine. Mais un être aussi raffiné que Robert savait graduer les joies passionnelles d'un amour partagé. Il voulait vivre la journée entière avec cette créature exquise, avec cette élue de son cœur et de son esprit. Elle était à lui; aucune puissance ne la lui disputerait plus. A quoi bon des empressemens vulgaires

rappelant ces amours de rencontre qui se dépêchent d'être heureuses?

Thérèse avait choisi, à l'hôtel de Courtival, le valet qui lui inspirait le plus de confiance. Ce garçon, nommé Antoine, devait les servir avec Aurélie, la femme de chambre, pendant tout le temps de leur séjour à Chailly. Les deux époux commencèrent par déjeuner, assis l'un à côté de l'autre. Et quand le repas fut terminé, vrai repas d'amoureux, coupé par des rires et des baisers, ils montèrent dans une victoria qui les emporta au loin, à travers la forêt. Quand ils se sentirent bien séparés des hommes, ils quittèrent leur voiture pour s'enfoncer dans les bois. C'était une solitude exquise et nuptiale. Rien ne troublait le silence des grands arbres; à peine une brise douce qui glissait entre les feuilles frissonnantes. Blottis au milieu des hautes herbes, ils parlaient à voix basse, se disant toujours et toujours leur immuable tendresse, ébauchant des projets pour l'avenir, pour cet avenir que rien désormais ne pouvait leur enlever.

Ah! la délicieuse journée où les heures s'enfuyaient rapides comme des minutes! Leur amour était complet : amour des sens et du cerveau. Si leurs corps ne se possédaient pas encore, leurs âmes s'unissaient déjà. Et quand ils revinrent, à pas lents, par les sentiers parcourus, ils se dirent que beaucoup de journées s'ajouteraient à cette journée, et qu'ils boiraient désormais à la coupe toujours offerte d'un bonheur toujours nouveau.

Ils dînèrent seuls, comme seuls ils avaient déjeuné, servis par les mêmes gens, placés l'un près de l'autre comme le matin. Quand la nuit vint, ils descendirent dans le parc, amoureusement enlacés. Elle s'assit sous les arbres, dans un grand fauteuil de paille. Agenouillé à ses pieds, sur le gazon, il baisait voluptueusement ses lèvres, étreignant avec transport sa taille flexible, entrecoupant ses caresses de sermens passionnés et doux. Enfin l'heure espérée sonna; ils allaient s'appartenir. Les étoiles souriaient dans le ciel estival. Les jeunes gens revinrent à la villa, sentant leurs cœurs déborder d'ivresse. Quelle belle nuit d'amour, chaude et parfumée! Et comme, après tant d'épreuves, ils méritaient bien d'être heureux enfin!

Thérèse attendait Robert. Elle tomba dans ses bras, presque pâmée d'avance, affolée d'amour, assoiffée de caresses. Alors, en cette femme que la nature avait créée sensuelle, que son existence première avait dressée aux plaisirs, il y eut un réveil brutal et violent de ses ardeurs longtemps assoupies. Elle désirait Robert non-seulement avec tout son cœur, mais avec toutes les vibrations de son corps. Ce n'était

pas une épouse très aimante, partageant les transports d'un mari désiré, mais une maîtresse tendre, exaspérée et délirante. Thérèse redevenait Thérésine. Elle aimait pour la première fois de sa vie, et elle aimait avec sa chair autant qu'avec son âme. A son insu, elle mettait dans ses caresses folles tout ce que la galanterie donnait jadis de sortilèges à la pauvre fille de Cannes. Dans cette bacchante, Robert ne reconnaissait plus la femme qu'il avait aimée et épousée. Ces transports le ravissaient et l'épouvantaient. Comment retrouver la créature hautaine et pieuse, l'amie de Mgr Hyacinthe, la mondaine dédaigneuse et respectée, en cette maîtresse ivre de baisers, aussi habile à les rendre que passionnée pour les recevoir ?

. . . .

Le soleil était déjà haut sur l'horizon, Robert se leva. Thérèse dormait toujours. Son corps souple et gracieux se modelait harmonieusement sous la blancheur des draps froissés. La tête appuyée sur son bras, elle souriait, les lèvres entr'ouvertes, et montrant un peu de ses dents blanches. Elle rêvait, heureuse, et lui, lui debout, la regardait les sourcils froncés, avec des yeux fixes, où luisaient des idées étrangement nouvelles. Il sortit de la chambre et descendit dans la cour. Il appela un palefrenier et fit seller un cheval. Dix minutes après, il galopait en pleine forêt. Il avait besoin d'air, de solitude et d'espace!

Mille pensées violentes s'entre-choquaient dans son cerveau. Il se rappelait les aveux de Thérèse, cette existence de pécheresse qu'elle lui avait confessée. Oh! il se rappelait tout maintenant, et dans les moindres détails! Qui venait-il d'épouser? Une créature façonnée à la volupté par les amans qui la payaient jadis. Alors, ces baisers qu'elle lui donnait, d'autres les lui avaient enseignés? Dans les bras de celui-ci ou de celui-là, elle avait appris naguère ces caresses enfiévrées qui le rendaient fou! Alors, il frissonnait à la fois de colère et de désir. Du feu courait dans ses veines, et une rage s'emparait de lui. Il devenait atrocement jaloux! Et jaloux de tout le monde, puisqu'il lui était impossible de discerner personne!

Qui étaient-ils, ces amans d'une nuit ou d'une heure, qu'elle lui avouait il y a quelques semaines, pleurante et prosternée à ses genoux? Elle ne se rappelait même pas leurs noms ni leurs visages! C'étaient des inconnus, qui avaient passé pour la déshonorer et la flétrir! Une courtisane! Et cette courtisane, c'était sa femme! Il l'avait épousée, elle portait son nom!

Après tout, que pouvait-il lui reprocher? Est-ce qu'il ignorait le passé, quand, après cette confession, il la serrait dans ses bras,

en lui disant : « Je pardonne et j'oublie ? » Mais à qui pardonnait-il, en somme, lorsque l'amour de son cœur inspirait la clémence de ses lèvres ? A Mme Phineas Dawitt, à la veuve d'un homme honorable et honoré, son ami à lui, le compagnon de son enfance. Lorsqu'il parlait d'effacer l'existence ignominieuse d'autrefois, il voyait la femme du monde qu'entourait le respect universel, qui s'attirait l'admiration de tous par sa piété, par ses bonnes œuvres, par son héroïsme.

Et voilà qu'en cette nuit de noces, la courtisane réapparaissait, victorieuse ! Voilà qu'au lieu de satisfaire et d'exciter sa passion pour Thérèse, les caresses de cette créature ravivaient le dégoût que méritait Thérésine ! Vainement l'air du matin fouettait le visage de Robert. La paix ne rentrait pas dans le cerveau de ce malheureux. Il en revenait toujours là : « Elle a eu cent amans, et je ne peux pas les connaître ! » Il tournait et retournait dans son esprit cette pensée abominable : « Je suis jaloux, et ma jalousie enveloppe tout le monde, parce qu'elle ne peut préciser personne !.. Puis lorsqu'il fut las d'éperonner son cheval, las de galoper par les sentiers feuillus, il tourna bride et revint du côté de la villa.

Qu'allait-il dire à sa femme ? Rien. Elle pouvait lui répondre qu'elle avait tout avoué et qu'il avait tout pardonné. Lui reprocherait-il de l'aimer tellement que ses caresses étaient trop ardentes ? Reprocherait-il à la femme légitime d'être aussi une maîtresse emportée ? Absurdité ! Il ne pouvait que se taire et garder sa souffrance pour lui seul...

Mais en souffrant, il serait heureux ! Cette nuit de noces, qui subitement allumait sa fureur, lui laissait des souvenirs délicieux et enflammés. A mesure qu'il se rapprochait d'elle, sa raison était jalouse, et son corps reconnaissant. Il se rappelait avec de plus lâches frissons les baisers de cette magicienne...

Alors seulement il comprit combien serait atroce leur existence commune. Tour à tour l'amour et la jalousie, le présent et le passé, se livreraient bataille ; tour à tour il l'adorerait et il la mépriserait ; tour à tour il voudrait la fuir et il aurait envie d'elle !

Du moins, pendant cette première journée, Robert eut assez d'empire sur lui-même pour que Thérèse ne devinât rien. Il fut préoccupé et même sombre. Il allégua un léger mal de tête, et la jeune femme ne s'inquiéta pas davantage. Enfin la nuit revint. Cette nuit dont il attendait le retour avec tant de gratitude et tant de rancune !

Et ce furent les mêmes baisers, les mêmes caresses, les mêmes transports ! Comme les étreintes de Robert répondaient aux siennes,

Thérèse ignorait les pensées atroces de cet homme, qui lui devenait plus étranger à mesure qu'il la possédait davantage! Au matin, de même que la veille, Robert s'arracha d'auprès de l'enchanteresse; et, de même que la veille, il s'enfuit tout seul à travers bois. Ainsi le sort en était jeté! Il faudrait qu'il vécût désormais cette vie déchirée : follement amoureux pendant la nuit, follement jaloux pendant le jour!

Mais on ne joue pas la comédie perpétuellement. Une heure devait venir où Thérèse devinerait la fatale vérité. Robert n'était plus le même : son visage pâle, ses yeux sombres, ses traits convulsés, exprimaient clairement sa douleur. Cependant, M[me] Clavière ne soupçonnait pas les idées cruelles qui hantaient le cerveau de son mari. Et peut-être cette situation étrange se fût-elle prolongée quelques semaines encore, sans un incident brusque qui décida de leur avenir à tous les deux.

Chaque matin, Robert recommençait la course effrénée qui rafraîchissait au moins ses nerfs. Un jour, Thérèse s'éveilla au moment où il partait. Elle sourit et tendit vers lui ses bras attrayans dans un élan de tendresse ardente. Son corps sortait à moitié du lit découvert, et ses beautés se montraient dans toute leur splendide nudité. Il se dégageait de cette superbe créature un parfum d'amour si troublant, elle semblait si bien créée pour l'exaltation des sens, que Robert frémit de la tête aux pieds. Sous le coup des pensées lancinantes qui le torturaient, le jeune homme ne vit plus en elle sa femme légitime, sa compagne, celle qui portait son nom : elle lui apparut comme un démon de luxure et de perversité. Toute son existence repassa devant ses yeux, ainsi qu'un éclair fantastique. Il la regardait avec des yeux hagards.

— Je te tends les bras et tu restes loin de moi? murmura-t-elle.

Et, comme il demeurait toujours immobile, sans répondre :

— Grand Dieu! que t'ai-je fait, Robert? Pourquoi cette colère dans tes yeux? Il y a quelques heures encore, tu me serrais éperdument sur ta poitrine! Et maintenant,.. et maintenant tu as l'air de me haïr!

Le visage du malheureux se décomposa :

— Eh bien! oui, je te hais!

Cette réponse brutale frappa Thérèse en plein cœur. Elle ne comprenait pas, elle ne devinait pas. Alors, avec une éloquence exaspérée, Robert lui dit tout. Il lui avoua ses jalousies, ses colères, ses fureurs, et comment la violence même de son amour, à elle, avait suscité la violence de son ressentiment, à lui!

Elle écoutait, presque terrifiée.

— C'est de l'aberration ! Mon passé? Tu le connaissais ! Je t'ai confessé toutes mes fautes, prosternée à tes genoux ! Je t'ai dit tout ce que j'ai fait de mal, quand je ne savais pas encore ce que c'était que le mal. Tu m'as pardonnée ; et aujourd'hui tu me reproches injurieusement la passion qui m'a jetée dans tes bras! Il est impossible que ce soit ton cœur qui ait parlé ! Car enfin tu m'aimes, tu me l'as dit, tu me l'as prouvé ! Pendant des mois, je t'ai vu tendre, et d'une tendresse qui me ravissait ! Lorsqu'un misérable m'a outragée, c'est malgré moi que tu as voulu risquer ta vie pour me venger et me défendre. Et maintenant tu as la colère dans le regard et la menace sur les lèvres ! Qu'y a-t-il donc de changé en moi ! Quelle différence vois-tu entre la femme que j'étais et la femme que je suis?

Cet élan d'indignation fiévreuse rendait Thérèse plus belle encore. Sa chemise de fine batiste moulait nettement sa poitrine et sa gorge. Ses magnifiques cheveux noirs, déroulés en longues tresses, coulaient sur ses épaules et ses bras nus. Robert restait à la même place, immobile, cachant sa tête entre ses mains. Enfin il releva le front et fit quelques pas vers le lit où elle se tenait à demi dressée, pâle et frémissante :

— Je ne vous accuse pas ! dit-il d'une voix sourde. Le coupable, ce n'est pas vous, c'est moi. Non, je n'ai pas le droit de vous reprocher le passé, puisque je le connaissais! Appelez cela du nom que vous voudrez, subite folie ou jalousie insensée. Je ne peux pas moi-même analyser ce que j'éprouve! Mais je souffre comme un damné ! Mais je sais que, depuis que je vous ai possédée, là, dans ce lit, mon cœur est divisé, comme arraché en deux moitiés! Je vous aime et je vous hais. J'adore avec toutes les forces de mon désir la femme que vous êtes : je méprise avec toutes les forces de ma jalousie la femme que vous avez été !

Il la frôlait presque. Par un mouvement brusque, elle l'enlaça de ses bras ; la chemise glissa le long du corps. Robert fut secoué de tout son être, lorsqu'il sentit cette chair souple et palpitante se coller contre lui.

— Robert ! Robert! je te jure que, depuis huit jours, c'est une folie diabolique qui te possède ! Pourquoi me parles-tu d'un passé que nul ne soupçonne, et que j'ai moi-même effacé à force de sacrifices !

Elle se serrait contre lui, et la tiédeur d'un jeune sang faisait brûler le sien dans ses veines. A demi renversée, elle appuyait sa tête pâle sur cette poitrine qui ne la repoussait pas. Les parfums grisans de l'exquise et troublante créature bouleversaient le reste

de raison du jeune homme. A ces lèvres offertes, il allait tendre les siennes, pour les unir dans un long baiser. Soudain la réalité le ressaisit tout entier.

— On n'efface jamais le passé,.. murmura-t-il en la repoussant...

Elle retomba en travers du lit, les yeux fermés.

— Non! on n'efface pas le passé, reprit-il. Ce qui a été subsiste et subsistera toujours! Pardonne-moi, Thérèse, oh! pardonne-moi, je t'en supplie! Il m'est impossible de t'exprimer tout ce que je souffre! Je sais bien pourtant ce que tu souffres, toi, et je te plains du plus profond de mon âme. Nous étions fous en espérant que j'oublierais ce qui ne peut pas s'oublier! Quand tu m'as fait ta confession si loyale et si noble, je t'ai relevée et prise entre mes bras avec un élan très sincère. Est-ce ma faute si je suis poursuivi par le spectre de ton existence d'autrefois? Je deviendrais méchant, vois-tu, à continuer la vie que je traîne depuis huit jours. Je te regarde, là, à demi nue, dans la magnificence de tes beautés offertes... Je t'aime et je te désire, je sais que tu me désires et que tu m'aimes,.. j'ouvre les bras pour te reprendre, pour te caresser, pour te posséder... Horreur! je me dis que d'autres t'ont prise, possédée et caressée aussi! Alors la jalousie me secoue, tes aveux me poursuivent, et je me rappelle soudainement tout ce dont je ne veux pas me souvenir! J'étais un insensé! On ne répare pas l'irréparable...

De nouveau il cachait sa tête dans ses mains. Thérèse demeurait immobile, tenant toujours ses yeux fermés.

— Non, je ne peux pas,.. je ne peux plus! Je t'adore, et je fuis! Si je te rends malheureuse, tu es déjà vengée! Va! j'emporte avec moi, dans la plaie, l'arme qui m'a frappé! Et quand je serai à mille lieues de l'endroit où tu es, je t'aimerai toujours et je te désirerai insatiablement!

Tout à coup, il éclata en sanglots. Puis, tournant la tête comme pour ne pas la voir une dernière fois, il se précipita hors de la chambre. Thérèse s'était dressée. Quand il disparut, elle jeta un grand cri, un cri lamentable et désespéré. Et, tordant ses bras, elle roula évanouie sur cette couche nuptiale à jamais déserte.

XXIV.

Depuis cinq jours elle était seule, farouche ainsi qu'une bête blessée qui se cache pour mourir. Ses domestiques la servaient, ne comprenant rien au brusque départ de M. Clavière, à l'anéantisse-

ment où s'enfonçait leur maîtresse. Un matin, Aurélie lui demanda si elle était malade. Elle ne répondit même pas. A quoi bon? Malade, oh! oui, bien malade! Le grand ressort de la vie se brisait. Thérèse se levait le plus tard possible; puis, après avoir déjeuné sans appétit, elle descendait au jardin. Là, elle s'asseyait dans un *rocking-chair*, se chauffant au soleil, glacée par le froid intime, aigu, de la douleur. Aucun de ses amis ne l'aurait reconnue. Ses larges yeux gris étaient sans flamme et sans éclat. Dans son regard, une immobile fixité, comme si elle eût cherché à distinguer à travers l'espace un invisible fantôme. Indifférente à tout, elle ne connaissait plus rien ni personne. C'était une créature finie, absolument finie.

Six semaines s'écoulèrent ainsi. La villa ressemblait à ces maisons de malades où l'on ne parle qu'à voix basse, où ceux qui marchent, glissent silencieusement avec des frôlemens d'ombres. Aurélie et Antoine étaient consternés. Ils croyaient qu'après une querelle violente, les époux s'étaient séparés. Ils ne devinaient pas que leur maîtresse s'en allait très lentement, minée par un mal mystérieux. Ce mal, c'était sa *pensée* qui la rongeait. Elle repassait toute son existence, depuis la première minute où elle avait réfléchi, jusqu'au violent départ de Robert. Cette créature, dont l'âme était si pure et l'intelligence si haute, se heurtait brusquement à un obstacle qu'elle ne parvenait pas à franchir. Elle se disait perpétuellement : « Pourquoi est-il parti?.. Pourquoi? » Et elle ne trouvait aucune réponse à cette question formidable.

Robert l'aimait passionnément. Alors, comment l'abandonnait-il? Cette femme ne pouvait pas raisonner comme cet homme. Elle ne concevait pas que les fautes anciennes eussent tué la tendresse de son mari. Sa conversion à la piété catholique, jadis, à la Maison-Rouge, l'avait fait croire aux théories décevantes de l'église. Elle s'était imaginé naïvement qu'une parole du prêtre peut remettre les péchés commis. Et voilà que brutalement la réalité se dressait contre elle, et l'écrasait!

Thérèse traîna cette existence végétative jusqu'à la mi-novembre. Depuis le retour du froid, elle ne descendait presque plus au jardin et quittait à peine son appartement. Aurélie dirigeait la maison toute seule, comprenant, avec son instinct d'ancienne paysanne, que mieux valait encore laisser sa maîtresse plongée dans ses cruelles songeries. Deux ou trois fois, cependant, elle essaya de l'arracher à ses méditations. Des lettres s'entassaient sur une table, mêlées de quelques télégrammes. Thérèse ne voulait même pas les ouvrir. A quoi bon? Les nouvelles du monde extérieur ne l'intéressaient plus à présent.

Vers le commencement de décembre, la température s'abaissa subitement : de gros nuages noirs annonçaient les bourrasques prochaines. Mme Clavière prit ce prétexte pour ne plus même sortir de sa chambre à coucher. Elle continuait à ne point parler, à ne point lire. Enfoncée dans un large fauteuil, qu'on roulait près de la fenêtre, Thérèse usait ses journées à regarder devant elle, dans l'espace. Un matin, comme la servante ouvrait les rideaux, la pauvre créature dit ces trois mots, avec une expression de surprise enfantine : « De la neige ! » Il neigeait, en effet, depuis quelques heures ; et toute la journée d'épais flocons tombèrent dans le jardin, sur les allées, sur les arbres. Les grands chênes dépouillés ressemblaient à de grands spectres tendant leurs bras décharnés. Pour la première fois, il y eut comme un apaisement sur le visage de Thérèse. On eût dit que des idées nouvelles remuaient dans ce cerveau, qu'une lueur d'espérance filtrait dans ce cœur brisé.

Vers le soir, la jeune femme s'enferma chez elle. Quand elle fut bien assurée de rester seule, elle ouvrit les armoires et deux ou trois malles closes depuis son arrivée à la villa. Elle chercha quelque temps; puis, ayant trouvé une robe décolletée, à longue traîne, elle murmura d'une voix presque joyeuse :

— J'avais cette toilette quand je *l*'ai revu à Paris. C'était à dîner chez Mme de Grissac. *Il* m'aimait déjà...

Ses doigts maniaient l'étoffe avec une sorte de volupté.

— Je vais me faire belle,.. très belle,.. dit-elle encore à voix basse.

Thérèse portait une robe de chambre épaisse et chaude, toute noire. Elle la retira, comme pour se dévêtir. Puis, allumant toutes les bougies des candélabres, elle se regarda dans la haute glace. La jeune femme souriait, ses yeux gris s'éclairaient d'une flamme étrange. Elle murmura une seconde fois :

— Je veux me faire belle,.. très belle...

Et elle commença lentement à se parer. Elle se rappelait, très exactement, de quelle façon elle était habillée à ce dîner de Mme de Grissac. Dans son coffret à bijoux, elle prit la même rose de diamans qui étincelait, un peu à droite, au milieu de l'épaisseur brune de ses cheveux. Elle apportait un soin minutieux à ces actes étranges, comme si elle procédait à sa dernière toilette, la toilette du condamné qui va monter sur l'échafaud. Et quand ce fut terminé, elle se contempla de nouveau des pieds à la tête.

— Il m'aimait,.. je mérite d'être aimée;.. pourquoi est-*il* parti? Pourquoi? J'ai bien réfléchi depuis des mois : je n'arrive pas à comprendre...

Elle s'abandonna quelques minutes à une sombre méditation,

tenant l'index de sa main gauche appuyé sur son front. Elle reprit, parlant toujours avec cette même voix sans rythme des folles :

— Heureusement, je vais m'offrir à des baisers qui ne me tromperont pas!

Elle jeta une mante sur ses épaules, et ouvrit doucement la porte de sa chambre. Quand elle se fut engagée dans le grand escalier, elle marcha très lentement, afin que les domestiques ne l'entendissent point. Arrivée au fond du vestibule, elle glissa une petite clé dans la serrure et se trouva dehors, sur le perron.

La neige tombait toujours en flocons réguliers. C'étaient comme des oiseaux très petits et très blancs qui s'abattaient les uns après les autres et jonchaient le sol silencieusement. Un tapis immaculé s'étendait sur la longueur des allées désertes. Thérèse hésita une minute au moment de descendre dans le jardin. Puis, avec un hochement de tête sauvage, elle se précipita en avant. Elle portait des mules très fines sur ses bas de soie. La sensation glaciale fut si douloureuse qu'elle eut peine à retenir un cri. Après une violente secousse, une contracture tordit son corps ; puis, ce fut une brûlure lancinante. Mais résolument Thérèse marcha droit devant elle. Quand elle fut au milieu du jardin, elle rejeta la mante qui la couvrait. Et, se croisant les bras, elle laissa la neige tomber sur ses épaules nues...

Ce fut d'abord si atroce qu'elle eut un sentiment de révolte. L'instinct de la conservation faillit vaincre la volonté. Mais non, elle devait mourir, et d'une mort qui, pour tout le monde, n'eût pas l'apparence d'un suicide!

Elle était debout, dans sa blancheur spectrale, sous cette blanche neige qui tombait, qui tombait, égale, meurtrière. La blanche lune, humide et voilée, épandait une lueur blanche sur toutes ces blancheurs désolées. Et l'on eût dit une apparition fantastique dans ce paysage d'hiver tout blanc, tout blanc....................

....

Le hasard voulut que, dix minutes plus tard, Aurélie montât dans la chambre de sa maîtresse. Voyant la pièce vide, elle courut au cabinet de toilette : vide aussi! Alors elle regarda autour d'elle. Des armoires ouvertes, des cartons béans, des toilettes dépliées : partout le désordre d'une hâte fiévreuse. Elle eut comme une hallucination de la vérité. Cette fille, de nature dévouée, aimait assez sa maîtresse. Elle voyait M[me] Clavière souffrir si cruellement que peu à peu cette affection s'était fortifiée. Elle appela au secours : à ses cris, Antoine accourut, et tous les deux s'élancèrent dans le jardin. Ils découvrirent la malheureuse Thérèse affaissée sur elle-même, presque évanouie. Com-

ment se trouvait-elle là, décolletée, en grande toilette, sur cette neige épaisse et glacée? Ni l'un ni l'autre ne prit le temps de comprendre; ils la soulevèrent dans leurs bras, afin de la transporter dans son lit.

Quand Thérèse revint à elle, enfouie sous les couvertures, elle n'avait plus sa raison. Le délire hantait ce cerveau, secoué depuis quatre mois par tant de pensées cruelles. Antoine attela en toute hâte, pour aller à Melun chercher un médecin. Celui-ci se fit raconter l'accident avec les plus grands détails. Il ne put d'abord se prononcer devant cette malade à demi folle et brûlée par la fièvre.

Le lendemain, une pleurésie se déclara. Aurélie se lamentait de voir sa maîtresse abandonnée dans cette effroyable crise. Quoi! une créature si enviée, si admirée, n'avait pas un ami auprès d'elle! Bien qu'elle perdît un peu la tête, la pauvre fille eut la présence d'esprit d'envoyer deux dépêches : l'une à Mgr Hyacinthe, l'autre à Nathaniel Béryot. Elle était sûre que celui-ci se trouvait à Fresnoy; quant à l'évêque, il ne quittait guère son diocèse.

Ce fut lui qui arriva le premier. Thérèse, toujours fort malade, avait cependant recouvré connaissance.

— Pourquoi est-ce votre femme de chambre qui m'a envoyé cette dépêche? demanda-t-il.

Il se tenait assis au chevet du lit, serrant entre ses mains la main de sa belle-sœur. Elle le regarda fixement; puis elle courba la tête sans répondre. L'évêque crut que la fatigue l'empêchait de parler. Il la baisa doucement au front, et, passant dans la pièce voisine, il pressa le bouton d'une sonnette. Aurélie apparut aussitôt, et dit tout ce qu'elle savait. Un matin, elle et Antoine avaient entendu de terribles éclats de voix; ensuite, après une scène violente, M. Clavière était parti à pied. Depuis, pas une nouvelle.

— Il n'a pas écrit à madame?

— Non, monseigneur.

L'évêque était stupéfait. Quelques mois auparavant, il avait reçu une lettre de son frère. Celui-ci annonçait qu'il allait faire un voyage. Mgr Hyacinthe avait supposé naturellement que Thérèse accompagnait son mari. Depuis, Robert donnait de temps en temps signe de vie par une lettre timbrée du Righi, par un télégramme daté du Tyrol. Que se passait-il donc? Quel drame brisait brusquement le bonheur de ces deux créatures? Comment le prélat se serait-il inquiété de son frère et de sa belle-sœur, puisqu'il les croyait se promenant au loin, dans les pays baignés de soleil,

dérobant leur bonheur aux regards des indifférens? Voilà que, soudain, il découvrait la catastrophe, sans rien apercevoir de ses causes!

Il se résigna à ne plus interroger Thérèse jusqu'à ce qu'elle fût rétablie. Sa surprise fut grande, le lendemain, quand sa belle-sœur lui adressa la parole d'elle-même. Ainsi que la veille, il se tenait auprès d'elle. Tout à coup elle lui prit la main :

— Comme vous êtes bon d'être venu! murmura-t-elle. Je me disais que j'allais mourir, là, toute seule, de même qu'une abandonnée!

— Pourquoi mon frère n'est-il pas là?

— Il ne m'aime plus! murmura-t-elle.

— Mais c'est impossible! Je connais Robert, je connais son cœur. Il n'est pas un être capricieux et léger!

— Il ne m'aime plus! redit-elle encore.

— Pourquoi aurait-il cessé de vous aimer, quelques jours après votre mariage?

— Plus tard,.. plus tard,.. soupira-t-elle d'une voix très douce.

Le prélat comprit qu'elle garderait obstinément le silence sur les causes de la cruelle séparation. Pourquoi? Il ne devinait pas.

C'est à Nathaniel seulement qu'elle raconta l'effroyable scène. Béryot était parti de Fresnoy immédiatement; mais les télégrammes sont lents à parvenir au fond de la Côte-d'Or. De même que Mgr Hyacinthe, il croyait les jeunes époux en voyage. La dépêche d'Aurélie le consterna. Ce fut bien pis quand Thérèse le mit au courant de la brutale réalité. Oh! elle lui dit tout, tout! Elle ne cachait rien à cet homme, qui pénétrait dans les replis les plus profonds de son cœur. Tant de réflexions, depuis des mois, s'étaient accumulées dans son esprit!

— A vous de m'expliquer ce que je ne peux parvenir à comprendre! s'écria-t-elle. Dans quelques jours, dans quelques semaines du moins, je serai morte: que je ne meure pas sans savoir pourquoi j'ai perdu mon bonheur! Il m'a dit qu'il était jaloux! Jaloux de mon passé? C'est impossible, puisqu'il le connaissait tout entier!

Nathaniel jugea qu'il fallait d'abord calmer cette ardente nervosité. Plus tard, quand elle serait guérie (si elle guérissait), il serait temps de lui faire voir la vérité en face.

Thérèse se trompait. La mort devait la trahir comme l'amour. Lentement, péniblement, la pleurésie disparut. Au bout de six semaines, la malade pouvait se lever et faire quelques pas dans sa chambre. A présent, elle se sentait presque heureuse, bercée par ces deux affections fidèles. Béryot demeurait à la villa à poste

fixe; Mgr Hyacinthe, lui, donnait à sa belle-sœur tout le temps que n'exigeaient pas les soucis de son diocèse. Béryot, qui s'illusionnait et la croyait à peu près rétablie, s'inquiéta cependant de la voir toujours si maigre et si pâle.

— Je la trouve effroyablement changée, dit-il un matin au docteur en le reconduisant jusqu'à la porte. Cette toux sèche, ces joues creuses, cette poitrine qui halète, me tourmentent au dernier point. Faudra-t-il donc bien du temps avant qu'elle ne se remette tout à fait?

— Hélas! monsieur, répliqua le docteur avec un soupir, je crains bien qu'elle ne se remette jamais.

— Jamais!

— La pleurésie s'en va, mais la phtisie reste. Dès que Mme Clavière sera en état de voyager, je l'enverrai à Menton.

Nathaniel eut un frisson. Il revit, dans un éclair, le visage de la petite Dolly; il l'entendit, lorsqu'elle lui disait de sa voix qui riait douloureusement : « — Qu'importe que je meure ici ou là, puisqu'il faut que je meure! » Et Thérèse serait ainsi, grand Dieu! Comme la pauvre miss Hollfer, elle se sentait dépérir, chaque jour, rongée par un mal mystérieux, comme par un animal invisible qui lui mangerait la poitrine! Dès que Mgr Hyacinthe revint à la villa, Nathaniel lui répéta les paroles du médecin. Une ombre glissa sur le visage de l'évêque.

— Soit, dit-il; vous la conduirez dans le Midi. Je tâcherai d'être assez libre pour y passer un mois avec elle. Mais ce qui est de mon devoir avant tout, c'est de contraindre mon frère à revenir auprès de cette mourante.

— Savez-vous donc où lui écrire?

— J'ai reçu une lettre de lui il y a huit jours. Il est à Vienne. Ne vous inquiétez de rien : cela me regarde.

Il fallut attendre quinze jours avant de pouvoir transporter Mme Clavière dans un wagon. Comme elle ressemblait peu à la belle et radieuse jeune femme, admirée de tout Paris un an auparavant! C'était le spectre de la Thérèse d'autrefois. Ses yeux gris semblaient encore plus grands dans son visage aminci, émacié. La pâleur mate de son visage, cette pâleur pareille à de la nacre précieuse, avait fait place à une blancheur maladive. Ce pauvre corps, jadis si beau, flottait dans les étoffes de laine qui le couvraient; les mains, si distinguées et si fines, avec leurs ongles transparens et rosés, s'allongeaient maintenant, semées de petites rayures rouges, semblables à des stries presque invisibles. Thérèse ne se rendait pas compte de son état : elle croyait que la mort ne voulait pas d'elle. Après avoir espéré un repos prochain dans la tombe, elle

ne trouvait qu'une lente agonie. Cette moribonde s'imaginait qu'on ne l'envoyait à Menton que pour presser la guérison définitive de sa pleurésie! D'ailleurs, qu'elle fût ici ou là, à quoi bon? Nulle espérance ne dorait sa vie. Elle recouvrerait la santé sans doute : et puis après?

Nathaniel montra tout ce que peut une affection tendre et délicate. En huit jours, il eut installé sa chère malade dans une villa spacieuse, appuyée contre la montagne. Devant la terrasse, la mer bleue, où se jouaient les rayons du soleil. Il fit venir de l'hôtel de Courtival et de la villa de Chailly tous les objets familiers dont la jeune femme aimait à s'entourer. Celle-ci eut bientôt autour d'elle les tableaux de maîtres où elle aimait à jeter les yeux, les poètes préférés qu'elle se plaisait à feuilleter. Et toujours la présence de Béryot, qui s'ingéniait à la distraire, à l'amuser, à lui parler de toutes les choses qui pouvaient égayer son esprit. Thérèse vécut ainsi deux mois, persuadée qu'elle se remettait un tout petit peu chaque jour, et qu'en reprenant toute sa santé, elle retrouverait les jouissances d'une vie honorable et digne, sinon celles de l'amour partagé. Ce fut pendant cette période qu'elle aborda nettement avec Nathaniel la grande question qui la préoccupait : « Pourquoi Robert était-il parti? »

— Oui, vous avez longtemps cherché! s'écria Béryot. Et vous cherchez encore, et vous ne comprenez pas, et vous ne pouvez pas comprendre! Un cerveau de femme n'imagine pas ce qu'il y a d'égoïsme dans le cœur de l'homme. Vous ne concevez pas la cause de la jalousie de votre mari! Pourquoi jaloux, puisqu'il connaissait le passé?

— Non-seulement il le connaissait, dit-elle d'une voix très douce, mais encore il l'avait pardonné.

— Pardonné? Oui, dans le premier mouvement, par un élan de générosité. On s'éblouit soi-même avec ces générosités-là! Puis la réflexion arrive, suivie bientôt du repentir. Vous aimiez Robert de toute votre âme et de tout votre corps. Il s'est dit que vous aviez été avec d'autres ce que vous étiez avec lui. Un homme redoute toujours le passé de la femme qu'il aime. Presque toujours il peut le déterminer, ce passé qui le hante et l'obsède! Il peut mettre un nom sur un visage, provoquer celui-ci ou celui-là, venger sa douleur en satisfaisant sa rancune. Votre mari ne pouvait pas. Sa jalousie flottait dans un vague effroyable. Il se disait : « Elle a eu des amans! » Quels amans? Et dans les transports d'amour que vous éprouviez pour lui, il croyait retrouver l'odeur de tous ces exécrables baisers!

Nathaniel parlait brutalement, pareil au bon chirurgien qui, d'un coup net, enfonce le bistouri dans la plaie. En regardant Thérèse,

il eut le regret de sa rude franchise. Son visage s'inondait de larmes. Elle pleurait; oh! elle pleurait désespérément.

— Je comprends,.. murmura-t-elle d'un voix brisée. Les prêtres ont menti, les philosophes ont menti, les poètes ont menti! Les premiers disent qu'on pardonne à la femme coupable, parce que le repentir lave le péché et que la miséricorde de Dieu est infinie. Les seconds disent qu'on pardonne à la femme coupable, parce que la morale universelle n'admet pas de châtiment sans rémission. Les troisièmes disent qu'on pardonne à la femme coupable, parce que l'amour efface tout. Ce n'est pas vrai! Ce n'est pas vrai! Où donc trouver un exemple plus épouvantable que le mien? Je suis née tout en bas, je ne savais rien, je ne n'étais qu'une brute! Vous avez ouvert mon intelligence et éclairé mon cœur. A partir de ce jour, je crois n'avoir offensé ni la loi religieuse ni la loi humaine. Je me suis réhabilitée devant Dieu, d'abord; ensuite, devant ma conscience; enfin, aux yeux du monde. Et je me suis brisée contre les mépris de Robert! C'était fatal! La réhabilitation d'une pécheresse est impossible! L'homme pardonne et n'oublie pas. Dieu seul peut oublier, *parce qu'il efface!*

A partir de ce jour, Thérèse fut plus calme. Une hautaine résignation remplaçait maintenant ses inutiles désespoirs. Cependant, la phtisie faisait tous les jours de nouveaux progrès. La malade s'en allait lentement, et Nathaniel s'apercevait bien qu'elle n'avait plus que peu de mois à vivre. Thérèse seule ne se voyait pas si près de la mort. Avec son besoin d'activité cérébrale, elle formait des projets pour l'avenir. Elle se vengerait de l'existence obstinément cruelle en rendant le bien pour le mal. La souffrance n'aigrit que les âmes inférieures. Les êtres dont la nature est un peu élevée sont grandis, au contraire, par les épreuves qu'ils subissent. Trahie dans son espoir, Mme Clavière voulait prendre sa revanche. Son mari la fuyait; elle restait abandonnée, privée de l'ami naturel et du protecteur légal? Soit. Elle serait la protectrice et l'amie de tous les déshérités de la vie! Elle racontait à Béryot ses projets. Avec sa grande fortune, que de choses il lui serait possible d'accomplir! Et le pauvre homme retenait à peine ses larmes, en écoutant cette noble femme parler de l'avenir, quand l'avenir pour elle était si court!

La trêve ne dura guère. Un après-midi du mois d'avril, par un beau soleil souriant et chaud, le médecin se déclara plus satisfait. Il permit que Thérèse fît une promenade en voiture avec son ami. Tous les deux allèrent visiter une grande fabrique de poteries, située à peu de distance de la ville. Beaucoup d'étrangers, ceux qui passent l'hiver à Menton s'y donnent assez souvent rendez-vous.

En arrivant dans le Midi, Thérèse avait soulevé bien des sympathies autour d'elle. On se racontait tout bas son histoire, histoire mal connue et vaguement romanesque. On disait que cette jeune Américaine, plusieurs fois millionnaire, après avoir épousé par amour le frère de Mgr Hyacinthe, s'était vue brusquement délaissée. L'évêque, interrogé par ses curieuses amies, Mme de Sénozan, Mme de Clérac ou Mme de L'Arbresle, ne donnait aucun détail : il se contentait de juger sévèrement la conduite de son frère. Les belles dames de Paris, en écrivant à Nice ou à Cannes, ne manquèrent pas de grossir encore les bruits qui couraient : si bien que le respect inspiré par la jeune femme se doublait d'une pitié profonde.

Lorsqu'elle pénétra dans le grand hall de la poterie, où sont exposées les faïences en terre colorée, on la regarda beaucoup. Elle passa bientôt dans une pièce voisine, et, toujours accompagnée de Nathaniel, y séjourna quelques minutes. Quand elle rentra dans le hall, elle entendit cette phrase qu'une autre visiteuse disait à son mari : « — La pauvre femme est perdue ; elle n'a pas deux mois à vivre ! » Thérèse s'aperçut qu'il se faisait un grand silence à son apparition. On semblait gêné, embarrassé. Celle-là même qui venait de prononcer des paroles si malencontreuses, détournait la tête, toute confuse. Mme Clavière prit nerveusement le bras de Nathaniel :

— Sortons, murmura-t-elle d'une voix altérée.

Ils remontèrent en voiture. Béryot essaya de causer avec son amie. Elle garda le silence. Mais, de retour à la villa, Thérèse ôta son chapeau d'une main fébrile, et, retirant l'épais manteau qui la couvrait, se regarda longuement dans une glace. Elle vit son visage très pâle, avec des rougeurs vives aux pommettes; elle vit ses yeux brûlant d'une fièvre malsaine; elle songea que depuis la fin de la pleurésie, elle ne cessait pas de tousser d'une toux sèche, surtout aiguë et douloureuse pendant la nuit; puis elle examina ses mains et remarqua que ses ongles semblaient soulevés à la racine. Alors, se tournant vers son ami, elle dit, d'une voix sourde :

— Cette femme avait raison : dans deux mois je serai morte !

Thérèse avait assez lu pour reconnaître la marche de la phtisie, cette phtisie qu'on lui cachait, et si habilement, qu'elle s'était aveuglée sur son état. Vainement Nathaniel essaya de la détromper. Son amie ne l'écoutait plus : elle réfléchissait. Assise dans un fauteuil, la tête légèrement penchée en avant, la malade regardait fixement devant elle, dans le vide. Tout à coup, elle éclata en sanglots, et, saisissant avec fièvre la main de Béryot :

— Je ne veux pas mourir! s'écria-t-elle. Oui, c'est vrai, dans un moment de désespoir, j'ai offert mes épaules nues à la neige! Oui, je sentais alors avec délices la mort glaciale m'envahir et pénétrer dans mes veines! A présent... j'ai peur! Je peux encore faire du bien aux autres et à moi-même! J'ai vingt-six ans; l'avenir qui s'ouvre devant moi est long et plein de promesses! Je ne veux plus mourir, je ne veux plus, non! je ne veux plus!

Et elle pleurait, se tordant les bras; et cette malheureuse créature, qui avait couru frénétiquement à un suicide atroce, se révoltait à l'idée de cette tombe où elle se sentait glisser. Elle passa une nuit épouvantable, coupée de délire et de rêves affreux, et ne s'endormit qu'au matin, anéantie. Il fallut plusieurs jours pour qu'elle retrouvât un calme relatif. Elle ne parlait presque plus à Nathaniel, et s'enfermait dans un silence farouche.

Puis, comme son instinct la guidait toujours vers des idées hautes, son esprit surexcité s'apaisa et s'ennoblit encore. Elle songea que cette mort était son œuvre, en somme. Elle l'avait préparée et voulue. Que pouvait-elle maintenant demander à la vie? Sa destinée ressemblait à ces météores qui jettent un éclat rapide et disparaissent brusquement. Elle mesura les joies qu'elle avait goûtées, les douleurs qu'elle avait souffertes : et elle se résigna.

Dès lors, Thérèse se montra presque gaie. Elle acceptait tout : non-seulement la mort qu'elle sentait prochaine, mais aussi la maladie, qui la torturait chaque jour davantage. Un matin que Nathaniel essayait de lui dire quelques mots de consolation, elle eut un sourire vague :

— Ne sentez-vous pas, mon ami, qu'*elle* sera une délivrance? Je *l*'ai passionnément appelée là-bas, à Fontainebleau. Puis j'ai eu un accès de désespoir, l'autre jour, quand j'ai entendu qu'*elle* frappait à ma porte; je n'étais qu'une enfant sans courage, sans volonté...

Depuis quelque temps, la mourante ne parlait plus de Robert. Nathaniel, comprenant bien qu'elle y pensait à chaque instant, aurait voulu la distraire de ces cruelles songeries. Il s'efforçait d'intéresser son esprit par des lectures, par des causeries et des retours sur leur existence d'autrefois. Thérèse l'écoutait un moment, mais pour retomber bien vite dans ses rêves. Un matin, vers le milieu du mois de mai, ils causaient tous les deux dans le jardin, en face de la mer. La brise, légère et parfumée, caressait doucement les feuilles des orangers et des citronniers dans les parterres. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on n'apercevait que des vagues bleues et violettes, où les rayons de soleil jetaient des pointes d'or très fines. La jeune femme regardait autour d'elle,

sans tristesse, avec ce sourire mélancolique qui semblait figé sur ses lèvres pâles.

— Dans six semaines ou deux mois, je n'y serai probablement plus, dit-elle. Tenez, je serais heureuse de dormir ici mon grand sommeil, près de cette maison où j'aurai vécu mes dernières heures. Vous achèterez la propriété ; vous mettrez beaucoup de fleurs autour de ma tombe ; et sur la pierre mon nom, mon vrai nom : Thérésine ! Oh ! pas Thérèse surtout ! Thérèse n'a fait que souffrir, tandis que Thérésine a été heureuse...

Puis, violemment, elle prit la main de Nathaniel ; et, avec une passion étrange :

— Et je me cache de vous,.. de vous, mon meilleur ami ! C'est une idée qui m'est venue. J'y pense et j'y repense tout le temps, à chaque heure du jour et de la nuit. Je ne voudrais pas mourir sans avoir revu Robert ! Je voudrais lui dire adieu et lui donner mon dernier baiser !

Ce cri de tendresse échappé à une créature agonisante remua profondément Béryot. Il comprenait maintenant le silence de son amie. Elle ne lui disait rien, à lui, parce qu'elle causait tout bas avec l'*autre,* avec celui qui était loin et qu'elle aimait d'autant plus qu'il la faisait souffrir davantage. Où le trouver, maintenant ? Nathaniel allait écrire à Mgr Hyacinthe, quand une dépêche de l'évêque arriva. Il annonçait sa venue prochaine. Et, en effet, vers la fin de la semaine, le prélat s'installait auprès de Thérèse, devinant bien que le dénoûment approchait.

— J'ai prévu le désir de la pauvre enfant, dit-il à Béryot, quand celui-ci lui eût confié le vœu suprême de son amie. Depuis près d'un mois, j'ai suivi de loin Robert. En ce moment, il est à Naples. Emportez cette lettre, et, lorsque mon frère l'aura lue, c'est avec lui que vous reviendrez.

Nathaniel partit le lendemain. Mgr Hyacinthe avait tout dit à Thérèse. Une joie pure illuminait le visage de la jeune femme. Enfin, le ciel exauçait donc son dernier désir ! Elle le verrait encore une fois, celui qu'elle aimait du plus profond de son âme, celui qu'elle adorait malgré la féroce dureté de son abandon ! Elle passait maintenant ses journées étendue sur une chaise longue, car elle pouvait à peine marcher. Mais qu'importait, à présent, qu'on lui défendît de se lever ? Elle ne se plaignait plus de la toux qui déchirait sa poitrine, ni du râle qui la rongeait affreusement. Elle était joyeuse et riante.

— Vous comprenez, monseigneur, ce n'était pas possible ! Je devais le revoir ; j'avais bien mérité cette consolation ! Le destin m'en a refusé tant d'autres ! Robert n'est pas méchant : quand il saura

que je n'en ai plus que pour peu de temps, il sautera en wagon et reviendra ici!

Elle comptait les jours. Aurélie avait acheté un petit calendrier, et Thérèse faisait des calculs en étudiant la marche des trains de San-Remo jusqu'à Naples. Elle y pensait le jour, elle y pensait la nuit. Nathaniel avait quitté Menton tel jour; tel jour, il entrerait à Naples. Il ne faudrait pas longtemps pour voir Robert et le décider. Ils seraient de retour ensemble vers les premiers jours du mois de juin. Et comme Robert l'embrasserait, comme il la caresserait, comme il lui demanderait pardon de l'avoir rendue si malheureuse!

Un soir, une dépêche arriva. Nathaniel avertissait qu'il n'avait pas trouvé Robert : celui-ci venait de partir pour Catane. Mais Béryot suppliait Thérèse de ne pas se désoler. Il allait s'embarquer pour la Sicile; ce ne serait qu'un retard de quelques jours... Un retard! Et Mgr Hyacinthe se demandait si Thérèse serait encore vivante, au retour des deux hommes. La maladie marchait avec rapidité, et Thérèse souffrait le martyre. Elle ne pouvait même plus rester étendue sur la chaise longue. Il fallait qu'elle demeurât couchée, et c'est à peine si on lui permettait de se lever une heure tous les matins. Mgr Hyacinthe ne la quittait guère. Mais dès qu'elle se trouvait seule, elle reprenait ses calculs avec une sorte de joie enfantine. La pauvre créature y mettait une intensité d'esprit extraordinaire. Sa pensée suivait obstinément les deux voyageurs. Sur son lit, à côté d'elle, s'étalait une carte d'Italie, et son imagination, détachée des choses extérieures, volait par-delà l'espace.

Seconde dépêche! Celle-ci venait de Catane, très longue, très détaillée. Nathaniel avait retrouvé Robert; et le jeune homme, après avoir lu la lettre de son frère, s'était mis à fondre en larmes. « Partons, partons vite! » s'était-il écrié. Et ils revenaient ensemble. Ils revenaient!

— Vous voyez que la vie a quelquefois du bon, monseigneur, murmura-t-elle d'une voix éteinte. Dans quatre jours, dans cinq jours, peut-être avant, il sera ici, près de moi, et j'entendrai sa douce voix, et je verrai son cher visage!..

Alors Thérèse recommença ses calculs encore une fois. Troisième dépêche : ils étaient à Rome. Puis encore une autre dépêche : ils étaient à Florence. Une joie céleste rayonnait sur le visage de Thérèse. Comme ils voyageaient vite, mon Dieu! Robert l'aimait donc toujours, puisqu'il se dépêchait ainsi?

Un dernier télégramme arriva; Béryot annonçait que Robert et lui seraient à Menton le lendemain matin, à onze heures. Un frisson de joie secoua la mourante. Elle frappa ses mains l'une contre

l'autre, ainsi qu'une petite fille à qui l'on promet une partie de plaisir.

— Plus qu'un jour et une nuit! balbutia-t-elle.

Elle ne ferma pas l'œil un instant. Naguère elle effaçait les jours; maintenant elle tenait les yeux fixés sur sa montre, et sa pensée effaçait les heures! Comme elle fut longue, cette nuit, cette dernière nuit! Enfin l'aube parut et le soleil se leva, rosant le ciel bleu. Thérèse, à présent, comptait les minutes qui la séparaient de son bonheur. Mgr Hyacinthe était assis près du lit, à côté d'elle, serrant sa main fiévreuse.

Elle dit lentement :

— Le train entre en gare... Ils descendent... Je les devine, je les sens, je les vois... C'est étrange! ma pensée a une lucidité infinie... Ils montent en voiture, ils arrivent...

Thérèse se tut, et laissa retomber sa tête sur l'oreiller. Une exquise félicité l'envahissait. Dans quelques minutes, ils seraient réunis... Elle suivait la voiture, elle entendait le galop des chevaux.... Et soudain un bruit de roues devant la grille de la villa. Eux, enfin! ils étaient là!

Le visage de la jeune femme avait recouvré sa beauté divine. Les yeux grands ouverts, elle se laissait aller à son ivresse. Un bruit de pas rapides retentit dans l'escalier,.. la porte s'ouvrit!.. Nathaniel parut : il était seul. L'effet fut si puissant, que cette mourante épuisée, ruinée par la souffrance, eut encore la force de se dresser à demi :

— Robert! Robert! Où est Robert?

Nathaniel restait au seuil de la chambre, muet, immobile, le visage décomposé.

— Robert! Où est Robert? s'écria-t-elle encore une seconde fois.

— Il m'a quitté à San-Remo... Il n'a pas eu le courage de venir, et...

Une angoisse indicible crispa le visage de la malheureuse. Il fallait qu'elle trouvât dans la mort une déception aussi cruelle que dans la vie! Thérèse retomba en arrière, les cheveux épars sur l'oreiller. Elle dit seulement :

— Ah!

Et, dans ce cri, son âme s'envola.

ALBERT DELPIT.

LA

QUESTION HOMÉRIQUE

Histoire de la littérature grecque, par MM. Alfred et Maurice Croiset. — Tome I[er], *Homère, la Poésie cyclique, Hésiode*, 1 vol. in-8°, Ernest Thorin.

Il y a, disions-nous ici même, dans une étude dont se souviennent peut-être encore quelques-uns des lecteurs de la *Revue* (1), il y a bien des manières de lire Homère, et, ce jour-là, nous cherchions à montrer quel parti l'archéologue pouvait tirer de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* pour l'histoire des arts primitifs de la Grèce et de son industrie naissante. Aujourd'hui, c'est à un autre point de vue que nous nous placerons pour rouvrir et feuilleter ces poèmes, que ne saurait manquer de relire plusieurs fois dans sa vie tout homme qui aime les lettres grecques et qui a eu l'honneur de les enseigner. L'attention de tous ceux qui s'intéressent encore à l'antiquité vient d'être appelée de nouveau sur un problème qui divise les meilleurs esprits et qui, dans les premières années de ce siècle, a provoqué des débats passionnés sur ce que l'on est convenu d'appeler la *Question homérique*.

Ce réveil d'une discussion qui a longtemps occupé la critique et qui n'est pas près de finir, nous le devrons à un ouvrage dont le premier volume, le seul qui ait paru jusqu'ici, est presque tout entier consacré à la poésie épique ; nous voulons parler de cette *Histoire de la littérature grecque*, au frontispice de laquelle on lit les noms de deux frères, MM. Alfred et Maurice Croiset. L'un et l'autre étaient bien préparés à l'entreprise en vue de laquelle ils ont asso-

(1) *Homère, d'après les plus récentes découvertes de l'archéologie*, 15 juillet 1885.

cié leurs efforts. Ce fardeau est trop lourd pour les épaules d'un homme seul ; de tous ceux qui ont conçu cette haute ambition, aucun, ni Mure, ni Ottfried Muller, ni Bernhardy, ni Bergk n'a pu remplir tout son programme et aller jusqu'au bout de la voie. Ceux qui s'y engagent aujourd'hui de concert ont une longue habitude de travailler et de penser en commun ; l'exacte correspondance des destinées a encore resserré les liens que le sang avait créés. La maison paternelle les avait formés dans les mêmes disciplines ; un peu plus tard, les mêmes maîtres les avaient initiés au culte des modèles classiques, aux mystères de cette religion qui compte encore quelques fidèles ; ils ont ensuite passé par la même école et suivi la même carrière ; ils occupent, l'un à Paris et l'autre à Montpellier, des chaires pareilles. Ils auraient pu se contenter d'être gens de goût et professeurs excellens ; c'est une tentation à laquelle ne cèdent, dans notre université française, que trop d'esprits distingués ; ceux-ci se sont astreints au dur labeur de composer et d'écrire. Comme s'ils avaient conçu de bonne heure la pensée de l'ouvrage considérable dont ils nous offrent aujourd'hui les prémices, toutes leurs recherches ont porté sur des parties de cet ensemble qu'ils s'apprêtent à embrasser tout entier. C'est ainsi que M. Maurice Croiset a su parler, avec une élégance aisée qui était bien de mise en un pareil sujet, du plus spirituel des sophistes grecs, de Lucien, que l'on a souvent comparé à Voltaire ; il l'a, d'une main adroite, replacé dans son milieu, entre le polythéisme, qui n'obtient plus que des respects vides de croyance, et le christianisme qui commence par en bas la conquête de la société gréco-romaine ; il a fait connaître, par une complète et lucide analyse, l'œuvre très variée du brillant écrivain (1). Quant à M. Alfred Croiset, il suffira de rappeler son étude sur Pindare, où un si vif sentiment des beautés originales du poète thébain s'allie à une érudition si curieuse et si sûre, que n'effraient point les problèmes les plus ardus, la difficulté de restituer la métrique des odes et de se faire une idée de la musique qui leur servait d'accompagnement (2). La magistrale édition de Thucydide n'a pas été accueillie avec moins de faveur ; elle a trouvé grâce devant les philologues les plus exigeans, et elle a gagné le suffrage des lettrés les plus délicats (3).

(1) Croiset (Maurice), *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, 1 vol. in-8°, 1882 ; Hachette.

(2) Croiset (Alfred), *la Poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec*, 1 vol. in-8°, 1880 ; Hachette.

(3) Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponèse*, texte grec, publié d'après les travaux les plus récens de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, et précédé d'une introduction, par M. Alfred Croiset. Livres I-II, 1 vol. in-8°, 1886 ; Hachette.

Un sens des plus fermes y préside à l'établissement du texte; une profonde connaissance du vocabulaire et de la grammaire aide l'éditeur à choisir entre les leçons que lui fournissaient les manuscrits; les notes sont sobres et précises. L'introduction renferme tous les renseignemens nécessaires sur l'histoire de Thucydide et de son livre; mais ce qui en fait surtout le prix, ce sont les pages où le critique définit la méthode de son auteur et celles où il montre comment s'est formée la prose attique, quels sont les caractères qui la distinguent et qui l'ont rendue propre à jouer, dans le monde antique, comme l'instrument par excellence de la pensée, un rôle dont rien n'approche, si ce n'est celui dont la prose française s'est emparée dans les temps modernes, et qu'elle a su soutenir avec tant d'éclat depuis trois siècles.

Ces pages, qui ont été si vivement goûtées par ceux qui ont été les chercher dans les prolégomènes d'une édition savante, nous les retrouverons à leur place dans l'ouvrage où les deux collaborateurs se proposent de suivre, depuis ses commencemens jusqu'à son terme, le développement organique du génie grec et l'évolution de sa pensée; on y verra reparaître, appropriés aux exigences d'un autre cadre, leurs travaux et leurs idées sur la poésie lyrique et sur la sophistique du temps des Antonins. Avant de prendre leur élan, MM. Alfred et Maurice Croiset ont ainsi mesuré le champ qu'ils se proposent de parcourir; ils en ont exploré les chemins; ils ont écrit par avance quelques-uns des chapitres du livre dont ils ont osé concevoir le plan, et qu'ils auront, je le souhaite et je l'espère fermement, le bonheur d'achever, car ils sont jeunes encore: ils n'ont pas dépassé la moitié de cette longue vie sur laquelle semblent avoir le droit de compter ceux qui font un bon emploi de leurs heures, sans abuser de la force qui est en eux et sans la laisser s'engourdir dans l'oisiveté.

Dans ces conditions mêmes, il leur faudra bien des années pour atteindre le but qu'ils se sont fixé. La carrière s'étend devant eux comme à perte de vue; aucune autre littérature n'a eu une longévité qui se puisse comparer à celle de la littérature grecque. Lorsque l'historien cherche dans l'épopée homérique les matériaux qu'elle a mis en œuvre, il remonte bien au-delà d'Homère, et, tout décidé qu'il soit à s'arrêter au seuil de la période byzantine, au moins est-il tenu de descendre jusqu'aux Julien et aux Libanius, aux Basile et aux Chrysostome; c'est environ treize ou quatorze siècles d'une incessante et prodigieuse activité d'esprit qu'il s'agit de faire passer sous les yeux du lecteur, au moyen d'une série de tableaux qui conservent à chaque époque et à chaque groupe d'écrivains l'expression particulière de sa physionomie propre, sa vivante originalité. Pour

ne pas se laisser effrayer par la grandeur de la tâche, il faut être soutenu, comme le dit l'auteur de la préface, par « cet enthousiasme qui est nécessaire aux œuvres de longue haleine (1); » il faut l'être par la sympathie et l'estime d'un public d'élite. Cet enthousiasme ne s'éteindra pas; il sera entretenu, il sera réchauffé sans cesse par les découvertes et les surprises de cette longue exploration, par l'infinie variété de tous les beaux ouvrages que les deux voyageurs rencontreront à chaque détour du chemin; l'accueil fait par les gens de goût à cette première partie répond de celui que les volumes suivans trouveront auprès des mêmes lecteurs. Il va d'ailleurs de soi que ceux-ci ne seront pas toujours, sur tous les points, de l'avis des deux historiens; mais ce n'est pas ici le lieu de s'arrêter aux discussions minutieuses et aux chicanes de détail. Ce qui fait l'intérêt du livre, c'est le compte qu'il rend de la naissance et du développement de la poésie épique. M. Maurice Croiset est un disciple modéré de Wolf; malgré la discrétion de sa critique et la finesse de ses jugemens, il n'a pas réussi à nous convaincre. Nous saisirons donc cette occasion pour exposer les vues que nous a suggérées à nous-même une lecture attentive et complète de l'*Iliade*.

I.

Il y a quelques années, j'avais à ouvrir un cours de littérature grecque devant des auditeurs qui ont le droit de beaucoup demander à leurs maîtres, devant les élèves de l'École normale; c'était par Homère et par la question homérique que je devais commencer. Ma première préoccupation avait été de savoir comment étaient posés, à cette heure, les problèmes sur lesquels j'avais à me prononcer; or je n'avais pas tardé à reconnaître que, dans ces derniers temps, la critique n'avait guère fait que tourner toujours dans le même cercle, sur les traces des grands érudits de la première moitié du siècle; elle n'avait pas présenté de solutions vraiment nouvelles; elle avait plutôt discrédité, en les poussant jusqu'à leurs conséquences extrêmes, celles qui, pendant un certain temps, avaient paru sur le point de prévaloir. Un critique d'un esprit d'ailleurs vigoureux et pénétrant, Paley, n'allait-il pas jusqu'à soutenir, par des raisons dont quelques-unes pouvaient sembler presque spécieuses, que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, sous leur forme actuelle, ne s'étaient constituées qu'après les guerres médiques, dans le cours du

(1) Cette préface est signée de M. Alfred Croiset.

ve siècle (1) ? Comment faire pour prendre parti, pour choisir entre toutes ces hypothèses qui se détruisent l'une l'autre, très fortes tant qu'il ne s'agit que d'ébranler et de renverser la théorie contraire, très faibles et bientôt ruinées jusque dans leurs fondemens dès qu'elles sont à leur tour attaquées et battues en brèche par un vigoureux assaillant? Où chercher un moyen terme entre la conception un peu enfantine dont se contentait la bonhomie de nos pères et ces systèmes tout arbitraires où l'on exalte la poésie et où l'on supprime le poète, entre les pensées que suggère au critique l'étude comparative des littératures et cette vérité d'expérience qu'il n'y a pas, dans l'histoire des lettres et des arts, de grand monument où un homme de génie n'ait mis la main et laissé l'empreinte de sa personne exceptionnelle et sacrée? C'est dans l'analyse et, si l'on peut ainsi parler, dans la dissection des deux épopées, que l'on dit trouver la justification de toutes ces hypothèses; pour mesurer le degré de confiance qu'elles méritent, le mieux ne serait-il pas de fermer, au moins pour un temps, tous ces gros livres où la matière est souvent si mince, tous ces programmes, toutes ces thèses où la polémique, presque toujours pédantesque, prend parfois des allures injurieuses? Le plus sûr n'est-il pas de s'adresser aux deux sœurs immortelles, à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, pour les interroger en toute franchise et pour tâcher de saisir leur réponse ?

L'heure des vacances avait sonné; je partais pour aller passer l'automne à la campagne, dans un village de la côte normande; tout ce que je tirai de ma bibliothèque, ce fut un dictionnaire et l'Homère de Boissonade, celui qui fait partie de cette jolie collection des poètes grecs que ce fin helléniste s'amusa jadis à publier, sans autre ambition que de fournir un texte correct aux honnêtes gens qui auraient envie de mettre dans leur poche un Sophocle ou un Théocrite et de l'emporter en promenade ou en voyage (2). Les volumes sont petits et très bien imprimés, sur papier de fil, avec des caractères nets et fermes que Jules Didot avait fondus tout exprès; il y en a quatre pour Homère: deux pour l'*Iliade*, deux

(1) *Homeri quæ nunc exstant an reliquis cycli carminibus antiquiora jure habita sint*, auctore F. A. Paley, M. A., Homeri *Iliadis*, Hesiodi, Æschyli editore. Londres Norgate. Dans un article de la *Revue critique* (20 septembre 1879), nous croyons avoir montré combien était paradoxale et impossible à soutenir la thèse de M. Paley, fondée tout entière sur des assertions gratuites ou sur des textes et sur des faits mal interprétés; elle n'a d'ailleurs, que nous sachions, été admise par aucun critique dont l'opinion compte.

(2) *Poetarum græcorum sylloge*, 24 vol. in-32, 1823-1826, chez Lefèvre. En 1867, voici comment l'éditeur définissait lui-même son entreprise : Ces volumes, disait-il dans la préface du tome Ier, l'*Anacréon*, c'étaient des « libelli belluli, qui otio magis et deambulationi litteratorum conveniunt quam studiis reconditioribus. »

pour l'*Odyssée* et pour les *Hymnes*. Au bas des pages, point de notes, ni critiques ni explicatives; l'éditeur suppose que l'on sait, comme lui, assez de grec pour ne pas être embarrassé par les difficultés qui arrêteraient les écoliers; tout ce qu'il semble avoir mis là du sien, ce sont quelques *notules*, comme il les appelle, qui sont reléguées à la fin des volumes. Il les donne, comme il le confesse non sans une pointe d'ironie, telles qu'elles lui venaient à l'esprit, pendant qu'il corrigeait les épreuves. Rien de plus inégal et de plus capricieux que cette annotation; il est tel chant de l'*Iliade* qui ne lui suggérera que deux ou trois observations, tandis que, pour tel autre, les remarques se presseront bien plus nombreuses sous sa plume. Ici, ce sera quelque correction ingénieuse qu'il propose d'un air souriant et détaché; là, quelque leçon généralement admise qu'il discute brièvement, ou quelque conjecture d'un de ses devanciers qu'il écarte d'un mot malicieux. Le plus souvent, ce sont des rapprochemens inattendus que lui fournit sa vaste lecture, ou bien des citations d'auteurs inédits qu'il était seul à avoir lus dans les manuscrits de la Bibliothèque royale; lui qui pèche d'ordinaire plutôt par excès de sobriété, il abuse un peu de Planude. Dans cet érudit qui ne s'est jamais attaqué au texte d'aucun grand écrivain classique, qui n'a pas formé d'élèves et qui n'a exercé aucune influence sur les philologues ses contemporains, il y a toujours eu, malgré la précision de sa science, quelque chose de l'amateur et, qu'on nous passe l'expression, du dillettante.

Ces *notules*, qui sont servies à part, comme ces plats que se réservent les gourmets, on peut, à volonté, s'en donner le régal ou n'en tenir aucun compte; elles ne gênent pas le lecteur qui veut se mettre seul en face du texte grec et en recevoir l'impression directe. C'était ce que je voulais tenter; dans mes courses solitaires par les sentiers de la falaise ou « sur le rivage de la mer retentissante, » je ne pouvais donc avoir meilleurs compagnons que ces volumes discrets, d'où ne sortirait aucune voix qui prévînt mon jugement, qui risquât de troubler mon tête-à-tête avec Homère. Chaque matin et chaque après-midi, j'en prenais un avec moi et, pour l'ouvrir, j'allais me cacher loin des importuns, tantôt dans quelque verger dont j'avais appris à franchir la haie, tantôt dans une petite anse où des rochers tout noirs de coquillages me dérobaient à la vue. Une fois établi dans ma retraite, je m'empressais de reprendre ma lecture là où je l'avais laissée la veille. Suivant les jours, elle avançait plus ou moins vite. Je ne manquais jamais de marquer au passage, pour en chercher le sens quand je serais de retour à la maison, les mots qui m'étaient inconnus; un coup de crayon suffisait à me les rappeler, et il y avait telle séance où, entraîné par le charme du récit, j'allais d'un trait jusqu'au bout de

quelqu'une des grandes scènes du poème; d'autres fois, quelques vers m'occupaient toute une matinée; un épisode, moins encore, une comparaison, une simple épithète, me suggéraient des réflexions que je jetais à la hâte, en abrégé, sur les marges de mon exemplaire; le soir, je les développais et les tirais au clair; je rédigeais et je classais ces notes, d'où je comptais tirer la matière de mon enseignement. Tantôt assis dans ces prés que les humides caresses du vent d'ouest gardent éternellement verts, tantôt étendu sur le sable humide de la grève, jusqu'au moment où la marée montante venait me mouiller les pieds et m'avertir de la fuite des heures, j'employai ainsi trois mois, qui comptent parmi les temps les plus heureux de ma vie, à lire l'*Iliade* de la première à la dernière ligne. Je souhaitais, j'espérais en faire autant pour l'*Odyssée*, et celle-ci aurait été plus vite lue; chaque jour, la langue homérique me devenait plus familière. Le temps me manqua pour remplir tout mon programme; ce n'est pas aux seuls collégiens que les vacances paraissent toujours trop courtes. A peine avais-je terminé l'*Iliade* que le moment était venu de retourner à Paris, pour y reprendre la chaîne de ces occupations multiples et brisées qui ne permettent pas à l'esprit de se recueillir, de se dégager du présent, et d'avoir du passé, par instans, une vision aussi pleine et aussi claire que l'est celle du paysage entrevu, la nuit, à la lueur d'un éclair. Depuis lors, la vie est ainsi faite, je n'ai jamais retrouvé les quelques semaines de loisir qui m'auraient été nécessaires pour reprendre et pour achever cette lecture.

L'étude que j'avais entreprise est donc restée incomplète; mais n'est-ce pas surtout de l'*Iliade* que se sont occupés les critiques qui ont émis une opinion sur les origines de l'épopée? N'est-ce pas d'elle qu'ils partent et à elle qu'ils reviennent toujours, dans leurs raisonnemens et leurs conjectures? L'*Iliade* est le plus beau des deux poèmes; c'est aussi le plus ancien, comme les Grecs l'avaient senti, ce qu'ils disaient à leur manière en attribuant l'*Iliade* à la jeunesse et l'*Odyssée* à la vieillesse d'Homère. Arrivez à montrer qu'il convient de voir dans l'*Iliade* l'œuvre d'un homme de génie qui ordonne et qui utilise les matériaux poétiques élaborés par ses prédécesseurs, et la preuve sera faite pour l'*Odyssée*. Plus on descend dans le temps, plus on s'éloigne de la période vraiment primitive, de celle où les *aèdes*, les chanteurs comme Phémios ou Démodocos, célébraient, dans des récits de courte durée, tel ou tel de leurs héros favoris, racontaient telle ou telle de ses aventures et de ses prouesses, et mieux on s'explique la naissance d'un poème digne de ce nom, où, dans un cadre spacieux et d'un ferme dessin, viennent se grouper et agir de concert plusieurs de ces personnages dont chacun avait eu d'abord son histoire séparée, sa *geste* parti-

culière, comme disaient nos ancêtres. C'était là le progrès organique, la marche régulière et naturelle; partout et toujours, dans ses créations successives, l'esprit humain va du simple au composé. C'est le premier Homère, celui de l'*Iliade*, qu'il s'agit de dégager des ombres qu'a épaissies autour de lui la critique *assembleuse de nuages*, pour prendre une expression homérique; une fois celui-ci retrouvé, le second, celui de l'*Odyssée*, suit la fortune de son devancier; la statue reparaît, en pleine lumière, debout sur son piédestal.

II.

On l'a déjà deviné : nous sommes de ceux qui croient à l'existence d'Homère; mais nous sommes arrivé à cette conviction par une voie un peu différente de celle qu'ont suivie ceux que l'on peut appeler, comme on dit aujourd'hui, les conservateurs libéraux; nous donnerons ce titre aux critiques qui, tout en tenant grand compte des observations, souvent si fines et si pénétrantes, de Wolf et de ses continuateurs, ne peuvent se décider à admettre que les vrais auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* soient Onomacrite d'Athènes, Zopyre d'Héraclée et Orphée de Crotone. Ce qui surtout a frappé les défenseurs de la tradition, ce que plusieurs d'entre eux ont fait ressortir avec beaucoup de force et de talent, c'est la qualité partout pareille et la couleur uniforme de la langue; c'est, dans la description des mœurs et de l'état social, dans l'expression des sentimens et des idées, cette suite et cette cohérence parfaites qui ne sauraient se rencontrer que dans un ouvrage où tout est bien d'une seule et même venue; c'est la constance avec laquelle les caractères se soutiennent jusqu'au bout, tels qu'ils se sont annoncés et posés tout d'abord; c'est enfin et surtout l'unité de la composition, unité que l'on s'attache à rendre sensible en prouvant que toutes les péripéties de l'action s'expliquent par la colère d'Achille, par « cette colère funeste » qui, comme le disent les premiers vers du poème, « causa aux Grecs des milliers de maux, jeta chez Hadès beaucoup d'âmes vaillantes de héros, et fit de leurs corps la pâture des chiens et des oiseaux de proie; ainsi s'accomplissait la volonté de Zeus. »

La critique française, qui répugne d'instinct aux conceptions vagues et qui aime les idées claires, a été en général, dans ce siècle, plutôt portée à réagir contre les systèmes qui sont nés des *Prolégomènes* de Wolf. Sans fermer les yeux ni les oreilles à ce qu'il y avait de juste dans les observations des novateurs, sans méconnaître les différences profondes qui séparent l'*Iliade* de l'*Énéide*, par exemple, ou des épopées modernes, elle a défendu

pied à pied le terrain, et, à de rares exceptions près, elle ne s'est pas résignée à sacrifier la personnalité d'Homère. Edgar Quinet, malgré ses sympathies pour la science allemande, avait donné l'exemple dans plusieurs essais qui ont paru ici même, et, dans les derniers jours de sa longue vie, après avoir relu Homère auprès de moi, et souvent avec moi, il revenait sur cette question; dans son dernier livre : *l'Esprit nouveau*, il défendait encore les opinions chères à sa jeunesse, et mettait à son plaidoyer une chaleur et une verve que l'âge ne paraissait pas avoir refroidies (1). Sainte-Beuve était du même avis, et l'on ne relira pas sans profit et sans plaisir l'article qu'il écrivait sur ce sujet, en 1843, à propos d'une traduction d'Homère qui venait de paraître (2). On a pris l'habitude de demander au grand critique plutôt ses jugemens sur les auteurs modernes et contemporains que ce qu'il pense des écrivains de l'antiquité. C'est qu'il ne s'est attaqué à ceux-ci que de loin en loin, comme pour se dépayser et pour se reposer ainsi, par une sorte de voyage, des études où il s'enfermait d'ordinaire; mais aussi, lorsqu'il cède à cette tentation, avec quelle vivacité de goût et quel accent ému il parle des anciens, un peu comme s'il les découvrait, comme s'ils avaient encore pour lui, chaque fois qu'il les retrouve sur son chemin, tout l'attrait de la nouveauté!

Sainte-Beuve, dans ces pages qui sont trop oubliées, ne faisait guère que donner ses conclusions; mais, en même temps que lui et après lui, d'autres critiques ont essayé d'exposer la question dans son ensemble, de discuter et de réfuter un à un les argumens des sceptiques, de montrer l'invraisemblance de leurs hypothèses et ce qu'elles impliquent de contradictions. Personne ne s'est acquitté de cette tâche avec une dialectique plus nerveuse et plus incisive que M. Havet dans un de ses premiers ouvrages, dans une thèse de doctorat à laquelle il n'a manqué, pour devenir populaire, en dehors du cercle fermé des érudits, que d'avoir été écrite en français, au lieu de l'être dans un latin excellent (3). M. Jules Girard s'est prononcé dans le même sens, et les auditeurs de ses leçons de l'École normale et de la Sorbonne, ceux qui regrettent qu'il soit sitôt descendu de sa chaire, n'ont pas oublié son cours de 1869; ils se rappellent comment ce fin connaisseur des lettres grecques s'entendait à renouveler les aspects d'un débat que l'on pouvait croire épuisé, avec quelle ingénieuse adresse il mettait le doigt sur les points faibles des systèmes, quel sentiment sincère et tout personnel de la poésie homérique il portait dans cette contro-

(1) *De la poésie épique* (*Revue* du 1er janvier 1836); *Poètes épiques*, Homère (*Revue* du 15 mai 1836); *l'Esprit nouveau*, 1 vol. in-8°, 1875.

(2) *Portraits contemporains*, t. III, p. 408-433 : Homère.

(3) *De Homericorum poematum origine et unitate*, 1 vol. in-8°, 1843.

verse. C'est que, depuis bien des années, il entretenait avec cette poésie un doux et familier commerce ; il n'était pas de ceux comme il y en a tant, même parmi les plus renommés, qui dissertent sur Homère sans l'avoir jamais lu ailleurs que dans une traduction (1).

Après ces maîtres, on n'aurait plus rien à dire, si on ne se plaçait à un point de vue un peu différent. Par de nombreux exemples empruntés à d'autres civilisations primitives, ils ont prouvé que le poète et le public auquel il s'adressait ont pu se passer de l'écriture, le premier pour composer son œuvre, le second pour en recevoir et en transmettre le dépôt. On a très bien compris ce qu'avaient pu être la puissance et la ténacité de la mémoire quand elle était toujours exercée, et, comme dirait un ingénieur, sous pression ; mais ce que l'on n'a pas assez montré, ce me semble, c'est comment, dans de telles conditions, l'intelligence avait pu prendre assez de souplesse et de force pour être capable d'enfanter des œuvres qui eussent ces caractères d'ampleur et d'unité que nous admirons dans l'*Iliade*.

Une première étude s'imposerait au critique qui aurait l'ambition de ne négliger aucune des données du problème : ce serait l'étude, une étude méthodique et approfondie, de la langue d'Homère. On devrait en relever toutes les particularités et les classer sous les trois chefs que comporte toute analyse de ce genre : phonétique, morphologie et syntaxe; mais cet inventaire n'aura de valeur qu'à la condition d'être poussé jusque dans le dernier détail, ce qui ne saurait se faire que dans des travaux tout techniques, destinés aux philologues de profession. Ici, l'on se bornera à deux remarques ; elles portent sur des faits qui avaient déjà frappé les commentateurs anciens et que les modernes ont soumis à un examen plus rigoureux.

« Il ne suffit pas à Homère, dit Dion Chrysostome, de mêler ensemble les diverses façons de parler des Hellènes et de s'exprimer tantôt en éolien, tantôt en dorien, tantôt en ionien ; il faut encore qu'il parle *olympien*, διαστὶ διαλέγεσθαι (2). » N'insistons pas sur l'allusion que renferment ces derniers mots à ce que les anciens appelaient la *dionymie homérique*, c'est-à-dire à quelques rares passages de l'*Iliade* dans lesquels le nom d'un même objet ou d'un même personnage est donné deux fois, d'abord dans la langue des hommes, puis dans ce que le poète appelle la *langue des dieux*; selon toute apparence, les termes qu'il indique comme appartenant au seul parler des dieux sont des termes déjà vieillis

(1) La leçon d'ouverture du cours de M. Jules Girard a été publiée dans la *Revue des cours littéraires* du 20 mars 1865.

(2) Dion Chrysostome, *Orationes*, XI, 23.

de son temps, qui empruntaient à la désuétude où ils étaient déjà presque partout tombés je ne sais quel air mystérieux et sacré. Quant aux formes doriennes, on a reconnu, en y regardant de plus près, qu'il n'y en a pas, à vrai dire, dans l'*Iliade;* de celles que l'on qualifiait ainsi, les unes n'étaient nées que de leçons incorrectes qui ont été corrigées dans les meilleures éditions du texte, et les autres s'expliquent par les habitudes du dialecte éolien (1). Ce qui subsiste, c'est le mélange de l'éolisme et de l'ionisme. Comme M. Croiset le fait remarquer, les formes éoliennes se rencontrent tout d'abord dans un grand nombre de locutions traditionnelles; mais l'emploi de l'éolisme dans la langue homérique n'est pas restreint à ces formules et à ces épithètes consacrées. On trouve ailleurs encore que, dans cette sorte de répertoire traditionnel, dans des passages qui n'ont pas ce caractère, beaucoup de formes éoliennes substituées à des formes ioniennes quand la nécessité de la mesure l'exige; on les trouve même là où elles sont, non pas indispensables, mais simplement plus commodes.

Tout fréquent que soit le retour de ces formes, c'est l'ionien qui fait le vrai fond de la langue épique; mais il est difficile d'admettre que cet ionien corresponde exactement à celui qui aurait été parlé, du temps où sont nés ces poèmes, dans l'une ou l'autre des villes de l'Ionie. Ce qui rend cette hypothèse très invraisemblable, c'est le fait bien constaté que le poète a souvent le choix, pour un même mot, pour une même flexion, casuelle ou verbale, entre trois ou quatre formes différentes, qui ont d'ailleurs absolument la même valeur; or, l'expérience le prouve, nulle part, chez aucun peuple, le langage vivant et spontané ne reste dans cette indifférence qui serait un embarras pour l'esprit; toujours, parmi toutes les formes que pourraient lui fournir ses ressources propres, les procédés de dérivation dont il dispose, il en choisit une et il laisse tomber les autres, ou, pour mieux dire, il ne les crée pas, il ne les appelle pas à l'existence. Ne lui demandez pas les raisons qui le décident, il n'en a pas conscience; elles sont instinctives et secrètes, mais elles n'en agissent que plus impérieusement. L'usage courant ne connaît pas ces hésitations des grammairiens qui mettent parfois, dans leurs paradigmes, deux formes l'une à côté de l'autre; partout et toujours, dans les limites d'un district de quelque étendue, d'une ville ou même d'un de ses quartiers, il prend résolument son parti et s'y tient pendant un temps plus ou moins long, jusqu'au jour où il en change, par l'effet d'une de ces causes qui modifient et qui renouvellent perpétuellement les langues.

On a donné, du mélange des deux dialectes, une de ces explica-

(1) Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. I, p. 260.

tions que, par politesse, on qualifie souvent d'ingénieuses. On a émis l'idée que les chants qui constituent l'*Iliade* ont été composés d'abord en grec éolien; puis, plus tard, d'autres aèdes les auraient portés dans les villes ioniennes, et, pour en rendre l'intelligence plus facile à ce nouvel auditoire, il les auraient mis en langue ionienne, sans réussir pourtant à faire disparaître tout vestige de l'éolisme primitif; les formes éoliennes subsistantes seraient celles qui, en raison de difficultés métriques, auraient résisté à cette transposition. « Le texte de l'*Iliade*, répond M. Croiset, ne se prête pas à cette conjecture; car d'abord il renferme bien des formes éoliennes qui auraient pu, sans inconvénient pour la mesure, être transposées en ionien, et, en second lieu, si elle était exacte, il devrait y avoir des différences notables, au point de vue du nombre des formes éoliennes, entre les parties anciennes ainsi traduites et les plus récentes qui ne l'auraient pas été; or, en fait, cette inégalité n'existe pas. »

Cette hypothèse ne soutient donc pas l'examen; d'ailleurs, elle ne rend pas compte d'un autre des caractères qui sont propres à la langue homérique; elle n'explique pas l'existence simultanée, dans un idiome, de ces formes synonymes qui, sans avoir une origine dialectale différente, se remplaçaient l'une l'autre, au gré du poète; suivant les exigences de la mesure, il emploie tantôt l'une, tantôt l'autre de ces désinences. C'est toujours le même phénomène : par une suite d'opérations où interviennent nécessairement la réflexion et le choix, le poète épique s'est assuré la possession et le libre usage de ressources dont ne dispose nulle part la langue populaire; celle-ci a la simplicité, la détermination rigoureuse de toutes les œuvres que crée l'instinct.

Comme l'idiome qu'elle emploie, le mètre dont se sert l'épopée suppose, lui aussi, un long développement antérieur. Les philologues ont émis différentes conjectures sur les origines de l'hexamètre; quelle que soit celle que l'on préfère, on admettra que les Grecs n'ont pas dû trouver du premier coup un type rythmique aussi beau, aussi merveilleusement approprié à sa destination. Il a pu y avoir, pendant un certain temps, hésitation entre plusieurs rythmes différens, entre les rythmes anapestiques, par exemple, qui sont ceux de la marche ou de la danse, et les rythmes dactyliques, qui parurent moins sautillans et plus graves, mieux faits pour le cours soutenu du récit épique. Alors même que ceux-ci eurent prévalu, ce fut, comme le soupçonne Aristote, par une série de tentatives et de retouches que l'on en vint à donner au vers sa forme définitive (1). On avait peut-être commencé par le composer

(1) Aristote, *Poétique*, § 24 : Τὸ δὲ μέτρον τὸ ἡρωικὸν ἀπὸ τῆς πείρας ἥρμοκεν (sous-entendu τῇ ἐποποιίᾳ).

d'un moindre nombre de pieds; les métriciens croient y apercevoir la trace d'une soudure qui aurait réuni en un seul tout deux parties autrefois distinctes; puis on se préoccupa de lui assurer l'ampleur qui convenait à la noblesse du thème, et il est possible que l'on ait essayé d'aller jusqu'à des systèmes de sept à huit dactyles; mais, à l'épreuve, on reconnut que six de ces groupes constituaient le plus grand nombre de syllabes que le chanteur pût aisément prononcer sans reprendre haleine; au-delà de cette limite, l'effort se faisait sentir. La voix commençait même à tomber, au moment où elle atteignait cette limite; ainsi s'explique le parti que l'on prit d'écourter le pied final, de remplacer le dernier dactyle par un trochée. La syllabe terminale était à peine entendue, dans le mouvement que faisaient les poumons afin de se remplir d'air pour lancer le vers suivant; on s'habitua donc à ne point attacher d'importance à la quantité de cette syllabe, et ce fut ainsi que le spondée remplaça souvent le dactyle à la fin de l'hexamètre. On arriva de même, par toute une suite d'expériences, à faire un choix entre les différentes coupes ou *césures* que comportait le vers; tandis que l'on s'attachait à éviter celles qui paraissaient mal sonner, les autres étaient recherchées pour l'effet heureux qu'elles produisaient, et elles donnaient le moyen de varier les allures du vers sans en rompre la cadence.

Ce vers dont la destinée et le rôle ont été si brillans, cette langue dont la richesse fournit au poète tant de formes toutes prêtes à entrer dans le vers et à y prendre une place comme marquée d'avance, tout cela témoigne très haut de cette activité poétique, de cette élaboration prolongée qui avaient précédé l'apparition des deux grandes épopées. Si de l'étude des formes on passe à celle de la valeur et du sens des mots, on a la même impression : partout on rencontre, dans l'*Iliade*, ce que l'on peut appeler l'élément antérieur et primitif, celui que ne suffisent pas à expliquer le poème lui-même et les habitudes d'esprit qu'il suppose, les traditions qu'il met en œuvre. Prenez, par exemple, les épithètes dites *homériques*, ces adjectifs que l'on voit reparaître chaque fois que revient le nom qu'elles qualifient. Pour peu que l'on ait quelque idée des lois qui président à l'évolution de l'intelligence et des idiomes qui lui servent à exprimer ses pensées, on sent, on devine que ce n'est pas l'auteur de l'*Iliade* qui a introduit ces épithètes, comme un ornement cherché et voulu, dans la trame de sa poésie. Si l'on embrasse, dans une vue d'ensemble, toute l'histoire du développement de la langue grecque, on peut dire que ces épithètes correspondent à la seconde des phases qu'a traversées cette langue, à la seconde période de cette vie qui devait être si longue et si pleine.

La science n'atteint point et ne peut pas étudier, par l'observation directe, les premiers balbutiemens et les débuts de la parole articulée; aucun linguiste n'a vu une langue se créer sous ses yeux; cependant l'étymologie ouvre plus d'un jour sur les profondeurs mystérieuses de cette période initiale et sur les phénomènes qui la caractérisent; la rigueur des méthodes que suit aujourd'hui cette analyse des élémens du langage permet d'avoir confiance dans les résultats ainsi obtenus. Dans la plus ancienne forme du langage, la distinction de l'adjectif et du substantif n'existe pas encore; à proprement parler, il n'y que des adjectifs. Toutes les choses sont dénommées, non par un signe abstrait qui les représente avec tous leurs attributs secondaires, mais par une épithète qui fait revivre, qui renouvelle une des principales sensations que l'objet a produites quand il a été pour la première fois perçu par l'intelligence. Pour ne prendre qu'un exemple, la mer, c'est *la salée* (ἅλς), ou *la troublée* (θάλασσα) (1), ou bien encore c'est *le chemin*, le chemin qui mène partout (πόντος) (2). Peu à peu ces mots, affaiblis et comme usés par une longue répétition, finissent par perdre leur valeur pittoresque; leur sens primitif s'oublie. A mesure que l'intelligence note de plus nombreux attributs des choses, elle s'accoutume à désigner chacun des êtres qui l'entourent par un terme qui acquiert la vertu de rappeler à l'esprit tout un groupe d'idées accessoires, de propriétés secondaires. Les adjectifs primordiaux pâlissent et se décolorent; ils deviennent de vrais noms.

Cependant l'homme est trop jeune encore, trop sensible, trop aisément étonné; il voit encore autour de lui trop de neuf et d'imprévu pour se résigner du premier coup à ce changement de régime; quand commencent à se flétrir et à perdre de leur éclat les premiers noms des choses, l'esprit se prend à trouver que les termes usuels ne sont pas assez représentatifs; il sent le besoin de leur rendre cette couleur qui s'était évanouie, cette puissance qu'ils avaient pour parler à l'imagination. C'est alors que naît, pour satisfaire ce désir, toute une nouvelle génération d'épithètes descriptives. Ainsi, à la longue, la notion du sens étymologique de l'expression θάλασσα s'était perdue; quand on prononçait ce mot, il ne suscitait plus qu'une idée assez vague, celle de cette grande masse liquide qui enveloppe la Grèce et ses îles. Voulait-on que l'esprit ne s'en tînt pas là, qu'il éprouvât quelqu'une des impressions déjà ressenties dans le voisinage et au spectacle de la mer,

(1) Θάλασσα, dit Max Muller (*Essais sur la mythologie comparée*, 1 vol. in-8°, 1873, traduction G. Perrot, p. 62), est une forme dialectique de θάρασσα ou τάρασσα, exprimant les vagues agitées de la mer (ἐτάραξε δὲ πόντον Ποσειδῶν).

(2) De la racine *pad*, marcher. Max Muller, *Essais sur la mythologie comparée*, p. 61.

c'était aux adjectifs que l'on demandait ce réveil de la sensation. L'un, πολύφλοισβος, évoquait le bruit de la vague qui vient à intervalles réguliers battre ses rivages; un autre, ἁλμυρός, faisait songer au goût salé de ses eaux; ceux-ci, εὐρύπορος, ἀτρύγετος, rappelaient son étendue indéfinie ou son éternelle stérilité, qui contraste avec la fécondité de ces guérets que l'on ensemence et que l'on moissonne chaque année. Ces épithètes de formation secondaire se distinguent tout d'abord à ce trait que ce sont, en général, des mots composés; qu'elles soient faites, comme c'est le cas le plus ordinaire, de deux radicaux différens, ou bien d'un radical unique et d'un suffixe de dérivation, la complexité de ces élémens est l'indice d'un état déjà très avancé de la langue. La plupart de ces termes ont dû être créés par les poètes, par les auteurs de ces hymnes, dont nous n'avons plus que de courts fragmens ou des imitations très postérieures, et surtout par ces chanteurs épiques dont Homère fut le continuateur et le glorieux héritier.

A l'origine, quand l'homme commença de s'élever au-dessus de la bestialité, la première poésie, c'était la langue même. Chaque mot était à la fois une image et l'expression d'un sentiment, une description et un cri de joie et d'amour ou d'horreur et de haine, d'admiration ou d'effroi. C'était tout un poème en raccourci; ce serait le plus beau de tous, parce que c'est le plus sincère et le plus naïf, s'il était encore lisible, si la signification primitive du plus grand nombre des mots ne se dérobait aux analyses les plus subtiles. Comment la saisirions-nous aujourd'hui? Elle ne tarda point à s'obscurcir pour les créateurs mêmes de la langue; elle leur échappait à mesure qu'ils percevaient de nouveaux rapports et que, pour les noter, ils faisaient passer les termes du sens particulier au sens général, du sens propre au sens figuré. C'est alors que, grâce à quelques âmes privilégiées, plus réfléchies et plus susceptibles de fortes émotions que ne le sont les âmes vulgaires, naquit une seconde poésie, celle qui emprunta le secours du rythme et de la musique. Le poète arrive ainsi à tirer de sa langueur l'imagination assoupie, à lui rendre, pour un moment, la faculté d'être aussi vivement touchée par la beauté et par la variété du monde qu'elle l'a été jadis, aux jours lointains de son enfance; il y réussit encore aujourd'hui, trois mille ans après Homère, dans notre siècle de raisonnement abstrait, de sciences exactes et d'industrie. Le choix des épithètes est un des plus puissans moyens qu'il emploie à cet effet. Le substantif ne nous suggère qu'une idée indéterminée et comme incolore de l'objet; l'épithète nous le fait voir par une sorte d'hallucination. Plus la poésie s'adresse à une société raffinée et plus elle recherche les épithètes dites de circonstance, celles qui rendent les aspects variés, momentanés, successifs des choses.

L'esprit, accoutumé, par un continuel usage de l'abstraction, à réunir sous un même terme tout un nombreux groupe d'attributs qu'il considère comme connexes, ne trouve plus plaisir à se les entendre rappeler, à s'entendre dire que la mer est agitée ou qu'elle est stérile. Ces notions sont entrées dans le concept même de la chose ; il n'y a plus d'intérêt à les en détacher. La poésie des âges reculés connaît aussi les épithètes de circonstance et les emploie souvent avec un goût exquis ; mais ce qu'elle a de particulier, c'est l'usage qu'elle fait des épithètes qui, comme un déterminatif nécessaire, reparaissent chaque fois qu'est mentionné un certain objet. Ces épithètes définissent les propriétés essentielles, peignent les états continus et durables. C'est que l'idée des choses et des hommes n'est pas encore, dans les esprits, assez ferme et assez arrêtée pour qu'ils ne se complaisent pas à voir qualifier l'objet par ses attributs les plus sensibles. Ceux-ci lui causent encore une sorte de surprise et de joie perpétuelle ; le monde n'est pas encore assez vieux, les hommes ne sont pas assez blasés sur son ordonnance et sur sa marche pour ne plus s'étonner de rien, pour admettre, sans réflexion et par une sorte d'induction machinale, qu'il leur offrira demain les scènes auxquelles il les a fait assister la veille. Cette affirmation sans cesse réitérée de la permanence des êtres rassure en quelque manière l'intelligence ; celle-ci croit découvrir ainsi de nouveau, à chaque instant, les phénomènes naturels ; elle jouit de sa découverte ; on ne la lassera jamais en lui répétant que l'aurore teint de rose le monde qui renaît au matin, ou que les grands bœufs qui traînent la charrue ont des jambes torses et des cornes recourbées.

La création de ces épithètes, la saveur et l'agrément qu'on y trouvait, ne s'expliquent donc que par un état d'âme qui correspond à un moment très particulier, à une heure fugitive de la vie et du développement de la race grecque. Ce qu'elles représentent, ce sont les derniers efforts, les derniers effets de cette force créatrice qui avait donné naissance au langage. Ces épithètes, inséparables du nom qu'elles accompagnent, forment avec lui un groupe dont les élémens, sans être soudés l'un à l'autre comme dans le mot composé, sont pourtant unis par le lien étroit d'une juxtaposition constante ; elles ont ainsi quelques-uns des caractères de cette poésie spontanée qui naquit d'elle-même sur les lèvres à peine entr'ouvertes de l'humanité, quand celle-ci commença de donner des noms aux choses. D'autre part, les matériaux qui constituent ces épithètes ont été choisis avec goût et assemblés avec art, en vue de la place qu'elles devraient occuper dans le vers ; à ce titre, elles relèvent déjà de cette poésie savante qui joue de la langue comme d'un instrument, qui sait y chercher et y trouver les mots

les plus lumineux et les plus brillans, ceux aussi que le timbre de leur son et la quantité de leurs syllabes rend les plus aptes à faire vibrer, en vertu de certaines affinités mystérieuses, toutes les cordes de la sensibilité, à mettre l'imagination en branle et à lui donner ainsi la plus vive et la plus délicate des jouissances.

Ces épithètes reviennent presque à chaque vers dans l'*Iliade;* mais, si nous en avons bien compris la valeur et la portée, elles remontent à une plus haute antiquité. Je ne sais qui a dit que la mythologie homérique était déjà de la mythologie défraîchie. Les dieux n'étaient, à l'origine, que les forces mêmes de la nature avec lesquelles ils se confondaient; dans l'*Iliade*, ils sont devenus des personnes morales, à âme et à visage d'homme; or, pour créer des types tels que ceux de Zeus et d'Apollon, d'Aphrodite et d'Athéna, des types dont chacun représente déjà un notable effort d'abstraction et de pensée, il faut que l'intelligence soit sortie de l'âge des longs et candides émerveillemens. On n'en est pas assez loin encore pour avoir perdu le sens et le goût de ces beaux adjectifs, de leur ampleur sonore et de leur puissance expressive; on continue d'en user parce qu'on y est accoutumé, parce qu'ils entrent bien dans le vers, parce qu'ils facilitent la tâche du poète; mais l'état d'esprit que traduisent ces épithètes n'est déjà plus tout à fait celui des contemporains d'Homère. Elles sont un legs du passé, d'un passé déjà lointain; comme une foule de phrases faites et de locutions qui portent la même empreinte et dont il serait intéressant de dresser la liste, elles font partie du fonds que ces premiers interprètes du génie grec ont amassé laborieusement et qu'ils ont transmis, comme un trésor qui grossissait d'année en année, au poète souverain qui devait en tirer la matière d'une œuvre immortelle.

Ce qui confirme l'induction psychologique en vertu de laquelle nous attribuons un caractère antérieur et primitif à celles des épithètes dites homériques qui définissent des phénomènes naturels ou des catégories d'êtres vivans, c'est une observation à laquelle donnent lieu ceux de ces qualificatifs qui sont attachés à la personne des dieux et des héros. Plusieurs de ces épithètes ne s'expliquent pas par les données mêmes du poème, par les traditions qui y ont été mises en œuvre. Deux exemples suffiront. Kronos est souvent mentionné dans l'*Iliade;* il y est toujours nommé ἀγκυλομήτης, le dieu « aux pensées crochues, rusé. » Or les seuls faits de son histoire légendaire qui soient rappelés dans l'*Iliade*, c'est qu'il est le père commun de Zeus, de Poseidon et de Hadès, et que Zeus l'a détrôné, qu'il l'a précipité là « où on ne jouit ni de l'éclat du soleil

qui monte au firmament, ni du souffle des vents, mais où l'on est enveloppé par les profondeurs du Tartare. » Où trouver, dans ces récits, rien qui justifie une épithète comme celle que nous venons de citer? Celle-ci est née certainement d'autres épisodes du mythe de Kronos, qui ne sont même pas visés dans les poèmes homériques ; elle fait allusion aux embûches que Kronos dressa pour saisir son père Ouranos et le dépouiller de sa virilité, puis au moyen qu'il imagina pour se garantir lui-même contre un accident de ce genre, en dévorant les fils que lui donnait Rhéa.

Voici qui est plus curieux encore et plus significatif. Prenez le premier des héros, Achille. C'est par sa vaillance incomparable et par la force irrésistible de son bras qu'il s'élève au-dessus de tous ses compagnons d'armes ; à peine le poète a-t-il une ou deux fois l'occasion de vanter sa légèreté à la course, quand il le montre fuyant devant le Scamandre qui précipite sur lui ses ondes bouillonnantes, puis, bientôt après, poursuivant Hector autour des murs de Troie ; cependant, de la première à la dernière ligne de l'épopée, Achille est toujours le héros « aux pieds légers, » πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς. Pour rendre raison de cette apparente anomalie, il faut supposer que les premiers chants où Achille ait fait figure racontaient son adolescence passée parmi les forêts du Pélion et ces chasses où, dans les ravins et sur les plateaux de la montagne, il arrivait à lutter de vitesse avec son maître le centaure. Les aèdes, qui s'emparèrent ensuite de ce personnage, lui conservèrent ce surnom, sous lequel il était déjà connu de leurs auditeurs ; ils le lui gardèrent d'autant plus volontiers que cette épithète leur fournissait une fin de vers commode. A ses débuts, la poésie épique avait certainement tous les caractères de l'improvisation, et il lui en est toujours resté quelque chose, jusque dans de grands poèmes comme l'*Iliade* et l'*Odyssée;* la mémoire, quelque souple et tenace qu'on la suppose, trouve un secours précieux dans ces groupes de mots qui viennent se ranger comme d'eux-mêmes dans un des compartimens du cadre métrique; pendant que la bouche les prononce, l'esprit a le temps de se reposer et de reprendre haleine en vue d'un nouvel effort.

Ce n'est pas seulement dans certaines des épithètes qui caractérisent les héros que se laisse deviner tout ce long travail d'invention poétique et de formation graduelle qui a précédé l'*Iliade;* ce poème, et avec lui l'*Odyssée*, témoignent en plus d'un endroit du rôle que jouaient déjà, dans les plaisirs de la société grecque, ces récits rythmés de guerre et d'aventures. Ici, c'est Achille qui, retiré dans sa tente, charme les loisirs de son oisiveté forcée en chantant, au son de la lyre, « les prouesses des vaillans, » ἄειδε δὲ

κλέα ἀνδρῶν (1). Composait-il des espèces de ballades ou récitait-il des cantilènes que lui avaient appris les aèdes? Le poète ne le dit point, et il n'indique pas non plus quel était le thème des chants de ce Thamyris, le seul aède qui soit nommé dans l'*Iliade*, dont les Muses furent jalouses et dont elles châtièrent l'orgueil en le rendant aveugle et muet (2). Si le poète est presque absent de l'*Iliade*, c'est peut-être parce que celle-ci ne représente que la vie du camp, que la guerre et ses péripéties sanglantes; la vraie place de l'aède, c'est, dans le palais du roi, la salle où se réunissent ses parens, ses compagnons et ses hôtes, la salle du festin où l'on passe, à se divertir, des journées entières et une partie de la nuit. Là, entourés d'auditeurs qui ne se lassent pas d'écouter, Phémios et Démodocos, l'un à Ithaque et l'autre chez les Phéaciens, célèbrent les amours adultères d'Arès et d'Aphrodite, les exploits des Achéens sous les murs de Troie et les maux qu'ils y ont subis, les ruses qui leur ont assuré la victoire, enfin les périls et les désastres du retour; on les remercie par des paroles comme celles qu'Ulysse adresse à Démodocos : « Les aèdes sont dignes d'honneur et de respect parmi tous les hommes qui habitent sur la terre, car la Muse leur a enseigné le chant et elle aime la race des aèdes (3). »

Si les tableaux de bataille qui remplissent l'*Iliade* n'ont pas fourni à son auteur l'occasion de montrer l'aède dans l'exercice de sa fonction sociale, l'*Iliade*, cependant, elle aussi, rappelle, sous une autre forme, les poèmes qui l'ont précédée. Tydée, le père de Diomède, avait été le héros de chants qui étaient encore très répandus au temps d'Homère; c'est ce que permet de supposer une allusion deux fois répétée aux exploits qui signalèrent Tydée quand, seul des Argiens, il pénétra, comme *messager*, comme parlementaire, dirions-nous, dans la ville de Thèbes, quand il ne craignit pas d'y provoquer tous les Thébains à des exercices de force et d'adresse, et se tira, au retour, par sa seule vaillance, d'une embuscade où pensaient le faire périr ceux dont il avait humilié l'orgueil. Dans la bouche d'Agamemnon, qui exhorte Diomède à se couvrir d'autant de gloire que l'a fait son père en cette occurrence, les phases principales de l'aventure sont clairement indiquées; nous avons là comme une analyse de ce chant d'une Thébaïde antérieure à l'*Iliade* (4). Ailleurs, Pallas, dans une circonstance semblable, se contente d'un résumé bien plus succinct; mais, dans ces quelques

(1) *Iliade*, IX, 189.
(2) *Iliade*, II, 594-600.
(3) *Odyssée*, VIII, 479-481.
(4) *Iliade*, IV, 375-401.

vers, elle n'oublie aucun des détails qui ont de l'importance; c'est bien le même récit qu'elle vise (1).

Tydée, dont le souvenir est ainsi plusieurs fois évoqué dans l'*Iliade*, n'y paraît pas; il est censé avoir péri bien avant que commence la guerre de Troie; mais l'*Iliade* met en scène un contemporain de Tydée, Nestor. Nestor est presque inutile à l'action, car son bras, appesanti par l'âge, n'est plus d'aucun secours, et ce n'est pas son éloquence un peu diffuse, c'est celle d'Ulysse, plus nerveuse et allant plus droit au fait, qui, dans les conjonctures difficiles, entraîne et décide le conseil des rois. Pourquoi donc le poète fait-il reparaître sans cesse Nestor sur la scène et ne le mentionne-t-il jamais qu'avec honneur? Pourquoi lui fait-il prendre sans cesse la parole, dont il abuse quelquefois? C'est que Nestor, l'ancêtre légendaire des Néléides, de ces grandes familles qui tenaient le premier rang à Milet, à Éphèse et dans la plupart des cités ioniennes, était, quand parut l'*Iliade*, un personnage déjà très populaire, au moins dans une moitié de la Grèce asiatique; il était le héros de prédilection des aèdes de l'Ionie. De même que tous les exploits dont Nestor entretient les chefs grecs datent du premier âge de sa vie, de même le personnage appartient tout entier à un cycle antérieur où a été le prendre, déjà célèbre, le poète de l'*Iliade*.

« Le vieux cavalier Pélée, l'excellent conseiller et harangueur des Myrmidons, » est comme une autre épreuve, moins nette de contour, du type de Nestor. Comme celui-ci, il est encore vivant au moment où son fils combat devant Troie; mais, tandis que Nestor est venu voir Antiloque faire ses premières armes en champ clos, Pélée est resté en Thessalie, où, triste et seul, il attend celui qui ne doit pas revenir, et ce trait ajoute quelque chose au tragique de la destinée d'Achille. Il est cependant fait bien souvent allusion, dans l'*Iliade*, aux aventures de Pélée, à cette lutte étrange qui fit entrer l'époux mortel dans la couche d'une déesse, à ces noces auxquelles assista tout l'Olympe; on devine que Pélée, lui aussi, a dû avoir, chez les Éoliens, sa *geste*, qui précéda peut-être celle d'Achille, qui en fut comme la préface. La légende de Pélée, telle que la raconte Apollodore, est le sec résumé d'une *Péléide* perdue. Il serait aisé de signaler, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, bien d'autres exemples de ces personnages que le poète mentionne au passage sans rien expliquer; maints épisodes qui supposent une action assez complexe,

(1) *Iliade*, v, 801-809. La *Dolonie*, petite composition qui fut d'abord étrangère à l'*Iliade* et ne s'y agrégea qu'assez tard, fait aussi allusion à cette prouesse de Tydée. Ce devait être là une des parties les plus goûtées de la *geste* de Tydée.

avec des péripéties variées, sont indiqués en quelques vers. On sent que le poète compte sur la mémoire de ses auditeurs pour animer et pour développer cette sorte de sommaire, pour susciter dans l'imagination, au premier appel, la vue rapide et claire des incidens sur lesquels il ramène leur attention et des différens acteurs qui s'y trouvent mêlés.

C'est ainsi que, derrière la scène où se joue le drame de l'*Iliade*, apparaît, comme dans le lointain d'une toile de fond, toute la luxuriante végétation de l'épopée naissante, cette *silva carminum*, comme dit Wolf, cette forêt de poèmes qui, par les beaux jours et sous la tiède chaleur d'un printemps que le monde ne reverra plus, jaillit si drue et si vigoureuse d'un sol où pullulaient les germes, des profondeurs fécondes de l'âme grecque. Ces poèmes que nous apercevons ainsi aux limites de notre horizon, dont nous pouvons affirmer l'existence, mais que nous ne lirons jamais, comment et par quels traits s'en distingue l'*Iliade?* Pourquoi a-t-elle vécu, tandis que ses sœurs aînées sont mortes presque avec la génération qui les avait vues naître et qui les avait saluées de ses applaudissemens? Quelle idée convient-il de se faire du rôle et de l'œuvre de celui que l'antiquité a nommé Homère? Peut-être serons-nous mieux en mesure de répondre à ces questions maintenant que, sans apporter ici tout l'appareil de preuves que demanderait une démonstration complète, nous avons indiqué tout au moins, par quelques brèves remarques et par quelques exemples choisis, comment la critique peut s'appliquer avec succès à chercher dans Homère ce que nous appellerons les élémens préhomériques. Cette méthode, si nous ne nous faisons illusion, conduit à des résultats qui, aujourd'hui même, après tant de théories et de redites, ont encore le mérite d'une certaine nouveauté.

III.

On a vu combien sont singuliers les caractères qui distinguent la langue de l'*Iliade*, et comme on a mal réussi à les expliquer. Au contraire, le mélange, en proportions inégales, des deux dialectes et la multiplicité des formes équivalentes, tout cela devient facile à comprendre si l'on se place à un autre point de vue, si l'on fait une très large part à l'action personnelle et à la libre volonté de l'auteur de l'*Iliade*. Des aèdes qui l'avaient précédé, les uns, les plus anciens peut-être, avaient employé l'éolien, et les autres, l'ionien, lequel comportait d'ailleurs presque autant de variétés qu'il y avait de villes dans la confédération ionienne ; quelques-uns même avaient sans doute déjà donné l'exemple d'allier les uns aux autres, dans un même chant, des élémens empruntés aux deux dialectes. Ioniens et

Éoliens ne vivaient-ils pas côte à côte sur les rivages occidentaux de l'Asie-Mineure? N'y avait-il pas, entre les deux groupes, d'étroits rapports de race et d'intérêts, d'idées et d'affaires, un commerce quotidien et comme une pénétration réciproque? Telle ville, comme Smyrne, avait été fondée par les Éoliens; mais les Ioniens avaient fini par y prendre le dessus et par la rattacher à leur ligue nationale. Il n'y avait pas, entre les deux peuples ou plutôt entre ces deux branches d'un même peuple, de frontière définie qui pût arrêter les chantres épiques; ceux-ci, par profession, étaient d'éternels voyageurs; la parole étant le seul moyen dont ils disposassent pour produire au dehors leurs inventions et leurs pensées, il leur fallait chercher chaque jour un nouvel auditoire, et, pour le trouver, se déplacer sans cesse, courir le monde par terre et par mer, aller de Milet, la reine de l'Ionie, jusqu'à l'éolienne Cymé, puis se laisser porter par le vent, sur quelque barque de pêcheur où ils payaient leur passage en chansons, jusqu'à Délos, où les Ioniens, en habits de fête, se donnaient rendez-vous autour du vieil oracle d'Apollon; ils revenaient ensuite par Chios et par Lesbos. Dans cette vie errante, l'aède devait acquérir une connaissance pratique et familière de tous les parlers divers qui étaient en usage sur ce littoral et dans les îles contiguës. En même temps, pour satisfaire ses auditeurs et pour les servir suivant leurs goûts, il lui fallait savoir les plus beaux des chants qu'avaient fait entendre ses prédécesseurs; il pourrait ainsi mettre en scène les héros les plus populaires et les plus aimés, tout en relevant l'intérêt du récit par quelques additions heureuses, par un grain de nouveauté; car « la chanson la plus nouvelle, » disait-on déjà du temps de ces vieux poètes, « est celle que les hommes écoutent le plus volontiers (1). »

Dans ces conditions, supposez un poète, supérieur à ses devanciers par l'originalité de son génie, qui naît à propos, vers la fin d'un siècle qu'a tout entier rempli et charmé la riche floraison des cantilènes épiques; supposez-le cédant à l'ambition de composer une œuvre plus considérable et mieux liée qu'aucune de celles qui se sont jusque-là disputé la faveur des Grecs d'Asie, concevant le plan et mûrissant la pensée de l'*Iliade;* pour réussir dans cette entreprise, il lui faudra une langue noble, riche et variée, qui se prête en même temps avec toute la souplesse possible aux exigences du mètre. Afin de se donner cet instrument, l'inventeur, le novateur que nous nous figurons, puisera tout ensemble dans l'ample trésor de tous ces parlers locaux qu'il a entendus retentir à son oreille et dans celui de l'idiome poétique déjà élaboré par les aèdes antérieurs, par ceux de l'Éolie et par ceux de l'Ionie; il saura mettre à

(1) *Odyssée*, I, 351.

contribution tout à la fois les deux principaux dialectes de la Grèce orientale avec leurs variétés secondaires et les formules, les épithètes, les termes de tout genre qui, pour avoir été déjà souvent usités dans ces narrations, étaient dès lors comme investis d'une sorte de dignité supérieure ; il prendra plaisir, les anciens l'ont déjà remarqué, à relever la simplicité de sa phrase par l'emploi de mots vieillis, qui réveilleront l'attention de l'auditeur et paraîtront bien à leur place dans ces tableaux d'un passé héroïque, plus grand et plus glorieux que le présent (1). Par le jeu simultané de tous ces procédés, il continuera, mais avec plus de décision, le travail qu'avaient commencé ses devanciers ; il achèvera de créer une langue composite, une langue artificielle, si l'on veut, qui, grâce à ses mérites propres et au succès prodigieux de l'*Iliade*, restera désormais pour toujours la langue de l'épopée ; elle remplira cette fonction non-seulement entre les mains des poètes cycliques, les successeurs immédiats d'Homère, mais bien plus tard encore, jusqu'au temps d'Apollonios de Rhodes, le poète érudit, et même de Nonnos de Pannopolis, ce dernier né, ce fils posthume de la muse grecque.

La langue de l'*Iliade*, c'est donc une langue littéraire, dans le même sens et au même titre que celle des odes de Pindare, des chœurs de la tragédie attique et de la prose d'Hérodote ; formée d'élémens empruntés à des sources très différentes, elle a pourtant, des premières aux dernières lignes du poème, une unité de ton qui ne peut être obtenue que par un dessin suivi, par un choix réfléchi. Si l'on n'en a pas reconnu plus tôt le véritable caractère, c'est que, par l'effet des habitudes prises, on a grand'peine à se représenter l'intelligence s'acquittant de cette tâche sans le secours des lettres ; mais il n'est pas plus difficile d'accomplir, par un simple travail de tête, cette œuvre de sélection et d'habile combinaison qu'il ne l'est de composer et de retenir, à l'aide de la seule mémoire, des chants d'une certaine étendue ; or il n'est plus aujourd'hui personne qui s'imagine que les aèdes aient jamais écrit par avance les récits qu'ils faisaient entendre dans la salle du banquet, quand ils avaient détaché la lyre de la colonne où elle était pendue et qu'ils s'étaient assis, comme le dit l'auteur de l'*Odyssée*, sur le siège aux clous d'argent.

Le poète dont l'intervention opportune a doté l'épopée de la langue qu'elle ne désapprendra plus n'en a-t-il pas fait autant pour le mètre dont elle se servira désormais jusqu'au jour où elle mourra de vieillesse? Ce qui est certain, c'est que l'aède qui a inventé l'hexamètre et qui l'a mis en vogue était un homme d'un goût particulièrement

(1) Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. I, p. 263-264.

délicat, que distinguait de ses rivaux une oreille plus sensible et plus fine. On est tenté de croire qu'il n'est autre qu'Homère. Consultez l'histoire de la poésie lyrique, qui succédera, en Grèce, à la poésie épique; tous les poètes dont elle a fait la gloire, tous ceux qui s'y sont fait admirer pour la puissance de leur imagination et pour les beautés originales de leur style ont été, en même temps, les créateurs de formes rythmiques nouvelles; on devait à Archiloque le trimètre iambique et le tétramètre trochaïque, à Arion le dithyrambe, à Alcée et à Sapho les strophes qui portent leur nom.

En tout cas, si l'auteur de l'*Iliade* n'a pas eu le mérite de l'invention, ce que nous ne saurons jamais, tout au moins ne peut-on lui refuser l'honneur d'avoir compris combien ce type était supérieur à tous ceux qui lui avaient fait et qui lui faisaient peut-être encore concurrence, à tous ceux que la poésie naissante avait mis à l'essai. Par le parti qu'il en tira, il lui valut le privilège de devenir et de rester à tout jamais le *mètre héroïque*, comme l'appelaient les Grecs, c'est-à-dire le seul mètre qui fût digne d'être employé à célébrer les prouesses des héros, ces ancêtres légendaires de la race hellénique, les brillans acteurs de cette histoire merveilleuse à laquelle l'imagination grecque, même après Hérodote et Thucydide, s'intéressa toujours bien plus vivement qu'à l'histoire vraie. Cet instrument, tel qu'il se révélait dans l'*Iliade*, parut aux générations qui suivirent si accompli de tout point, que personne, même dans les siècles les plus raffinés, ne tenta d'en modifier le jeu, d'en raccourcir ou d'en allonger les cordes, d'en changer le timbre. Les étrangers mêmes en subirent la séduction. Lorsque Rome s'éprit de la Grèce, le premier souci des écrivains philhellènes, ce fut d'importer l'hexamètre en Italie et de l'y acclimater; or l'entreprise était malaisée. Le fond primitif du latin était pauvre en dactyles; par l'effet des contractions qu'y avaient subies nombre de désinences nominales et verbales, on y trouvait surtout des iambes, des trochées et des spondées. Ennius et ses continuateurs ne s'arrêtèrent pas à ces difficultés. Pour que la langue admît les systèmes dactyliques, ils la remanièrent hardiment, ils mirent de côté certaines formes récalcitrantes, ils en introduisirent de nouvelles, et, grâce à ces expédiens, ils firent si bien que Lucrèce et Virgile, deux siècles plus tard, n'éprouvaient plus aucun embarras à couler le métal de leurs pensées dans le moule dont les aèdes éoliens avaient jadis tiré la matière d'un idiome où les voyelles brèves surabondaient, ici appuyées l'une sur l'autre, là séparées par des consonnes simples, et où le dactyle naissait sans effort de leur multiplicité.

Cet artiste, sûr de son propos, qui sait choisir avec une liberté si judicieuse et si hardie, dans les élémens de provenance diverse qu'il a sous la main, ceux dont il pourra tirer le meilleur parti,

on le retrouve dans toute la composition de son œuvre, dans l'emploi qu'il fait des mots et dans la manière dont il les groupe, dans la nature des combinaisons auxquelles il a recours afin de varier ses tableaux, dans le ferme dessin des caractères, dans la noblesse et la simplicité de l'action. Ainsi, d'ordinaire, il use largement, comme l'avaient fait ses devanciers, de ces épithètes descriptives et permanentes dont nous avons essayé d'expliquer l'origine et la raison d'être; n'ont-elles pas le double avantage de faire plaisir à ses auditeurs en répondant à un besoin secret de leur esprit, et d'alléger en même temps l'effort d'attention et de mémoire auxquels sont condamnés, par l'effet des conditions où s'exerce alors la faculté poétique, et le poète qui compose et le rapsode qui, l'œuvre une fois créée, se charge de la faire vivre? Mais, si ces épithètes abondent dans la narration et dans les discours où l'orateur prend son temps, comme elles deviennent rares dès que c'est la passion qui éclate et que, pour en traduire les emportemens, les mots se pressent sur les lèvres! On n'en trouve qu'un bien petit nombre dans les invectives qu'échangent Agamemnon et Achille; il n'y en a pas une seule dans ce couplet par lequel Achille, la voix toute sifflante de haine et de colère, répond à Hector, qui, avant d'engager la lutte suprême, lui demande de convenir que le cadavre du vaincu sera rendu à ses proches pour recevoir de leurs mains la sépulture :

« Hector, ennemi détesté, ne me parle pas de promesses mutuelles. Point de sermens entre les lions et les hommes; point d'entente entre les loups et les agneaux; la haine, et toujours la haine! De même entre toi et moi : ni amitié ni promesse; il faut que l'un ou l'autre meure et qu'il rassasie de son sang Arès, l'opiniâtre combattant. Appelle à toi toute ta vertu; c'est maintenant qu'il est à propos d'exceller à manier la lance et à combattre. Plus de fuite pour toi; Pallas-Athéné va te dompter par mon fer; tu paieras en une seule fois les deuils de tous mes amis, massacrés par ton fer (1)! »

Là où les données du thème que développe le poète s'accommodent de ces épithètes, elles rendent encore un autre service; elles distraient et elles reposent l'esprit, que risqueraient de fatiguer, à la longue, toutes ces scènes de bataille et de carnage; elles lui font sentir discrètement un contraste qui l'émeut toujours, celui des misères auxquelles est en proie la race éphémère des hommes et de l'éternité de la nature, de son immortelle sérénité. Il en est de même des comparaisons. Comme le dit très bien M. Croiset, « elles

(1) *Iliade*, XXII, 261-272. Nous empruntons à M. Croiset, qui a cité aussi ce passage, son excellente traduction.

étendent de la manière la plus heureuse l'horizon du poème. Dans un récit de guerre, elles nous font voir incidemment, et comme par d'ingénieuses échappées de vue, des scènes de chasse, des épisodes de la vie rustique ou urbaine, et plus souvent encore les aspects divers de la nature. »

On n'a, sans doute, aucune raison de penser que l'*Iliade* ait été le premier poème où aient paru ces comparaisons; à leur fréquence même, au caractère de la formule qui sert à les introduire, on sent qu'elles étaient déjà dans les habitudes de la narration épique ; mais, d'autre part, il n'y avait certainement rien de pareil dans les plus anciennes cantilènes. Celles-ci étaient encore de la poésie populaire; elles en avaient la brièveté un peu sèche et se passaient de transitions ; elles se contentaient de résumer, en quelques mots heurtés et rapides, les phases principales de l'action. Ce n'est qu'un art déjà très avancé qui a pu avoir l'idée de chercher dans ces peintures accessoires, dans ces ressemblances et ces analogies, un moyen de rendre plus forte et plus vive l'impression que voulait laisser tel détail du récit. L'exemple de ces comparaisons descriptives a donc été donné par quelque prédécesseur immédiat d'Homère; mais, avec celui-ci, ces courtes descriptions auraient pris plus de relief et de couleur. Peut-être faut-il voir encore la marque de la supériorité de son génie dans une particularité qui nous a toujours frappé. Nulle part le poète ne décrit pour le plaisir de décrire, comme le feront souvent ses imitateurs; il semble avoir compris que la nature ne se suffit pas à elle-même, qu'elle n'est pour l'homme qu'un cadre où se déploie son activité, qu'une source inépuisable de sentimens et de pensées; aussi presque toutes ces comparaisons se terminent-elles par un trait qui indique comment tel ou tel phénomène de la nature retentit dans le cœur de l'homme. L'homme n'est jamais absent de ses tableaux. Rappelez-vous, par exemple, un passage célèbre du poème, celui où la plaine tout étincelante des feux allumés par les Troyens est comparée au ciel resplendissant d'étoiles. En quelques beaux vers, le poète rappelle l'effet d'une de ces nuits transparentes et lumineuses où l'œil distingue au loin les crêtes des montagnes, leurs pentes et les ravins qui en sillonnent les flancs; il s'arrête sur ce mot : « Le pâtre se réjouit en son âme (1). » Ailleurs, le poète peint le brouillard que le vent du sud répand autour des sommets et sur les hauts pâturages, ou bien la nuée orageuse que le zéphyr pousse devant lui sur la mer qui devient noire comme de la poix (2); là encore, la nature est aperçue à travers les sentimens de l'homme, définie, dans la variété de

(1) Γέγηθε δέ τε φρένα ποιμήν. *Iliade*, VIII, 555-559.
(2) *Iliade*, III, 10-12, et IV, 276-280.

ses aspects, par l'influence que les divers incidens de sa vie exercent sur celle de l'homme, sur ses mouvemens et sur ses actions. Dans la première de ces comparaisons, Homère, au lieu d'insister, comme le ferait peut-être un poète moderne, sur les formes qu'affectent les masses mobiles de ces vapeurs que roule et que chasse la brise, songe surtout à la terreur du berger, dont la vue, au milieu de la brume, « ne porte pas plus loin qu'un jet de pierre, » et qui craint pour son troupeau. Dans la seconde de ces peintures, c'est encore aux émotions et au trouble du berger que nous assistons ; celui-ci, du haut de quelque promontoire escarpé, a regardé venir l'orage ; au moment où vont l'atteindre le vent et les averses, il se hâte, plein d'effroi, de rassembler ses brebis, et il les entraîne vers une grotte où elles seront à l'abri,

ῥίγησέν τε ἰδών, ὑπό τε σπέος ἤλασε μῆλα.

C'est surtout la délicatesse de l'art homérique que l'on admire dans la sobriété de ces descriptions si pittoresques à la fois et si concises ; pour faire sentir toute la puissance de cet art, il faudrait étudier, l'une après l'autre, les figures des héros du poème. On n'aurait pas de peine à montrer que ces héros, ceux du moins qui occupent le devant de la scène, ne sont pas des types généraux, des images incertaines et vagues, comme il y en a trop dans l'*Énéide*. Chacun d'eux se distingue par des traits qui lui sont propres, qui en font une personne vivante, un individu. Tous ces personnages ont un caractère commun, le courage militaire ; mais dès que l'on y regarde d'un peu près, on s'aperçoit que ce courage n'a pas partout la même physionomie et la même couleur ; suivant que l'on passe de l'un à l'autre des acteurs du drame, il offre des variétés et des nuances très curieuses. Ajax, fils de Télamon, c'est surtout la force de résistance, c'est le type du courage d'*endurance*, comme on dirait en anglais (1) ; ce n'est pas sans motif qu'Homère, quand il le peint abrité sous son large bouclier et arrêtant, par sa résistance, la marche en avant de toute une armée, le compare à l'âne, que les coups qui pleuvent sur son dos ne peuvent faire bouger du champ où il a trouvé sa pâture (2). Ulysse, c'est le courage réfléchi, ingénieux, inventif ; c'est, si l'on peut rapprocher ces deux mots, le courage prudent. Que reste-t-il donc pour Diomède? Le fils de Tydée représente le courage aventureux et emporté ; Diomède est de ceux pour qui le péril est par lui-même un attrait, qui vont à la bataille et au danger comme à une fête. La lutte l'enivre ;

(1) Ce mot, d'un usage courant dans le parler populaire de la Normandie, mériterait de passer dans la langue littéraire.

(2) *Iliade*, XI, 558-563.

c'est dans ces momens que, comme le dit Aphrodite qu'il a blessée, « il combattrait même Jupiter (1). »

Homère a donné aux héros grecs une plus grande importance qu'aux héros troyens. Du côté des Grecs, les caractères sont plus nettement dessinés et plus variés. C'est pourtant chez les Troyens que l'on trouvera une autre forme du courage, la plus noble de toutes, le courage par devoir, celui du soldat qui se sait condamné à périr et qui n'en va pas moins à la bataille pour donner l'exemple à ses compagnons et pour payer sa dette à la patrie (2). Mieux que toutes les autres, cette forme du courage s'allie aux tendres affections. Seul de tous ces héros, Hector est époux et père. Chez lui, l'amour de sa cité natale, l'amour de sa femme et de son fils, ne sont pas étouffés par cette ardeur presque sauvage qui entraîne au combat les autres héros. Hector est le plus touchant de tous les héros ; il est le plus complet, parce qu'il a l'âme la plus riche et la plus large ; c'est, en un certain sens, le plus moderne, celui dont le courage se rapproche le plus de l'idée qu'une société civilisée se fait de cette vertu. On retrouverait dans Sarpédon quelque chose du même caractère, de cette douceur qui tempère la force, de ce sentiment du devoir qui fait que l'on se sacrifie sans illusion, mais non sans orgueil. Dans les paroles et sur les traits de l'un et de l'autre, il y a cet accent, ce triste et fier rayon qu'y met la conscience d'un sacrifice généreux.

Quant à Achille, ce dieu mortel, il réunit en sa personne tous les dons que se partagent les autres chefs des deux peuples. Il a tous les courages à la fois : le courage obstiné d'Ajax, — voyez-le soutenir l'assaut incessant et fougueux que lui livrent les flots conjurés du Scamandre et du Simoïs ; — le courage intelligent d'Ulysse, — il remet son épée au fourreau quand la voix d'Athéné, c'est-à-dire celle de la réflexion, le détourne d'engager contre Agamemnon une lutte où il ne serait pas suivi par l'opinion de l'armée ; — le courage brillant de Diomède, celui dont l'exaltation joyeuse supprime jusqu'à l'idée du danger. Il se sait condamné comme Hector, et par un arrêt encore plus certain, à mourir sur le champ de bataille ; et, s'il s'immole plutôt à l'amour de la gloire qu'aux intérêts de l'armée qui ne peut triompher sans lui, son image n'en a pas moins cette poésie et ce charme mélancoliques qui, dans la fiction comme dans l'histoire, s'attachent aux figures de ces jeunes héros que couchent dans la poussière, un jour de victoire, la flèche d'un Pâris ou la balle d'un soldat inconnu. Deux traits de caractère donnent à Achille, dans ce groupe tragique, une physionomie à part et

(1) *Iliade*, v, 363.
(2) *Iliade*, vi, 361-370 ; 442-447 ; 476-494.

très originale : nous voulons parler de son amitié pour Patrocle et de sa tendresse pour sa mère.

Achille a bien laissé à Skyros une femme et un fils; dans le camp, il a une captive qui partage sa couche, Briséis aux belles joues; mais la grande passion de sa vie, c'est son affection pour le compagnon de sa jeunesse, pour Patrocle. Patrocle, à côté d'Achille, c'est la bonté, la sagesse, le conseil toujours écouté patiemment, sinon toujours suivi. A la nature violente d'Achille, il faut un contre-poids; il faut quelqu'un qui la retienne ou plutôt qui la ramène, car il n'est pas possible d'arrêter l'élan de cette colère au moment même où elle s'emporte et se déchaîne. C'est ensuite que Patrocle intervient, qu'il gagne quelque chose sur des résolutions qui semblaient d'abord absolues et invincibles; c'est ainsi que, dans la pitié que lui inspirent les désastres des Grecs, il réussit à obtenir d'Achille cette concession qui lui sera fatale à lui-même. Ce qui gagne les cœurs à Patrocle, on le devine dans la courte lamentation que Briséis prononce sur son cadavre; elle rappelle comment il la consolait et l'encourageait, comment il lui promettait un avenir meilleur qui ferait oublier un passé douloureux, et elle résume sa plainte en ce dernier vers, qui mérite de ne point être oublié : « C'est pourquoi je ne cesserai de te pleurer, toi qui as toujours été si doux pour moi (1). » La touchante simplicité de cet hommage fait comprendre comment Achille a pu aimer assez Patrocle pour que, séparé de lui par la lance d'Hector, son affliction se tourne en haine sauvage contre le meurtrier, en une haine qui va jusqu'à la férocité.

Par un contraste qui donne encore à ce personnage une physionomie plus particulière et plus attachante, ce vainqueur terrible dont le cri seul suffit à faire reculer toute l'armée des Troyens, cet implacable qui s'acharne sur le corps de son ennemi vaincu, Achille, quand il se trouve en présence de Thétis, redevient le petit enfant qui court en pleurant conter à sa mère ce qui lui a fait de la peine et se cacher la tête dans son sein, se laisser bercer et consoler par ses caresses. Sans doute, ces faciles effusions s'expliquent en partie par l'âge de l'humanité que peint Homère; dans tous ces héros, il y a de l'enfant ou tout au moins de l'adolescent; mais, de tous, Achille est celui chez qui ce caractère devait le plus se marquer. Ulysse est trop réfléchi, trop rusé et trop fier de sa ruse pour avoir de ces attendrissemens abandonnés et de ces épanchemens sur l'épaule maternelle : il en rougirait; quand ses yeux se mouillent, alors que, chez les Phéniciens, il écoute Démodocos chanter les maux que les Grecs ont soufferts devant Troie, il se

(1) *Iliade*, XIX, 300.

cache la tête sous son manteau, pour qu'on ne le voie pas pleurer. Achille, au contraire, est à la fois le plus jeune des héros et le plus primesautier, celui qui s'est le moins fait une contenance et un rôle, celui qui cède le plus vite et le plus volontiers à son premier mouvement. Ses émotions sont trop vives et trop fortes pour qu'il n'éprouve pas le besoin de les répandre au dehors. La donnée même du poème et les conditions de cette vie de camp, où le danger était toujours proche, ne permettaient pas de mettre auprès de lui une épouse; mais son ami pouvait partager sa tente et être le premier confident de toutes ses joies et de toutes ses douleurs; mais, dans les grandes occasions, sa divine mère, la plus charmante des déesses, pouvait sortir des flots pour venir l'écouter et le plaindre sur la grève.

Pour découvrir le vrai fond de cette âme mobile et sensible, il faudrait encore assister à l'entrevue de Priam et d'Achille, au revirement qui s'y produit quand le vieillard, « portant à sa bouche les mains de l'homme qui a tué son fils, » adresse à son hôte la prière qui commence par ces mots : « Souviens-toi de ton père, ô Achille égal aux dieux ! » Mais cette analyse, si l'on voulait l'appliquer à tous les personnages de l'*Iliade*, risquerait de mener loin; il n'en faut pas tant pour prouver que le poète excelle à marquer, par des nuances finement saisies, les différens aspects que prend, d'un homme à un autre, tel ou tel défaut, telle ou telle qualité. On a vu de quelle manière il arrive à créer des êtres qui, malgré leur apparente simplicité, sont nettement définis et par suite bien vivans, plus vivans que ne le sont, dans le monde réel, ces êtres effacés et vulgaires qui ne se distinguent pas les uns des autres par des caractères franchement accusés. Que nous voilà loin de la poésie naïve et populaire qui se contente d'ébaucher, par quelques touches hardies et brusques, des portraits qu'elle n'achève pas et qui laissent souvent l'esprit incertain !

Où se révèlent plus clairement encore une maturité d'esprit et une science de composition que l'on est surpris tout d'abord de trouver ici, c'est dans l'artifice, déjà signalé, par lequel le poète a mêlé à l'action de l'*Iliade* un héros qui, d'après l'âge que lui attribue la légende, ne devait pas figurer parmi les preux qui prirent Troie. En s'arrangeant pour donner une place à Nestor dans les rangs de l'armée d'Agamemnon, Homère a eu la pensée d'établir un lien entre les générations héroïques et d'en indiquer la suite; il a, de plus, cherché et obtenu un effet dont le succès était certain. On pourrait, au besoin, s'aider de nos chansons de geste ou même d'œuvres littéraires bien plus modernes, des pièces historiques de Shakspeare et des romans de Balzac, pour se représenter le genre de plaisir que devait goûter le public du temps à voir reparaître

là, dans un rôle nouveau, sous des traits dont quelques-uns s'étaient déjà gravés dans la mémoire, tandis que d'autres se montraient pour la première fois, un personnage que l'on avait déjà rencontré dans d'autres chants. C'est comme lorsqu'on retrouve après bien des années, vieilli et déjà changé, mais pourtant encore reconnaissable, un camarade d'enfance, un ami de jeunesse. Dans les récits qui faisaient de Nestor le contemporain d'Hercule et de Pirithoüs, « le cavalier Gérénien, » comme on l'appelait, était vanté pour sa bravoure, pour ses rapides incursions sur le territoire ennemi, pour ses exploits de force et d'agilité; mais sans doute il se distinguait déjà par un don précoce de réflexion et de sagesse. Il était l'Ulysse de ce premier cycle, et peut-être avait-il mérité dès lors le titre qu'il porte dans l'*Iliade*, celui de « l'harmonieux harangueur des Pyliens, » λιγὺς Πυλίων ἀγορητής. En passant sur sa tête, les années lui ont enlevé la force de combattre; mais elles ont beaucoup ajouté à son expérience, elles ont mûri sa sagesse, elles en ont augmenté le crédit et l'autorité. Les contes où il se complaît servent à établir son identité; les premiers auditeurs de l'*Iliade*, en le voyant, dès le début du poème, siéger parmi les chefs et chercher à empêcher la querelle d'éclater entre Agamemnon et Achille, ont dû être charmés de saluer, au milieu de ces figures dont plusieurs peut-être n'éveillaient pas en eux de souvenirs, un visage qui leur était familier. Avec cette finesse de perception que donnait à ces illettrés l'habitude qu'ils avaient de ces récitations épiques, le principal divertissement de leur vie, avec la bonne foi et le sérieux qu'ils y portaient, ils ont dû noter curieusement les différences et les ressemblances; rien n'a dû leur échapper de ce que le poète ajoutait à l'image qu'ils avaient dans l'esprit, et c'était pour eux une jouissance de comparer le vieillard au jeune homme, de le sentir, dans cette existence qui avait dépassé le terme moyen de la vie, à la fois un et divers, d'expliquer son présent par son passé, son rôle actuel par son caractère d'autrefois, que l'âge avait marqué de son empreinte, sans en effacer la physionomie et l'expression première.

IV.

Je n'ai jamais, pour ma part, rouvert l'*Iliade* sans avoir, dès l'abord, en relisant le premier chant, le sentiment très vif d'un grand dessin conçu clairement et exécuté d'une main sûre. On se rappelle cette exposition magistrale où des incidens si bien amenés mettent aux prises Achille et Agamemnon, où, dans la dispute qui s'engage, les voix s'enflent par degrés, et, de réplique en réplique, montent jusqu'à cette invective superbe qui provoque la menace de l'Atride, menace bientôt suivie d'effet; Achille se retire

sous sa tente, fait appel à Thétis, et celle-ci arrache à Zeus la promesse de donner la victoire aux Troyens tant que les Grecs n'auront pas réparé l'injustice commise. Toute la suite du poème n'est-elle pas le développement de cette sorte de programme, et de si spacieux propylées seraient-ils en rapport avec l'édifice de très médiocre dimension que supposent ceux qui prétendent trouver le noyau de l'*Iliade* dans une *Achilléide* très courte, qui n'aurait compris que le tiers ou le quart du poème que nous avons aujourd'hui sous les yeux, et à laquelle seraient venues s'ajouter, en divers temps, la plupart des scènes dont se compose aujourd'hui cette épopée? C'est ce qu'a très bien mis en lumière Sainte-Beuve, dans une page qui méritait de ne pas être oubliée ; nous ne résisterons pas au plaisir de la citer :

« Ce qui me paraît, dit-il, demeurer bien évident, et sauter aux yeux quand ils lisent au naturel et sans les lunettes des systèmes, c'est que le sujet et le héros de l'*Iliade*, c'est Achille. Il paraît peu, il se retire tout d'abord; on ne l'a envisagé, dans cette première scène de colère, que pour le perdre de vue aussitôt; mais sa grande ombre est partout, son absence tient tout en échec. C'est pour le venger que Jupiter châtie les Grecs et porte son tonnerre du côté des Troyens. Si Hector se hasarde hors des murs, c'est qu'Achille se tient sur ses vaisseaux; s'il hésite, malgré les présages favorables, avant de franchir le seuil et la muraille du camp, c'est qu'Achille à tout moment peut reparaître. La grande et solennelle députation de Phœnix, d'Ajax et d'Ulysse, compose, en quelque sorte, le milieu moral du poème et nous transporte au centre même de l'absence d'Achille. Cela donne patience au lecteur et lui rafraîchit, s'il en avait besoin, la mémoire, l'image toute-puissante du héros. Ce vaisseau noir, à l'extrémité de l'aile droite du camp, domine tout; les regards à chaque instant se retournent vers lui comme vers une divinité muette ; il recèle la foudre presque à l'égal de l'Ida. Si Ajax, le grand Ajax, occupe la première place dans la défense et résiste *comme une tour*, le poète répète toujours qu'Ajax n'est que le second des Grecs, de même que l'autre Ajax, aux instans de poursuite, est appelé le plus léger, mais toujours après Achille. Ces deux Ajax, ce n'est donc encore, l'un en force et l'autre en légèreté, que la monnaie d'Achille. Et qu'est-ce que Patrocle, dès qu'il apparaît, sinon son ami, son suppléant, un autre lui-même? Il en a les armes, et lui seul tient la clé de cette indomptable colère. Achille n'a pas cessé d'être présent à la pensée jusqu'au moment où il se retrouve en personne, gémissant et terrible, remplissant d'un bond l'arène pour ne plus la quitter. Qu'il y ait eu des épisodes intercalés, des scènes d'Olympe *à tiroir*, ménagées çà et là pour faire transition et relier entre elles quelques-unes des rapsodies, c'est possible, et la saga-

cité conjecturale peut s'y exercer à plaisir et s'y confondre; mais si l'on est sans prévention, on ne peut méconnaître non plus un grand ensemble et ne pas voir planer dans toute la durée de l'action la haute figure du premier des héros, de celui qui agitait en songe et qui suscitait Alexandre. »

Ce grand ensemble que devinent et que saisissent ainsi d'emblée, dans l'*Iliade*, les vives intuitions du goût, on prétend qu'il n'a pu ni se former, ni surtout se transmettre et se conserver sans le secours de l'écriture. On a répondu par des considérations qui étaient de nature à lever ces doutes ou tout au moins à en affaiblir singulièrement la portée. « Je trouve, disait M. Girard, que cette argumentation veut expliquer l'inexplicable, et qu'elle se meut en grande partie dans l'incertain. Si j'essaie de me représenter l'âge fortuné auquel on fait remonter la première origine de l'épopée hellénique, cette naissance de la Grèce que le monde n'a vue qu'une fois, dit Wolf lui-même, et qu'il ne reverra plus jamais, au milieu de cette merveilleuse jeunesse, si simple et si riche, où les sens et l'imagination se partagent l'homme tout entier, où les premiers sentimens de l'humanité ont tant de force et tant de grandeur, en vérité, je serais plutôt tenté de me demander si les facultés d'un poète de génie ont des limites que de leur en imposer d'arbitraires. On nie que la mémoire d'un Homère ait été assez forte pour suffire seule à une grande composition. Qu'en sait-on? »

Il en est de même pour ces assertions tranchantes qui prétendent établir l'impossibilité d'une récitation suivie de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; « des remarques analogues à celles que nous venons de présenter paraissent en diminuer de beaucoup la valeur. Il ne faut pas nous flatter de trop bien connaître l'époque homérique, et surtout il faut nous garder, en lui prêtant nos mœurs, de nous substituer aux véritables auditeurs de ces antiques poèmes. Songeons un instant à ce que devaient être, à l'apogée de la civilisation athénienne, lorsque tant d'autres objets sollicitaient la curiosité des Grecs, les représentations des concours tragiques, à combien de pièces devait suffire, en un ou plusieurs jours, l'attention des spectateurs, et, si je ne me trompe, nous reconnaîtrons deux choses : d'abord qu'il ne fallait pas plusieurs semaines ni même beaucoup de jours pour réciter de suite les seize mille vers de l'*Iliade*, la plus longue des deux épopées; ensuite, qu'on ne doit pas se défier si vite de cette foule d'auditeurs que nous cherchons à nous figurer autour d'Homère ou des homérides qui chantent son œuvre. Platon nous représente un contemporain de Socrate, le rapsode Ion d'Éphèse, dans un temps où on lisait Homère et où le drame avait produit la plupart de ses chefs-d'œuvre, passionnant avec les vers du vieux poète un

public de plus de vingt mille personnes; il nous les montre les yeux étincelans, pleurans, épouvantés. Quelles ne furent donc pas les émotions des premiers auditeurs d'Homère, dans cette ardeur encore neuve de curiosité, quand le poète leur apportait l'unique nourriture de leur esprit et de leur âme, quand toute science religieuse et humaine, toute idée de gloire et de patriotisme, n'avaient d'autre interprète que lui? Croit-on qu'ils dussent laisser facilement échapper l'impression des caractères homériques si fortement tracés, ou que les lignes si simples et si grandes des principales situations dussent se confondre dans leurs esprits oublieux ou distraits? Il paraît probable, au contraire, que la suite de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* était aussi sensible pour eux qu'elle a jamais pu l'être pour aucun lecteur d'aucun temps. »

On ne saurait méconnaître la justesse de ces observations, et cependant l'esprit de ceux mêmes qu'elles touchent le plus conserve encore quelque inquiétude; on en revient toujours à se demander comment, dans de telles conditions, un poète a pu produire une œuvre si étendue, si bien liée, si voisine de la perfection, une œuvre qui, à peine née, suscita nombre d'imitations, dont une seule, l'*Odyssée*, approcha du modèle. Pour n'être pas troublé par cette question, il faut s'être convaincu que cette poésie est, à sa manière, une poésie savante et réfléchie. Si nous ne nous trompons, les chants des aèdes, tels que Phémios et Démodocos, sont à l'Iliade ce que l'*Ailinos*, le *Lityersès*, les *Thrênes* qui s'improvisaient au chevet des morts, les *Péans* et les *Hymnes* primitifs, les *Nomes* attribués à Olénos qui se chantaient à Délos, ce que toute cette poésie lyrique populaire est aux compositions des Archiloque, des Alcman, des Alcée et des Sapho. Le rapport est le même; toute la différence serait que les maîtres de la lyrique ionienne, dorienne et éolienne ont pu se servir de l'écriture (il n'est d'ailleurs pas certain qu'ils en aient fait un grand usage), tandis que l'auteur de l'*Iliade* n'avait pas cette ressource. Il ne l'avait point, mais il n'en sentait pas le besoin. L'erreur et le préjugé, l'erreur qui fausse nos jugemens, le préjugé que renouvellent sans cesse et qu'enfoncent chaque jour plus avant dans notre esprit les habitudes du milieu où nous vivons, c'est d'attacher une importance capitale à l'introduction des signes graphiques. Parce qu'aujourd'hui nous ne savons plus nous en passer, nous sommes portés à croire que l'intelligence, avant de les avoir à sa disposition, a langui dans une sorte d'enfance, qu'elle n'a pu se tendre et se concentrer par la méditation en vue de l'acte créateur. Or c'est plutôt le contraire qui est le vrai. Platon l'a si bien montré dans une page célèbre du *Phèdre* qui n'a de paradoxal que l'apparence : « Père de l'écriture, » dit un roi thébain au dieu Thoth qui est venu lui apporter son invention, « par une bienveillance naturelle pour

ton ouvrage, tu l'as vu tout autre qu'il n'est; il ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la mémoire. En effet, ils laisseront à ces caractères étrangers le soin de leur rappeler ce qu'ils auront confié aux lettres; ils ne s'appliqueront plus à en garder, par leurs propres forces, le souvenir intérieur et vivant. »

Rien de plus juste, dans un certain sens. Sans l'écriture, il est vrai, point de prose possible, et, par suite, point de science. Seule, l'écriture permet de classer, de conserver, de consulter à volonté ces longues séries de faits et de raisonnemens qui fournissent la matière de l'histoire, des sciences d'observation et des sciences mathématiques; mais on ne saurait nier, d'autre part, que, du jour où l'esprit compte sur la plume pour enregistrer la pensée au fur et à mesure qu'elle se produit, il n'est plus tenu de garder en lui-même toute une suite d'idées bien liées, qui, toujours présentes, reparaissent et défilent au premier commandement, dans l'ordre logique. Or cet effort suffit pour donner naissance à l'œuvre d'imagination, au plus beau des poèmes. Là, il n'y a qu'une action à inventer et des caractères à développer. Plus la réflexion aura été prolongée, intense, obstinément fixée sur un même objet, et plus le poète aura chance d'arriver à voir ses personnages vivre et s'agiter sous ses yeux, comme des êtres réels; mieux il se les représentera avec la diversité de leurs physionomies et de leurs gestes familiers, de manière à lire dans leurs âmes, à savoir d'avance ce que chacun d'eux devra dire et faire dans telle ou telle circonstance. Cette vision, par sa force et sa netteté, ira presque jusqu'à l'hallucination. Comme l'esprit humain, tout en changeant d'outils, ne change pas de nature, aujourd'hui encore la faculté poétique s'exerce dans des conditions qui rappellent à beaucoup d'égards celles où étaient placés les inventeurs des plus anciennes fictions, les auteurs des premières épopées de l'Inde, de la Grèce et de la Germanie. Il est tel romancier qui ne commence à écrire que lorsque, à force d'y penser, il a réglé, jusque dans les moindres détails, toute la marche de son intrigue, lorsqu'il a arrêté tout le canevas de son dialogue. Tel poète moderne ne remettait au papier le dépôt de son œuvre que le jour où la pièce entière, ode, élégie ou drame, était achevée dans sa tête; n'eût été la tentation d'user des instrumens que l'on a sous la main, tentation à laquelle on finit toujours par céder, il aurait composé ainsi, sans trop de peine, tout un volume. Le difficile, ce n'est donc pas de beaucoup obtenir de la mémoire, — plus on lui demande et plus elle donne, surtout quand elle est aidée par le rythme, — c'est d'avoir du génie, un génie comme celui qui éclate dans l'*Iliade*.

Dans ces derniers temps, on a demandé souvent à la méthode

comparative d'éclairer de ses lumières cet obscur problème de la question homérique; on a cherché, dans la Grèce, dans l'Inde, en Scandinavie, en Germanie, en Espagne, chez les Slaves, enfin un peu partout, comment les choses s'étaient passées chez les peuples qui ont eu, eux aussi, sous une forme quelconque, une épopée nationale, où sont venus s'agréger et se fondre, dans une œuvre d'ensemble, les principaux mythes et les plus anciennes traditions d'une race ou d'une tribu, les souvenirs, altérés et embellis par l'imagination populaire, des grandes luttes héroïques, des migrations aventureuses et des chefs qui les ont conduites. A la suite de ces études, on a cru pouvoir distinguer, d'une manière générale, dans l'histoire de ce travail et de cet enfantement poétiques, les deux périodes que l'on a appelées la période de production et la période de rédaction. Le premier de ces termes n'a pas besoin d'être expliqué; le second désigne l'époque, plus ou moins tardive, où l'on a recueilli, en y faisant un choix, des chants et des récits qui, jusqu'alors, avaient été conservés, quelquefois pendant plusieurs siècles, par voie de transmission orale. La distinction est fondée; pris dans leur ensemble, les faits la confirment. Il y a donc lieu de l'appliquer à la Grèce, comme aux autres nations chez lesquelles l'épopée est arrivée à son plein épanouissement, l'épopée, cette fleur merveilleuse et rare qui ne réussit pas dans tous les terrains et dont ne se parent pas tous les printemps. En Grèce, la première de ces deux périodes, c'est celle que remplissent ces aèdes qui ont tiré de la carrière, qui ont taillé, qui ont amené sur le chantier les matériaux de l'édifice grandiose que construisit plus tard un maître architecte; ce qui répondrait à la seconde, ce seraient les poèmes homériques, ce seraient l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Sans doute, il peut paraître étrange d'entendre parler de rédaction à propos du legs d'un siècle qui ne savait pas écrire; ce mot fait songer tout d'abord au travail d'un scribe qui fixe sur le papier les fictions qui, jusqu'à ce moment, ont volé de bouche en bouche. La contradiction n'est d'ailleurs qu'apparente; elle n'est que dans les termes. Certains peuples, comme, par exemple, les Scandinaves et les Germains, vivaient à côté de nations civilisées, qui possédaient l'alphabet depuis des centaines d'années; lorsque, chez eux, l'épopée diffuse et populaire eut fait son temps, lorsque s'éveilla le désir de ramasser les épis et de lier la gerbe, on avait déjà emprunté à ses voisins l'usage des lettres. Il n'en était pas de même des contemporains d'Homère; leurs relations avec les Phéniciens ne remontaient pas assez haut pour qu'ils leur eussent déjà dérobé le secret

De peindre la parole et de parler aux yeux.

S'ensuit-il que l'esprit grec n'ait point passé par les mêmes phases, et qu'il n'ait pas, à une heure donnée, éprouvé le même besoin? Ce besoin, il l'a certainement ressenti, quand se fut formé, quand eut grossi le trésor des mythes sourians ou sévères et des beaux contes de batailles et de voyages; mais il l'a satisfait à sa manière, et ce qui nous étonne comme un vrai tour de force ne semble pas lui avoir coûté de peine. On ne se fait pas une juste idée de ce qu'il y a de ressources dans l'intelligence, de sa souplesse et de son élasticité. L'étude comparative des langues, dès qu'elle étend ses recherches au-delà des limites du monde aryen, suffit à prouver que l'homme emploie à l'expression de ses idées des instrumens très divers, qu'il tire un excellent parti de ceux mêmes qui nous paraissent les plus imparfaits. Ce qui est vrai des idiomes l'est aussi des littératures; celles-ci, suivant les temps et les lieux, arrivent à des résultats presque pareils par des procédés fort différens. Deux phénomènes, très curieux et tout exceptionnels, caractérisent le premier âge de la poésie grecque, ce que l'on peut appeler sa période épique. L'œuvre où sont venus se grouper et s'ordonner les élémens préparés par les générations antérieures, cette œuvre qui fera oublier toutes ses devancières, s'en distingue par ses proportions plus amples et par sa beauté supérieure; elle est d'ailleurs, elle aussi, fille de la mémoire, et c'est sur la mémoire reconnaissante et fidèle de ceux qu'elle a charmés qu'elle compte pour ne pas périr. De plus, il s'est trouvé que le rédacteur, le *compilateur* (on a cru quelquefois que c'était là le sens étymologique du mot Homeros), était un homme de génie; personne ne contestera ce titre au poète de l'*Iliade*.

A l'heure marquée où tout concourait à favoriser cette entreprise, il s'est donc rencontré un poète d'une originalité singulière qui a pu s'emparer, pour en faire son profit, de tous les fruits du travail antérieur. Il a employé, tout en les perfectionnant, les formes rythmiques et la langue poétique qu'avaient créées les aèdes; des linéamens encore incertains de la légende, il a tiré le cadre d'une action restreinte et bien définie; il a prêté aux traits des personnages de son drame un air de vie et à leurs paroles un accent que l'on n'avait pas connus jusqu'alors; il a produit ainsi une œuvre, l'*Iliade*, qui, tout en se rattachant à ce qui l'avait précédée et en ne changeant rien aux habitudes du public, a provoqué tout d'abord une vive admiration, a paru très supérieure à tout ce que l'on se souvenait d'avoir entendu. Un second poète, presque égal au premier, quoique son imagination ait moins de puissance et d'éclat, a composé l'*Odyssée;* il s'était si bien aidé du modèle qu'il avait sous les yeux, il s'en était si habilement approprié la langue, il en avait imité avec tant de goût la savante ordonnance,

en introduisant déjà dans son ouvrage plus d'artifice et de complication, que les générations suivantes ont confondu les deux auteurs, qu'elles n'en ont plus fait qu'une seule personne. Ainsi attribués au seul Homère, les deux poèmes ont bientôt acquis, dans tout le monde grec, une situation à part, une popularité qui les mettait hors ligne et au-dessus de toute comparaison. C'est ce que démontre un fait capital qui domine toute cette recherche. Les poètes cycliques ont ajusté leurs poèmes sur l'*Iliade* et sur l'*Odyssée*. Pour ne nous occuper ici que de l'*Iliade*, les *Chants cypriaques* arrêtaient leur récit au jour où Agamemnon et Achille avaient reçu en prix ces captives, Chryséis et Briséis, qui devaient devenir ensuite la cause des malheurs des Grecs ; de même la *Petite Iliade* prenait la suite des événemens après la mort de Patrocle et les conduisait jusqu'à la chute d'Ilion. Aucun de ces poèmes ne racontait, avec d'autres incidens, les aventures qui forment la matière même de l'*Iliade*. Il y a là un des plus forts argumens que l'on puisse alléguer en faveur de l'opinion que nous avons soutenue. D'après divers indices, c'est vers le temps des premières *Olympiades* que les plus anciens des poètes dits *cycliques*, Arctinos de Milet, Leschès de Mitylène et Stasinos de Cypre, ont repris et continué, dans des conditions nouvelles, avec l'aide de l'écriture, la tâche qu'Homère avait si brillamment inaugurée, la coordination de tous ces récits où s'était jouée librement la fantaisie des premiers chanteurs épiques ; or si, dès ce moment, l'*Iliade* assujettissait ainsi les poètes du *Cycle* à certaines données qu'ils n'étaient pas libres d'écarter, si elle leur prescrivait et le point de départ et le terme de leurs narrations, c'est qu'elle était déjà constituée, c'est que ce grand corps avait déjà la stature et les contours que nous lui connaissons. L'*Iliade* de l'antiquité classique, notre *Iliade*, existait donc au milieu du VIIIe siècle ; on peut le conclure de l'influence qu'elle a exercée sur la formation des poèmes cycliques, comme on a, de nos jours, affirmé l'existence de la planète Neptune, sans la voir, d'après les mouvemens qu'elle imposait aux astres voisins.

Tout indirecte qu'elle soit, cette preuve n'en a pas moins une valeur sérieuse, que n'a pu méconnaître M. Croiset ; il ne cherche point à nier qu'Arctinos, quand « il entreprit de compléter l'*Iliade* par le dehors en la continuant, » l'ait connue telle, à quelques détails près, que la lisait Hérodote ; mais si, selon lui, l'*Iliade* ressemblait dès lors à « cet être vivant, un et complet » auquel Aristote devait plus tard la comparer, elle n'était pas née avec ce caractère ; il n'y avait pas été imprimé par une pensée ordonnatrice et maîtresse, par celle du poète qui avait eu le premier l'idée de raconter la dispute d'Achille avec Agamemnon et ses conséquences funestes. Ce poète n'aurait composé que quelques chants,

tels que la *Querelle*, les *Exploits d'Agamemnon*, l'*Ambassade*, la *Patroclie*, les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, la *Mort d'Hector*. Ces chants répondaient bien aux phases principales d'une même action ; mais c'était là le seul lien qui les réunît, lien bien faible et bien lâche ; dans ce premier état, ils n'étaient même pas rattachés les uns aux autres par des transitions qui permissent de les réciter à la suite ; ils ne formaient pas une série continue. La beauté de ces narrations leur aurait aussitôt valu l'avantage de jouir auprès du public contemporain d'une faveur exceptionnelle ; ceux qui les répétaient, pour aller au-devant des désirs de leurs auditeurs, se seraient appliqués à étendre ce thème devenu si vite populaire ; ils auraient obtenu ce résultat au moyen de ce que M. Croiset appelle les *chants de développement* et les *chants de raccord*. Ce travail aurait été poursuivi, pendant un siècle et plus, de l'an 900 environ jusque vers les premières *Olympiades*, par les membres de cette école de chanteurs épiques que l'on nommait les Homérides, et qui paraissent avoir habité surtout l'île de Chios ; il aurait créé cet ensemble et fait l'unité là où il n'y avait d'abord que des chants connexes, mais isolés, des fragmens épars.

Nous ne saurions suivre ici M. Croiset dans le compte qu'il rend de cette opération. Malgré tout ce qu'il y a d'ingénieux dans ses remarques et de subtil dans ses raisonnemens, il n'arrive pas plus que ceux qui l'ont précédé dans cette voie à faire comprendre comment l'unité a pu sortir de la multiplicité. On parle de noyaux de cristallisation, ou bien d'un centre organique autour duquel seraient venues se grouper, par l'effet d'une sorte d'attraction, les parties les plus récentes du poème. Ce sont là de pures métaphores, et, comme dit le vieux proverbe, comparaison n'est pas raison. Un poème n'est ni un minéral, ni une plante ; c'est une simple projection de la pensée, une suite de pensées traduites par des mots ; or ce qu'il faudrait alléguer, pour rendre vraisemblable l'hypothèse que l'on propose, c'est un autre exemple, bien attesté, d'un beau poème qui, avec cette unité de composition et de ton, serait, comme Vico le disait de l'*Iliade*, l'œuvre non pas d'un homme, mais de toute une nation.

Nous ne discuterons pas non plus, — il y aurait trop à dire, — le critérium auquel M. Croiset prétend reconnaître les parties du poème qui appartiennent à Homère, c'est-à-dire au plus ancien et au mieux doué des nombreux auteurs de l'*Iliade*. Il analyse deux ou trois chants où il croit trouver la première esquisse de toute la fable ; puis il attribue ou il retire à Homère les autres rapsodies suivant qu'elles ressemblent à ces chants qu'il a pris comme types ou qu'elles en diffèrent. En partant de ce principe, ce qu'il refuse de porter à l'actif d'Homère, ce n'est pas seulement tout ce qui peut sembler languissant et médiocre, c'est encore plus d'un mor-

ceau justement admiré, sous ce prétexte que les beautés n'en sont pas du même ordre et du même genre que dans les chants qu'il considère comme primitifs ; il n'y retrouve pas ce qu'il appelle « la grande manière homérique. » L'entrevue de Pâris et d'Hélène après le combat singulier, la scène où Hélène, sous les yeux des vieillards troyens, monte aux murs de Troie pour nommer à Priam les principaux chefs de l'armée grecque, la rencontre d'Héra et de Zeus sur le sommet de l'Ida, enfin jusqu'à la merveilleuse prière de Priam prosterné aux pieds d'Achille, tout cela est fort beau sans doute, mais n'appartient plus à Homère. Que penser d'une méthode qui aboutit à de pareils résultats? Est-il rien de plus hasardé, de plus arbitraire, de plus dangereux? En procédant ainsi, on aurait bientôt fait de démontrer que le même homme ne peut avoir écrit *Macbeth*, le drame le plus sombre et le plus tragique qui fut jamais, et les charmantes fantaisies du *Songe d'une nuit d'été*. Dans Victor Hugo, sans parler du poète dramatique, on trouverait au moins quatre poètes différens : celui des premières *Odes*, celui des *Feuilles d'automne* et des *Chants du crépuscule*, celui des *Châtimens*, celui de la *Légende des siècles*.

Restent les contradictions que l'on a signalées dans l'*Iliade*. A tout prendre, elles sont sans importance et ne portent que sur des détails. On en a relevé de plus graves dans des livres tels que l'*Énéide* et le *Don Quichotte*, livres dont chacun n'a qu'un auteur, un auteur qui savait écrire et qui pouvait se relire. D'ailleurs, ces légères discordances s'expliquent encore mieux dans l'hypothèse d'un poème, né d'un effort unique, que dans celle d'un ouvrage qui, composé de pièces de rapport, aurait été l'objet de plusieurs revisions successives, revisions au cours desquelles on aurait remarqué et fait disparaître ces incohérences. Quant aux inégalités de l'exécution, il n'est pas nécessaire, pour en rendre raison, de supposer la collaboration de plusieurs poètes qui ne pouvaient avoir tous le même génie. Quelque soigné qu'il soit, tout récit étendu comporte des parties secondaires, des morceaux de transition, qui ne sauraient avoir le même intérêt et le même éclat que les scènes capitales. De tout temps, d'ailleurs, l'inspiration a eu ses défaillances. Peut-on citer un poète, je dis des plus grands, qui, dans une œuvre de longue haleine, soit partout égal à lui-même? Pourquoi ne pas admettre avec Horace, en toute simplicité, que, lui aussi, le bon Homère sommeille quelquefois,

Quandoque bonus dormitat Homerus?

Qu'on ne s'y trompe point : nous ne nous flattons pas d'avoir prouvé l'existence d'Homère. De tels problèmes ne sont pas suscep-

tibles d'une solution rigoureuse, qui s'impose comme une vérité démontrée. Tout ce que l'on peut se proposer, en pareille matière, c'est de faire voir que l'hypothèse pour laquelle on se prononce est encore celle qui offre le moins de difficultés, celle qui est le mieux d'accord avec l'ensemble des faits sur lesquels a pu porter l'observation, et avec ce que l'on sait des lois auxquelles est soumis le développement de l'esprit. Sans doute, ce n'est qu'au prix d'un puissant effort pour nous détacher de toutes nos habitudes et pour sortir de nous-mêmes que nous arrivons à admettre cette conception d'un poète illettré composant de tête un poème qui, si large que l'on fasse la part aux interpolations, devait bien avoir, de premier jet, au moins dix mille vers. Ce qui ajoute à notre embarras, c'est que ce poème a certains des caractères de ces œuvres savantes qui viennent, vers le moment où s'achève un mouvement littéraire, faire oublier, par l'harmonie de leurs proportions et par la perfection de leur forme, tous les essais antérieurs, tous ces ouvrages d'où elles ont tiré les élémens de la langue qu'elles emploient, des idées qu'elles expriment et des personnages qu'elles créent. Un pareil phénomène déconcerte et surprend la critique; elle a peine à s'expliquer cette alliance d'une naïveté si sincère et d'un art si consommé; elle comprend mal comment ce poète, chez qui la pensée a des teintes d'aurore et qui a pris la première fleur de tous les sentimens humains, est en même temps un maître d'une habileté si prodigieuse, un maître que l'on imitera désormais sans l'égaler.

Nous ne nous dissimulons pas ce qu'il y a là d'insolite et d'étrange; nous croyons pourtant avoir montré que l'Homère multiple et flottant de Wolf et de ses continuateurs est encore plus invraisemblable que l'Homère de la tradition, ou tout au moins que celui dont nous avons entrevu l'image et dessiné le rôle. L'*Iliade* telle que nous la connaissons reste, il est vrai, quelque chose d'unique en son genre, une sorte de miracle du génie poétique de la Grèce; mais, après tout, elle est moins inexplicable qu'une *Iliade* à laquelle je ne sais combien de poètes auraient mis la main, et qui se serait, pour ainsi dire, faite toute seule, ou que celle des commissaires de Pisistrate, que l'*Iliade* par une *Société de gens de lettres*, comme disait Sainte-Beuve. Toutes ces théories, qui n'éclairent rien et qui ne font que rendre les ténèbres plus épaisses, n'ont de spécieux que leur partie négative. Ne serait-il pas sage d'en revenir au mot de La Bruyère : « On n'a guère vu jusqu'à présent de chef-d'œuvre de l'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs. »

George Perrot.

LE

DUC DE RICHELIEU

EN RUSSIE ET EN FRANCE

Nous avons déjà signalé la féconde activité de la Société impériale d'histoire de Russie, dont l'empereur Alexandre III, avant son avènement au trône, était le président. Elle a organisé de vastes recherches dans les archives de l'empire et des états étrangers, dans les collections privées comme dans les collections publiques. Ses publications, dont les premières datent de 1867, comprennent aujourd'hui tout près de soixante volumes. Elles intéressent au plus haut degré non-seulement l'histoire de la Russie, mais la nôtre et celle de toute l'Europe. Je prendrai comme exemple un des volumes les plus récemment parus et dont l'éditeur est M. Alexandre Polovtsof, sénateur de l'empire, actuellement président de la société. Ce livre ne renferme pas moins de *deux cent cinquante-cinq* pièces, tirées surtout des archives russes ou du dépôt de notre ministère des affaires étrangères. Toutes ces pièces ont été publiées dans la langue des originaux, c'est-à-dire en français : il n'y a de russe que le titre du volume, les tables des matières et la savante préface de l'éditeur. Toutes sont relatives à l'un des personnages les plus importans à la fois de l'histoire de Russie et de l'histoire de France : ce duc de Richelieu, qui fut le créateur du port d'Odessa et le colonisateur de la Petite-Russie, et qui, cinquante-trois ans avant M. Thiers, fut le libérateur du territoire.

Chose singulière, cet homme, qui fut l'un des plus grands du XIXe siècle, n'a pas encore son historien. On peut dire que nous n'avons sur lui que des pages détachées; d'une part, les années

qu'il passa hors de France n'ont été racontées que dans les histoires locales consacrées à Odessa et à la Russie du Sud, comme celles de Skalkovski et de Smolianinof, et dans la récente monographie de M. Pingaud intitulée : *le Duc de Richelieu en Russie* (1) ; d'autre part, c'est dans les histoires générales de la restauration, celles de Vaulabelle, Viel-Castel, Alfred Nettement, M. Hamel, qu'il faut chercher son rôle comme premier ministre et ministre des affaires étrangères en France. Sa vie a été si singulièrement partagée entre le service de Russie et le service de France qu'elle semble demander à ses historiens des compétences toutes différentes et la connaissance de deux mondes tout à fait dissemblables. Cependant les deux parts qu'il a faites dans son existence s'expliquent l'une par l'autre, la seconde par la première. On ne comprendrait pas l'influence salutaire qu'il a eue sur Alexandre Ier et l'étendue des droits qu'il avait à son concours, si on ne pouvait apprécier l'étendue des services qu'il lui avait rendus comme gouverneur d'Odessa et de la Russie méridionale. C'est parce qu'il avait donné à ce souverain tout un royaume, en peuplant de vastes déserts et en créant ce nouveau monde qui s'appelle la *Nouvelle-Russie*, qu'il lui a été possible ensuite de sauver les provinces françaises de l'Est et de nous conserver l'Alsace et la Lorraine : Odessa avait payé d'avance la rançon de Strasbourg et de Metz.

Nous allons essayer d'esquisser cette vie de Richelieu dans son ensemble et dans sa logique ; nous la raconterons à l'aide des notes rédigées, peu de temps après sa mort, par la duchesse de Richelieu, le comte de Langeron, le négociant Sicard, à l'aide aussi de quelques fragmens autobiographiques de Richelieu lui-même, mais surtout à l'aide des rapports adressés par lui à son impérial ami, de sa correspondance avec ce prince et avec les hommes d'état russes sous les règnes de Catherine II, Paul Ier et Alexandre ; nous insisterons sur les faits qui ont pu échapper à ses biographes précédens et dont nous devons la révélation à M. Polovtsof. Nous montrerons successivement Richelieu dans ses années de jeunesse, puis gouverneur d'Odessa et de la Petite-Russie, puis premier ministre de Louis XVIII, à deux reprises, de 1815 à 1822.

I.

Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie du Plessis, né à Bordeaux en 1766, est le cinquième duc de Richelieu : le premier fut le grand cardinal, ministre de Louis XIII ; le second, un petit neveu du cardinal-duc ; le troisième, le célèbre maréchal, le vainqueur de Minorque

(1) Dans son livre intitulé *les Français en Russie et les Russes en France.*

et de Closterseven ; le quatrième, le duc Joseph, père de notre héros. Celui-ci a porté successivement trois titres : il fut d'abord comte de Chinon ; puis, en 1788, à la mort du maréchal, duc de Fronsac ; enfin, en 1791, à la mort de son père, duc de Richelieu. A quatorze ans, on lui avait fait épouser Rosalie de Rochechouart ; mais, aussitôt après la cérémonie, on l'avait fait partir avec son précepteur, l'abbé Labdan, pour un voyage qui ne dura pas moins de quatre ans (1780-1784), et pendant lequel il visita l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et les Pays-Bas. Cette alliance si précoce, réduite d'abord à une simple formalité, était un de ces mariages de convenance, si fréquens dans la société du XVIIIe siècle, où les deux familles voyaient surtout l'union de deux fortunes et de deux blasons. Richelieu et sa femme, qui semblent avoir eu l'un pour l'autre surtout de l'estime, du respect, de l'amitié, ont passé ensemble bien peu de jours : la duchesse se trouva séparée du duc d'abord par les campagnes contre les Turcs, puis par la révolution et l'émigration, enfin par les quatorze années que Richelieu consacra à l'administration de la Nouvelle-Russie. Elle lui survécut, et, en 1824, à la prière de M. Lainé, rédigea une Notice sur l'illustre défunt.

Richelieu, de retour à Paris, reçut une charge à la cour et le grade de sous-lieutenant dans un régiment de dragons. Il eût pu mener la vie frivole des jeunes courtisans, mais il ne leur ressemblait guère ; surtout, il ne tenait en rien de son aïeul, le galant maréchal. « Né avec un esprit plus solide que brillant, nous dit le comte de Langeron, peu fait pour la frivolité de la société de son temps, il y portait une réserve, disons même un embarras et quelquefois un air de pédanterie dont les causes étaient trop respectables pour qu'on osât en plaisanter ; sa vertu en imposait même aux jeunes gens de son âge, qui l'estimaient, en s'éloignant de lui ; il n'était pas à leur hauteur et se trouvait déplacé avec eux ; il était timide et embarrassé avec les femmes... » Il avait fait de bonnes études classiques ; il avait voyagé, et ses notes de voyage montrent avec quel esprit d'observation et quel sérieux. Tandis que les Français de son temps affectaient volontiers de ne savoir que leur langue, il surprenait agréablement les étrangers par la facilité avec laquelle il parlait l'allemand, l'anglais ou l'italien et, plus tard, le russe. Des idées à la mode, il ne s'était assimilé que les plus pratiques ; il était plutôt de l'école des physiocrates que de celle des philosophes, et la nouvelle économie politique lui était familière.

Tout le monde était frappé de sa ressemblance physique avec son grand-père, dont il différait si fort au moral : « il était d'une taille élevée et élancée, fort maigre, un peu voûté ; » d'une figure charmante, en ses années de jeunesse, et qui resta agréable jusqu'à la fin de sa vie ; avec « deux grands yeux noirs pleins de feu ; » un

peu myope; le teint fort brun, les cheveux crépus et très noirs, mais qui devaient blanchir de bonne heure. A la cour de Louis XVI, il parut un puritain; s'il avait vécu plus avant en notre siècle, on n'eût pas manqué de le classer parmi les doctrinaires. Malgré ses origines méridionales, sa naissance bordelaise, son teint brun, son titre gascon de Fronsac, c'était presque un homme du Nord par son tempérament moral. Il aimait les Allemands, constate encore Langeron : « L'estimable bonhomie de leur société et leur ton sentencieux et froid convenaient à son esprit. » S'il tenait, par quelque côté, à la brillante jeunesse, à la gentilhommerie de son temps, c'était par la passion des armes; mais dans son courage même il semble qu'il soit entré moins de fougue que de froide intrépidité.

L'oisiveté de la vie de cour et de garnison lui pesait : à peine ce « petit duc, » encore comte de Chinon, avait-il retrouvé sa jeune épousée, qu'il songeait déjà à quitter Paris. En 1787,— il avait alors vingt et un ans,— à la nouvelle de la déclaration de guerre entre les Turcs et les Russes, il demanda au roi la permission de prendre du service en Russie. Le *genius* qui devait gouverner toute sa carrière le hantait déjà. Cette démarche contrariait-elle les vues politiques du cabinet de Versailles? ou le roi fut-il choqué de voir qu'un jeune homme, qui, par grâce insigne, avait obtenu la charge de premier gentilhomme de la chambre, ne parût pas estimer à son prix une si haute valeur? Tout ce que nous savons, c'est qu'on refusa la permission demandée. Richelieu resta donc en France, et la révolution naissante l'y trouva. La duchesse nous dit que, tout au commencement de cette crise, il était de ceux qui désiraient la réforme des abus, qu'il eut « ce rêve des belles âmes, le bonheur du peuple, » mais que ces sentimens n'altérèrent point son amour pour son roi. Aux journées d'octobre, il accourut de Paris à Versailles, à pied, par un chemin détourné, afin d'avertir le roi de l'arrivée des bandes parisiennes. Il lui donna le conseil de se mettre à la tête de ses gardes, d'évacuer le château et de se porter en arrière, en lieu sûr. Louis XVI, ici encore, n'osa prendre la décision hardie qui eût pu le sauver. On ne voit pas que Richelieu ait pu rendre d'autres services à une cause désormais perdue. La révolution paraît lui avoir rendu la liberté qui lui avait été refusée par le roi en 1787; il put voyager en Allemagne, séjourner à Francfort, puis à Vienne. Tout cela le rapprochait de la Russie, l'acheminait vers sa destinée.

Dans ses *impressions* de voyage en Allemagne, on trouve de nombreuses observations sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, les routes, la population, les réformes de Joseph II, un sentiment très vif des beautés de la nature, et aussi de piquantes remarques sur les princes et principicules de l'empire. Il y a là toute une ga-

lerie de portraits : l'archevêque-électeur de Mayence, « d'un esprit rétréci et d'un orgueil précisément en raison inverse de sa naissance, » distingué surtout « par la foule de valets grands et petits qu'il traîne à sa suite, » n'ayant pas moins de mille quatre cents personnes dans son cortège, « y compris M[lle] de Gudenhofen, nouvellement créée comtesse, et qui fait chez lui les fonctions de premier ministre ; » l'archevêque-électeur de Cologne, « dont la politesse, surtout à l'égard des Français, est à peu près nulle, » mais qui ne manque pas d'esprit et auquel on peut même reprocher de « trop sacrifier au plaisir de le faire briller ; » l'archevêque-électeur de Trèves, dont Richelieu affirme qu'il n'a « jamais vu de prince plus poli, plus affable et surtout doué d'un tact plus fin ; » le landgrave de Hesse, qui fait la traite de ses soldats, s'imagine, à force de pédantisme militaire, copier le grand Frédéric, et, dans ses manœuvres de parade, se donne un mouvement prodigieux, croyant que toute l'Europe a les yeux sur lui ; » enfin, « cette foule de princes, comtes et barons d'empire, tous souverains comme le roi de France l'était autrefois, régnant sur deux villages et la plupart sur une multitude de quadrupèdes ordinairement en beaucoup plus grand nombre que leurs sujets, et parmi lesquels on pourrait leur assigner une place à beaucoup plus juste titre que parmi les têtes couronnées. » Richelieu eut la bonne fortune d'assister aux fêtes du couronnement de Léopold à Francfort, et son récit complète heureusement ceux que Gœthe, Lang et Forster nous ont laissés sur ces solennités impériales. Même en Allemagne, Richelieu retrouve l'écho de nos divisions politiques : il entend parler des *patriotes* et il entend discourir les émigrés. Il est surtout affecté de la violence et de la légèreté de ces derniers :

Je désirerais bien vivement, écrit-il, de pouvoir persuader à cette multitude de Français qu'à mon grand étonnement et à celui de tous les gens qui les entendaient solliciter, prier, pour engager les princes à se liguer et à envahir leur patrie, que ce serait pour eux-mêmes un très fâcheux et très malheureux événement. En effet, ils connaissent assez l'esprit de vertige qui règne maintenant en France pour savoir qu'au premier bruit de l'entrée des troupes allemandes, la reine, peut-être le roi, et surtout tout ce qui, dans chaque province, aurait le vernis d'aristocratie, noble ou ecclésiastique, serait impitoyablement massacré... Je puis, sans hasarder la vérité, affirmer qu'une des raisons pour lesquelles les Français ont été mal reçus à Francfort, c'est la véhémence de leurs propos et leurs fréquentes et instantes sollicitations pour qu'il se forme une ligue contre la France.

Ainsi, dans ces simples notes de voyage, on voit déjà se dessiner,

chez le jeune officier de vingt-quatre ans, l'économiste qui renouvellera la face de la Nouvelle-Russie et l'homme d'état qui, en France, luttera courageusement contre les violences des *ultra*.

A Vienne, il rencontre le prince Charles de Ligne et le comte de Langeron, dont le nom devait être un jour inséparable du sien. Ces trois jeunes gens dînaient ensemble chez le vieux prince de Ligne, lorsqu'un officier, arrivé en courrier de l'armée russe, vint leur annoncer que celle-ci allait mettre le siège devant Ismaïl. « Il ajouta, comme par un pressentiment, que le siège serait sûrement très vif, que le pacha qui commandait dans la place était un homme courageux, qu'à la tête d'une garnison nombreuse il attendrait l'assaut, qui ne pouvait manquer d'être très chaud. Il n'est pas inutile de dire que cet homme tirait de sa tête toutes ces savantes conjectures. » Aux premiers mots du courrier, Richelieu regarde le prince Charles ; celui-ci le regarde aussi, et, ajoute Langeron dans sa Notice, « ils se devinent : leurs âmes étaient faites pour s'entendre. — Allons-y ! s'écria le jeune Richelieu. — Lâche qui s'en dédit ! » répliqua Charles. Et le départ est décidé.

Le vieux prince de Ligne pleura bien un peu ; mais il ne put qu'encourager son fils. Richelieu n'avait personne pour l'encourager, mais personne aussi pour le retenir. C'était bien, cette fois, son étoile qui se levait et qui lui montrait le chemin. Et puis, nous dit le duc, « j'étais las de porter toujours un uniforme sans avoir jamais reçu un coup de fusil. » Le voyage projeté n'était pas précisément une partie de plaisir : il s'agissait de 500 lieues à parcourir, en grande partie par des pays déserts, par un hiver déjà rigoureux, presque sans bagages, sans équipage et, en ce qui concerne Richelieu, avec peu d'argent. Le 10 septembre avait eu lieu ce dîner mémorable : le 12, à deux heures du matin, Charles de Ligne et Richelieu se mirent en route. Langeron était parti la veille.

On ne manqua pas, raconte le duc, de discourir beaucoup à Vienne sur ce départ précipité. Tous les gens de poids, toutes les têtes froides, accoutumés à envisager en tout sens le parti qu'ils prennent et à ne rien donner à la fortune, blâmèrent ouvertement notre résolution, et la légèreté française joua un grand rôle dans leur critique.

Ils traversèrent la Moravie, la Silésie, la Gallicie, et Richelieu reprend son carnet de voyage pour nous faire part de ses observations sur les résultats de l'administration autrichienne dans les provinces polonaises. A mesure qu'ils avançaient, le pays devenait plus sauvage : en Bukovine, en Moldavie, on se trouvait déjà en pleine barbarie. Mais, assure le noble aventurier, « je puis assurer

que, même versés dans un fossé plein de neige, au milieu de la nuit, l'idée d'être fâchés d'être partis de Vienne ne nous est pas venue. »

C'est ainsi, après dix jours et dix nuits de voyage, qu'on arriva à Bender, le quartier-général du prince Potemkin (prononcez *Patiômkine*). Là, on retrouva d'autres Français, que la passion des armes avait également chassés des antichambres de Versailles et déportés en ces régions désolées, entre autres le vaillant comte Roger de Damas. En même temps, on eut une déception cruelle : on apprenait qu'il n'avait jamais été question d'assaillir Ismaïl, que la campagne était finie, à telles enseignes que Damas se disposait à rentrer en France. Cependant on se présenta à l'audience de Potemkin, et Richelieu eut la première révélation de cette Russie encore tout asiatique de Catherine II. Il a une jolie page sur le personnage étrange, qui semblait moins le généralissime d'une armée européenne qu'une sorte de grand-vizir de la sultane chrétienne, un satrape ou un pacha délégué par elle pour régner sur un pays cinq ou six fois plus vaste que le royaume de France :

Rien ne m'avait préparé, nous dit Richelieu, au spectacle qui frappa mes yeux en entrant dans le salon du prince : un divan d'étoffe d'or sous un superbe baldaquin, cinq femmes charmantes mises avec tout le goût et la richesse possibles, une sixième vêtue avec toute la magnificence du costume grec, couchée sur des coussins à la manière orientale. Le prince Potemkin assis seul auprès d'elle, vêtu d'une espèce de pelisse fort large, assez semblable à nos robes de chambre. C'est le vêtement qu'il affectionne le plus, et souvent il n'a que celui-là, parce que, dessous, il peut être quasi nu. Cinquante officiers de tout grade, debout, garnissant le fond de la salle, qui était éclairée par un très grand nombre de bougies...

Le prince Potemkin, dont le pouvoir, surtout à l'armée, ne connaît point de bornes, est un de ces hommes extraordinaires, aussi difficiles à définir que rares à rencontrer, mélange étonnant de grandeur et de faiblesse, de ridicule et de génie... Il possède, tant au moral qu'au physique, beaucoup de cette supériorité qui imprime le respect et captive l'obéissance. Sans avoir voyagé et sans presque jamais lire, il réunit des connaissances très étendues dans tous les genres... On peut dire de lui que, s'il ne lit pas les livres, au moins il lit les hommes... Il pompe les connaissances des gens qu'il rencontre, et, sa mémoire le servant à souhait, il s'approprie sans peine ce que les autres hommes ne se procurent qu'à force de peines et de travaux... L'habitude de l'autorité, la certitude de maîtriser tout jusqu'à l'opinion, surtout dans un pays où elle est presque sans force, fait que ce que l'on nomme dans un autre pays le *respect humain* n'a

aucune influence sur sa conduite... La position où le prince Potemkin se trouve à l'égard de l'empire russe surpasse tout ce que l'imagination peut se figurer de plus absolu. Rien n'est impossible à sa puissance : il commande aujourd'hui depuis le mont Caucase jusqu'au Danube, et il partage encore avec l'impératrice le reste du gouvernement de l'empire. Ses richesses sont immenses... Il prend à sa volonté dans toutes les caisses... Plusieurs tables nombreuses et magnifiquement servies, une foule de valets de tous étages, des comédiens, des danseurs, un orchestre, tout ce qui peut servir aux plaisirs d'une capitale accompagne le prince Potemkin au milieu des camps et du tumulte des armes... La crainte de n'être pas cru peut seule empêcher de rapporter les choses inconcevables en tout genre qu'opère un simple signe de sa volonté.

C'était à se demander si nos deux Français n'étaient pas tombés dans le camp turc en croyant arriver à l'armée russe. Le prince Potemkin les reçut « d'une manière très distinguée, » les admit pendant trois jours à sa table. Bientôt l'expédition rêvée par eux devint « de plus en plus vraisemblable. » Le troisième jour au soir, le prince les expédia sur Ismaïl. Lui-même se dispensa de s'y rendre : « des raisons politiques et, peut-être plus que tout, l'envie de ne pas quitter la princesse Dolgorouki dont il était fort épris, l'en empêchèrent. »

Au camp sous Ismaïl, on se canonnait déjà. Richelieu put admirer la bravoure du soldat russe, qu'il proclame « le meilleur soldat de l'Europe, » mais il fut étonné de l'insuffisance dans le commandement, de l'encombrement, du désordre barbare, qui présidaient à toutes les opérations. Dans les attaques, les troupes étaient si mal dirigées qu'elles croisaient leurs feux et qu'il tombait plus de Russes par les balles de leurs camarades que par celles des Turcs. Jamais le gentilhomme français n'aurait pu imaginer que la vie humaine pût avoir si peu de prix. Les soldats ne se ménageaient pas plus que leurs officiers ne les ménageaient. On gaspillait leur sang comme s'il n'eût été d'aucune valeur. Après le combat, l'ignorance des chirurgiens russes était telle et le service de santé si mal organisé que tout blessé était un homme mort. N'était-on pas assuré de combler les vides avec le recrutement? et qu'était un soldat, après tout, sinon un serf arraché à la glèbe et revêtu de l'uniforme? « On frémit en pensant à l'horrible consommation d'hommes qui se fait inutilement dans cette armée. »

Beaucoup de temps et beaucoup de vies furent dépensés dans une série d'attaques mal conçues et mal exécutées, à la fois aventureuses et timides ; les chefs se disposaient à lever le siège, et l'on

embarquait déjà les canons sur la flottille de la Kilia, lorsqu'un ordre arriva de Bender. Potemkin enjoignait « non d'*attaquer*, mais de *prendre* la place. » En même temps, cet original envoyait au camp un autre original, l'homme le plus propre à relever le moral des chefs et à fanatiser les soldats, le comte Souvorof, le futur capitaine des batailles d'Italie et d'Helvétie.

Cet homme singulier, écrit Richelieu, qui ressemble plus à un chef de Cosaques ou de Tatars qu'au général d'une armée européenne, est doué d'une intrépidité et d'une hardiesse peu communes... Ses succès, fortifiant le préjugé commun à tous les Russes de l'inutilité des précautions et de la science contre les Turcs, augmentent encore leur insouciance totale pour tout ce qui compose l'art de la guerre. La manière de vivre, de s'habiller et de parler du comte Souvorof est aussi singulière que ses opinions militaires... Il mange dans sa tente, assis par terre autour d'une natte, sur laquelle il prend le plus détestable repas... Il s'endort ensuite pendant quelques heures, passe une partie de la nuit à chanter, et, à la pointe du jour, il sort presque nu et se roule sur l'herbe, assurant que cet exercice lui est nécessaire pour le préserver des rhumatismes. Il n'a point de chevaux à lui et, lorsqu'il veut faire une reconnaissance, il monte sur le premier cheval de Cosaque qu'il rencontre; il part à toutes jambes; il va ainsi jusque sur le bord du fossé, sans s'embarrasser ni des coups de canon, ni du danger réel d'être pris... S'il n'est pas insensé, il dit et il fait du moins tout ce qu'il faut pour le paraître; mais il est *heureux*, et cette qualité, dont Mazarin faisait tant de cas, est, à bon droit, fort estimée de l'impératrice et du prince Potemkin.

Voilà sous les ordres de qui notre brillant gentilhomme de Versailles allait faire ses premières armes. Le 20 octobre, on adressa une dernière sommation aux Turcs; le 21 éclata une effroyable canonnade, « la plus terrible dont l'histoire de la guerre fasse mention; » le 22, on donna l'assaut.

Cette sanglante journée a fait une vive impression sur Richelieu, et son récit en prend parfois une puissance descriptive et une intensité de pittoresque remarquables. Il nous peint cette ville d'Ismaïl, « véritable volcan dont le feu sortait de toutes parts; » ce « cri universel de *Allah!* qui se répétait tout autour de la ville » et auquel répondait le cri de guerre des Russes; les décharges de mousqueterie si multipliées qu'il n'avait « jamais vu à l'exercice un feu de file aussi nourri et aussi soutenu; » les soldats affolés, sourds aux commandemens, épuisant dans une fusillade forcenée leurs dernières cartouches; les cris des femmes et des enfans qu'on

massacre; les Turcs subissant la mort avec l'impassibilité du fatalisme; l'ardeur du régiment de Polotski, à la tête duquel son aumônier, voyant que tous les officiers étaient tués, se place bravement, le crucifix d'une main et le sabre de l'autre, promettant, comme un apôtre de l'islam, la couronne du martyre à ceux qui marcheraient en avant, menaçant de l'enfer ceux qui reculeraient; la fureur des victorieux portée à un tel paroxysme que, « malgré la subordination qui règne dans les troupes russes, le prince Potemkin, l'impératrice elle-même, n'auraient pu, malgré toute leur puissance, sauver la vie à un Turc; » enfin cette effroyable boucherie de 30,000 musulmans, dont plus de 2,000 femmes et enfans, et dont le récit étonna Potemkin lui-même et lui fit passer l'envie de visiter sa conquête.

J'aperçus, raconte le duc, un groupe de quatre femmes égorgées, entre lesquelles un enfant d'une figure charmante (une jeune fille de dix ans) cherchait un asile contre la fureur de deux Cosaques qui étaient sur le point de la massacrer... Je n'hésitai pas à prendre entre mes bras cette infortunée, que ces barbares voulurent y poursuivre encore. J'eus bien de la peine à me retenir et à ne pas percer ces misérables du sabre que je tenais à la main. Je me contentai cependant de les éloigner, non sans leur prodiguer les coups et les injures qu'ils méritaient, et j'eus le plaisir d'apercevoir que ma petite prisonnière n'avait d'autre mal qu'une coupure légère que lui avait faite au visage le même fer qui probablement avait percé sa mère. Je découvris, en même temps, qu'une petite médaille d'or, qui pendait à son cou avec une chaîne du même métal, représentait l'image du roi de France. ...Cette dernière circonstance acheva de m'attacher entièrement à elle; et, comme elle vit, par le soin que je prenais à la préserver de tout danger, que je ne voulais lui faire aucun mal, elle s'accoutuma à moi... Le nombre des morts était infiniment accru, et souvent je fus obligé de franchir plusieurs cadavres en tenant dans mes bras ma petite, à qui je voulais épargner l'horreur de fouler aux pieds les corps de ses compatriotes.

Pendant l'action, Richelieu avait reçu deux balles dans ses habits; Charles de Ligne, qui combattait d'un autre côté, avait été assez grièvement atteint au genou; Langeron était sain et sauf. Aucun des convives du dîner de Vienne ne manquait donc à l'appel. Quant à Potemkin, « plein de confiance dans le succès d'une expédition dont il avait ordonné positivement la réussite, il n'avait pris d'autres mesures que celle de faire tenir des canonniers la mèche allumée auprès de leurs pièces, afin qu'à l'arrivée du courrier toute la ville de Bender et les environs apprissent que la forteresse d'Ismaïl était au pouvoir des Russes. » Il fit le plus gracieux accueil à

nos Français; mais ceux-ci, rassasiés de gloire militaire, soucieux des événemens de France, n'aspiraient plus qu'à retourner en Occident. Richelieu, Charles de Ligne et Roger de Damas repartirent donc le 14 novembre et arrivèrent à Vienne. Catherine II, en récompense des exploits de Richelieu, lui avait accordé la croix de Saint-George et fait don d'une épée d'or. Elle écrivait à Grimm : « Il n'y a qu'une voix sur le duc de Richelieu d'aujourd'hui. Puisse-t-il jouer le rôle du cardinal un jour en France, sans en avoir les défauts! En dépit de l'assemblée nationale, je veux qu'il reste duc de Richelieu et qu'il aide à rétablir la monarchie. » Vingt-trois ans devaient se passer avant que le vœu de l'impératrice s'accomplît. C'est dans l'hiver de 1790 à 1791 que Langeron, dans sa *Notice*, place le premier voyage à Pétersbourg de son ami, devenu, par la mort de son père, duc de Richelieu, et sa présentation à l'impératrice. Il y a là évidemment une erreur. La correspondance de Grimm avec Catherine en fait foi. « Le duc, écrit-il à la date du 10 avril 1791, à son retour d'Ismaïl.., m'a parlé de son extrême regret de ce que la mort de son père, — qui, par parenthèse, n'est pas une perte, — l'ait obligé de revenir ici (à Paris) en toute hâte et empêché de suivre le prince brillant (Potemkin) à Pétersbourg. » Et à la date du 11 mai : « Le duc de Richelieu, dont le nom *ismaïlitique* était Fronsac, et qui vient de faire une course à Londres, a la tête tournée de sa croix de Saint-George : il en a une joie d'enfant. »

Richelieu héritait, avec son nouveau titre ducal, une immense fortune, montant à près de 500,000 livres de revenu, mais fortement grevée par la mauvaise administration de son père. « Son extrême délicatesse, lit-on dans la *Notice* de la duchesse, lui imposa la loi de n'en jouir qu'après que les dettes très considérables de son père seraient payées. » Pendant son voyage d'Angleterre, il apprit que Louis XVI le rappelait auprès de lui, pour son service personnel. « Malgré les réflexions infiniment désagréables qu'a fait naître en foule la résolution que j'allais prendre, écrit-il à sa femme, j'ai obéi à la voix du devoir et je suis parti sur-le-champ. » Le roi était installé aux Tuileries, et les Tuileries n'étaient guère sûres. La fermentation était grande dans Paris, et, quelques jours après l'arrivée du duc, trois officiers de la garde nationale manquèrent d'être pendus dans le jardin même du palais. « Je vous assure, écrit-il encore, qu'il m'a fallu plus de courage et de dévoûment pour me décider à revenir qu'il n'en aurait fallu à un poltron pour monter à l'assaut d'Ismaïl. »

Lorsque le roi exécuta la fugue de Varennes, Richelieu ne fut pas mis dans le secret, où la légèreté de la reine avait cependant mis le coiffeur Léonard. Il n'apprit qu'en même temps que tout le monde

le départ de la famille royale. Il fut « navré de douleur de n'avoir pas été trouvé digne de cette confiance que son attachement avait droit d'exiger. » Cependant, dès qu'il apprit le retour de Louis XVI, il reprit son service auprès de lui. On ne sait encore qu'imparfaitement les raisons qui, en août 1791, le décidèrent à repartir pour la Russie. Estimait-il qu'il n'y avait plus rien à faire pour le salut de la monarchie et avait-il deviné la faiblesse incurable du roi et l'incapacité de son entourage? Ou bien la reconnaissance pour les faveurs dont l'avait comblé Catherine II, le désir de se distinguer sur un théâtre où ses grandes facultés trouveraient leur emploi, ou enfin un pressentiment obscur de ses destinées, l'entraînaient-ils vers l'Orient? Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans la séance de l'assemblée nationale du 27 juillet 1791, il fut donné lecture d'une « lettre d'Armand Richelieu (il n'est pas question de duc), qui, quoique Français, est en ce moment au service de Russie; il demande un passeport pour aller remplir ses engagemens; il promet de revenir aussitôt la guerre finie, et il désire que les connaissances militaires qu'il y acquerra le mettent à portée de concourir un jour à la gloire de sa patrie. » L'assemblée accorda le passeport demandé, en ordonnant « que le motif en serait exprimé dans son procès-verbal. » Les grandes propriétés que Richelieu possédait en France, le souci du bien-être de sa femme et de sa belle-mère, l'intérêt des créanciers de son père, tout lui faisait un devoir de ne pas quitter la France sans avoir pris cette garantie. Il est important pour nous de constater que ce n'est point en qualité d'*émigré* qu'il a passé la frontière, mais bien avec l'autorisation formelle de l'assemblée.

C'est dans l'hiver de 1791 à 1792 que se placent son premier séjour à Saint-Pétersbourg, sa présentation à Catherine par Nassau-Siegen, un demi-Français, amiral de la flotte russe, enfin sa grande faveur auprès de l'impératrice, qui lui accorda le grade de colonel et l'admit dans ses réunions intimes de l'Ermitage, grâce si enviée et si rare que, comme le constate Langeron, « on n'y avait jamais vu quelqu'un du grade ni de l'âge de M. de Richelieu. »

Cependant cette sorte de pacte que le passeport de juillet 1791 avait établi entre Richelieu et l'assemblée de France ne fut guère observé de part et d'autre. Langeron nous dit que l'impératrice chargea Richelieu de porter au prince de Condé 60,000 ducats pour l'entretien du corps d'émigrés qu'on avait rassemblé dans le Brisgau. Puis il fit avec ce corps et avec l'armée autrichienne, en qualité d'officier de l'état-major russe, les campagnes de 1792, 1793 et 1794. Il assista aux sièges de Valenciennes, de Condé, du Quesnoy, de Dunkerque, de Maubeuge, etc. Il paya de sa personne, dirigea les travaux du génie devant les places, chargea les colonnes républicaines à la tête des troupes autrichiennes. Malgré le titre d'offi-

cier russe dont il se couvrait, il faut donc le considérer comme un soldat de Condé. S'il n'était pas un émigré de droit, il était bien un émigré de fait, un émigré de cœur. Rien d'étonnant si nous voyons, en mai 1792, sa femme, « la femme Richelieu, » protester contre le séquestre dont les biens de son mari sont menacés, repoussant la qualification d'émigré qu'on veut attribuer au duc, invoquant son passeport de 1791, alléguant son titre d'officier au service de Russie, produisant une attestation signée de Novikof, le chargé d'affaires russe à Paris. Il est probable qu'en 1792, et sur des raisons assez plausibles, le séquestre dut être prononcé. Puis la convention déclara les domaines du duc biens nationaux et fit procéder à la vente d'une partie de ses propriétés. Enfin sa femme elle-même fut jetée en prison et n'en sortit qu'après thermidor. La gêne de la duchesse fut alors extrême, celle du duc également. A certains momens, surtout après sa disgrâce sous Paul Ier, Richelieu fut réduit à vivre avec trente sous par jour. « Je reçus à cette époque, écrit Mme de Richelieu, une lettre de lui qui m'annonçait sa triste situation et me témoignait que le *nec plus ultra* de son ambition serait de recueillir de son immense fortune 1,000 écus de rente. Quelle douleur j'éprouvai de ne pouvoir même pas, sur ma dot, les lui assurer ! Ses biens étaient vendus en partie et la nation s'était emparée du reste. Je sortais de prison, et le bien de ma mère était sous le séquestre. »

C'est au printemps de 1794 que Richelieu reparut en Russie, accompagné de Langeron, qui avait partagé toutes ses aventures de guerre. Ils furent assez heureux, — Potemkin étant mort, — pour trouver un autre protecteur, le vieux maréchal Roumantzof, un autre héros des guerres turques, le vainqueur de Kagoul. Langeron le dépeint comme un « homme d'un esprit supérieur, d'un grand talent, mais d'un caractère dur et bizarre, chef exact et sévère, mais plutôt calculateur qu'audacieux et plus habile général qu'intrépide soldat. » Il prit les deux Français en affection, nomma Richelieu colonel en second de son régiment de cuirassiers et Langeron vice-colonel de son régiment des grenadiers de la Petite-Russie. Ce fut pour eux une bonne fortune, car, dit encore Langeron, « ils ne trouvaient plus à la cour de Russie les mêmes prévenances qu'autrefois; M. de Richelieu ne fut plus admis aux sociétés de l'Ermitage; la cause des Bourbons et celle de la noblesse française étaient perdues, et on les expédia assez sèchement à leurs régimens, où ils allaient plutôt par nécessité que par attrait. »

Richelieu avait inutilement essayé de lutter contre ces dispositions de Catherine. Ses lettres à son ami le comte Razoumovski, alors ambassadeur de Russie à Vienne, témoignent de l'amertume qu'il en ressentit : « Si l'on avait eu pour but de me dégoûter

absolument, on n'aurait pas pu s'y prendre autrement, et, pour peu que cela dure, on y parviendra; car la pauvreté et le malheur se supportent, mais l'humiliation ne se supporte pas... J'avais cru que je jouirais des faveurs qui m'avaient été accordées à mon dernier voyage, les *petites entrées* étant une grâce qui, une fois accordée, ne pouvait, jusqu'à présent, plus être ôtée. » Vainement s'est-il adressé à Esterhazy, à Markof; ceux-ci l'ont renvoyé au favori du jour, Platon Zoubof. Encore un type étrange que ce dernier amant de Catherine !

J'ai toujours, continue le duc, trouvé sa porte fermée, et je n'ai pu parvenir à le voir qu'à sa toilette du matin, cérémonie la plus indécente dont il soit possible de se faire idée. On arrive à dix heures pour attendre l'heure à laquelle il se frisera, ce qui n'est jamais fixé. La seule fois que j'y ai été, j'ai attendu jusqu'à une heure, qu'on nous a fait entrer. Il était assis vis-à-vis d'une table de toilette et lisait des gazettes; nous l'avons tous salué, sans qu'il nous rendît notre salut. On lui a apporté des papiers à signer, et, au bout de trois quarts d'heure, je me suis approché de lui. Il m'a dit quelques mots; je lui ai rappelé notre affaire, dont M. de Markof avait eu la bonté de lui parler le matin. Il ne m'a pas répondu un seul mot et a appelé une autre personne. Peu accoutumé à cette manière, je gagnai la porte et m'enfuis un moment après, un peu honteux peut-être d'une impolitesse aussi grande... M. Esterhazy prétend que la manière dont on me traite est une façon de faire voir aux Français qu'ils n'ont rien à espérer et de dégoûter tous ceux qui y sont, ainsi que ceux qui pourraient avoir envie d'y venir... Vous sentez, mon cher ambassadeur, combien il est désagréable d'aller mendier ainsi son pain de porte en porte. J'aimerais mieux le gagner comme cadet, à la pointe de mon épée, que de l'obtenir comme colonel de cette manière.

Voilà où en était réduit l'arrière-neveu du grand cardinal et le petit-fils du maréchal! N'aurait-il pas mieux valu subir en France la loi de l'égalité que de souffrir à l'étranger de si cruels dédains?

C'est dans leurs garnisons de Volhynie que la mort de Catherine II et l'avènement de Paul Ier surprirent Richelieu et Langeron. Le nouveau prince témoigna d'abord quelque faveur au jeune duc : il le nomma général-major et le fit colonel des cuirassiers de l'empereur; plus tard même, en 1799, il l'éleva au grade de lieutenant-général. Mais combien le service était devenu plus dur sous le fantasque souverain! Paul Ier détestait ce régiment de cuirassiers, « qu'il croyait avoir été rempli des espions dont sa mère l'entourait, » et s'en prenait au nouveau colonel, qui n'en pouvait mais. Richelieu était bien un militaire; mais, dit Langeron, il n'était pas

un *caporal;* ni lui ni ses hommes n'étaient très avancés dans « la science profonde de la parade. » Autre tort aux yeux du tsar. Or, à chaque instant, il fallait manœuvrer sous ses yeux. « A chaque manœuvre, une faute, même légère, enflammait la fureur de Paul, et M. de Richelieu, réprimandé sans cesse, grondé, chassé du service, repris, rechassé encore, épuisa toutes les disgrâces. » Un jour, il courut, sans ordres, avec son régiment éteindre un incendie; cela mit le comble à la colère du tsar et à la disgrâce du duc. Celui-ci dut quitter le service de Russie et se retirer à Vienne.

Coup sur coup, deux grands changemens eurent lieu en Europe. Bonaparte était premier consul, et les gens avisés pouvaient prévoir qu'il n'en resterait pas là. Ainsi se réalisait le pressentiment que Richelieu exprimait, dans une lettre du 29 août 1793, au comte Razoumovski : « Je persiste à croire que, par la force des choses, les Français auront un roi, mais que ce roi ne sera pas de la maison de Bourbon. » D'autre part, Alexandre Ier succédait à l'empereur Paul. Il adressait à Richelieu, qu'il appelle son « cher duc, » la lettre la plus aimable, lui disant combien il serait content « de le voir à Pétersbourg et de le savoir au service de Russie, auquel il pouvait être si utile (juin 1802). » N'étant encore que grand-duc héritier, il lui avait déjà témoigné une sincère amitié, l'avait admis dans son intimité, lui confiant ses chagrins et ses inquiétudes. Tous deux avaient souffert des caprices tyranniques de Paul Ier : il était donc naturel qu'Alexandre, après son avènement, se souvînt de l'ami des mauvais jours.

Cependant quelque temps se passa avant que Richelieu pût rentrer au service. L'établissement en France d'un nouvel ordre de choses lui faisait espérer de pouvoir rentrer dans une partie de ses biens : l'intérêt des créanciers de son père lui faisait un devoir de tenter une démarche. Il fallait d'abord obtenir de Bonaparte la permission de rentrer en France; Alexandre recommanda ses intérêts à Caulaincourt, l'envoyé de France à Pétersbourg, ainsi qu'à l'envoyé de Russie en France, Kalitchef. « Le 2 janvier 1802, raconte la duchesse, revenant de la messe, j'aperçus une voiture allemande qui traversait ma rue; mon cœur me dit bien vite que c'était *lui*. Il arriva plus vite que moi dans notre maison, et ce fut lui qui m'y reçut. Les tambours, les poissardes vinrent aussitôt le féliciter de son retour. Je ne crois pas que tous les émigrés aient été ainsi fêtés. » Bonaparte lui avait bien accordé un passeport pour rentrer en France; mais il lui refusait sa radiation de la liste des émigrés, formalité qui seule permettrait à Richelieu de rentrer dans ses biens. On mettait à cette grâce des conditions, comme une promesse de soumission et l'acceptation de l'amnistie, que le duc refusait de subir. Il se défendait également d'entrer au service de

la France, comme l'y engageait Talleyrand. La duchesse, sa femme, alla voir la future impératrice Joséphine; lui-même écrivit à Bonaparte une lettre très digne. Toutes ces démarches restèrent sans résultat. « M. de Richelieu, écrit sa femme, n'hésita jamais sur le parti qu'il devait prendre. La ligne de l'honneur était toujours la sienne; aucun sacrifice ne lui coûtait pour la suivre. Il abandonna donc, pour la seconde fois, sa famille, ses amis et sa fortune, pour aller en chercher une à la pointe de l'épée. Ce ne fut qu'après son retour en Russie, quand sa faveur auprès d'Alexandre préoccupa les politiques français, que le premier consul, qui avait alors intérêt à ménager le tsar, consentit à céder. Le décret de radiation ne fut donc pas un acte spontané de clémence, mais plutôt le résultat d'une sorte de négociation diplomatique, dans laquelle se sont surtout employés Kalitchef et Talleyrand. L'empereur Alexandre dut même s'adresser directement à Bonaparte. La duchesse est donc en droit d'écrire que Richelieu fut heureux de tenir son « bonheur de cet auguste bienfaiteur et d'être délivré de la reconnaissance envers l'usurpateur. » Rentré en possession de ses biens, il envoya une procuration à sa femme pour gérer ses biens et désintéresser les créanciers. « S'il ne me reste rien, lui mandait-il, eh bien! je pourrai marcher la tête haute, et ce que j'aurai, je ne le devrai qu'à moi. »

II.

C'est ici que se terminent les années de jeunesse de Richelieu et que commence son grand rôle historique. Quand il reparut à Pétersbourg, en septembre 1802, Alexandre lui fit un accueil non-seulement bienveillant, mais affectueux. « L'empereur m'a reçu encore mieux que je ne m'y serais attendu, écrit-il; il m'a permis de le voir souvent et familièrement, ce dont je profite avec plaisir, non parce qu'il est l'empereur, mais parce que c'est un homme aimable et attachant comme j'en ai peu connu. » Il faut insister sur le caractère intime et cordial de l'amitié qui unissait ces deux hommes: il donne la clé des faits qui suivront; il explique comment il fut possible à Richelieu de se rendre si utile d'abord à la Nouvelle-Russie, puis à la France elle-même.

Alexandre lui avait fait don d'une terre dont le revenu, 12,000 et bientôt 24,000 livres, s'il ne compensait pas les pertes qu'il avait faites en France, assurait du moins son existence. En 1803, l'empereur le nomma gouverneur d'Odessa. En 1805, il le nomma gouverneur-général de la Nouvelle-Russie, c'est-à-dire de la région qui s'étendait du Dniester au Caucase; elle comprenait les pays d'Odessa, Kharkof, Kherson, Ekatérinoslav, la Crimée, le Kouban,

le rivage du Caucase. C'était tout un empire, celui-là même sur lequel Richelieu avait vu régner Potemkin avec la pompe et la nonchalance d'un despote oriental, et qu'il allait désormais gouverner avec la simplicité, l'activité et la probité d'un administrateur européen, élevé dans les doctrines économiques et les idées philanthropiques du XVIIIe siècle français. Où son prédécesseur avait maintenu les traditions et les mœurs de l'Asie, il allait faire pénétrer la civilisation de l'Occident. Où celui-là n'avait pu, en un jour de magnificence trompeuse et pour donner un décor au voyage triomphal de Catherine, que faire surgir des cités éphémères et des villages d'opéra comique, celui-ci allait bâtir pour l'éternité.

Odessa avait été fondé en 1793 : c'était, à l'origine, une petite bourgade tatare appelée Kodja-Bey, avec un fortin turc. Les académiciens de Pétersbourg, consultés par Catherine II, donnèrent à cette bourgade le nom d'une antique cité hellénique qu'on supposait avoir existé quelque part dans le voisinage, Odessos. On y envoya des douaniers, des soldats et des fonctionnaires. Mais la colonie végéta obscurément jusqu'à l'avènement d'Alexandre et à l'installation de Richelieu. On y comptait à peine quelques Occidentaux ; les autres habitans, au nombre de quatre ou cinq mille, étaient des Russes, Polonais, Grecs, Arméniens, Juifs, Turcs et Tatars. « Quelques toises de jetée, commencée pour abriter un petit coin de la rade, raconte le négociant Sicard dans sa *Notice* sur Richelieu, un bureau de douane et de quarantaine, établis et resserrés sur le bord de la mer, sous de petits hangars en bois ou de mauvaises bâtisses, étaient les seuls établissemens pour le commerce. Deux cabanes couvertes en chaume, servant d'églises, et quelques casernes c'étaient tous les établissemens publics. Des huttes couvertes en terre ou en paille pour maisons, éparses çà et là sur l'alignement des rues, où croissait l'herbe, formaient ou indiquaient la ville. » Richelieu, pour palais de gouvernement, se contenta d'un rez-de-chaussée composé de cinq chambres. Il eut d'abord pour unique mobilier des tables et des bancs de bois. Quand il voulut se donner le luxe d'une douzaine de chaises, on dut les faire venir de Kherson. C'est lui qui appela dans Odessa le premier menuisier, le premier serrurier et le premier boulanger qu'on y ait vus.

Si l'on veut savoir ce qu'est devenu Odessa pendant les onze années de son administration, il faut lire la *Notice* de Sicard et surtout les trois Rapports que le duc de Richelieu adressait à l'empereur Alexandre en 1810, 1812 et 1813. Les maisons furent construites à l'européenne sur un plan général d'alignement. Les rues furent pavées, éclairées, plantées d'arbres. Un vaste môle, des quais magnifiques, des docks immenses entourèrent le port. Odessa fut pourvu d'une cathédrale imposante et de deux églises pour le rite

catholique et pour le rite grec, d'un théâtre et d'un conservatoire de musique, d'une salle de bal, d'un jardin botanique, d'une quarantaine. Il y eut un *institut* pour l'éducation des garçons et des filles de la noblesse, un *gymnase* ou école secondaire pour l'enseignement des connaissances nécessaires au commerce : ce que nous appellerions aujourd'hui l'*enseignement spécial*. Les gens de métier furent organisés en *zechs* ou corporations. Il y eut une police, un service de santé, des médecins pour la vaccination, qui n'avait été cependant introduite, même en France, qu'en 1800. Richelieu créa un bureau de change, un hôtel de la Monnaie, une banque d'escompte, une société d'assurance maritime, la première qu'ait connue la Russie. A Odessa, comme dans le reste de la monarchie, les contestations entre négocians devaient être portées devant les tribunaux ordinaires, dont la compétence était médiocre, la procédure lente et coûteuse : Odessa dut à son gouverneur le premier tribunal de commerce qu'on ait vu dans l'empire. Successivement toutes les nations européennes accréditèrent à Odessa leurs consuls. En 1804, le nombre des habitans s'élevait déjà à 8,000; il était d'environ 40,000 en 1812. Le renom du duc de Richelieu y attira quantité de Français; c'est ainsi que Sicard y vint en 1804 : « A cette époque, nous dit-il, j'étais à Marseille ; on y parlait à peine d'Odessa, sans avoir nulle idée de la ville ni du pays, et conséquemment de son commerce, et je vis décider trois ou quatre expéditions pour Odessa, sur ce que le jeune duc de Richelieu, comme on l'appelait alors, en était gouverneur ; ce fut sous les mêmes auspices que je me décidai aussi moi-même à y venir pour quelques mois. »

Au milieu de cette splendeur nouvelle de la cité, le duc observa la même simplicité de vie. Parmi les monumens dont il dota la ville, le palais du gouverneur fut seul oublié. Il gagna surtout le cœur des habitans par ses manières unies et affables, qui n'ôtaient rien à sa dignité et à son air de grand seigneur. Il aimait à se promener seul par les rues, à entrer dans les magasins et les fabriques, à converser avec les industriels, les ouvriers, les paysans. Il connaissait par son nom chaque chef de maison et presque chaque habitant. Un des principaux négocians, faute de comprendre l'utilité d'un de ses actes d'administration, avait porté plainte à Pétersbourg; le duc entra un jour chez lui et y fit une frugale collation. En sortant, il dit à la personne qui l'accompagnait : « Puisque j'ai rencontré cet homme, j'ai tâché de lui faire voir que je ne lui en voulais pas pour sa plainte contre moi. » Sicard raconte qu'à son arrivée à Odessa, pendant qu'il était encore à la quarantaine, il vit venir à lui un officier-général qui s'informa de sa santé et du but de son voyage, lui demanda des nouvelles commerciales de Marseille et lui offrit ses services en l'engageant à aller le voir à son entrée

en ville ; c'était le duc de Richelieu. A d'autres il disait : « J'espère que vous serez des nôtres et que vous ferez de bonnes affaires pour vous et pour nous ; vous ne rencontrerez ici ni embarras, ni difficultés ; en cas contraire, adressez-vous à moi et vous obtiendrez justice et protection. » Parlant les principales langues de l'Europe, il pouvait, comme Mithridate, dont il était à certains égards le successeur, s'adresser à chacun dans l'idiome qui lui était propre. Une autre comparaison qui s'offre à l'esprit, c'est celle que n'a pas manqué de faire Sicard : « Déjà la réputation du gouvernement doux d'Idoménée attire en foule de tous côtés des peuples qui viennent s'incorporer aux siens et chercher le bonheur sous son aimable domination. » Dans ce pays neuf, dont l'essor aurait pu être aisément comprimé par l'abus de la paperasserie et de la réglementation, Richelieu avait pris pour maxime : « Ne réglons pas trop ! »

Avant lui, sur cette plage déserte, il n'y avait pas un arbre, et l'on n'aurait pu y trouver un fruit ou un légume : il encouragea la plantation des jardins, le développement de la culture maraîchère, et bientôt Odessa put fournir de primeurs la Russie et la Turquie. Il aimait les arbres et avait lui-même un petit jardin où il se plaisait à planter, greffer et tailler. Il faisait venir des graines de toute sorte et les distribuait à ses familiers, les engageant à les semer. « Un fruit obtenu de nos plantations, dit Sicard, l'enchantait ; il s'en emparait et le montrait pour prouver le succès. » Un habitant avait devant sa porte deux acacias qui souffraient de la chaleur ; le duc entra chez lui et lui dit : « Je vous en prie, donnez un peu d'eau à ces arbres, vous me ferez plaisir. Si vous ne voulez pas le faire, permettez que je les fasse arroser moi-même. » Cette plage de sable sur laquelle s'élève Odessa dut à Richelieu son premier vêtement de verdure.

Quant aux provinces, dont il devint gouverneur-général à partir de 1805, la transformation ne devait pas être moins extraordinaire. La Nouvelle-Russie, jusqu'alors, avait été une sorte de désert, présentant, soit des steppes sablonneuses, comme un petit Sahara européen, soit des steppes herbacées, comparables à la Prairie d'Amérique et où Bas-de-Cuir et les autres personnages de Fenimore Cooper ne se seraient pas trouvés dépaysés. Pourtant les steppes herbacées couvraient le sol le plus fertile de l'Europe, ce *tchernoziom*, cette terre noire, cet humus profond, dont la fécondité, déjà au temps d'Hérodote, étonnait les Grecs, nourrissait presque sans travail les Scythes Laboureurs, et plus tard emplissait les greniers d'Athènes. Seulement, depuis les invasions barbares, le désert avait repris ses droits ; les tribus agricoles avaient été chassées ou exterminées par les tribus nomades ; les Tatars de Crimée et les Cosaques du Dniéper inondaient tour à tour ces plaines de leurs escadrons dévastateurs, et ce qui est aujourd'hui un champ de blé plus grand

que la France entière, n'était qu'un *border* disputé entre toutes les races et où leurs incursions périodiques avaient fait disparaître laboureurs et charrues. Au printemps, c'était une poussée d'herbes vigoureuses, si hautes que le cavalier y disparaissait tout entier avec son cheval ; en automne, c'était une plaine d'herbes desséchées où s'allumaient parfois d'immenses incendies. Sur les *kourganes*, tertres élevés qui recouvraient les sépultures de guerriers inconnus, qui rompaient seuls la monotonie de la steppe et que l'on comptait alors par milliers, se profilait parfois la silhouette d'un cavalier cosaque ou tatare qui interrogeait l'horizon et cherchait à s'orienter sur cet océan de verdure.

Depuis que Catherine II avait mis à la raison les Cosaques zaporogues, ces brigands chrétiens, et les Tatars de Crimée, ces brigands musulmans, le voyageur avait un peu plus de sécurité, et quelques essais de vie sédentaire et agricole avaient pu se produire. Elle avait fait détruire la *setche*, ce camp retranché que les Zaporogues avaient établi dans les îles et les marais du Bas-Dniéper, où ils se cachaient avec leur trésor et leur butin de guerre, et où, vivant comme une confrérie de moines militaires, ils ne toléraient la présence d'aucune femme. Elle les avait transplantés des bords du Dniéper à ceux du Kouban, les organisant en Cosaques de la Mer-Noire et utilisant ces barbares en les opposant à d'autres barbares, les Tcherkesses. Elle avait bâti sur le Dniéper, qui coulait désormais sous ses lois, Ekatérinoslav (*gloire de Catherine*) et la forteresse de Kherson. Elle avait renfermé les Tatars dans la presqu'île de Crimée, les avait d'abord isolés du contact des Turcs en les faisant déclarer indépendans, les avait cernés en fondant sur leurs rivages ses ports et ses forteresses d'Eupatoria, Sévastopol, Caffa, Kertch, enfin les avait déclarés sujets russes et forcés de renoncer à la vie guerrière pour se consacrer, les uns, dans leur ancienne capitale de Bakhtchi-Séraï, à de petites industries, les autres, dans les vallées verdoyantes de la presqu'île, à la culture de la vigne et des arbres fruitiers. Mais au nord de la Crimée erraient encore les hordes des Nogaïs. Sur le Don, que les Russes tenaient par les places d'Azof et Taganrog, étaient établis ces fameux Cosaques du Don, qui, par leurs rébellions, avaient tant de fois ébranlé l'empire russe, et qui, organisés et enrégimentés, formaient la cavalerie légère de l'empire, et, par leur multitude, faisaient la terreur de l'Allemagne. Si l'on passait la Mer-Noire et si l'on abordait aux rivages du Caucase, on rencontrait le Kouban, petit fleuve qui limitait de ce côté le territoire russe ; au-delà commençait le monde turbulent et indompté des peuplades caucasiennes. Parmi toutes ces barbaries, quelques groupes de colons russes, serbes, allemands, s'adonnaient à l'agriculture, et, sur quelques points du rivage, à Balaklava, à Ialta, à Marioupol, à Ta-

ganrog, des groupes de réfugiés grecs, également appelés par Catherine, s'adonnaient à l'agriculture, surtout au commerce, et renouvelaient aux pays scythiques les traditions de l'ancienne civilisation hellénique. Cependant, tant nomade que sédentaire, la population de ces vastes régions ne faisait pas la vingtième partie de ce qu'elle est actuellement. Il y a autant de différence entre la Nouvelle-Russie d'alors et celle d'aujourd'hui qu'entre l'Amérique des Peaux-Rouges et l'Amérique des Anglo-Saxons. L'homme qui fut l'initiateur et l'agent le plus actif d'une si prodigieuse transformation, c'est le duc de Richelieu. Sa nomination au poste de gouverneur-général fait *époque* dans l'histoire de cet immense pays.

Comme le remarque Sicard, le sort de ces régions était étroitement lié à celui de la ville dont Richelieu fut d'abord le gouverneur : la Nouvelle-Russie ne pouvait prospérer que par Odessa et Odessa que par la Nouvelle-Russie; cette cité des sables était la capitale désignée, le centre nécessaire de civilisation, le port par lequel devaient s'écouler les productions du Bug, du Dniéper, du Don, du Kouban, et par lequel la culture européenne pouvait pénétrer et rayonner dans cette barbarie; et, en revanche, pour que la ville grandît en richesse et en magnificence, il fallait que les ressources inépuisables des *terres noires* fussent mises en valeur.

Reprenant les traditions de Catherine, Richelieu appela des colons français, surtout alsaciens, et des colons allemands, surtout wurtembergeois. Les troubles de l'empire turc lui envoyèrent des Grecs, des Roumains, des Bulgares, des Arméniens. On voit, par sa correspondance avec le prince Kotchoubey, combien ils étaient préoccupés de ne perdre aucune occasion d'acquérir des hommes, alors infiniment plus précieux que la terre et sans lesquels la terre n'avait pas de prix. « Vous me parlez de nos colons, lui écrivait Kotchoubey; mais, puisque vous êtes vraisemblablement en ce moment-ci en Bessarabie et peut-être en Moldavie, ne pourriez-vous ménager avec le général Michelson les choses de manière que, sans dire gare ni faire semblant de rien, il puisse nous arriver de l'autre rive du Danube des Grecs et des Bulgares? L'occasion est unique, et vous pourriez faciliter, moyennant des charrois moldaves et valaques, ces immigrations... Vous pourriez peut-être aussi attirer en Crimée beaucoup de chrétiens établis en Anatolie. » C'est par ces arrivages de réfugiés, par le mouvement qui entraînait les paysans du nord de la Russie vers les *terres chaudes*, que toutes les villes du sud, Kozlof en Crimée, Rostof sur le Don, Taganrog sur la mer d'Azof, Tiraspol sur le Dniester, Ekaterinoslav, Elisabethgrad et Kherson sur le Dniéper, sortirent de leur insignifiance; que des centaines de villages se constituèrent; que les champs de blé succédèrent aux prairies de *stipe plumeuse;* que la population s'éleva

de 300,000 âmes à près de 2 millions; que la terre décupla partout de valeur et que la Nouvelle-Russie ne tarda pas à prendre un essor comparable à celui du Far-West américain. Richelieu, qui s'intéressait passionnément aux choses de l'agriculture et qui, en ce pays neuf, pouvait s'inspirer des exemples de Sully, fit planter des mûriers, encouragea l'élève du mouton et surtout celle du mérinos, essaya de propager la culture du colza, introduisit les machines agricoles. Partout il multiplia les écoles, et, à Kharkof, fonda l'université.

Il ne lui suffisait pas d'appeler des colons européens : il voulut faire concourir à cette œuvre de civilisation même les élémens barbares les plus réfractaires. Les Tatars de Crimée, ces anciens dominateurs du sud, qui avaient autrefois poussé leurs ravages jusqu'à Moscou, que le fanastisme musulman et leurs récentes infortunes aigrissaient contre les autorités russes, il réussit à les apprivoiser. « Il les choyait, pour ainsi dire, raconte Sicard, avec une bonté particulière, combattait leur apathie naturelle, les excitait à régulariser les limites de leurs propriétés, qui, indéterminées sous le précédent gouvernement, donnaient lieu à des contestations sans fin... Ils respectaient et chérissaient le duc de Richelieu, en chef et en père. » Il les protégea contre les soupçons du gouvernement russe; pendant la guerre qu'on soutenait alors contre les Turcs, celui-ci avait imaginé de réduire les Tatars à l'impuissance en leur enlevant leurs chevaux. C'eût été la ruine de ces populations. Il faut voir avec quelle chaleur Richelieu plaide leur cause auprès du général Viazmitinof, ministre de la guerre :

Vous n'ignorez pas, mon cher général, que les Tatars de la montagne n'ont exclusivement d'autre moyen de subsister que leurs chevaux, qui leur servent à tous les transports; que ceux mêmes de la plaine en tirent la plus grande partie de leurs ressources. S'ils en sont privés, quel horrible résultat pour ces malheureux! Et quel effet moral l'exécution de cette mesure aura-t-elle, en répandant parmi les chrétiens la terreur la plus grande et aigrissant, non sans raison, les mahométans, qui, jusqu'à présent, ne nous ont donné aucune raison de les maltraiter!.. Où trouver la nourriture pour cette multitude de chevaux? Songez aussi aux abus inséparables d'une telle émigration, aux vols, aux pillages! Vous verrez qu'il en résultera la ruine immanquable des habitans de la presqu'île et de ceux des steppes de Pérékop et du Dniéper. Nous tomberons donc dans un inconvénient plus grand que celui que nous voulons éviter... Je me mets à vos genoux pour vous supplier de ne pas exiger de nous cette mesure, qui ferait le malheur du pays.

En même temps qu'il défendait si chaudement leurs intérêts, le duc assemblait ses administrés musulmans ; « il leur tint un langage sévère et imposant, leur fit sentir leur devoir de soumission pleine et entière en cette occasion plus qu'en toute autre; leur parla de sa confiance personnelle en homme qui saurait l'apprécier si elle était justifiée, ou la venger si elle était trahie; et les Tatars de Crimée ne donnèrent que des preuves du plus parfait dévoûment. » Plus tard même, dans la guerre contre Napoléon, on tira de la presqu'île plusieurs régimens d'excellente cavalerie légère.

Les Tatars Nogaïs commençaient à ressentir les conséquences du changement qui s'opérait autour d'eux dans le régime de la terre. Comme les Peaux-Rouges d'Amérique, ils voyaient le progrès de l'agriculture européenne restreindre pour eux les facilités de la vie nomade. Ils étaient la dernière horde errante de l'Europe, les derniers témoins de cette existence à la scythe qui, pendant trente siècles, depuis les temps d'Hérodote, d'Anacharsis et de Darius, fils d'Hystaspe, avait régné sans partage sur l'immensité de la steppe. Leur nombre décroissait et ils tendaient à disparaître. Richelieu résolut de les sauver en les fixant au sol, en les transformant de pasteurs en laboureurs. Il ne voulut employer que les moyens de persuasion. Il leur donna pour inspecteur un Français, Jacques de la Fère, comte de Maisons, les visita dans leurs campemens, leur fit comprendre que l'agriculture leur procurerait des ressources plus assurées, récompensa ceux qui échangeaient leur tente contre une cabane, leur bâtit une mosquée, construisit le petit port d'Iénitchi, afin qu'ils pussent écouler leurs produits, et enfin les dota d'une capitale, la ville neuve de Nogaïsk.

Plus embarrassans peut-être étaient les débris des Zaporogues, devenus les Cosaques de la Mer-Noire ou du Kouban, mais conservant leurs vieux instincts de pillage, leur organisation anarchique, leurs théories sur le célibat, leur horreur du mariage et leur mépris de la famille. Depuis qu'ils ne pouvaient plus, comme des janissaires et des mameluks, se recruter d'aventuriers et de prisonniers de guerre, c'était encore une tribu intéressante qui, faute de se renouveler par des naissances, était en train de disparaître. Les terres n'étaient plus cultivées, les fonds de la colonie étaient gaspillés par les chefs, la défense de la ligne du Kouban contre les Tcherkesses n'était plus assurée ; les Cosaques, dépourvus de toute école, végétaient dans l'ignorance antique et dans la misère; ils ne savaient opposer à leurs ennemis que des remparts formés de claies de bois, que les Circassiens incendiaient à l'aide de flèches enflammées. Richelieu renforça la colonie par l'incorporation de vingt-cinq mille colons, originaires du Dniéper comme

les Zaporogues, et ayant mené comme eux la vie cosaque ; mais déjà beaucoup plus civilisés, et qui emmenaient avec eux leurs familles. Il plaça là-bas encore un Français, le comte Louis de Rochechouart, son parent, qui réorganisa militairement la colonie, enseigna aux Cosaques la nouvelle tactique des troupes à cheval, leur donna un uniforme, mit sur pied dix régimens de cavalerie, dix d'infanterie, une artillerie volante, construisit trente redoutes pour tenir en respect les Tcherkesses. Richelieu envoya leurs officiers se former ou se perfectionner à Pétersbourg, et, pour introduire parmi ces colons militaires le point d'honneur et l'émulation, obtint qu'ils recrutassent un escadron de Cosaques pour la garde impériale. Il remit de l'ordre dans leurs finances, leur assura une justice exacte et impartiale, établit chez eux des écoles, un hôpital, un haras, une bergerie modèle de mérinos, une fabrique pour les draps d'uniformes. Il mit fin à l'arbitraire des chefs, réforma les mœurs, vit se multiplier les mariages et les naissances. Il créa un centre urbain leur capitale d'Ekatérinodar (*présent de Catherine.*) En un mot, d'une horde de bandits vicieux et nuisibles, il fit sortir une colonie florissante de quarante mille âmes et des troupes qui comptèrent parmi les meilleures de l'empire.

Avant de recommencer contre les Tcherkesses une guerre de dévastation, il essaya de leur faire apprécier les bienfaits de la paix et du commerce, et se rendit à la limite de leurs campemens : même il manqua d'être pris dans une embuscade que lui dressèrent les chefs, à la suite d'une entrevue qu'il avait eue avec eux. « Sans un Cosaque qui les découvrit à temps, écrit-il à M[me] de Montcalm, je tombais au beau milieu. Les cent cinquante Cosaques qui composaient mon escorte, réunis à ceux du poste voisin, tombèrent si vigoureusement sur les cinq cents brigands qu'ils les défirent, en prirent un grand nombre et m'amenèrent à l'instant plusieurs prisonniers, entre autres le chef de la bande, prince de la plus grande naissance, de qui j'ai su tout le projet mignon de ces messieurs, qui était de tailler en pièces tout ce qui m'accompagnait et de ne garder en vie que moi seul, en m'emmenant dans les montagnes. Il y avait même un cheval de main préparé pour m'y conduire plus commodément... Vous pensez que je la leur garde bonne, et que cette gentillesse ne leur passera pas ainsi. Cet hiver, quand la neige qui couvre leurs montagnes ne leur permettra pas d'y retirer leurs femmes et leurs enfans, non plus que leurs bestiaux, j'irai leur rendre visite. » Cependant il obtint quelques résultats : les chefs des tribus les moins récalcitrantes ou les plus exposées à ses représailles lui confièrent leurs enfans pour qu'il leur fît donner à Odessa une éducation européenne. Il créa, comme naguère Fai-

dherbe au Sénégal, une sorte d'école des otages. Grâce à lui, nous dit Sicard, « des accents russes, français, allemands ont, par ces élèves du gymnase d'Odessa, retenti dans les vallées du Caucase pour la première fois. »

Ainsi, des rives du Dniester aux rivages de la Colchide, le nouveau gouverneur était toujours en mouvement, faisant succéder aux plantations, aux constructions, aux règlemens scolaires ou commerciaux, les coups de main contre les barbares, universel en son activité comme l'avaient été les proconsuls de Rome, digne de prendre pour sa devise celle de Bugeaud en Algérie : *Ense et aratro*.

Son œuvre fut plus d'une fois traversée, ou par la guerre de Turquie, ou par les guerres contre Napoléon, ou par l'apparition de la peste.

Les hostilités contre la Turquie avaient commencé en 1806, pendant que la Russie avait encore à soutenir la première lutte contre Napoléon, celle qui se termina par la paix de Tilsit. Dès 1806, Michelson avait envahi la Moldavie ; en 1810, les Turcs furent battus à Batynia, en 1811 à Slobodzéi. Cette guerre, en se prolongeant portait un coup à la prospérité naissante d'Odessa, car c'était surtout dans l'empire turc et à Constantinople que s'exportaient alors les blés de la Nouvelle-Russie. Du moins, Richelieu obtint de son gouvernement que le négoce ne fût pas interrompu ; il démontra que les grains que n'exporterait plus Odessa seraient amenés à Constantinople par les navires des autres nations ; que parmi les sujets turcs, ce seraient surtout les chrétiens qui souffriraient de cette mesure ; qu'il n'y aurait qu'une perte sèche pour le trafic russe, sans aucune compensation politique. Pendant presque toute la durée de la guerre, tandis qu'on se battait sur le Danube, les négocians des deux empires trafiquaient paisiblement dans le port d'Odessa. A un seul moment, en 1810, Richelieu se relâcha de ses principes de libre échange. Apprenant que Constantinople était faiblement approvisionné et que le pain y était cher et mauvais, espérant que la famine contraindrait le sultan à la paix, il céda à l'insistance des ministres russes et prohiba l'exportation des blés. Mais l'événement apporta la justification des doctrines qu'il avait jusqu'alors professées : Constantinople fut ravitaillé par des navires venus de Grèce et d'Égypte. Alors, il se rendit en personne à Pétersbourg et, à force d'instances, obtint que l'empereur revînt sur une mesure dont le commerce russe était seul à souffrir.

En sa qualité de gouverneur militaire, il avait dû se préoccuper d'envoyer des renforts à l'armée russe et d'assurer son approvisionnement. Au début de la guerre, il s'était même mis à la tête des troupes de ses gouvernemens ; il avait contribué à la prise d'Akkermann, à celle de Kilia, et se disposait à s'emparer de cette

forteresse d'Ismaïl, témoin de ses premiers exploits. Là, il fut arrêté par une fièvre dangereuse, dut céder le commandement à Langeron et revint malade à Odessa. En 1811, il put reprendre un rôle actif, mais dans la direction de l'est. Il passa le Kouban, conquit le port tcherkesse d'Anapa, occupa le port turc de Soudjouk-Kalé, et guerroya pendant une vingtaine de jours contre les tribus du Caucase, soulevées à la voix du sultan. En 1812, il préparait un coup de main dirigé contre la capitale même de l'empire turc.

En février 1811, Richelieu adressait une lettre découragée à sa sœur, M[me] de Montcalm : « Pauvre Odessa ! pauvre pays des bords de la Mer-Noire, où je me flattais d'attacher mon nom d'une manière glorieuse et durable ! je crains bien qu'ils ne retombent dans la barbarie dont ils ne faisaient que de sortir. Quelle chimère aussi était la mienne de vouloir édifier dans un siècle de ruines et de destruction, de vouloir fonder la prospérité d'un pays quand presque tous les autres sont le théâtre de calamités qui, je le crains, ne tarderont guère à nous atteindre ! Il est plus qu'évident que la Providence l'ordonne ainsi, et qu'il ne reste plus qu'à se soumettre, gémir ou se taire. »

Le désir de paix était cependant assez vif de part et d'autre. La guerre épuisait également les deux empires. En 1809 déjà, Roumantsof, ministre des affaires étrangères, écrivait à Richelieu à propos d'un grand dignitaire turc qui s'était réfugié sur le territoire russe : « Sa Majesté, qui se persuade que c'est par ordre de son maître que ce transfuge a cherché asile en son empire, me charge de vous demander s'il ne serait pas possible d'employer l'ex-capitan à préparer la paix. » Ce qui retardait celle-ci, c'est que les Russes entendaient s'annexer la totalité des deux provinces roumaines et certains points sur le littoral caucasien ; or, on sait qu'en 1812, à la paix de Bucharest, ils durent se contenter de la Bessarabie, c'est-à-dire d'une très petite partie de la Moldavie. Richelieu se désespérait de voir s'éterniser le conflit oriental, non-seulement parce qu'il avait à cœur les intérêts d'Odessa, mais parce qu'il prévoyait dans quel embarras mortel allait se trouver la Russie, si une guerre française venait s'ajouter à la guerre turque. Il fallait l'ardeur de ses convictions et aussi la cordialité de ses rapports avec Alexandre pour qu'il osât insister auprès de celui-ci sur des points aussi délicats :

Les rapports continuels que nous avons avec Constantinople, écrivait-il, me confirment dans l'opinion où j'étais que les Turcs ne consentiront jamais à la paix aux conditions exigées par nous. C'est un fait dont il n'est plus permis de douter, non plus que de la prolongation indéfinie d'une guerre qui occupe six divisions et coûte à Votre Ma-

jesté annuellement, par les maladies seules, un tiers des hommes qui y sont employés. Cet état de choses si funeste à présent, quelles suites affreuses n'aurait-il pas si vous étiez attaqué du côté de la Vistule? On ne peut y penser sans frémir... Si l'on vous voit fort et dégagé de tout embarras, la France vous respectera, l'Autriche et la Prusse reprendront un peu de confiance. Que d'avantages, Sire! Et peuvent-ils être contre-balancés par le triste avantage d'acquérir la Valachie dévastée, en se donnant une frontière militaire très mauvaise et aigrissant les Turcs à jamais? En gardant la Moldavie et les places, Votre Majesté sauve l'honneur de ses armes, acquiert une belle province, accomplit les plans de l'impératrice Catherine... Au nom de Dieu, Sire, daignez écouter la voix d'un serviteur fidèle qui vous est profondément dévoué! Peut-être, hélas! bientôt il ne sera plus temps. Aujourd'hui, vous pouvez avoir le Séreth : qui sait si, dans deux ans, vous pourrez défendre le Dniester! Tous vos moyens ne seront pas de trop pour repousser l'orage qui vous menace : rassemblez-les, Sire, et que vos flancs soient libres pendant que vous combattrez sur votre front!

Plus tard, quand Alexandre a cédé sur les provinces roumaines, quand il ne s'agit plus que de quelques postes en Asie, Richelieu revient à la charge avec une insistance nouvelle : « J'ignore quels peuvent être les points que les Turcs ne veulent pas accorder en Asie; mais je doute qu'ils vaillent la peine de rompre le traité... Votre Majesté peut disposer de 50,000 hommes en cas de paix avec les Turcs, et 50,000 hommes de plus sur un point peuvent décider du sort d'un empire. »

Les prédictions de Richelieu allaient toutes se réaliser : on allait se trouver trop heureux de renoncer non-seulement à la Valachie, mais même à la Moldavie, et encore, dans la lutte contre Napoléon, l'armée de Tchitchagof arriverait-elle trop tard du Midi pour pouvoir barrer à l'envahisseur la route de Moscou. Pour qu'on pût sauver la Ville sainte, il s'en manqua juste de ses 50,000 hommes. Une prévision du duc qui se trouva aussi exacte, c'est l'assurance qu'il avait donnée que les Turcs, dès que la paix serait conclue, ne reprendraient plus les armes, même à l'appel du conquérant français. La Porte, en effet, « ne fut point dupe des belles promesses de Napoléon, » ou plutôt elle fut dupe d'un invincible besoin de repos. Dans la lutte suprême de 1812, où ses destinées étaient en jeu en même temps que les nôtres, elle resta obstinément neutre.

Arrivons au rôle que joua le duc pendant la guerre franco-russe. Pour le comprendre, il est utile de revenir en arrière et de nous rendre compte de ses sentimens à l'égard de Napoléon. Nous avons vu que celui-ci avait eu la maladresse de laisser au tsar Alexandre

tout l'honneur de ses mesures tardives de clémence à l'égard de Richelieu; ce fut donc envers Alexandre que celui-ci s'en montra reconnaissant, tandis qu'envers Napoléon il ne conserva que le ressentiment de démarches infructueuses et de refus réitérés. En outre, il restait un royaliste français : la révolution, sous la forme nouvelle que lui imposait l'impérialisme, ne lui apparaissait ni moins usurpatrice des droits du trône, ni moins spoliatrice des droits des sujets. Enfin, il s'était sincèrement attaché à la fortune d'Alexandre et s'était dévoué aux intérêts de sa seconde patrie. Lors de la guerre précédente, il avait déjà demandé à partir pour l'armée. Il ne tint pas à lui qu'il ne combattît les Français à Austerlitz, à Eylau, à Friedland. En 1806, n'écrivait-il pas à Razoumovski : « Mes regrets de ce que l'empereur, par une délicatesse dont je dois lui savoir gré, mais qui m'a paru exagérée, n'a pas voulu se servir de moi dans cette guerre, durent encore malgré l'événement. »

Après Tilsit, quand les sentimens d'Alexandre changèrent à l'égard de Napoléon, ceux de Richelieu ne changèrent pas. Roumantsof, Kotchoubey, qui ne voulaient d'abord connaître le nouveau souverain des Français que sous le nom de Bonaparte et même de Buonaparte, se décident, dans les lettres, même confidentielles, que nous avons sous les yeux, à l'appeler Napoléon, puis l'empereur Napoléon. Pour Richelieu, il reste Bonaparte. A l'époque où les deux empereurs échangent mille prévenances à Erfurt, où Roumantsof espère fonder la grandeur de la Russie sur l'alliance française, où Spéranski essaie d'introduire dans l'empire les institutions et les codes de Napoléon, seul Richelieu ne désarme pas. En février 1810, quand on était tout à la joie de la Finlande conquise et de la Valachie occupée, Richelieu, dans une lettre au tsar, prévoit la rupture avec la France. Un an après, quand elle était encore loin d'être décidée, il écrit au tsar pour demander à servir : « Que je n'aie pas la douleur, s'écrie-t-il, d'être inactif dans cette lutte du génie du bien contre le génie du mal... Que Dieu vous protège dans cette juste cause si intéressante pour tous les êtres puissans ! C'est celle de la liberté du monde contre l'usurpation, de l'humanité contre la tyrannie. Puissiez-vous être destiné par la Providence à arrêter ce torrent de maux ! » Lorsque l'éventualité qu'il a prévue se dessine plus nettement, il reprend : « Quand donc le génie du mal cessera-t-il de lutter dans notre triste Europe contre celui du bien ! Peut-on penser de sang-froid à tout celui que vous auriez fait à la Russie, si la colère de Dieu n'eût pas suscité le perturbateur du monde? » Enfin, lorsque Alexandre lui annonce la rupture et déclare compter « sur son zèle et son activité, » Richelieu se réjouit presque de la sanglante solution :

Quelque affligeant que soit pour l'humanité, écrit-il à l'empereur, de voir un million d'hommes s'égorger pour satisfaire la vanité et l'ambition d'un seul homme qui veut être le fléau de ses semblables, il me semble pourtant qu'on doit préférer encore la guerre à l'état forcé où nous nous trouvions, qui, tôt ou tard, devait amener le résultat que nous voyons. Puisse la Providence se lasser une fois de protéger le crime, l'injustice et la violence! Jamais personne plus que vous, Sire, ne s'est efforcé de mettre de son côté le bon droit, la justice et la modération. L'Europe entière, même les peuples qui combattent contre vous, ne peuvent s'empêcher de vous regarder comme le défenseur de leur liberté et de former en secret des vœux pour vos succès. Pour faire triompher une si belle cause, il faut surtout de la fermeté et de la persévérance. Prolonger la guerre sera tout gagner, et la ferme résolution de ne pas faire une paix honteuse, fût-on même à Kazan, en procurera promptement peut-être une glorieuse.

Quel patriote russe, s'appelât-il Rostoptchine, aurait pu parler un plus énergique langage? Ce que demande Richelieu, c'est la guerre à outrance, la guerre où l'on ne comptera pour rien de sacrifier Moscou, la guerre qui ne se terminera ni au Niémen, ni au Dniéper, ni au Volga. En même temps, il appartient à ce groupe de politiques russes ou étrangers qui tendirent à idéaliser aux yeux mêmes d'Alexandre le rôle qu'il avait à jouer, l'amenèrent à se considérer comme le champion de l'indépendance des peuples et de la liberté du monde, qui tournèrent son amour même de la paix en une résolution obstinée d'assurer la paix par une guerre implacable. Pourquoi faut-il que toute cette énergie ait été tournée contre la France, qui, — l'événement ne l'a que trop montré, — était solidaire de son empereur et ne pouvait que triompher ou périr avec lui? Or, on ne trouve pas chez Richelieu l'ombre d'un scrupule ou d'une émotion, quand c'est le sort de la France qui est en jeu. N'est-on pas en droit d'accuser en lui une certaine dureté de cœur et un oubli par trop complet de la terre natale?

Richelieu, pour la troisième fois, renouvela sa requête pour servir à l'armée; il est vrai que ce serait à l'armée de Tormassof, et que celle-ci ne semblait destinée qu'à agir contre l'Autriche, l'alliée temporaire et peu sûre de Napoléon; mais qui ne prévoyait déjà que c'était dans des flots de sang français que Russes et Autrichiens scelleraient leur réconciliation? C'est peut-être la bonne étoile de Richelieu qui l'empêcha d'acquérir la gloire néfaste qu'il ambitionnait; elle lui suscita, dans sa résidence même, un autre ennemi que Napoléon.

Richelieu, à la réception du manifeste impérial annonçant la guerre, avait convoqué les notables d'Odessa. Il leur avait adressé

une harangue éloquente et passionnée. Il les avait exhortés à tout sacrifier pour le salut de l'empire, à se montrer de vrais Russes, assurant que nulle récompense des services qu'il avait pu leur rendre ne serait plus précieuse à son cœur. Il donna l'exemple des sacrifices patriotiques en déposant une somme de 40,000 roubles, qui formait alors toute sa fortune. Enfin, il se disposait à prendre le commandement de ses contingens et à partir pour l'armée.

Tout à coup, des bruits sinistres commencèrent à se répandre dans la ville. Une trentaine de personnes moururent coup sur coup d'une maladie évidemment contagieuse. On n'osait encore prononcer ce mot terrible : la peste. Bientôt les symptômes et les effets de cette épidémie, la rapidité foudroyante de sa propagation, ne laissèrent plus aucun doute. Des jours sombres commencèrent pour Richelieu. Il n'avait pas seulement à protéger Odessa : il répondait du reste de l'empire et presque de l'Europe entière, car le fléau, de cette porte qu'il avait ouverte sur l'Orient, pouvait gagner Moscou et Pétersbourg, prendre à revers les armées russes, se répandre avec elles en Allemagne et en France, ajouter ses ravages à ceux de la guerre, du typhus et de la pourriture d'hôpital. Quelques villages au nord d'Odessa étaient déjà attaqués. Le départ des contingens pour l'armée n'avait laissé à la disposition de Richelieu que quelques centaines de Cosaques. Il prit alors les résolutions les plus énergiques : le cordon sanitaire fut établi assez loin vers le nord, entre Boug et Dniester; d'autres lignes cernèrent les villages infestés; à Odessa même, il fut enjoint aux habitans de se renfermer dans leurs demeures jusqu'à ce qu'on pût savoir celles qui étaient atteintes. Chaque matin, des commissaires choisis parmi les notables passaient devant ces maisons, déposaient sur le seuil les provisions pour toute la journée. Quand on put se rendre compte de la topographie du fléau, on établit des lazarets aux portes de la ville, on y enferma les malades d'une part et les suspects de l'autre. Les médecins russes étaient fort inexpérimentés, trop peu nombreux, et plusieurs d'entre eux avaient déjà succombé. Richelieu eut la chance de trouver un Français, Saloz, vétérinaire d'une bergerie près d'Odessa. Il avait autrefois suivi à Paris les cours de Desgenettes, le célèbre médecin de l'armée française d'Égypte, fameux par les cures qu'il accomplit lors de la peste de Jaffa. Saloz, sur vingt malades, réussissait à en guérir quatorze. Ainsi ce fut la science française, la médecine de Desgenettes et les procédés chimiques de Berthollet qui contribuèrent au salut de la Russie. Mais quel horrible spectacle offrit alors Odessa! Ces rues, ces quais, ces ports, naguère si vivans, étaient déserts; les maisons étaient hermétiquement fermées; de temps à autre paraissaient des hommes qui, avec des crocs de fer, traînaient les cadavres aux fosses pleines de chaux. Tous les paiemens étaient suspendus

et les échéances ne devaient courir qu'à dater du rétablissement des communications. Richelieu put démontrer que l'éclosion de la peste n'était point due à quelque négligence dans le service de prévoyance : à la Quarantaine, en effet, tous les étrangers mis en observation restaient en bonne santé. Quoiqu'il n'eût rien à se reprocher, il était désespéré : « Ah ! disait-il en se laissant tomber sur une pierre, je ne puis y tenir; mon cœur se fend de devoir employer toute mon autorité à rendre désertes ces rues quand j'ai travaillé pendant dix ans à les peupler et à les animer. » L'épidémie dura six mois, d'août 1812 à février 1813 ; elle emporta dans Odessa deux mille six cent cinquante-six personnes.

Une suite de la peste presque aussi fâcheuse que la peste, c'est le zèle qui s'empara tout à coup de certains hauts fonctionnaires dans les provinces qui confinaient à celles du duc. Ils avaient laissé Richelieu lutter seul contre le fléau et respirer une atmosphère empoisonnée. Quand tout fut fini, ils s'empressèrent à l'envi, prescrivirent des fumigations, établirent des quarantaines rigoureuses, multiplièrent les cordons sanitaires, enlevèrent les laboureurs à leurs semailles pour les employer à ces corvées, firent tout ce qu'il fallait pour entraver les communications et briser l'essor du commerce renaissant. Vainement le duc protestait contre ces mouches du coche et ces ouvriers de la douzième heure : « A Odessa, écrivit-il en mai, à Odessa, où la communication est libre, où les églises et les théâtres sont remplis de monde, où, à Pâques, j'ai embrassé plus de deux cents personnes de tout état, il n'y a pas de trace de la maladie. » — « Un monsieur, que le prince a envoyé sur le Boug pour y commander le cordon, a requis douze cents hommes de plus, dont huit cents à cheval, et cela quand il n'y avait plus de peste depuis cinq mois ! Je crois, Dieu me pardonne, qu'ils seraient charmés qu'elle revînt... Il faut espérer que le bon Dieu nous débarrassera bientôt de tout cela, comme il l'a fait de la peste. »

C'est au milieu des circonstances les plus défavorables, la guerre de Turquie, les deux guerres contre la France, l'ébranlement général de l'Europe, une meurtrière épidémie, que Richelieu avait pu accomplir son œuvre. Quand il partira, il laissera une grande cité de commerce, des villes florissantes, de vastes cultures qui, dans les mauvais jours, devaient être le grenier à blé de l'Europe, des tribus barbares conquises à la civilisation, partout la richesse et l'activité où il n'avait trouvé que de mornes solitudes.

Dans cette page si glorieuse pour le génie civilisateur de la France, il est équitable d'inscrire, à côté du nom de Richelieu, ceux d'autres Français qui ont contribué au succès de ses efforts : Langeron, qui fut son principal lieutenant et devint son successeur ; le marquis de Traversay, qui éleva les fortifications de Kherson et de Sé-

vastopol; le comte de Maisons et Louis de Rochechouart, qui initièrent les Nogaïs et les Zaporogues à la culture européenne; le comte de Saint-Priest, qui fut président du tribunal de commerce à Odessa; Sicard et Albrand, de Marseille, qui s'appliquèrent à multiplier les relations entre ces deux grandes villes commerçantes qui toutes deux portent un nom grec; le chevalier de Rosset, inspecteur de la Quarantaine; le conseiller de commerce Raimbert; l'ingénieur Bazaine, père du trop fameux maréchal; l'ingénieur Potier, qui dessina le boulevard maritime d'Odessa; les architectes Schaal et Thomon, qui donnèrent les plans de la Bourse et du théâtre; l'horticulteur Dessemet, qui organisa le jardin botanique; Pictet de Rochemont, Réveillod, les demoiselles Rouvier, qui créèrent des bergeries modèles; Compère, fondateur d'un grand établissement d'agriculture; Clari, qui monta une manufacture de coton à Caffa; le marquis de Castelnau, qui écrivit l'*Histoire de la Petite-Russie*; Devallon, qui lui donna son premier journal, *le Messager de la Russie méridionale*; l'abbé Nicolle, qui fut le directeur d'abord de l'institut, puis du lycée d'Odessa; Delavigne, Pagnès de Sauvigny, Belin de Ballu, Jeudy-Dugour, qui furent professeurs de l'université de Kharkof à ses débuts; Paul Dubrux, qui inaugura les recherches archéologiques sur le littoral de la Mer-Noire. Tous ces Français, et bien d'autres dont l'énumération serait trop longue, rendirent presque plus de services à la Russie en créant sa grande colonie du midi que Napoléon ne lui avait fait de mal en prenant Moscou.

III.

Dès qu'il avait appris la restauration de Louis XVIII, Richelieu lui avait écrit pour l'assurer que, « condamné par les circonstances les plus impérieuses et par les ordres précis de l'empereur à n'être que le spectateur éloigné de ces événemens, » il n'en ressentait pas une joie moins vive « et comme bon Français et comme fidèle serviteur. » Le souci de ses intérêts en France, un désir bien naturel de revoir les siens après une si longue absence, le besoin de récréer ses yeux et son esprit fatigués par les horreurs auxquelles la peste l'avait contraint d'assister, lui firent souhaiter de revoir le pays natal. Il espérait revenir ensuite dans « sa chère Odessa; » mais ses administrés et ses collaborateurs avaient le pressentiment qu'ils lui faisaient des adieux définitifs. Le jour de son départ fut un jour de deuil pour la cité. Une foule immense l'accompagna jusqu'aux faubourgs; plus de deux cents personnes le suivirent jusqu'au premier relai de poste pour partager avec lui un dernier repas. « Mes amis, épargnez-moi, répétait-il; arrachez-moi à cette triste scène. »

C'est en confondant leurs pleurs que gouverneur et gouvernés se séparèrent (septembre 1814).

Lors de son entrée à Paris, une des premières visites d'Alexandre avait été pour la duchesse de Richelieu : « Votre mari m'en veut un peu, lui dit-il, de ne pas l'avoir mené avec moi ; si j'eusse prévu que cette campagne eût une aussi heureuse issue, il serait ici ; mais je vous l'enverrai bientôt. » Richelieu s'en était remis à l'empereur du parti qu'il devait prendre, assuré, disait-il, « en suivant l'impulsion qu'il plaira à Votre Majesté de me donner, de ne m'écarter jamais de la route de l'honneur et du devoir. » C'est à Vienne, en octobre, qu'il revit enfin le tsar. Là encore, ce fut des affaires de la Nouvelle-Russie tout autant que des affaires de France, et bien plus que de ses affaires personnelles, qu'il entretint l'empereur. C'est là qu'il lui remit des mémoires étendus sur toutes les questions d'économie politique qui intéressaient la colonie. C'est à Vienne, puis à Paris, qu'il plaida pour la constitution d'Odessa en un port franc, assurant que c'était le seul moyen de développer les ressources de cette ville, de donner l'essor au commerce de la région, de prévenir la contrebande et, en même temps, le renouvellement de l'épidémie, dont les importations clandestines étaient si souvent le véhicule. C'est là qu'il exposa ses idées sur la liberté du transit à travers les pays entre Baltique et Mer-Noire. C'est là qu'il fit approuver la création à Odessa d'un *lycée*, c'est-à-dire d'une école destinée à la noblesse, la préparant au métier des armes et assurant à ses élèves certains privilèges. Le lycée, dont la création fut alors décidée, est celui qui porte encore le nom de Richelieu, comme celui de son véritable fondateur.

A Paris, il fut trompé dans l'espoir qu'il avait conçu de rentrer dans ses biens : « Mes statues et mes tableaux mêmes, écrivait-il, placés aux musées du Louvre et des Tuileries, ne peuvent m'être rendus ni payés. Pour de la terre, je n'en possède pas la largeur d'un écu ; cela est un peu triste surtout pour mes sœurs, qui sont bien pauvres. Quant à moi, pourvu que la France soit heureuse, je n'aurai pas le moindre regret. » Mais les autres émigrés, qui éprouvèrent presque tous des déceptions analogues, ne se résignaient pas comme lui. Ce qui l'inquiétait le plus, dès cette époque, c'était l'état moral du pays et l'ardeur des haines de parti :

Le peuple a besoin de repos, écrivait-il à Saint-Priest, et ne demande qu'à être tranquille. Avec un peu plus de sagesse dans *un certain parti*, un peu plus de modération, de patience, il ne serait pas impossible d'atteindre un but désirable pour tous : celui de l'affermissement de la famille royale et, par conséquent, de la tranquillité ; mais il y a, *dans notre parti même*, des têtes bien chaudes, pour qui les choses ne

vont jamais assez vite, et qui, à force de courir, pourraient bien renverser la machine, si on les laissait faire. L'expérience les a peu instruits, quoiqu'elle ait été sévère.

Alexandre avait chargé Richelieu de sonder le terrain à la cour de France, en vue d'un projet de mariage entre le duc de Berry et sa sœur la grande-duchesse Anna Paulovna. Le projet échoua, et le duc de Berry épousa une de ses cousines des Deux-Siciles. Au reste, la Russie n'était guère en faveur auprès de la première restauration. Louis XVIII avait exprimé publiquement sa reconnaissance au régent d'Angleterre, mais il croyait n'en devoir aucune au tsar. Pendant le séjour de celui-ci à Paris, il avait affecté à son égard l'étiquette et les prétentions d'un Louis XIV. Au congrès de Vienne, Talleyrand n'usait de l'influence que la force des choses rendait à la France que pour contrecarrer les vues d'Alexandre. On a beaucoup admiré l'habileté du fameux diplomate; mais on ne peut nier qu'elle fut employée alors non dans un intérêt national, mais dans un prétendu intérêt dynastique. Alexandre souhaitait alors réunir sous son sceptre la totalité de la Pologne, ce qui eût été très heureux surtout pour la Pologne; la Prusse consentait à lui céder ses provinces polonaises et à ne pas s'établir sur la rive gauche du Rhin, à la condition qu'on lui laissât annexer la totalité du royaume de Saxe. Rien n'eût été plus avantageux à notre pays que cette triple combinaison; c'est pourtant à la combattre que la diplomatie de Talleyrand épuisa toutes ses ressources; il se rapprocha de l'Autriche et de l'Angleterre, qui étaient alors les deux puissances les plus décidées à nous ôter tout moyen de relèvement; il signa avec elles un traité secret, en vertu duquel, si la guerre sortait des prétentions de la Russie, c'est celle-ci que nous aurions eue à combattre. Tout autre était la politique que Richelieu cherchait dès lors à faire prévaloir à Paris : on voit, par une lettre de l'ambassadeur de Russie auprès de Louis XVIII, que le duc aurait voulu éloigner du Rhin à la fois la Prusse et l'Autriche, réaliser une entente cordiale entre la France et la Russie, employer leur effort commun à protéger les petits états menacés par les convoitises des deux grandes puissances germaniques. Malheureusement, Richelieu, à part son nouveau titre de pair de France, n'avait alors aucune situation officielle. « Je n'avais aucune part aux affaires, écrira-t-il plus tard : le public m'y fourrait toujours, mais la cour jamais. » L'influence de Talleyrand et de Fouché restait prépondérante.

Tout à coup éclate à Paris la nouvelle du retour de Napoléon. Le roi s'enfuit; le duc l'accompagne, faisant soixante-douze lieues en cinq jours sur le même cheval. « J'ai vu, écrivait-il indigné à Langeron, j'ai vu ces infâmes soldats crier aujourd'hui *Vive le*

roi! à tue-tête, et le lendemain passer à Bonaparte. Je vous avoue que jamais aucun événement de ma vie ne m'a fait une impression semblable. Il y a un vernis de honte et d'humiliation auquel on ne peut s'accoutumer. Ou je me trompe fort, ou nous marchons à grands pas vers la barbarie. Les nations deviennent des armées; les armées ne respirent que la guerre et le pillage; elles s'isolent de la patrie; et, si une fois cet esprit soldatesque prend le dessus, malheur aux sociétés européennes! Il n'y aura plus besoin de barbares étrangers pour les détruire : ces barbares sortiront de leur sein pour les déchirer. J'aperçois le moment où l'on ne pourra plus vivre que par son épée et pour son épée. » Étaient-ce là préjugés persistans d'émigré, ou était-ce connaissance insuffisante du pays où il avait recommencé à vivre depuis si peu de temps? Assurément Richelieu n'aperçoit qu'une partie de la vérité ; il ne se rend pas compte des froissemens de toutes sortes qui ont amené ce soulèvement presque unanime du peuple et des soldats contre une dynastie et une aristocratie revenues ensemble de l'émigration, et que, comme il le disait lui-même, *l'expérience avait peu instruites.* Il annonçait à Langeron qu'il était parti de Gand pour Vienne, afin d'obtenir d'Alexandre la permission de faire cette campagne, « qui est bien politiquement dirigée contre Buonaparte, et non contre la France. » Or, à bien peu de temps de là, il allait être mieux en mesure que personne d'apprécier si la coalition européenne ne menaçait que *Buonaparte.*

Après la seconde abdication de Napoléon, les haines et les convoitises des puissances qui étaient les plus voisines de nous se manifestèrent avec un tel redoublement de fureur que Louis XVIII lui-même fut bien obligé de reconnaître que le seul appui qu'il pût invoquer était celui de la Russie. Alexandre était évidemment le plus impartial des souverains coalisés; son empire ne touchait pas à nos frontières ; il n'avait rien à prétendre dans nos dépouilles; la nouvelle prise d'armes contre Napoléon ne lui avait coûté aucun sacrifice sérieux; il avait plutôt intérêt à ce que la France ne fût point affaiblie à l'excès. Lui seul pouvait faire contrepoids aux prétentions des trois autres puissances, qui ne demandaient pas moins que le démembrement de notre pays, et parlaient de nous enlever la Flandre, la Lorraine, l'Alsace, une partie de la Champagne, de la Franche-Comté et du Dauphiné. Dès lors, il n'était plus possible de conserver Talleyrand au ministère des affaires étrangères : Alexandre avait pu lire à Vienne le texte du traité que le diplomate avait signé avec l'Angleterre et l'Autriche. Mais par qui le remplacer comme négociateur, et en même temps qui charger de former un nouveau ministère?

L'homme qui avait rendu tant de services à la Russie, qui était

l'ami en même temps que le serviteur d'Alexandre, qui avait les droits les mieux fondés à sa bienveillance, qui avait, l'année précédente, proposé le mariage russe et préconisé l'alliance russe, n'était-il pas tout indiqué? Non-seulement on devait préférer à tout autre le duc de Richelieu, mais il était le seul que l'on pût choisir. En une situation si critique, pour mettre résolument Alexandre dans les intérêts de la France, pour pouvoir opposer son désintéressement à l'âpreté des convoitises anglaises, autrichiennes, prussiennes, c'était presque un ministre russe qu'il fallait placer à la tête du ministère français. On voit par sa correspondance avec quelle énergie Richelieu se défendit d'assumer un tel fardeau dans de telles circonstances. Vainement il allégua qu'il était « depuis longtemps étranger aux hommes et aux choses de ce pays. » C'étaient précisément les relations qu'il s'était créées à l'époque où il restait étranger à la France qui le recommandaient et l'imposaient presque au choix du roi; c'était cela seul qui diminuait pour lui les « difficultés énormes » de sa nouvelle tâche. Alexandre ne put même donner un gage plus certain de ses bonnes intentions qu'en pesant sur le duc pour forcer son consentement. Suivant l'expression de Richelieu, ce furent les *ordres mêmes* du tsar qui triomphèrent de sa résistance. Comme il l'écrivait au comte Gourief : « Mes souverains naturel *et adoptif* l'ont voulu, et je n'ai plus dû qu'obéir. »

On vit alors ce spectacle extraordinaire d'un ministre des affaires étrangères et d'un président du conseil de France, qui, de Paris, continuait presque à administrer la Nouvelle-Russie, prodiguait les conseils à son successeur Langeron, faisait décréter Odessa port franc, complétait l'organisation du lycée Richelieu ; et un empereur de Russie initié aux secrets de notre politique extérieure et intérieure, chargé de défendre pied à pied nos provinces frontières, appelé à intervenir dans les difficultés que la famille même du roi créait au gouvernement de celui-ci, constamment sur la brèche pour sauver une place forte, écarter les revendications de créanciers avides, morigéner le comte d'Artois, relever le courage de Louis XVIII et de son premier ministre, donner même des conseils sur la conduite à tenir à l'égard de notre ancienne colonie de Saint-Domingue.

La tâche de Richelieu restait encore bien difficile. Il était « convaincu qu'il ne tiendrait pas six semaines. » Il ne se méprenait pas en disant qu'il connaissait mal le pays et la société qu'il avait à régir; il était surtout frappé des mauvais côtés de la situation et n'apercevait pas encore les merveilleuses ressources que, si abattue qu'elle soit, possède toujours la France. « Tous les principes du jacobinisme, comprimés pendant dix ans, ont reparu, et il semble bien difficile de faire rentrer ce torrent dans ses limites. Dieu sait ce qu'il adviendra de ce malheureux pays. Il semble qu'il doive

continuer à présenter un exemple de la justice divine. Le fléau de l'invasion étrangère, bien plus affreuse sous tous les rapports que l'année dernière, n'est encore rien auprès de l'immoralité de ce peuple et des dangers qu'elle fait craindre; personne n'est corrigé ni de son exagération, ni de ses préjugés. » A ce moment, il n'a en vue que les *jacobins*, dénomination sous laquelle on confond alors les impérialistes et les démocrates. Mais bientôt les royalistes exagérés, les *ultra*, les hommes de la *chambre introuvable*, lui donnent bien d'autres soucis. Les chambres, qui se sont réunies, « quoique composées d'hommes excellens, sont si échauffées dans le sens contre-révolutionnaire, qu'elles exaspèrent l'autre parti, de manière à le pousser au désespoir. » Il est obligé d'avoir plus d'une fois recours à l'empereur de Russie. « J'ose vous assurer, sire, que, sans un langage énergique, sans une volonté formellement énoncée de maintenir l'ordre établi, il sera renversé par des gens qui mettent leurs passions à la place des principes... La fureur des partis ne nous laisse presque que le choix entre les extravagances et les crimes. L'assemblée nous menace sans cesse de nous échapper et de se livrer à un système de réaction qui amènerait infailliblement la ruine du pays et celle de la maison royale. » Il a déjà été obligé de sacrifier Ney, et l'on peut trouver qu'un tel sacrifice, qui devait être si funeste à la dynastie, lui coûte bien peu de regrets. Ses campagnes de 1793 à 1795 sur les frontières de la république et l'exécution du héros de la Moskova, voilà les deux pages qu'il faudrait pouvoir effacer de sa vie. Cependant on lui demande d'autres têtes, et il n'est pas sûr que l'amnistie, si hérissée qu'elle soit de réserves et de réticences, ne soulève pas la chambre; mais, ajoute-t-il : « Sire, aucune puissance humaine ne peut me faire embrasser un système de persécutions et de vengeances qui doit faire couler des flots de sang et amener la perte de la France et de la famille royale. » Dans ses confidences à Langeron, il est encore plus explicite : « On ne peut se faire entendre des gens avec qui l'on parle qu'en prenant le langage de la passion; avec celui-là, l'on est sûr de réussir, auprès des femmes surtout, qui se mêlent de tout, et contribuent à entraîner les hommes, même les plus sages. Ce que j'entends ici tous les jours me fait frémir; les gens de mœurs les plus douces ne parlent que supplices, vengeances, bourreaux. »

La situation de la France était épouvantable : 150,000 soldats étrangers occupaient nos provinces; les Prussiens surtout s'étudiaient à se rendre insupportables aux malheureux habitans; nous avions à Paris une sorte de dictateur anglais, Wellington; on avait dévalisé nos musées, pillé nos arsenaux; nous n'avions ni armée ni finances; les impôts étaient écrasans et les réclamations de toute sorte, des puissances ou des particuliers, pleuvaient

sur nous; une classe entière de Français était proscrite, et on les massacrait dans le Midi; l'industrie et le commerce étaient ruinés; les pluies diluviennes de 1816 préparaient la disette de 1817; notre seul réconfort, au milieu de tant de maux et de périls, c'était le souverain qui pouvait nous reprocher l'incendie de sa capitale!

Et vous croyez peut-être que les Français, écrivait Richelieu à Langeron, ressentent uniquement l'horreur de cette situation? Point du tout! ils sont occupés de leurs querelles de parti, de faire ôter une place à celui-ci, qui n'est pas à la hauteur, pour la faire donner à cet autre. Ils se déchirent les uns les autres; la violence de leurs passions est inextinguible; ils me rappellent les Grecs du bas-empire... Les salons de Paris sont des arènes où l'on est toujours prêt à se prendre par la tête pour une nuance d'opinion. Aussi je n'y mets pas le pied, et d'ailleurs je serais mal reçu dans un grand nombre, car il faut que vous sachiez que je suis une espèce de jacobin, parce que je ne partage pas les exagérations et les folies.

Richelieu n'était donc pas un *ultra*; mais il n'était point un libéral. Il avait des doutes sérieux « sur le bien à espérer en France du régime représentatif et des assemblées délibérantes. » La liberté de la presse, c'est-à-dire de ce qu'il appelle « les pamphlets et les diffamations périodiques ou semi-périodiques, » lui semblait aussi dangereuse, et l'on doit reconnaître que les excès de la presse royaliste justifiaient ses répugnances. Il est visible qu'il apportait d'Orient des idées particulières en matière de gouvernement. Pour lui, le gage de salut, ce n'était point la charte; c'était uniquement le roi, la dynastie, l'institution royale, seul point fixe, seule unité visible de la France. Son administration d'Odessa faisait qu'il croyait aux hommes, non aux institutions. Il était, au fond, un partisan du *despotisme éclairé*, tel que Voltaire l'avait compris, tel que lui-même l'avait pratiqué sur la Mer-Noire. Et quelle différence avec sa vie d'ici et celle de là-bas, où il n'avait à compter ni avec les haines de parti, ni avec les compétitions des coteries, ni avec les criailleries des assemblées, ni avec les journaux; où chaque heure était bien employée et où chaque effort était fécond; où il ne rencontrait que des fronts inclinés et des visages reconnaissans; où il pouvait se promener tranquillement parmi ses créations comme un bon propriétaire dans son parc!

Si vous voyiez la vie que je mène, écrit-il à Langeron, vous en auriez réellement pitié. Ce n'est pas le travail qui m'effraie, mais à toute privation et aux souffrances il faut un dédommagement. A Odessa, un nouveau village, une nouvelle plantation, un arbre me délectait le

cœur et me consolait des peines que je pouvais éprouver. Ici, nulle compensation!.. Plût à Dieu que je n'eusse pas bougé d'Odessa!.. Que vous dirai-je de ma situation? D'un seul mot, c'est que je consentirais, sur mon honneur, à me faire couper le bras gauche pour en être dehors... Ma santé dépérit chaque jour, et, d'une manière ou d'une autre, bientôt il en faudra finir... Pauvre Odessa! pauvre Crimée! qu'êtes-vous devenues? Au reste, peut-être y retournerai-je, et plutôt que vous ne pensez. Et peut-être pourrai-je encore m'occuper du bien de ce pays, où tout est neuf, où les hommes ont de quoi s'étendre, tandis qu'ici on est si serré les uns contre les autres qu'on étouffe.

Il étouffe si bien que, dans chacune de ses lettres à l'empereur Alexandre, il cherche à obtenir la promesse qu'il pourra quelque jour « se retirer auprès de lui. » A la fin cependant, l'horizon s'est un peu éclairci. Grâce à Alexandre, malgré les Anglais, les Autrichiens et les Prussiens, Richelieu a sauvé nos provinces frontières; il a fait réduire le chiffre des indemnités réclamées par les états et les particuliers; il a obtenu, à Aix-la-Chapelle, l'évacuation anticipée du territoire; il a décidé le roi à renvoyer la chambre introuvable et à en convoquer une nouvelle, qui, sans doute, ne portera pas « la livrée d'un parti. » Enfin, avec les blés d'Odessa et de la Nouvelle-Russie, il a nourri la France et empêché la disette de dégénérer en famine. « Si nous arrivons à refaire une France, écrivait-il à l'empereur, c'est à Votre Majesté que nous le devrons. » En 1818, la France est refaite, en effet. Elle est maîtresse de son territoire; elle est rentrée dans le concert européen; elle voit sa prospérité reprendre son essor; elle commence à s'habituer à la charte et à la liberté.

Dès lors, Richelieu cessa d'être l'homme nécessaire. Son ministère se disloqua, et un cabinet, dont Decazes était l'âme et Dessolles le président titulaire, lui succéda. Malgré l'opposition des libéraux avancés et des royalistes intransigeans, malgré les scrupules de Richelieu, qui ne voulait pas ajouter aux charges du pays et qui écrivit une lettre très patriotique et très noble, les chambres lui votèrent la création d'un majorat avec 50,000 francs de revenu. C'était à la fois une légère indemnité pour les pertes que lui avait infligées la révolution et une glorieuse récompense nationale au libérateur du territoire.

Il put revenir, au moins en pensée, à son Odessa, « où l'on ne connaissait ni intrigues, ni passions haineuses, ni *ultra*, ni *citra*. » Il recommandait le littérateur franc-comtois Charles Nodier pour y diriger un journal littéraire, politique et commercial. Enfin il demandait à l'empereur la permission de revoir les bords de la Mer-

Noire. Malheureusement, l'entente cordiale entre les deux cabinets de France et de Russie avait été un peu affectée par son départ du ministère. « Vos successeurs, lui écrivait Nesselrode, peuvent être les meilleurs gens du monde ; mais ce n'est pas vous, mon cher duc. Vous trouvez donc assez naturel que l'empereur ait pris le parti très sage d'aller, pour le premier moment, un peu bride en main en fait d'épanchemens et de confiance. » Le même sentiment se trouve exprimé, quoique de manière plus discrète, dans une lettre de l'empereur.

Le ministère Decazes ne devait pas durer longtemps : l'élection de Grégoire, l'assassinat du duc de Berry, le renversèrent et firent souffler de nouveau un vent de réaction. Richelieu fut, pour la seconde fois, appelé aux affaires : c'était dans des conditions qu'on peut trouver encore moins favorables que la première fois. En 1815, il se présentait en homme étranger aux coteries et uniquement dévoué à la cause nationale ; en 1820, il reparaissait en homme de parti, en chef d'un ministère de répression et de réaction, ayant pour mission de revenir sur toutes les lois libérales en matière de presse et de système électoral. Alexandre dut lui écrire pour relever son courage : « Vous êtes appelé par le roi à devenir le médiateur entre les passions extrêmes et les partis qu'elles enfantent... C'est assez vous dire que les vœux des alliés de Sa Majesté très chrétienne et les miens aussi vous accompagnent dans la carrière laborieuse que vous allez fournir. »

L'attitude des puissances étrangères était redevenue menaçante. On affectait de rendre la France responsable des troubles qui commençaient à se manifester dans certaines parties de l'Europe. « Si le cabinet des Tuileries, écrivait Capo d'Istria à Richelieu, n'avait point cessé d'être sous votre direction, si une sage modération avait continué à présider au gouvernement intérieur de la France, croyez-vous que l'on ait encore osé parler de *quadruple alliance?* Croyez-vous qu'une poignée de savans ou d'élèves d'universités eût suffi pour exciter tant d'alarmes et pour donner occasion au système absurde qu'on s'efforce d'établir en Allemagne?.. Croyez-vous que ce fussent des démagogues forcenés qui seraient venus apprendre à Ferdinand VII que l'Espagne ne peut plus être gouvernée par des camarillas?.. C'est vous, vous seul, vous de votre personne, qui pouvez donner à l'Europe une France utile et bienfaisante... Moins votre personne à la tête du ministère français, il n'y a plus de France pour le monde ! »

Ainsi, le rôle qu'on attribuait à Richelieu était encore grand : en enrayant la révolution en France, il devait l'enrayer en Europe et, du même coup, modérer les idées de réaction auxquelles commen-

çaient à s'arrêter les souverains de la sainte-alliance. Il pouvait contenir à la fois les révolutions et les contre-révolutions, être à la fois un conservateur et un libéral.

A cette époque, un changement très curieux se produit dans les relations d'Alexandre et de Richelieu. En 1815, l'empereur était peut-être plus libéral que le duc; il avait plus de confiance que lui dans les chartes et les institutions représentatives; il avait contribué à faire obtenir à la France une constitution; il en avait donné une à la Pologne; il rêvait d'en doter un jour la Russie. A partir de 1820, il se rapproche des gouvernemens absolus, devient l'âme de la *politique des congrès*, pousse à la répression des mouvemens allemands, espagnols, italiens, entre en conflit avec les chambres polonaises et, par esprit conservateur, abandonne même les Grecs à la tyrannie ottomane. Dans l'atmosphère despotique de la Russie, sous l'influence néfaste d'Arakhtchéef, il tend à redevenir un despote. Au contraire, Richelieu, qui, en 1815, nous était arrivé avec les idées et les goûts les moins parlementaires, subit de plus en plus l'influence du milieu français. Il commence à se réconcilier avec le régime des chambres et la liberté de la presse. En France, il est plus libéral que l'étiquette du ministère qu'il préside, plus libéral que l'œuvre qu'on lui a imposée. Il aperçoit mieux les bons côtés du caractère français; il admire avec quelle rapidité le pays s'est relevé, à tel point que, tandis que tous les autres gouvernemens font des emprunts, le sien a pu même diminuer les impôts. En Europe, il comprend la légitimité de certains griefs des peuples contre leurs gouvernans. Bref, il est devenu un homme de son pays, de son temps, et il démêle parfaitement les caractères de ce temps, fécond malgré ses agitations, qui n'est que le laborieux enfantement d'un avenir meilleur. « Je reconnais, écrit-il à Capo d'Istria, que l'époque actuelle est marquée par la Providence pour des changemens et des modifications dans l'ordre des sociétés. C'est à rendre le passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau exempt de secousses et de convulsions que les hommes appelés à s'occuper des affaires publiques doivent s'attacher aujourd'hui. Ceux qui, comme nous, ont déjà adopté ces institutions nouvelles, sont dans l'obligation de les affermir et de les consolider de tous leurs efforts. Ce n'est que par ce moyen qu'on peut espérer se préserver de nouvelles révolutions. » Ainsi, l'Europe doit enfin passer de l'âge despotique à l'âge parlementaire, et c'est par la liberté seulement qu'on peut prévenir les bouleversemens sociaux. Voilà une profession de foi qui est toute nouvelle chez Richelieu.

Aussi le voyons-nous combattre auprès d'Alexandre et de ses conseillers l'idée d'une intervention à main armée dans les affaires de Naples : « Que la voie des armes ne soit admise que quand tous les

autres moyens seront épuisés ! Il me semble que c'est le seul rôle qui convienne au roi Ferdinand. Je ne conçois pas comment l'Autriche pourrait vouloir lui en tracer un autre qui, en le déshonorant, reverserait aussi une partie de la honte sur ceux qui seraient censés l'avoir imposée. » Il prévoit que la mission qu'on veut confier à une armée autrichienne pour le rétablissement du despotisme à Naples est très propre à provoquer le soulèvement de l'Italie tout entière. Il démêle très bien que la question qui s'agite dans la péninsule est plus nationale encore que libérale : on y déteste la domination ou l'influence autrichienne plus encore qu'on n'y désire des constitutions.

Certes, continue-t-il, ce n'est pas ainsi qu'on rétablira, d'une manière solide, l'ordre et la paix dans cette belle contrée, et je plains vivement les gouvernemens et les peuples. Le sort qui les attend sera bien malheureux. Quel rôle le roi de Naples va-t-il jouer dans cette circonstance? Va-t-il déclarer que tout ce qu'il a fait lui a été arraché par la violence? Proclamera-t-il à la face de l'Europe que toutes les promesses qu'il a faites au moment de son départ n'avaient pour but que de mettre un peu plus tôt sa personne en sûreté? Je répugne à croire tant de bassesses. Si cela avait lieu, la royauté serait frappée partout, et nous en ressentirions vivement le contre-coup... J'espère que vous parviendrez à persuader à l'Autriche de tolérer à Naples quelques institutions sans lesquelles il me paraît impossible que cette famille puisse régner.

Alexandre fait la sourde oreille aux sages conseils de Richelieu; et, en effet, l'invasion d'une armée autrichienne en Italie provoque le soulèvement du Piémont; le roi de Naples est rétabli, mais après s'être déshonoré et en subissant la dure tutelle de la cour de Vienne. Même en Espagne, la « fierté castillane » se raidit contre les menaces de la sainte-alliance, et la révolution s'y accentue. Alexandre ne s'en montre que plus obstiné. Il réserve à la France, en Espagne, le rôle que vient de jouer l'Autriche en Italie. Il est intéressant de voir l'ancien gouverneur d'Odessa, l'ancien serviteur d'Alexandre, se montrer beaucoup moins docile à la direction de la Russie que ne le seront plus tard les Villèle, les Chateaubriand et les Mathieu de Montmorency. Sa réponse est même très nette : « Je suis convaincu qu'une pareille tentative aurait pour la maison de Bourbon les mêmes résultats qu'a eus la guerre d'Espagne pour Buonaparte, avec cette différence que, dans ce cas, la chose irait bien plus vite... Je regarderais comme traître à sa conscience, à ses devoirs, celui qui la conseillerait et qui s'y prêterait. » On voit combien Richelieu fut plus sage que ses successeurs. Pour lui, en Espagne aussi

bien qu'en Italie, il n'y a qu'un remède efficace : c'est une bonne constitution comme celle qui régit la France, et dont il apprécie les mérites chaque jour davantage. Même dans les affaires d'Orient, il se montre plus libéral, plus humain que l'empereur Alexandre, qui semblait cependant désigné pour être le champion de l'indépendance des peuples chrétiens, mais qui s'obstine à confondre les aspirations nationales des Hellènes avec les revendications des démocrates occidentaux.

Je vous suis très obligé, écrivait Richelieu à Sicard, de votre exactitude à me tenir au courant des affaires de ces pauvres Grecs, qui me paraissent avoir pris, pour secouer le joug, le moment le plus inopportun. Je crains bien qu'il n'arrive de grands malheurs; car les révolutions et les contre-révolutions ne se font pas à l'eau de rose dans ces contrées comme dans les nôtres... Dans tous les cas, je prévois une suite de massacres et de dévastations dont il est difficile de poser le terme. Dans ces circonstances, nous avons fait, je crois, tout ce qui dépendait de nous... Outre ce que nous avons dit à Constantinople, nous avons renforcé nos stations dans le Levant... Notre pavillon se montrera partout et prêtera son appui à tous les êtres souffrans et opprimés.

Est-ce donc un mince honneur pour Richelieu que d'avoir fait tous ses efforts pour empêcher la funeste expédition d'Espagne et préparé l'expédition libératrice de Grèce?

Si, par une juste reconnaissance, il se montre déférent envers les conseils de son « souverain adoptif, » tout en lui résistant quand la cause de la liberté ou l'intérêt du pays se trouve en jeu, il faut noter sa fière attitude à l'égard des autres puissances. Quand l'Autriche menace d'occuper les états du roi de Piémont, « tout vaudrait mieux pour nous, s'écrie-t-il, que de laisser voir à notre peuple des sentinelles autrichiennes au bout du pont du Var ou du pont de Beauvoisin! » Quand l'Angleterre, sous prétexte de châtier les Barbaresques, essaie d'imposer sa suprématie aux autres marines européennes, « je ne consentirai jamais, écrit le duc, qu'un brick français se trouve sous les ordres d'un amiral anglais. » Voilà le langage que tenait Richelieu au lendemain de l'invasion.

En 1821 prit fin son second ministère. L'homme qui était entré aux affaires pour contenir les aspirations révolutionnaires succombait sous les intrigues des ultra-royalistes. Ses ennemis l'accusaient d'être *trop* Russe, eux qui allaient subir aveuglément les plus fâcheuses influences de la Russie ; on oubliait que c'était parce qu'il avait été *assez* Russe qu'il avait pu sauver la France des convoitises anglaises et allemandes. Il revint à son projet de voyage

sur la Mer-Noire, mais il trouva convenable de l'ajourner. Il écrivait, non sans amertume, à Sicard : « Aujourd'hui, on ne manquerait pas de dire que je vais vendre à la Russie les secrets de la France, comme on m'accusait de lui vendre ses intérêts ; car il faut que vous sachiez que, pendant que chez vous on nous reproche d'être trop Anglais, ici j'ai été accusé, par ceux qui se sont faits mes ennemis, de trahir la France pour la Russie. »

Il ne revit pas Odessa. Quoiqu'il n'eût que cinquante-six ans, les fatigues et les émotions l'avaient épuisé. Peu de mois après sa retraite, en juin 1822, la marquise de Montcalm annonçait à Alexandre la mort de son frère. Elle n'avait pas tort de lui écrire : « C'est à Votre Majesté qu'il a dû les seules années heureuses de sa vie. » Richelieu fut pleuré en Russie comme en France. Tandis que le cardinal de Bausset prononçait son éloge à la chambre des pairs et que Dacier et Villemain préparaient ceux qu'ils devaient prononcer aux académies, Alexandre Ier exprimait en ces termes le jugement qui restera celui de la postérité dans les deux pays : « Je pleure le duc de Richelieu, disait-il à notre ambassadeur, comme le seul ami qui m'ait fait entendre la vérité. C'était le modèle de l'honneur et de la loyauté. Les services qu'il m'a rendus éternisent en Russie la reconnaissance de tout ce qu'il y a d'honnête. Je le regrette pour le roi, qui ne trouvera dans aucun autre un dévoûment aussi désintéressé. Je le regrette pour la France, où il fut mal apprécié, et à laquelle cependant il a rendu et devait rendre encore de si grands services. »

En Russie, son nom devait rester inséparable de celui de la Nouvelle-Russie, comme le nom de Pierre-le-Grand de celui de la Russie baltique, comme le nom de Catherine II de la Russie Blanche, comme le nom d'Ivan-le-Terrible de la Russie du Volga. Bien qu'il eût opéré ses conquêtes non sur l'ennemi, mais sur le désert, il mérite de prendre place parmi ceux qui ont fait la grandeur de l'empire. Sur les huit universités de la monarchie, deux font remonter à lui leurs origines, Odessa et Kharkof. Ce Français a été un des grands hommes d'état de la Russie. Ce n'est pas sans raison que la reconnaissance des peuples a élevé la statue de Richelieu sur les quais d'Odessa, entre les solitudes qu'il a animées, la mer qu'il a couverte de vaisseaux marchands, les ports, les docks, les théâtres, les palais, les églises, les établissemens d'instruction qu'il a fondés.

En France, il tint, après vingt-quatre ans, la promesse qu'il avait faite en 1791 à l'assemblée nationale, de faire profiter la patrie des mérites qu'il aurait acquis au service étranger : il empêcha le démembrement du pays.

Parmi les souvenirs ou les spectacles de la Terreur jacobine, du despotisme impérial, de la sanglante réaction de 1815, entre les

partis acharnés l'un contre l'autre jusqu'à la destruction de la patrie, sous le poids de l'occupation étrangère, des contributions écrasantes, de la famine, il a réussi à faire naître un régime régulier, normal, pacifique. Il réalisa la prédiction de Catherine sur le rôle qu'il devait jouer dans le rétablissement de la monarchie, et il y fut grandement aidé par le petit-fils de Catherine; mais ce ne fut point, comme l'impératrice l'avait en vue, la vieille monarchie avec les vieux abus qu'il rétablit.

Il a enseigné à la restauration comment il fallait s'y prendre pour vivre; il a su faire à l'intérêt français le sacrifice même de ses préjugés, lui qui n'était point d'abord un libéral; c'est, au contraire, par un retour à l'esprit de parti et sous la direction de sectaires étroits qu'après lui la restauration a été ruinée. Les fautes de ses successeurs ne peuvent ôter à Richelieu l'honneur d'avoir été un des fondateurs en France de la liberté politique et du régime parlementaire.

Enfin, dans les relations entre les deux pays, il fut le partisan convaincu d'une entente cordiale entre la France et la Russie, idée qui a déjà pour elle la consécration du temps, car ses premiers champions furent en Russie Pierre-le-Grand, et en France l'historien Saint-Simon; idée qui a donné à plusieurs reprises de féconds résultats pour la grandeur de notre pays et l'indépendance de l'Europe. Au temps de Louis XV et d'Élisabeth, c'est cette entente qui brisa l'essor de la Prusse; au temps de Louis XVI et de Catherine II, c'est elle qui maintint l'indépendance de la Bavière contre les convoitises autrichiennes et la liberté des mers contre la tyrannie britannique; au temps de Bonaparte et de Paul I[er], de Napoléon et d'Alexandre I[er], elle faillit changer les destinées du monde; au temps de Charles X et de Nicolas, elle assura la renaissance de la Grèce; au temps de Napoléon III et d'Alexandre II, elle prépara l'émancipation des nations chrétiennes de l'Orient, et, aujourd'hui, comme au temps du duc de Richelieu, elle apparaît comme une garantie de l'équilibre européen.

Grâce à la publication de M. Alexandre Polovtsof, on aperçoit mieux l'unité qui domine toute la carrière de Richelieu comme gouverneur de la Nouvelle-Russie ou comme président des ministres de Louis XVIII. C'est une grande page à la fois de l'histoire de France et de l'histoire de Russie qui se trouve ainsi reconstituée et dont les lettres françaises doivent être reconnaissantes aux travaux de la Société impériale de Saint-Pétersbourg.

ALFRED RAMBAUD.

LA

PROTECTION LÉGALE

DE L'HONNEUR

L'honneur des particuliers et des hommes publics n'a jamais été moins assuré de respect que de nos jours. La licence de la presse est sans bornes, malgré les restrictions légales dont elle supporte encore l'apparence, et les nouvelles mœurs qu'elle a créées, chez les écrivains et dans le public, favorisent encore ses excès. Devant la publicité effrénée des insultes et des scandales de tout genre, les effrontés affectent le dédain, en alléguant qu'ils ne trouveraient nulle part, pour leur honneur outragé, une réparation efficace. Beaucoup recourent au duel, dont la pratique, peu meurtrière d'ailleurs, s'est tellement multipliée dans certains milieux, qu'il a perdu toute signification. Quelques-uns se font justice eux-mêmes, presque toujours impunément. Les plus honnêtes et les plus fiers se dérobent aux devoirs publics, pour éviter les occasions de mettre leur honneur en péril. La société perd le respect d'elle-même, en s'habituant à ne rien respecter dans aucun de ses membres. Nul sujet n'appelle, avec plus d'urgence, les réflexions des bons citoyens. Nous voudrions chercher à éclairer ces réflexions en remontant aux principes de droit qui régissent cette matière si délicate de l'honneur, et en exposant quelques-unes des réformes qui pourraient la soustraire à un état de désordre dont il est impossible de se dissimuler la gravité.

I.

Ce n'est pas sans raison que la considération et l'honneur ont, pour l'opinion et pour la loi elle-même, la valeur d'une propriété. Il s'y attache, en effet, des avantages d'ordre moral et d'ordre matériel, tout ensemble, qui s'acquièrent, comme tous les genres de propriété, par le travail personnel ou par héritage, et qui se justifient, dans cette double origine, comme tous les genres de propriété et comme tous les droits en général, parce qu'ils sont une force au service du devoir.

Chacun se sent plus fort, dans ses rapports avec les autres hommes, s'il est entouré de considération, d'estime ou de respect. Notre intérêt bien entendu, — et l'intérêt de nos devoirs ne s'en sépare pas, — exige donc que nous nous efforcions, par tous les moyens légitimes, de nous concilier ces sentimens, et, puisqu'ils s'attachent aux familles comme aux individus, nous avons le droit d'en rechercher le bénéfice pour nos enfans comme pour nous-mêmes. Il y a une juste présomption d'honneur, pour tous les membres d'une même famille, où, par l'effet de l'éducation et des exemples, par l'effet même de l'hérédité, se sont toujours maintenues des traditions honorables. Cette présomption forme très légitimement ce qu'on appelle un « héritage, » un « patrimoine d'honneur. » Ce patrimoine, comme toute autre propriété, peut s'évaluer en argent, au profit de celui qui l'a créé ou de ses ayans-droit. C'est ce que font les tribunaux quand ils accordent des dommages-intérêts pour l'honneur offensé.

La valeur intrinsèque d'un tel patrimoine est rarement pure de tout alliage. La considération n'exprime que des jugemens humains, où l'erreur, le caprice, les préjugés de toute sorte ont tant de part. Elle se donne souvent à la situation extérieure plutôt qu'au vrai mérite, et alors même qu'elle ne tient compte que des titres personnels, elle est loin d'en être l'exacte et adéquate appréciation. Le hasard est pour beaucoup dans la façon dont elle s'acquiert et dont elle se perd. S'il n'est pas permis de la dédaigner, il est sage de ne pas en faire l'unique ou le principal but de nos efforts. Il faut toujours, pour soi-même ou pour autrui, se réserver le droit d'en appeler de l'opinion courante à l'opinion mieux informée, et, quel que soit le succès de cet appel, garder la liberté de son propre jugement, en s'efforçant d'y apporter toute la droiture et toute l'impartialité possibles.

Le droit ne va pas toutefois, en ce qui concerne autrui, jusqu'à permettre, en tout état de cause, de dépouiller quelqu'un d'une considération que l'on juge mal acquise. C'est un nouveau rappro-

chement avec la propriété. La propriété est respectable, de quelque façon qu'elle ait été acquise, quand elle remplit les conditions exigées par la loi pour sa conservation et pour sa transmission. Il en est de même pour la considération, avec cette différence qu'ici les conditions légales ne sauraient être l'objet d'une détermination aussi exacte. Elles ne sont même l'objet d'une détermination d'aucune sorte. La loi est muette, et nécessairement muette, parce qu'elle est incompétente, pour tout ce qui concerne l'acquisition, la possession et l'héritage de l'honneur; elle n'intervient que pour le protéger, et elle protège, dans la plupart des cas, le faux honneur comme le vrai.

II.

Cette indifférence forcée de la loi pour la qualité de l'honneur révolte bien des consciences. C'est, avec l'insuffisance de la réparation légale, l'une des excuses du duel. Quand mon honneur est attaqué, je ne gagne rien à poursuivre en justice mes calomniateurs. Non-seulement l'effet de leurs calomnies sera aggravé par la publicité du procès, et ne sera pas compensé par les dommages-intérêts, l'amende et la prison qui pourront leur être infligés; mais que prouvera cet arrêt même, que je suppose rendu en ma faveur? Il attestera seulement que j'ai été atteint dans mon honneur par des allégations dont il n'établira pas, et dont moi-même je n'aurai pas été admis à établir la fausseté. Le duel, du moins, quelle qu'en soit l'issue, est une réfutation indirecte des imputations qui prétendent me déshonorer, car la preuve de courage que j'y ai donnée prouve ou semble prouver que je suis un homme de cœur.

Le duel est excusable, dans l'état de nos mœurs et de nos lois; mais il n'est qu'excusable. C'est, d'un côté, pour toute offense, la peine de mort prononcée et appliquée par l'offensé lui-même. C'est, de l'autre, la faculté, pour l'offenseur, de se soustraire à la peine dont il est menacé, en cherchant lui-même à tuer celui qu'il a offensé. C'est, pour les deux adversaires, le hasard d'un combat et les conditions inégales de force, d'adresse et de sang-froid prenant la place de la justice. C'est enfin, dans l'effet moral où il trouve son excuse, une justification très imparfaite de l'honneur. Si l'offensé prouve son honneur en ne craignant pas de provoquer son offenseur en duel, celui-ci prouve également le sien en acceptant la provocation. La justification vaut pour tous les deux, et elle n'établit pas mieux que l'arrêt d'un tribunal, dans un procès où la preuve n'a pas été admise, s'il y a eu calomnie ou simple diffamation. Elle ne fait que substituer une forme de l'honneur à celle qui est en question, et les deux, loin de se confondre, ne sont pas

même équivalentes. On peut être un très malhonnête homme et faire montre de bravoure, une épée ou un pistolet à la main. Une contenance plus ou moins ferme n'atteste même pas le véritable courage. Imposée par le préjugé du duel, elle n'est quelquefois qu'un effort tout extérieur qui cache la défaillance intérieure; quelquefois aussi, elle est due tout entière à la confiance d'une supériorité éprouvée dans le maniement des armes. On n'est pas nécessairement un homme de cœur pour être un bretteur habile. On n'est pas, d'un autre côté, un lâche pour faiblir momentanément dans un combat de quelques secondes, où bien des causes toutes physiques peuvent faire trembler la « carcasse, » comme disait Turenne de son propre corps, sans qu'elle cesse de revêtir une âme fière et vaillante.

III.

Le duel n'est excusable que par l'impuissance de la loi et de la justice légale. Cette impuissance est de deux sortes : elle porte, soit sur l'appréciation même de l'honneur, soit sur la réparation qu'il a le droit d'obtenir quand il a été offensé.

Nul ne demande et ne croit possible une appréciation générale de l'honneur dans un texte législatif; mais on voudrait que, dans les arrêts judiciaires, sur des cas particuliers, l'honneur vrai fût apprécié, et, par suite, fût seul protégé. On voudrait, en d'autres termes, que les débats et le jugement fissent toujours la lumière sur la distinction entre la simple diffamation et la calomnie.

La distinction n'est pas étrangère à la loi. La calomnie seule est punie quand il s'agit d'un fonctionnaire public, ou, s'il s'agit d'un particulier, quand elle s'est produite sous la forme d'une dénonciation adressée à l'autorité judiciaire.

Pourquoi, dans ces deux cas, les débats judiciaires et l'arrêt du tribunal portent-ils sur la vérité ou la fausseté des faits et, par suite, sur la qualité même de l'honneur qui a été mis en cause par des allégations infamantes? C'est qu'on peut remplir un devoir, d'un côté, en signalant les abus commis par un fonctionnaire, de l'autre, en dénonçant à la justice un fait légalement qualifié de crime ou de délit. S'il y a eu possibilité d'un devoir, il y a exercice légitime d'un droit, et le dénonciateur doit être admis à en faire la preuve, en établissant la vérité de ses allégations. Dans les deux cas, la considération mal acquise cesse d'être un droit respectable pour autrui.

En est-il ainsi dans tous les autres cas? Alceste dirait oui, et, de nos jours surtout où les moins rigoristes répugnent à trouver quelque ridicule dans Alceste, beaucoup lui donneraient raison.

Sans être un Philinte, nous n'hésitons pas, sous certaines réserves que nous indiquerons tout à l'heure, à soutenir l'opinion contraire. Nous traiterons d'abord la question au seul point de vue du droit naturel, et nous nous efforcerons de prouver que la pratique du droit positif y trouve en principe sa justification.

N'est-ce pas un devoir, dit Alceste, de démasquer le vice honoré, de lui faire perdre cette considération qu'il usurpe et d'appeler sur lui un juste mépris? Il y a des cas, sans aucun doute, en dehors des abus commis dans l'exercice des fonctions publiques et des méfaits légalement punissables, où il est permis, où c'est même un devoir de flétrir publiquement un malhonnête homme. Je connais les vilenies, impunies et impunissables, d'un homme riche et puissant, aussi habile à éluder les règles du code civil et les défenses du code pénal qu'à tromper l'opinion publique. Je suis témoin de tout le mal qu'il fait, sans remplir dans l'état aucune fonction, par l'influence que lui donne une considération dont je le sais indigne. Je me fais un devoir de combattre cette influence néfaste en rétablissant la vérité, toute la vérité. Des juges pourront me condamner comme diffamateur : la conscience de tous les honnêtes gens m'absoudra. J'aurai peut-être violé le droit positif, mais je me serai tenu dans les limites du droit naturel et de la morale.

Nous ne recherchons pas pour le moment si le droit positif devrait s'approprier cette nouvelle dérogation au principe général qu'il a posé du respect de la considération acquise. Nous restons sur le terrain du droit naturel, et nous nous demanderons seulement si, sur ce terrain, un tel cas pourrait cesser d'être une exception et fournir une règle générale, applicable à tous les autres cas.

Pourquoi, dans l'hypothèse que nous avons faite, y a-t-il un droit? C'est qu'il y a possibilité précise et déterminée d'un devoir. Je dois au public la révélation d'un secret que je suis seul ou presque seul à posséder, quand cette révélation peut mettre fin à un odieux et funeste abus d'influence. C'est, il faut bien le remarquer, un devoir d'assistance, c'est-à-dire un devoir qui reste vague et indéterminé dans sa formule générale et que les circonstances semblent seules revêtir d'un caractère rigoureux. Ici, il a ce caractère, et s'il est accompli dans des intentions absolument pures, sous la pression d'une juste indignation et d'un amour désintéressé du bien public, l'acte qu'il a non-seulement permis, mais commandé, est digne de tous les éloges. Le même acte est encore respectable quand il est inspiré par d'autres mobiles, quand il est, par exemple, un acte de vengeance ou quand un intérêt de parti y a la plus grande part. Il n'a plus la valeur morale d'un devoir accompli ; il garde celle de l'exercice d'un droit. Le droit, dans les actions qu'il

autorise, fait abstraction de leurs motifs. Il n'exige pas, suivant l'exacte et profonde distinction de Kant, qu'elles soient accomplies par devoir, mais qu'elles soient conformes au devoir ; cette condition est remplie dans notre hypothèse. Voilà pourquoi, quels que soient les mobiles du service rendu au public par la révélation d'un secret infamant pour un homme faussement honoré, nous y devons reconnaître un droit dont l'exercice n'est soumis qu'à une condition : la preuve de la vérité des faits allégués.

Une autre hypothèse montrera, mieux que tout argument, combien un tel droit est exceptionnel. Je connais encore un secret infamant, ne concernant cette fois qu'un père de famille, qui vit dans une sphère modeste, entouré de l'affection et du respect des siens et en possession de l'estime générale. Il a fait tous ses efforts pour racheter, par une vie sans reproche, une seule faute, déjà ancienne, ignorée de presque tous. La considération dont il jouit et dont il tire profit n'est pas moins usurpée, car il la perdrait si sa faute était connue. Elle est, dans une certaine mesure, un vol fait au public, puisqu'elle porte avec elle des avantages qui vont à un moins digne, au détriment peut-être d'un plus digne. C'est donc, dans cette hypothèse, comme dans la précédente, faire œuvre utile que de révéler la vérité. C'est remplir encore envers le public un devoir d'assistance. — Le devoir est-il vraiment le même ? A-t-il les mêmes caractères ? Le service que je rends est petit et indéterminé. Le mal que je fais est immense. Je détruis le bonheur de toute une famille. Je fais plus : je retire au père de famille l'autorité dont il a besoin pour remplir ses devoirs envers ses enfans ; car je lui dérobe leur respect, sans lequel l'autorité paternelle n'est rien. Je mets enfin à néant, pour une tache unique, tous les titres que ma victime a pu conquérir, par une longue série d'actions honorables, à l'estime de nos concitoyens.

Qu'importe ? dira-t-on : il ne s'agit ici que des intérêts d'un individu et d'une famille. Le devoir fait abstraction des raisons d'utilité. *Fais ce que dois, advienne que pourra.* — On oublie que le devoir d'assistance, — et on ne peut pas invoquer un autre devoir, — a précisément pour objet des actes utiles, soit à quelques-uns, soit à tous. Les raisons d'utilité, loin de pouvoir être écartées, sont ici dominantes.

Non, dira-t-on encore : la révélation d'une vérité qui fait cesser une usurpation d'honneur, c'est-à-dire un véritable vol, n'est pas un devoir de pure assistance, c'est un devoir de stricte justice, contre lequel ne saurait prévaloir aucune considération d'un autre ordre. — On donne ici au devoir de justice une extension contraire à sa définition juridique, comme à sa conception philosophique. D'homme à homme, dans cette « société générale du genre humain » que re-

connaissait la sagesse antique, la justice n'embrasse que des devoirs négatifs, absolument et universellement obligatoires. Elle n'est que le respect d'autrui et de tout ce qui appartient à autrui. Dans les sociétés plus restreintes, dans la famille, dans l'état, elle comprend des devoirs positifs, dont l'objet et le caractère sont déterminés par les relations mêmes qui constituent ces sociétés. Le père quand il punit un enfant coupable, le magistrat quand il condamne un malfaiteur, font acte de justice; mais le fait de venir en aide, par la révélation d'un acte plus ou moins répréhensible, soit à la justice légale, soit à cette justice toute morale qui a son siège dans les consciences, ne peut être qu'un devoir d'assistance. Il n'a pas le caractère strictement obligatoire d'un devoir de justice. Les circonstances seules en font un devoir, et ce n'est encore qu'un devoir large, dont il est permis de discuter dans chaque cas, non-seulement le mode particulier d'accomplissement, mais l'opportunité. Ce sera souvent un acte libre, qui pourra être plus ou moins méritoire ou simplement exempt de reproche, mais auquel il sera permis de se soustraire, sans avoir à rougir d'aucune faute. Ce pourra être aussi, dans certaines circonstances, un acte contraire au devoir et même, dans le sens propre du mot, un acte d'injustice.

Ici, en effet, le devoir de justice retrouve sa place, non pour commander la dénonciation, mais pour la condamner. Je suis non-seulement de bonne foi, mais sûr de mon fait, quand je révèle un secret d'où dépend l'honneur d'une famille. Je ne commets pas moins une véritable injustice, si je n'ai pas pesé toutes les conséquences de cette révélation, et si ces conséquences peuvent être telles qu'elles dépassent de beaucoup le juste châtiment de la faute que je fais connaître.

Même dans la dénonciation en forme, adressée à l'autorité judiciaire, sur des faits légalement qualifiés de délits ou de crimes, une conscience scrupuleuse ne saurait faire abstraction des conséquences. Et cependant le service rendu à la société est nettement défini, et je ne livre à la justice qu'un coupable, dont la responsabilité est également circonscrite dans des bornes précises. Je n'en dois pas moins me demander si, en appelant sur lui des poursuites et une condamnation, dont les plus extrêmes rigueurs sont strictement mesurées par le code pénal et qui ne sauraient l'atteindre au-delà du terme de la prescription légale, le mal que je ferai à lui-même et à sa famille n'est pas hors de proportion avec le bien que la société pourra retirer de son châtiment. Je dois, en un mot, tenir compte, non-seulement de sa culpabilité, mais de ce que je puis savoir de sa vie tout entière, avant et après sa faute; car celle-ci a pu être atténuée par les entraînemens de son passé et en partie effacée par ses efforts ultérieurs pour la racheter.

Combien la double appréciation des circonstances de la faute et des conséquences de la dénonciation est-elle plus obligatoire, quand il s'agit d'une de ces fautes que le code n'a pas prévues ou que la prescription soustrait à ses rigueurs, et qui ne relèvent que de la conscience publique! Ici, d'un côté, toutes les garanties protectrices de la loi font défaut, et, de l'autre, si le châtiment, dans sa forme propre, reste tout moral, il est sous l'empire des passions aveugles auxquelles obéit trop souvent l'opinion, et il peut avoir, dans l'ordre matériel lui-même, les plus terribles contre-coups. Enfin, combien de fois les moyens de défense, d'excuse et d'atténuation ne manqueront-ils pas, alors même qu'ils auront toute liberté de se produire et de se discuter dans un procès public? Ces fautes que la loi ne peut atteindre, par suite de leur caractère indéterminé ou de la longueur du temps écoulé depuis qu'elles ont été commises, sont les plus difficiles à établir ou à expliquer, soit en elles-mêmes, soit dans l'ensemble de leurs circonstances. Souvent on ne réussira, de part et d'autre, qu'à faire naître et à entretenir le doute. Or, devant la justice, le doute profite à l'accusé; mais devant l'opinion, par suite d'une malignité naturelle, il profite surtout à l'accusateur.

L'un des pires effets de ces révélations, même lorsqu'elles sont le mieux fondées et qu'elles ne s'inspirent que de motifs désintéressés, c'est qu'elles ne mettent pas seulement en cause la véracité de l'accusateur et l'honneur de l'accusé; elles rejaillissent presque toujours sur des tiers par les débats qu'elles provoquent. Elles entraînent la divulgation de douloureux secrets de famille, et s'il s'agit de la propre famille de l'accusé, elles pourront le mettre dans la cruelle alternative de sauver son honneur aux dépens de l'honneur des siens ou de sacrifier le premier au second.

Nous avons supposé jusqu'ici des allégations bien fondées et produites de bonne foi, dans une intention honorable; mais on ne peut compter, dans la réalité, sur la réunion de ces trois conditions. On ne joue pas volontiers le rôle d'accusateur dans un pur esprit de justice. Il faut, si l'on est ou si l'on prétend rester honnête, y être poussé par quelque passion, dont l'effet le plus ordinaire sera de fausser le jugement et d'altérer la bonne foi. On croit aisément ce qu'on désire croire; on est facile sur les témoignages et sur les preuves. On est facile aussi sur les mobiles d'une révélation qu'on a plaisir à faire. Ceux mêmes qui ne s'en font pas honneur comme d'un acte de justice aiment à n'y voir qu'une anecdote innocemment piquante. Les uns s'en exagèrent à eux-mêmes la gravité, les autres l'atténuent; des deux côtés, on fait effort en sens contraire pour se dissimuler ce qu'un tel acte peut avoir d'odieux.

Soit, dira-t-on : du moment qu'on trompe les autres en se trom-

pant soi-même, on est sans droit; mais le droit subsiste toujours quand il est exercé en toute sincérité et en toute honnêteté. — Oui, s'il s'agissait de pure morale, mais la sphère du droit est différente. Elle n'est pas étrangère à la morale, puisqu'elle y trouve son point d'appui; elle ne comprend que des actes dont le libre accomplissement, dans ses conditions générales, peut intéresser la morale; mais elle n'exige pas l'approbation particulière de la morale pour chacun de ces actes pris en lui-même. Le droit n'est pas une simple faculté, reconnue et consacrée par la morale; c'est une faculté qui s'impose au respect d'autrui. Or le respect d'autrui ne serait jamais assuré s'il devait être précédé d'un jugement, non sur les actes extérieurs et manifestes de la faculté à laquelle il s'applique, mais sur les mobiles intérieurs, toujours plus ou moins douteux, de ces actes. Un intérêt moral consacre les droits de la propriété : il ne restreint pas ces droits au bon usage de la propriété. L'intérêt social, qui est également un intérêt moral, veut que les abus commis par les fonctionnaires publics et les crimes ou les délits commis par des particuliers puissent être librement dénoncés; il n'exclut du droit qu'il consacre que les dénonciations calomnieuses; il n'en exclut pas les dénonciations qui ne sauraient prouver l'entière pureté de leurs mobiles. Si un intérêt du même ordre autorisait les dénonciations sur des actes de la vie privée qui ne sont pas légalement punissables, il leur laisserait la même latitude : elles ne sortiraient du droit, quels que fussent leurs mobiles, que si elles étaient convaincues d'imposture.

Nous avons admis des cas où de telles dénonciations peuvent devenir légitimes, parce qu'elles répondent à des devoirs précis envers la société. Elles pourraient encore se justifier par des devoirs envers nos amis ou nos proches, si elles avaient pour but de les éclairer sur les dangers que leur fait courir une confiance mal placée. Elles seraient, dans ce dernier cas, d'autant plus légitimes qu'elles ne comporteraient pas la publicité qui fait seule, proprement, de ce genre de révélations, une atteinte à la considération bien ou mal acquise. Une seule cause pourrait les rendre illicites : ce serait la révélation d'un secret professionnel. Il y aurait ici un de ces conflits de devoirs pour lesquels il est téméraire de poser d'avance des règles générales, et dont la solution, quelle qu'elle soit, dans chaque cas particulier, peut laisser indécises les consciences les plus éclairées et les plus droites. J'admire, mais je ne saurais imiter l'assurance du casuiste qui n'hésitera pas, soit à condamner, soit à absoudre la révélation d'une maladie honteuse par le médecin qui l'a soignée, quand cette révélation est faite à un ami pour soustraire sa fille à la souillure physique et morale d'un mariage indigne.

En dehors de ces cas, qui sont exceptionnels, l'honneur privé, quelle qu'en soit la valeur en lui-même et dans son origine, doit être à l'abri de toute atteinte. On a pu railler ce qu'il y a d'excessif dans la maxime que « la vie privée doit être murée. » La vie privée est, en même temps, la vie de société. Elle est largement ouverte à toutes les relations, non-seulement d'amitié, mais de convenance. Les plus solitaires ne pourront tellement s'*emmurer* qu'ils échappent à tout regard indiscret et à toute révélation maligne. Les curiosités et les médisances du monde peuvent être, au point de vue de la morale, plus ou moins innocentes ou plus ou moins blâmables : elles violent le droit quand elles tendent à détruire, par une révélation publique, en dehors des exceptions qui pourraient autoriser une telle révélation, une considération justement ou même injustement acquise, et, dans ce cas, toutes les preuves qu'elles pourraient offrir de leur véracité ne les rendraient pas plus légitimes.

IV.

La considération personnelle doit être assurée de respect. L'honneur héréditaire a les mêmes droits. Il ne doit être flétri ni dans le fils ni dans aucune des générations qui suivront, tant qu'elles s'en montreront jalouses. Le respect qui lui est dû comporte sans doute les mêmes exceptions que le respect de l'honneur personnel. Il s'abaisse devant l'obligation d'un service à rendre, soit à la société, soit à nos proches ou à nos amis. Un nom honoré est une force dont on peut abuser pour acquérir une influence dangereuse ou pour obtenir d'injustes avantages. Il peut donc être permis, dans un péril pressant, de le dépouiller de son prestige usurpé. L'exception relative aux fonctionnaires publics ou aux malfaiteurs ne trouve plus ici son application, puisqu'ils ne seraient plus personnellement en cause ; mais une autre exception en prend la place : c'est celle des droits de l'histoire. L'historien est un justicier, et sa justice doit pouvoir s'exercer librement, soit dans ses récits, soit dans ses jugemens, à l'égard de tous les faits qui rentrent dans le cadre qu'il s'est choisi. Son droit, comme celui du dénonciateur devant la justice pénale, n'a d'autre limite que la calomnie intentionnelle.

L'historien n'est respectable toutefois que s'il fait œuvre d'historien. Celui qui, dans un récit historique, introduirait hors de tout propos un personnage obscur dans le seul dessein de flétrir un de ses descendans, ne pourrait se prévaloir des droits de l'histoire. A plus forte raison, celui qui, dans un écrit quelconque, évoquerait, pour déshonorer un contemporain dans sa famille et dans son nom, un

souvenir d'ordre tout privé, ne pourrait dire pour sa justification : c'est de l'histoire! Ici il n'y aurait qu'une agression contre l'honneur d'un vivant, et l'offensé, à quelque date que remontât le souvenir évoqué, aurait le droit d'en demander réparation.

V.

La considération personnelle ou héréditaire n'est pas seulement atteinte par des imputations formelles : elle souffre aussi, et quelquefois plus gravement, parce que la défense lui est plus difficile, par des insinuations, par des propos ou des gestes injurieux. De telles attaques, quel qu'en soit le fondement ou le mobile, ne sauraient s'autoriser des mêmes exceptions qui peuvent rendre légitime une accusation directe. Il peut être permis de dénoncer un fait déshonorant; mais le droit n'existe et ne peut se justifier qu'à la condition de s'exercer ouvertement et sans détour.

L'injure est toujours illicite, alors même qu'elle a le caractère et l'excuse d'un acte de courage; l'insinuation peut être, dans certains cas, l'exercice d'un droit ou même l'accomplissement d'un devoir. Elle est quelquefois, sous un régime tyrannique, la suprême ressource de ceux qui se font un devoir de faire connaître des vérités déplaisantes pour les puissans, utiles pour tous. L'artifice qui s'y déploie est plus qu'une preuve d'esprit ou de courage; c'est un effort d'honnêteté et de patriotisme.

On range encore parmi les atteintes à l'honneur, non plus des écrits, des paroles ou des gestes, mais certains actes qui n'ont pas besoin d'une dénonciation pour déshonorer leurs auteurs, tous les actes, en un mot, où se montrent publiquement des vices honteux : l'improbité, la lâcheté, la cruauté, la débauche. On y range même d'autres actes, dont les auteurs n'échappent pas à une juste flétrissure, mais qui sont, en même temps, considérés comme déshonorans pour leurs victimes elles-mêmes : l'adultère, à l'égard de l'époux trompé, et, à l'égard des femmes et de leurs familles, le viol, la séduction, l'abandon. Les coupables sont qualifiés, d'une manière générale, de « larrons d'honneur. » Cette idée d'un honneur passif, en quelque sorte, qui dépendrait, non des actes accomplis, mais des actes subis, n'est pas un pur préjugé. Elle atteste le haut prix qui s'attache à la chasteté des femmes et la solidarité des devoirs qui, dans le mariage et dans la famille, en font, pour chacun, l'objet de la plus jalouse vigilance. L'honneur, ainsi entendu, est l'expression, je ne dirai pas, avec M. Alexandre Dumas, d'un « capital, » mais d'un droit, dont le respect doit être assuré, non-

seulement devant l'opinion, mais devant la loi, par des garanties spéciales.

VI.

Tout droit reste imparfait et boiteux tant qu'il n'est pas déterminé, garanti et protégé par la loi et par les pouvoirs qui la représentent. L'honneur ne fait pas exception; mais, de tous les droits, c'est celui qui a toujours trouvé, dans l'état légal, l'appui le moins assuré. Dans notre législation, nul article d'aucun code n'en donne une définition exacte et précise; nulle juridiction n'a réussi à réprimer d'une façon à la fois équitable et efficace les outrages qu'il peut subir. La justice civile lui fait attendre, après de longs délais et des débats plusieurs fois renouvelés, en première instance, en appel, en cassation, où il reçoit le plus souvent de nouvelles et plus graves atteintes, une réparation presque toujours insuffisante. En police correctionnelle, les délais sont un peu plus courts; mais l'honneur y est exposé aux mêmes périls, de la part des témoins ou des avocats, et la réparation qu'il peut espérer n'est ni plus sûre ni plus efficace. La juridiction des cours d'assises abrège également les délais, mais le résultat est encore plus incertain et, dans l'hypothèse la plus favorable, la réparation n'a pas plus de valeur. La tendance habituelle du jury est d'acquitter également l'offenseur et l'offensé : le premier pour son offense, quelle qu'en soit la gravité, le second pour la vengeance qu'il en a tirée, fût-ce par le meurtre. Le code pénal lui-même déclare « excusable, » et, par suite, exempt de toute peine, le meurtre commis par un mari sur sa femme, s'il l'a surprise en flagrant délit d'adultère.

En signalant de nouveau l'insuffisance des garanties légales en matière d'honneur, nous ne faisons que constater l'incompétence de l'état dans tout ce qui touche à l'ordre moral proprement dit. Cette incompétence, toutefois, ne doit être considérée que comme relative. Partout où il y a des droits, quel qu'en soit l'objet, l'ordre légal ne saurait abdiquer. Il peut n'offrir qu'une protection imparfaite, mais il doit offrir toute la protection compatible avec ses conditions propres.

Les conditions de la protection légale, en ce qui concerne l'honneur, se rapportent à la loi, à la juridiction, à la réparation.

La loi, nous l'avons reconnu, ne peut enfermer l'honneur dans des définitions précises; mais elle peut définir les cas dans lesquels il reçoit sa garantie.

La règle générale qui attache le droit de l'honneur au seul fait de la considération acquise, quelle qu'en soit l'origine ou la valeur

morale, s'impose au droit positif, plus sûrement encore qu'au droit naturel. Le droit positif ne s'applique directement qu'aux faits extérieurs; il n'entre que d'une manière indirecte et restreinte dans l'ordre tout intérieur des sentimens, des pensées, des intentions. Cette condition du droit positif est même, par suite des liens qui lui subordonnent, dans une certaine mesure, le droit naturel, une raison de plus pour que le droit naturel lui-même soit obligé, dans la plupart des cas, de faire abstraction de la façon dont l'honneur a été acquis.

Le droit positif, comme le droit naturel, garantit également l'honneur personnel et l'honneur héréditaire, et il protège l'un et l'autre contre la diffamation, l'injure, les insinuations malveillantes. Les exceptions sont aussi les mêmes. Le droit positif est directement intéressé dans celles que nous avons indiquées en premier lieu : la révélation des abus commis par les fonctionnaires publics et la dénonciation des crimes ou des délits. Ces deux exceptions ont, en effet, leur base, soit dans les institutions politiques et administratives, soit dans la loi pénale. Nous y avons ajouté une troisième exception, pour laquelle le droit positif semble beaucoup moins compétent : les imputations portant sur des faits étrangers aux fonctions publiques et en dehors des prévisions du code pénal, dans le cas où un devoir déterminé serait intéressé à leur révélation. Rien de plus délicat que l'appréciation d'un tel ordre de faits; rien qui paraisse davantage exclure toute action légale et relever de la seule juridiction des consciences. Il y a, toutefois, dans les imputations dont il s'agit, l'exercice ou l'abus d'un droit, et un tel droit touche à de trop graves intérêts, de l'ordre matériel comme de l'ordre moral, pour qu'il échappe entièrement aux déterminations et aux garanties légales. Nous croyons que la loi doit le reconnaître dans sa généralité, en laissant aux tribunaux le soin d'apprécier les circonstances particulières qui peuvent seules en déterminer la légitimité ou l'abus. L'appréciation est d'ailleurs possible, sans sortir des limites propres de l'ordre légal. L'ordre légal, en effet, dans l'exercice du pouvoir judiciaire, ne peut s'abstenir entièrement d'entrer dans la considération des intentions. Il y entre avec plus de réserve que la psychologie ou la morale; il n'en autorise l'affirmation ou la négation que d'après leurs indices les plus manifestes. Il n'exigera pas, pour admettre la preuve d'un fait déshonorant, que le dénonciateur justifie de l'entière pureté de ses intentions; il recherchera seulement si un devoir est intéressé dans la dénonciation et si elle porte en elle-même l'apparence de la bonne foi. Les débats judiciaires, dans les questions de toute nature, appellent sans cesse une semblable recherche : il n'y a aucune raison pour qu'elle leur soit soustraite en matière d'honneur.

VII.

Cette immixtion inévitable de l'ordre judiciaire dans l'ordre moral est la principale raison d'être de l'institution du jury et le meilleur argument de ceux qui en réclament l'extension en toute matière, civile ou pénale. Le jury est, en effet, de toutes les institutions publiques, la moins officielle en quelque sorte, celle qui représente le mieux, à côté des décisions abstraites et générales de la loi, le jugement de la conscience. Dans les questions d'honneur surtout, où la conscience parle toujours plus haut et plus clairement que la loi, nulle juridiction ne saurait valoir celle du jury. Il est impossible de se dissimuler cependant combien, dans notre pays, cette juridiction s'est montrée impuissante, pour cet ordre de questions particulièrement, à protéger les intérêts moraux et matériels dont elle est l'arbitre. Un double défaut la vicie dans son fonctionnement général : un niveau trop peu élevé et un cadre trop uniforme. Ce double défaut est une des conséquences de ce « paradoxe de l'égalité, » si justement et si opportunément mis en cause par un écrivain libéral et sensé (1). De ce que tous les citoyens ont des droits égaux, nous en concluons que tous les citoyens sont aptes à faire des jurés, et qu'ils doivent également, pour tout ordre de questions, concourir à former un seul et même jury. Tous les jurés inscrits sur une même liste sont, en effet, considérés comme tellement égaux que le sort seul choisit entre eux; mais il ne s'ensuit pas que toutes les listes de jurés doivent être uniformément égales et embrasser, dans leur ensemble, l'universalité des citoyens. Le jury représente la conscience, mais la conscience éclairée et diversement éclairée, suivant la nature des questions sur lesquelles elle est appelée à prononcer.

Nous ne voulons pas discuter ici, à propos d'une question particulière, les garanties générales de capacité qui devraient être demandées au jury. Nous voulons seulement justifier, pour les affaires d'honneur, l'institution d'un jury spécial ou plutôt de jurys spéciaux.

Le nom de droit commun a un tel prestige que les protestations s'élèvent de tous côtés, comme d'elles-mêmes, dès qu'on laisse soupçonner l'intention de proposer une juridiction exceptionnelle. Nous possédons cependant, et même en assez grand nombre, des institutions de ce genre : les conseils de guerre, les tribunaux de commerce, les tribunaux administratifs, les conseils investis d'une juridiction disciplinaire pour certains ordres de professions ou de

(1) *Le Paradoxe de l'égalité*, par M. Paul Laffite.

fonctions. Ces derniers conseils ont même le caractère de *jurys d'honneur* pour les actes qui leur sont déférés comme entachant la dignité de telle profession ou de telle fonction. L'institution de jurys spéciaux pour toutes les affaires d'honneur serait une extension légitime de cette juridiction disciplinaire, contre laquelle nul ne songe à protester au nom du droit commun.

La juridiction disciplinaire n'est appelée à connaître que des fautes directement commises par un avocat, un magistrat, un professeur, contre son honneur et l'honneur du corps auquel il appartient : les procès qui ont pour objet la dénonciation de ces mêmes fautes ou de fautes du même ordre, imputées à d'autres catégories de personnes, sont renvoyées devant les tribunaux ordinaires. On leur applique la règle qui veut que la compétence du tribunal soit réglée par la qualité de l'accusé. On oublie que, dans les questions de diffamation, il y a, en réalité, deux accusés, le diffamateur et le diffamé, et que la situation du second est, au fond, plus grave et plus digne d'égards que celle du premier. Nous commettons envers le plaignant, dans un procès en diffamation, une injustice manifeste, quand nous prenons pour juge de son honneur, quel que soit son rang ou sa situation dans la société et dans l'état, le plus humble tribunal ou un jury de douze citoyens quelconques, désignés par le sort. La constitution a établi, pour toute accusation portée contre le chef de l'état et les ministres, la plus haute des juridictions : celle du sénat : la loi de la presse soumet l'honneur du chef de l'état et des ministres, dans les matières mêmes où l'honneur du pays y est impliqué, à la juridiction du jury ordinaire. L'honneur des fonctionnaires de tout ordre relève également du jury ordinaire, sans souci des juridictions spéciales qu'ils ont le droit de revendiquer ou le devoir de subir, quand ils sont l'objet d'une accusation en forme. Des civils quelconques, dans un procès en diffamation, disposent de l'honneur militaire, pour lequel un conseil de militaires, diversement composé suivant le grade de l'inculpé, a toujours paru, en principe, la seule juridiction légitime.

Il y aurait certainement une injustice d'un autre ordre à ne tenir compte, dans un tel procès, que de la qualité de la personne dont l'honneur est en cause. Il faut aussi des garanties à celui qui est poursuivi comme diffamateur. Les intérêts d'un civil, accusé de diffamation envers un militaire, seraient insuffisamment protégés, s'il ne devait être jugé que par des militaires. Il faut des jurys mixtes où les deux ordres d'intérêts soient équitablement représentés. Les jurys d'honneur, qui se constituent officieusement dans certains cas, offrent des modèles dont la loi devrait s'inspirer.

Nous dépasserions le but que nous nous sommes proposé si nous entrions dans le détail de la composition de ces jurys d'honneur,

dont nous réclamons l'institution légale. Les jurés pourraient, soit être désignés par les deux parties, comme dans les jurys officieux, soit être l'objet d'un tirage au sort, comme dans le jury ordinaire, sur des listes dressées d'avance. Toute la différence, dans ce dernier système, consisterait à substituer des listes spéciales à la liste générale, par exemple pour le cas où un magistrat aurait été diffamé par un journaliste, deux listes, l'une de magistrats, l'autre de journalistes, dans chacune desquelles les jurés seraient pris en nombre égal. Le droit de récusation pourrait d'ailleurs s'exercer dans les mêmes formes. D'autres combinaisons également légitimes pourraient être proposées. Un seul point est essentiel : c'est que toutes les conditions soient réunies pour donner au jugement qui sera rendu, dans une matière aussi délicate, la plus haute autorité.

VIII.

Nous ne voudrions, pour l'honneur offensé, qu'une réparation purement civile. La mauvaise foi et l'intention malhonnête sont trop difficiles à établir, lors même que les accusations sont reconnues mal fondées, pour qu'une condamnation pénale soit toujours assurée de l'assentiment des consciences. Une réparation civile sera suffisante si elle est accordée par des juges dont les lumières et l'impartialité soient incontestables.

La réparation peut être de deux sortes : morale ou matérielle. La réparation morale repose sur l'autorité du jugement; elle est assurée par sa publicité. Elle sera entière si la fausseté des imputations a pu être établie. Elle sera nécessairement imparfaite s'il subsiste des doutes ou si la preuve n'a pu être admise.

Nul jugement, si éclairé qu'on le suppose, ne peut être certain de dissiper, en toute matière, toute obscurité; mais, lorsqu'on a le malheur de ne pouvoir mettre son honorabilité au-dessus de tout soupçon, un jugement favorable, prononcé par d'honnêtes gens, même s'il contient ou s'il implique l'aveu de quelque doute, reste toujours le plus haut témoignage et la meilleure réparation que l'on puisse espérer.

La situation est plus pénible si les faits mêmes qui font l'objet de la diffamation n'ont pu être discutés. Nous avons exposé les raisons qui, en thèse générale, sauf les cas exceptionnels, doivent faire écarter une telle discussion. Elle ne doit pas être imposée au plaignant et, lors même qu'il l'accepte ou qu'il la réclame, il faut prévoir le cas où elle pourrait nuire à des tiers. Il faut même prévoir un cas plus odieux : celui d'une connivence entre le diffamateur et le diffamé pour provoquer un débat public où l'honneur

d'un tiers pourrait être impunément mis en cause, à son insu et sans qu'il eût la possibilité de se défendre. Il faut donc se résigner, dans la plupart des procès en diffamation, à des jugemens qui ne donnent pleine satisfaction à aucune des deux parties, puisque ni la véracité de l'une ni l'innocence de l'autre n'auront pu être établies. De tels jugemens sont-ils cependant dépourvus de toute valeur morale? Il en serait ainsi en l'absence de tous considérans; mais si les verdicts du jury ordinaire ne comportent pas de considérans, il en est autrement des verdicts d'un jury spécial, dans une matière spéciale, où tout est affaire d'opinion et de sentiment, et où les moindres nuances ont parfois plus d'importance que le fond. Ici, les considérans auront la valeur, sinon d'un témoignage formel sur des faits déterminés, du moins d'une appréciation générale du caractère et de la situation respectives de chacune des deux parties, et si le plaignant obtient gain de cause, ils pourront indiquer, d'une façon suffisamment claire, le degré de la réparation morale qui paraît due à son honneur.

La réparation morale se complète par la réparation matérielle, sous la forme de dommages-intérêts. Les dommages-intérêts ont eux-mêmes, indirectement, une valeur morale; car ils marquent, par un signe sensible, le cas que font les juges de l'honneur dont ils sont les arbitres. Les juges anglais le comprennent bien, quand ils font varier, suivant les circonstances, les dommages-intérêts d'un *farthing* à plusieurs milliers de livres sterling. Les juges français se sont toujours montrés plus réservés dans la fixation du chiffre des dommages-intérêts. Ils semblent craindre d'aller au-delà de ce qu'exige la réparation du tort matériel causé par une atteinte à l'honneur. Une réparation pécuniaire ne s'applique, en effet, proprement et directement, qu'à ce genre de tort. Le tort moral et le tort matériel sont même d'ordre si différent qu'on semble montrer trop peu de souci du premier quand on réclame une compensation pour le second. En France, beaucoup de plaignans en diffamation, et ce ne sont pas les moins honorables, affectent de ne pas demander de dommages-intérêts ou de ne demander qu'un chiffre insignifiant. Peut-être obéissent-ils aussi à un autre mobile que le sentiment désintéressé de leur honneur. Ils peuvent craindre, s'il demandent un chiffre élevé, de subir, de la part des juges, un rabais qui, en pareille matière, semblerait une diminution de leur honneur. Un tel rabais est, en effet, dans les habitudes de la magistrature française, et il est quelquefois justifié par des prétentions exorbitantes. Il n'est pas moins très regrettable en lui-même, s'il a pour effet d'arrêter chez les plus dignes, par un excusable sentiment de fierté, les réclamations les plus légitimes. Il faudrait, pour éviter d'y donner lieu, que le plaignant n'eût à formuler aucune demande et qu'il

se bornât à soumettre au jury le tort fait à son honneur, sans distinguer entre le tort moral et le tort matériel. Les jurés ne prendraient pour base, dans l'évaluation de l'un et de l'autre, que leur propre appréciation, telle qu'elle résulterait des débats. Or, quelle que soit la différence de nature entre le tort moral et le tort matériel, l'évaluation du second repose tout entière sur celle du premier, et il ne faut pas craindre d'étendre à l'un le degré de gravité que l'on reconnaît à l'autre. Tout autre mode d'appréciation est arbitraire; car il est impossible de calculer en eux-mêmes les effets matériels d'une imputation diffamatoire ou calomnieuse. Nous voudrions donc que le juge français, comme le juge anglais, se montrât très large dans la fixation des dommages-intérêts, en ne tenant compte que de la gravité de l'offense. Il ne doit craindre ni de manifester par là, sous une nouvelle forme, son sentiment sur le tort moral, ni d'exagérer la réparation du tort matériel.

Un chiffre élevé donnerait enfin satisfaction à un troisième intérêt, qui est en cause dans tout procès, même de l'ordre civil : l'intérêt social. La société se protège elle-même dans son ensemble, quand elle protège les droits privés. Elle souffre de toute violation d'un droit quelconque, et elle en souffre de toute façon, par le désordre qu'apporte chaque acte particulier d'injustice, par la contagion d'actes semblables se suscitant en quelque sorte les uns les autres, par la tentation enfin qu'éprouvent les victimes de ces actes à en tirer directement vengeance, si la réparation légale est trop lente ou paraît trop insuffisante. Ce dernier danger est surtout à craindre dans les offenses à l'honneur, et il ne peut être évité que par une réparation exemplaire. Des dommages-intérêts élevés sont la forme la plus sûre d'une telle réparation. A ce titre encore, ils se recommandent à la sollicitude des juges de l'honneur.

Les jurys d'honneur ne seraient pas seulement compétens en matière de diffamation, ils devraient être appelés à prononcer dans tous les autres cas où l'honneur d'une personne souffre du fait d'autrui, et leur sentence, si elle est favorable, devrait avoir partout le double caractère d'une réparation morale et d'une réparation matérielle. Nous avons indiqué ces cas : les injures par des paroles, des écrits ou des gestes, les insinuations malveillantes, les actes qui ont pour effet d'entacher l'honneur de leurs victimes elles-mêmes. Il ne suffit pas que ces derniers soient réprimés par la justice pénale; ils appellent une réparation particulière pour le tort qu'ils font à l'honneur d'autrui, et cette réparation serait justement obtenue, sous la forme d'un jugement spécial, par un de ces tribunaux spéciaux auxquels devraient ressortir toutes les questions d'honneur.

ÉMILE BEAUSSIRE.

LE

POLITIQUE ET LE POLITICIEN

On raconte que Glaucon, fils d'Ariston, tourmenté d'une ambition aussi précoce que généreuse, aspira dès sa plus tendre jeunesse à devenir un personnage dans Athènes et quelque chose dans l'état. Il se promettait d'arriver par degrés aux plus grandes charges, d'être avant peu un autre Thémistocle, un autre Périclès. Il n'avait pas encore vingt ans qu'on l'entendait discourir dans les assemblées. Prompt, hardi, décisif, il s'attribuait une compétence universelle, avait une opinion sur les points les plus controversés. Le plus malheureux des hommes est celui qui a un discours tout prêt et qui ne trouve pas à le placer. Glaucon prenait d'assaut la tribune, et les huissiers devaient user ou de finesse ou de violence pour l'en faire descendre. Ses amis lui représentaient en vain qu'il se rendait ridicule, il ne sentait que le ridicule des autres.

Il rencontra un jour Socrate, et Socrate s'appliqua à lui démontrer que la politique est une science, qu'il est encore plus difficile de gouverner une cité qu'une maison, que cela demande quelque étude, une certaine préparation, qu'il est dangereux de discourir d'un ton d'oracle sur des choses qu'on ignore, qu'on s'attire par là plus de blâme que de louanges, plus de mépris que de considération. Bref, Socrate raisonna Glaucon, le confessa, le pressa si vivement par ses petites questions courtes qu'il lui arracha l'aveu de ses ignorances. Cet adolescent éprouva quelque embarras, son embarras se tourna en confusion, sa confusion en repentir, et il renonça, pour quelque temps du moins, à se mêler des affaires publiques. Cette histoire ressemble à un conte de fées; il est vrai qu'elle se passait il y a plus de deux mille ans, et que

dans ce temps le monde était plus jeune. Depuis lors, il a, sinon beaucoup marché, du moins beaucoup roulé, et les Glaucon ne rougissent plus de leurs péchés. Ils ont un front d'airain, une imperturbable assurance, un invincible entêtement, et s'il leur arrivait de rencontrer un Socrate qui entreprît de les confesser, la confusion serait pour Socrate.

Un savant professeur de droit à l'université de Munich, M. Franz de Holtzendorf, correspondant de l'Institut de France, est convaincu, comme Socrate, que la politique est une science et qu'il faut avoir appris beaucoup de choses pour gouverner un état. Il a essayé de démontrer sa thèse dans un livre qui vient d'être traduit en français (1). Les politiques trouveront peut-être qu'il se montre fort exigeant, qu'il leur demande plus qu'ils ne peuvent donner. Socrate, qui procédait plus simplement qu'un professeur de Munich, se contentait de dire à Glaucon : « Tu veux nous gouverner. Le devoir d'un homme d'état est de rendre sa patrie plus prospère et plus glorieuse. Sais-tu comment il faut s'y prendre pour enrichir un peuple, quel est le meilleur système d'impôts, le meilleur moyen d'accroître les revenus d'Athènes et de relever ses finances? Si nous étions en guerre avec nos voisins, saurais-tu dire avec quelque précision quel est leur fort et leur faible et en quoi nous leurs sommes supérieurs? Si nous voulions envoyer quelque part une colonie, as-tu voyagé? Connais-tu les pays lointains, leur climat, leurs ressources, les chances qu'auraient nos colons d'y prospérer? »

Si Glaucon avait rencontré dans l'agora d'Athènes M. de Holtzendorf et qu'il fût entré en propos avec lui, sa confusion eût redoublé. Le savant professeur lui aurait dit : « Les impôts et les colonies ont leur importance, mais ce ne sont que des points secondaires. Un homme qui aspire à gouverner un peuple doit se dire qu'un gouvernement a charge d'âmes et au moins trois missions à remplir. Jaloux de la grandeur de son pays, un vrai politique s'identifie avec ses intérêts et ses traditions, dont il a fait une étude approfondie. Il le met en état d'affronter tous les hasards, de se défendre victorieusement contre les entreprises de ses voisins. Il prévoit tous les cas, tous les accidens possibles, et il faut avoir étudié le passé pour prévoir l'avenir. Mais la politique du dehors n'est rien sans la politique du dedans. Un vrai gouvernement est le défenseur de la paix publique, l'arbitre des partis et de leurs querelles, le garant des droits de chacun et surtout du droit des faibles, et il est de son devoir de protéger les minorités contre la tyrannie d'une majorité oppressive. Enfin il doit travailler à la civi-

(1) *Principes de la politique, introduction à l'étude du droit public contemporain*, par Franz de Holtzendorf. Traduction de M. Ernest Lehr, conseil de l'ambassade de France en Suisse. Hambourg, 1887.

lisation ou à ce qu'on appelle à Munich le perfectionnement social. Il est tenu de veiller sur les intérêts des classes souffrantes, d'accroître la richesse de la nation par de sages mesures économiques, d'augmenter la valeur de l'individu en s'occupant de son éducation, de créer une aristocratie de l'intelligence en fondant des universités, en protégeant les lettres, les arts et les sciences. Glaucon, puisque tu veux gouverner Athènes, acquiers au préalable toutes les connaissances nécessaires pour devenir un grand diplomate, un juriste presque infaillible et un réformateur très éclairé. »

L'homme d'état, tel que le conçoit M. de Holtzendorf, serait un homme universel, et les hommes universels sont infiniment rares. On connaît de grands ministres qui, après avoir excellé dans la politique du dehors, se sont montrés inférieurs à eux-mêmes dans la politique du dedans, et ont compromis le repos public par leurs préjugés ou leurs passions. D'autres, très exercés dans le maniement des partis, ont manqué l'occasion d'agrandir leur pays ou n'ont pas su discerner les réformes utiles des réformes dangereuses. Mais ce qu'ils ont fait suffit à leur gloire, et pour mériter le nom de grand homme d'état, c'est assez d'avoir fait preuve d'une aptitude exceptionnelle pour la diplomatie, ou d'avoir rétabli la paix dans une époque troublée, ou enfin d'avoir eu le courage de réformer des abus nuisibles et l'art de rajeunir ou de remplacer des institutions vieillies.

Qu'un homme d'état s'adonne de préférence à la politique du dehors ou à la politique du dedans, il doit savoir beaucoup de choses. « Il peut d'autant moins se passer de science, dit M. de Holtzendorf, que dans nos pays civilisés les relations de la vie sont plus compliquées, et qu'il dispose lui-même de moins de loisir pour régler ses entreprises d'après ses observations personnelles... Un heureux coup de main exécuté par un officier ignorant ou le pur hasard qui a permis une fois à un incapable de gagner le gros lot à la loterie de la guerre sont de faibles titres à notre confiance. La biographie des grands généraux et des grands hommes d'état modernes témoigne des vastes et profondes études qui avaient préparé leurs plans et leurs entreprises et de la judicieuse application qu'ils ont su faire de l'expérience acquise par leurs devanciers. » Mais l'étude toute seule ne suffit pas, et M. de Holtzendorf en convient; il estime que la politique est à la fois un art et une science. J'aimerais mieux dire que, comme la médecine, elle est un art savant. L'histoire ne se répète jamais, et ses enseignemens sont souvent trompeurs. Un homme d'état serait bien naïf s'il se disait : « Dans un cas tout semblable au mien, Pitt recourut à tel expédient; faisons comme lui, je m'en trouverai bien. » Les circonstances varient sans cesse et les cas se diversifient à l'infini. La politique ne sera jamais qu'une science conjecturale. On a défini la doctrine des probabilités l'ensemble des règles par lesquelles on calcule le nombre de chances

qu'a un événement de se produire. Les politiques ne sont sûrs de rien, ils doivent se contenter du probable, leurs certitudes sont très incertaines. Le grand Frédéric comptait toujours avec « sa sacrée majesté le Hasard, » et le ministre célèbre qui se vantait de ne s'être jamais trompé a prouvé par sa chute que l'erreur suprême est de se croire infaillible.

Si dissemblables d'humeur et de génie que puissent être les grands hommes d'état, si diverses que soient leurs aptitudes, certains traits leur sont communs et leur donnent un air de famille. M. de Holtzendorf en a indiqué quelques-uns; il est facile d'en signaler d'autres. Je suis sûr d'être approuvé par lui si je dis qu'en règle générale ils se défient également des spéculatifs et de leurs idéalités, des empiriques et de leur orviétan. Ils habitent de préférence les régions moyennes, à mi-distance entre ciel et terre; ils savent que les idées intermédiaires sont le fond de la vie humaine, et rien ne vaut à leurs yeux une pratique éclairée. Ils s'élèvent quelquefois sur les sommets; ils y rencontrent les philosophes et les poètes, qui leur procurent des excitans, mais ce n'est pas auprès d'eux qu'ils se renseignent. Souvent aussi ils descendent dans les bas-fonds pour y chercher les outils dont ils ont besoin; ils ont de grosses besognes à expédier, et ils prennent leurs instrumens où ils les trouvent. Un poète grec a dit qu'il ne faut pas gouverner pour les drôles, mais qu'il est bien difficile de gouverner sans eux. Les grands politiques ne sont pas toujours très délicats dans le choix de leurs auxiliaires, il y a des nécessités qu'ils subissent, ils s'en vengent par le mépris. Ils savent que le monde ira toujours comme il va, que ce coquin d'homme ne changera jamais, et que si tout n'est pas bien, il suffit que tout soit passable.

Ils ne sont pas des inventeurs, des créateurs d'idées; souvent même, ils n'ont rien d'original ni de neuf, rien qui leur soit propre. Ils vivent sur le fonds commun, ils ont toujours des précurseurs. Longtemps avant eux, on avait dit : « Voilà ce qu'il faudrait faire. » Mais personne n'avait su le faire, et ils l'ont fait. Les fatalistes, tels que le comte Tolstoï, qui a tant raisonné et déraisonné sur Napoléon Ier, regardent le grand homme d'état comme une marionnette dont la destinée tient les fils. Carlyle le considérait, au contraire, comme une sorte de révélateur, et ne voyait dans l'histoire universelle qu'une suite de biographies de héros mises bout à bout : le dernier en date était Carlyle. La vérité est que le grand homme d'état est de son pays et de son siècle, qu'il en partage les aspirations, mais qu'il transforme des sentimens confus en idées claires, des forces inconscientes en outils intelligens, et qu'il découvre des moyens d'exécution dont personne ne s'était avisé avant lui. Des milliers d'Italiens avaient inventé l'Italie avant Cavour; des centaines de milliers d'Allemands avaient inventé l'unité de l'Allemagne avant M. de Bismarck. Mais le

moyen? Ce sont eux qui l'ont trouvé, et l'idée, qui n'était qu'un rêve, a pris une forme et un corps; elle est apparue sur le théâtre du monde, au grand soleil de l'histoire.

Toutes les entreprises sont difficiles. Le politique ne se rebute jamais; à la fois très indifférent et très passionné, il surmonte aisément ses dégoûts. Il joint à un esprit tranquille, posé, une volonté inquiète et toujours chaude; les années peuvent passer sur lui sans le refroidir. Il a la vue longue et l'éternelle jeunesse du désir. Il ne brusque la fortune que lorsqu'elle semble s'offrir et que, par ses avances, elle l'invite à la prendre. Il biaise, il préfère les voies lentes et obliques quand elles lui semblent moins dangereuses; il mesure le temps par grandes journées, et il est sûr de sa patience. Il en est des grands desseins politiques comme de ces pièces de théâtre bien bâties, où les situations n'ont tout leur prix qu'à la condition d'être savamment amenées, et où le poète emploie toutes les ressources de son talent à les préparer de loin. M. de Holtzendorf les compare aux navigations lointaines : « Le navigateur, dit-il, a derrière lui le port d'où il est parti, devant lui le port où il veut se rendre. La force et la direction du vent, les courans de la mer lui dictent l'orientation de sa voilure, de sorte que chaque heure peut y amener un changement. Quand on observe sur une carte marine les courbes, souvent très sinueuses, indiquant la route que des navigateurs de grande expérience ont été forcés de suivre pour arriver à destination, on peut se faire une idée des détours qu'il faut faire parfois pour atteindre un but politique éloigné. » Après la paix de Villafranca, Cavour crut tout perdu, et les bras lui tombèrent. Il se remit bientôt de son accablement; il se servit de Garibaldi et de ses chimères, et les chemins détournés le menèrent où il voulait aller.

Aussi souple qu'opiniâtre, le vrai politique concilie aussi la grandeur des desseins avec une attention soutenue et diligente aux petites choses. Il n'y a pas pour lui de minuties, et il ne fait aucun cas des à-peu-près. Il a constaté plus d'une fois qu'il suffit d'un détail manqué pour gâter un grand ouvrage. Il sait que tout se tient, que les causes sont des effets et que les effets sont des causes, « que dans la vie politique les germes de maladie ne restent jamais fixés sur le premier objet qu'ils ont infecté, qu'ils sont contagieux de leur nature; qu'inversement, toutes les fois que le corps de l'état s'est fortifié en un point, les heureuses conséquences du traitement se font sentir ailleurs. » On a dit que le propre du génie philosophique est d'apercevoir les concrets dans les abstraits, les abstraits dans les concrets. Le propre de l'homme d'état est de découvrir le général dans le particulier, le particulier dans le général, l'avenir dans le présent, de tout rapporter à son idée et de tout voir dans l'ensemble. Comme l'araignée, il a tissé laborieusement sa toile fil après fil, et, immobile au

centre, la couvant des yeux tout entière, il attend sa mouche, c'est-à-dire l'occasion souhaitée.

Il est tenu d'être à la fois un homme de principes et un homme d'accommodemens. La politique, comme la religion, comme l'amour, a ses casuistes et ses jansénistes, et les jansénistes, qui sont d'ailleurs des oiseaux rares, finissent toujours mal. « Les reproches que les partis se jettent réciproquement à la tête, a dit M. de Holtzendorf, peuvent se résumer en ces deux formules : on est sans principes ou on est à cheval sur les principes. Le mieux est de préférer l'entre-deux. » Si l'homme d'état n'avait pas de principes, il ne pourrait avoir un parti; ce serait un général sans armée. Au surplus, personne ne pourrait compter sur lui, et le plus grand homme du monde est hors d'état de rien faire s'il ne dispose de cette force considérable qu'on appelle le crédit ou la confiance. Voltaire disait que le vrai politique est celui qui joue selon les règles et qui gagne à la longue, que le mauvais politique est celui qui ne sait que filer la carte et qui tôt ou tard est reconnu. Il ajoutait que l'histoire nous fournit plus d'exemples d'illustres filous punis que d'illustres filous heureux.

Bien que le vrai politique représente une idée, il se prête facilement aux transactions, aux compromis. Il ne remplit son programme que s'il le peut; il fait passer avant tout l'intérêt de l'état. Il préfère les inconséquences, quand elles ne sont pas trop criantes, à la raideur inflexible et à l'orgueilleuse logique qui causent des malheurs et quelquefois des désastres. Il ne dira jamais : « Périsse le monde plutôt que mes principes! » Il s'inspire de la maxime : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. » Mais toutes les fois qu'il sacrifie ses opinions à la raison d'état, il s'entend à sauver les apparences. Comme le remarque M. de Holtzendorf : « L'apparence est une grande réalité, elle est l'idole devant laquelle s'inclinent les foules. L'homme d'état doit s'en préoccuper avec autant de sollicitude qu'un médecin des fantômes qui hantent l'esprit surexcité de son malade. » L'homme d'état est un auteur dramatique qui ne se contente pas d'écrire sa pièce, il la monte, la met en scène. Souvent il brosse lui-même sa toile de fond, il se fait peintre en décors et il donne ses instructions à sa claque. C'est une partie de son office qu'il lui est interdit de négliger; il ne saurait se passer d'un peu de charlatanerie, et il faut l'excuser si la pièce est bonne. L'imagination des foules est une puissance, et c'est par les petits moyens qu'on lui impose ou qu'on la séduit. Malheur à l'homme public qui ne se met pas en règle avec elle!

Mais quelles que soient la pénétration ou la fertilité de son génie, l'abondance de ses ressources, l'homme d'état n'arrive à rien sans une certaine trempe de la volonté; mieux vaudrait pour lui manquer de sagesse que de caractère. Comme nous tous, il a ses nerfs, il doit s'en faire obéir, garder ses secrets, les défendre contre la curiosité de ses

ennemis et l'indiscrétion de ses amis. Il n'a pas de confident à qui il se livre tout entier; il y a des choses qu'il ne peut dire à personne et qu'il ose à peine se dire à lui-même. Il se mêle à l'humaine cohue, il affecte de se prêter à tout, il parle librement, avec un séduisant abandon, il a des épanchemens de cœur, et jusque dans le monde il est solitaire et caché. C'est surtout sous le régime parlementaire que l'exercice des grandes vertus politiques devient difficile et périlleux. Les ministres constitutionnels ont affaire à des assemblées qui sont aussi curieuses que des femmes. Elles ont l'humeur interrogeante, elles veulent tout savoir, elles s'imaginent qu'on leur manque quand on leur cache quelque chose, et si on ne leur cachait rien, on ne pourrait rien faire. Ajoutez que les assemblées sont un milieu énervant; elles ont le goût des spectacles, des incidens dramatiques, de la politique à sensation. L'homme d'état doit garder son sang-froid dans cette atmosphère surchauffée; à quelque degré qu'il possède le don de la parole, il n'en connaît pas les entraînemens, et il est moins fier de ce qu'il dit que de ce qu'il réussit à ne pas dire.

Ce qui fait sa force, c'est que non-seulement il ne craint point les responsabilités, il les aime, il les recherche; c'est un lourd fardeau qu'il porte avec plaisir. Il ose et il n'hésite pas à répondre de tout ce qu'il ose. Il se sent fait pour gouverner; il ne gouverne pas trop, ce qui serait un défaut grave, mais il ne peut admettre qu'on gouverne à sa place. M. de Holtzendorf parle d'or quand il affirme que la fonction propre des assemblées législatives est de voter les lois et le budget, « qu'elles ne doivent jamais aspirer à gouverner elles-mêmes, qu'elles ont tort d'exiger que le pouvoir exécutif soit absolument subordonné à leur bon plaisir; que, lorsqu'elles sont bien conseillées, elles se bornent à stimuler le gouvernement en cas de lenteurs ou d'omissions préjudiciables, à réclamer de lui des renseignemens sur des événemens dont il méconnaît l'importance, à contrôler après coup sa conduite et à lui demander compte de ses fautes et de ses maladresses. » — « En d'autres termes, ajoute-t-il, elles ne doivent pas faire de la politique préventive, mais s'en tenir à la critique des faits. La république romaine avait parfaitement compris et appliqué ce principe à l'égard de ses magistrats supérieurs. »

Malheureusement les assemblées modernes se soucient peu de ce qui pouvait se passer dans les beaux temps de la république romaine. Elles cherchent à étendre leurs prérogatives, à empiéter sur le droit d'autrui, et ce n'est pas une petite affaire pour un ministre que de combattre leurs usurpations, de les remettre à leur place. C'est cependant le premier de ses devoirs. Il peut être le plus accommodant des hommes, le plus coulant dans les questions qui n'intéressent que son amour-propre; il prend aisément son parti de certains procédés et des petites contrariétés, il a l'humeur souple, facile, et laisse croire aux

sots qu'ils ont quelque influence sur ses conseils. Mais il représente l'autorité de l'état, et il ne souffre pas que la force du gouvernement s'affaiblisse dans ses mains, ni qu'on le dépouille de la liberté d'action que les lois lui réservent. Il aime mieux s'en aller, il est presque sûr de revenir. Il peut dire comme Phèdre :

Dans leurs yeux insolens j'ai vu ma perte écrite.

Mais il se dit aussi : « Un jour, ils auront peur et leur lâcheté me rappellera. » Tout le monde se croit capable de conduire un vaisseau par un temps calme; l'équipage raisonne et parle haut. Mais quand la mer se démonte, on devient plus modeste, on a des égards pour le pilote, on attend d'être au port pour critiquer ses manœuvres.

Il n'y a pas d'institutions parfaites. Le régime parlementaire a de si précieux avantages que les peuples qui en ont pris l'habitude ont bien de la peine à s'en passer. Mais il a cet inconvénient que les vrais hommes d'état y sont souvent à l'étroit, à la gêne. On leur demande compte non-seulement de ce qu'ils ont fait, mais de leurs projets et de leurs pensées les plus secrètes. Un contrôle excessif, indiscret, tyrannique, les réduit quelquefois à l'impuissance, la nécessité de se défendre et de se conserver les oblige à se distraire des grands intérêts dont ils ont la garde, et une partie considérable de leur force se perd en frottemens. En revanche, le gouvernement parlementaire procure de grandes facilités et de merveilleuses espérances aux hommes qui ont le goût de gouverner sans en avoir la vocation, à ceux qu'on nomme les politiciens. M. de Holtzendorf, qui n'aime que la grande politique, n'a pas daigné parler des politiciens. C'est pourtant une espèce très importante, et il faut bien que nous nous occupions d'elle, car elle s'occupe beaucoup de nous; elle joue un grand rôle dans nos affaires; quand elles ne vont plus, elle y est pour quelque chose. Si Glaucon, fils d'Ariston, n'avait pas suivi les conseils de Socrate, il serait devenu un politicien, et Athènes s'en serait mal trouvée; il n'avait pas assez de talent pour faire du bien, on en a toujours assez pour faire du mal.

On peut définir d'un mot le politicien en disant que pour lui la politique n'est ni un art ni une science, mais un métier. Honnêtement ou non, il en vit, et comme de tous les métiers c'est, selon lui, le plus attachant, le plus glorieux, il souhaite d'en vivre à perpétuité. D'ordinaire, il commence par être un courtier d'élections, après quoi il travaille pour son compte. Arrive-t-il à se faire nommer député, sa principale préoccupation est de l'être toujours. A cet effet, il lui importe de passer aux yeux de ses électeurs pour un homme influent, qui est en mesure de demander beaucoup et d'obtenir tout ce qu'il demande. Son fonds de roulement est son influence, et il s'applique de tout son

pouvoir à l'accroître sans cesse. Les moyens qu'il emploie sont divers. Tel député, homme sérieux, qui a de l'étude, acquiert une réelle compétence dans certaines questions spéciales, et ses connaissances peuvent servir à d'autres que lui. Ce député n'est pas un politicien. Les vrais politiciens dédaignent les spécialistes, ils se piquent de tout savoir sans avoir rien appris. Il y en a qui ont du talent pour la parole et le don de s'échauffer à froid. Tel autre, qui ne sait pas parler ou que la tribune épouvante, a l'esprit d'intrigue et de manège. Tel autre a un journal qui travaille à sa gloire, et dans les temps troublés, il a ce double bonheur que du même coup son importance et son tirage augmentent. Que s'il réussit à faire croire à son étoile et à devenir chef d'un petit groupe, il peut tout espérer. Mais les politiciens n'ont pas tous les mêmes ambitions. Les uns, qui ont de la vanité, rêvent de devenir ministres; d'autres, méprisant les viandes creuses et préférant l'être au paraître, aiment mieux passer leur vie à faire et défaire des cabinets, et, sans contredit, c'est le parti le plus sûr.

En général, la politique du dehors laisse le politicien assez indifférent. On en connaît qui sont de bons patriotes, et si la patrie était en danger, on pourrait compter sur eux. Mais le patriotisme du politicien est intermittent. Dans l'habitude de la vie, il se soucie très peu de ce qui se passe au-delà des frontières, et il ne faut pas lui demander de sacrifier à la sûreté ou à la gloire de son pays ses opinions qu'il prend pour des principes. Quant à la politique du dedans, il la comprend à sa façon. Il n'est pas de ces niais qui considèrent la paix publique comme le souverain bien; il aime à remuer les eaux tranquilles, il sème le vent au risque de récolter la tempête : si on ne disputait plus, que deviendraient les politiciens? Ses électeurs l'ont nommé pour faire triompher leurs idées, leur programme. Il est souvent assez intelligent pour trouver ce programme absurde; mais il a le courage de l'absurde. Tout compromis lui paraît méprisable, et il traite ses adversaires sans ménagement : il a tous les droits, il leur laisse tous les devoirs. S'il fait partie de la majorité, il estime que le seul droit des minorités est de se soumettre, sans en appeler; s'il représente une minorité, il la tient pour la vraie majorité. N'eût-il derrière lui qu'un tout petit groupe, il ne dit pas : mes amis et moi; il dit : nous, — et nous, c'est la nation, c'est quelquefois l'univers.

Il est de son naturel grand partisan des réformes; mais qu'il s'agisse de douanes, d'impôts, d'écoles ou du recrutement de l'armée, il ramène tout à la politique, et fait de tout une question de parti. Peu lui importe que la loi qu'il vote soit inapplicable, il a trouvé une occasion de plus d'affirmer ses principes. Il a sans cesse devant les yeux les meneurs d'élections qui l'ont fait élire, et ceux qu'il courtise le plus sont les plus déraisonnables, parce que d'habitude la déraison

crie et gesticule, tandis que la raison est modeste et quelquefois silencieuse. Il désire qu'en toute occurrence son attitude soit irréprochable, c'est-à-dire qu'on ne puisse jamais le soupçonner de préférer son bon sens aux intérêts de son parti, qui sont les siens. Le neveu de Rameau semblait peindre les politiciens quand il parlait de ces hommes qui passent leur vie à prendre et à exécuter des positions. « J'abandonne aux grues, disait-il, le séjour des brouillards, je vais terre à terre et je prends mes positions. » Il affirmait qu'au surplus tout le monde en fait autant, et quand on lui disait : « Il y a pourtant un être dispensé de la pantomime, c'est le philosophe qui n'a rien et qui ne demande rien, » — il répliquait : « Où est cet animal-là ? »

Le vrai politicien, qui ne pense qu'à augmenter son influence, estime que la seule mission sérieuse d'un ministère est de lui accorder avec empressement et de bonne grâce tout ce qu'il demande pour ses électeurs, pour ses cliens, pour ses amis et les amis de ses amis. Il ne pourrait s'accommoder ni d'un gouvernement qui n'aurait pas beaucoup de places à donner, ni d'un gouvernement qui se sentirait assez fort pour lui refuser quelque chose. Il admet bien en principe qu'un gouvernement doit gouverner, mais il s'attribue le droit de gouverner le gouvernement. Il s'ingère dans toutes les administrations, il entend avoir les bureaux dans sa main, il décide du choix des fonctionnaires, il les avance, il les révoque à son gré. Il laisse aux ministres la responsabilité, il ne leur ôte que le pouvoir, qu'il garde pour lui. En vertu de ce bel arrangement, ceux qui répondent de tout ne peuvent rien, et ceux qui ne répondent de rien peuvent tout. C'est le paradis des irresponsables.

Il y a des politiciens pervers, qui savent que plus le bois est pourri, plus les parasites ont de chances d'y trouver un logement commode et une abondante nourriture. Il en est d'autres qui, de la meilleure foi du monde, croient servir leur pays en énervant le pouvoir, en relâchant la discipline, en affaiblissant de jour en jour tous les ressorts de l'état. Ils ont décidé depuis longtemps que, pour qu'un pays soit vraiment libre, il faut que tout le monde ait le droit d'attaquer le gouvernement, sans que le gouvernement ait le droit de se défendre. Ne leur parlez pas d'un pouvoir fort et responsable; ils veulent que le pouvoir, qui est l'ennemi, soit à la fois très responsable et très faible. Ils ne peuvent concevoir la liberté sans un peu de désordre, sans une certaine confusion, et ils ne craignent pas le grabuge.

Leur vraie pensée est que, dans un état bien ordonné, leur influence ne tarderait pas à s'amoindrir, et leur influence leur est chère, le salut de l'humanité en dépend. Ils ne sauraient trouver la garantie de leur bonheur que dans l'instabilité ministérielle. Un ministère faible, chancelant, est obligé de compter avec eux; s'il venait à s'affer-

mir, ils auraient bientôt fait de former des coalitions pour le renverser. Il faut que chacun fasse son métier. Si on représentait au politicien qu'il emploie ses votes à accroître son importance et qu'il passe sa vie à conclure des marchés, il répondrait fièrement qu'il ne demande rien que pour ses amis, et il montrerait à l'univers ses mains nettes. Qu'il vienne à découvrir que quelque gouvernant conclut des marchés moins honnêtes, il crie au scandale, il proteste, il fulmine. Ce n'est plus un politicien, c'est Caton et son austérité farouche. Il s'érige en juge d'instruction ou en procureur-général, il se drape dans sa robe rouge, et on voit monter à son front des sueurs de vertu indignée.

J'ose affirmer que Xénophon s'est trompé, qu'il s'est laissé abuser par de faux rapports, que, quoi qu'il en dise, Glaucon, fils d'Ariston, ne suivit point les conseils de Socrate. Quand on se flatte d'avoir une vocation, on ne résiste pas à ses appels. Glaucon devint politicien, et comme il possédait quelque talent de parole et beaucoup d'esprit d'intrigue, il acquit promptement une assez grande influence, qu'il employait à perdre de réputation tous les hommes qui avaient du crédit et de l'autorité dans Athènes; car il pensait, lui aussi, qu'un pays ne peut être glorieux et prospère que lorsqu'il a un gouvernement incapable de gouverner.

Un scandale éclata. Il se trouva qu'un parent de l'archonte éponyme avait profité de sa situation pour se faire payer les services qu'il rendait. Glaucon s'indigna, il poursuivit le criminel, fit nommer une commission d'enquête chargée d'informer contre les corruptions et les corrupteurs de la république, et, comme il arrive d'ordinaire, il mêlait les exagérations aux vérités, il confondait les indices avec les preuves, les présomptions avec les évidences, il croyait aveuglément aux faux bruits, aux récits controuvés, aux rapports les plus téméraires, qu'on appelait à Athènes des potins, et il considérait comme son ennemi personnel quiconque se permettait d'avoir un doute ou de suspendre son jugement. Son nouveau métier le charmait. Les commérages, les délations lui semblaient de délicieux ragoûts; quand on en a tâté, tout autre plaisir, y compris le vin et les femmes, paraît un peu fade. Ce n'était plus le Glaucon d'autrefois; il portait sur son front la majesté d'un président d'aréopage, et il promenait dans les rues comme dans les échoppes ses yeux d'inquisiteur, qui faisaient trembler les coupables et même les innocens. Il soupçonnait celui-ci, il dénonçait celui-là. A l'entendre, on aurait pu s'imaginer qu'Athènes était un foyer de pestilence, qu'à l'exception de Glaucon et de ses amis, elle ne renfermait que de malhonnêtes gens et des âmes vénales, en quête d'acheteurs.

Un jour qu'il était descendu au Pirée pour les besoins de son en-

quête, il se trouva face à face avec Socrate, qui sortait de chez le vieux Céphale, père d'Euthydème et de Lysias, et Socrate lui dit : « Glaucon, défie-toi de l'intempérance de ton zèle. Si on t'en croyait, Athènes serait une caverne, et cette cité me paraît plus honnête que beaucoup d'autres. La nature humaine est encline au mal, et sous tous les régimes, dans tous les temps, dans tous les lieux, il y a eu des corrupteurs et des corrompus ; tu en trouverais facilement à Sparte et à la cour des rois de Macédoine. Au surplus, le patriotisme devrait t'empêcher de laver ainsi notre linge sale en public, sur l'agora, au grand soleil. Nous avons des voisins. Ne vois-tu pas que toute la Grèce est aux fenêtres? Nos amis secouent tristement la tête, nos ennemis triomphent, et les cafards prennent les dieux à témoin de nos iniquités, en ayant bien soin de cacher leurs mains qui sont moins propres que les nôtres. » Glaucon le regarda de haut en bas, fronça le sourcil et répondit : « Je dois interroger tantôt deux généraux, un patron de navire, un coiffeur, trois portiers et quatre marchandes de sardines. Je t'écouterai quand j'aurai plus de loisir. » A quelques jours de là, il dînait chez Agathon avec Aristophane. Quand les tables furent enlevées et qu'on eut terminé les libations aux dieux libérateurs, le grand poète, se tournant vers le tribun, lui récita des vers qu'il venait de composer et qui signifiaient à peu près : « Intrépide et emphatique braillard, tu remplis tout de ton audace, l'Attique, l'assemblée du peuple, les finances, les décrets, les tribunaux. Comme un torrent bourbeux, tu as bouleversé notre ville ; tes criailleries, tes vociférations intéressées assourdissent Athènes. Tu as quelque chose à gagner dans cette affaire, et tu ressembles au pêcheur qui, posté sur une roche escarpée, guette les thons. »

Les politiciens ont leurs années grasses et leurs années maigres ; quand ils abusent de leurs prospérités, leur déchéance est proche. Telle nation leur témoigne longtemps une excessive indulgence, et les traite en enfans gâtés, à qui on passe toutes leurs fantaisies. Le jour arrive où elle s'aperçoit que, faute d'un gouvernement ferme et stable, ses affaires languissent ou s'embrouillent, qu'elle décline dans l'estime du monde, que ses amis s'éloignent d'elle et que ses ennemis cessent de la redouter. Alors elle prend en haine, en dégoût, les brouillons qui la discréditent, et elle acclame le dictateur qui l'en délivre. Le remède est souvent pire que le mal ; mais, comme le remarque fort sensément M. de Holtzendorf : « Les peuples ont rarement plus d'une idée à la fois, et à chaque époque on a regardé comme le bonheur suprême le contraire des abus dont on souffrait le plus dans le moment présent. »

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

THÉOPHILE GAUTIER.

Histoire des œuvres de Théophile Gautier, par le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, 2 vol. in-8°. Paris, 1887; Charpentier.

Il y a deux opinions sur Théophile Gautier. La première, qui était la sienne, selon toute apparence, est celle de sa famille et de ses amis, de ses disciples et de ses biographes. C'est aussi celle des *artistes*, ainsi qu'ils s'appellent volontiers eux-mêmes, race pour laquelle, vous et moi, si nous existons, nous ne sommes guère que la matière de leurs observations, l'objet de leurs dédains, et l'occasion de leurs triomphes. Et, généralement, c'est l'opinion de tous ceux qui professent qu'en littérature le fond n'importe guère, mais seulement et uniquement la forme; le style et non pas la pensée; la manière enfin dont on dit les choses, et non point les choses que l'on dit. Pour M. Émile Bergerat, l'un de ses disciples et même de ses gendres, la gloire de Gautier est donc, « *de toutes les contemporaines*, celle qui est appelée à grandir le plus dans l'avenir. » De même, pour M. Charles de Lovenjoul, — le curieux, patient et heureux chercheur à qui nous devions déjà l'*Histoire des œuvres de Balzac*, et qui vient de passer trente-quatre ans à réunir les matériaux épars d'une *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, en deux volumes in-octavo, — Gautier,

s'il n'est pas le plus grand écrivain de son siècle, est du moins « *le plus parfait styliste français de son temps*, et peut-être de tous les temps ; » c'est-à-dire l'homme qui a le mieux connu, depuis qu'il y en a une, les ressources, les richesses, les secrets de la langue française. Et il le serait enfin pour M. Edmond de Goncourt, — ainsi qu'on le voit dans son *Journal*, récemment publié, — si lui-même, l'auteur de *la Faustin* et des *Frères Zemganno*, sans l'oser dire en propres termes, ne se croyait autant ou plus de droits à ce titre.

D'autres, cependant, pensent tout autrement. Styliste, si l'on veut, et le « plus parfait de tous les temps, » pour peu que l'on y tienne, ils le veulent encore, des temps qui furent et des temps qui seront; car l'éloge est mince à leurs yeux. Il leur paraît seulement qu'en vérité, sous prétexte de style, Gautier a trop manqué d'idées; et, sous ces formes, admirables d'ailleurs, cherchant le fond et ne le trouvant pas, ils ne reconnaissent dans ce « fier génie » qu'une espèce de peintre ou d'aquafortiste, — n'ont-ils pas dit d'émailleur? — égaré dans la littérature. Bien loin de croire que la gloire de Gautier doive aller toujours grandissant, son œuvre même est pour eux destinée à périr promptement tout entière. Car, disent-ils, « il ne part de rien, et c'est aussi là qu'il arrive; et, chemin faisant, il n'y a pour nous ni instruction, ni émotion, ni intérêt, même de curiosité; rien que de la fantaisie vagabonde, des descriptions, et du style riche qui se promène capricieusement autour de rien. » Et c'est assez pour des artistes, mais c'est trop peu pour les bourgeois, qui composent la postérité. Telle est entre autres l'opinion qu'exprimait il n'y a pas longtemps M. Émile Faguet, dans un chapitre de ses pénétrantes et remarquables *Études littéraires sur le XIXe siècle* (1). Et M. Scherer, plus sévère encore, ou moins sensible peut-être aux séductions du style riche, des arabesques et des astragales, n'avait pas craint, avant M. Faguet, d'appeler quelque part Théophile Gautier « l'écrivain le plus étranger qui fut jamais à toute conception élevée de l'art, aussi bien qu'à tout emploi viril de la plume. » Il fit beau voir, à cette occasion, dans *le Figaro*, la grande colère de M. Bergerat, sous le nom de Caliban, qu'il portait alors, — et qu'il n'a pas fait servir sans doute à de plus pieux, mais tout de même, quelquefois, à de meilleurs usages.

Pour nous, s'il faut choisir, l'une et l'autre opinion nous semble également excessive, et la seconde est peut-être moins juste, mais la première, en revanche, est plus fausse. En effet, quand on a écrit, comme Gautier, selon le calcul approximatif de M. Bergerat, deux cent cinquante ou trois cents volumes, dont pas un d'ailleurs n'a fait époque ou date, ni marqué dans l'histoire littéraire d'un temps la fin ou le commencement de

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1886.

quelque chose, on n'est pas un grand écrivain, ni même une « gloire » de ce temps. Or, vers ou prose, il faut bien l'avouer, on pourrait, dans une histoire de la littérature contemporaine, oublier ou négliger, sans qu'il y parût seulement, l'œuvre presque entière de Théophile Gautier. Si Lamartine n'avait pas écrit *les Méditations*, ou Hugo *les Orientales*, je vois ou je crois voir assez clairement ce qu'il nous manquerait, et, si je puis ainsi parler, je vois le trou que cela ferait; mais *Albertus*, mais *la Comédie de la mort*, mais *España*, mais *Émaux et Camées*, si nous ne les avions pas, que dira-t-on bien qu'il nous manquerait? Quelques pièces, peut-être, ornemens et joyaux de nos *Anthologies*, admirables, sans doute, quoique non pas incomparables, comme on s'est plu trop souvent à le dire, mais rien de vraiment important ou même de très original, — si l'on veut bien considérer les imitations que l'on a faites, et qu'il leur est arrivé quelquefois de passer leurs modèles. Quant à *Fortunio*, *Mademoiselle de Maupin*, *le Capitaine Fracasse*, quelques qualités de style que l'on y vante, et en consentant qu'elles y soient, *les Trois Mousquetaires* du vieux Dumas, les romans d'Eugène Suë ou de Frédéric Soulié, *les Mystères de Paris* ou *les Mémoires du Diable*, ne tiennent pas seulement plus de place dans les bibliothèques, ils en occupent une plus importante aussi dans l'histoire du roman contemporain. A moins que ce ne soit donc dans le feuilleton dramatique ou dans le compte-rendu des *Salons* de peinture, Gautier n'a rien laissé qui paraisse assuré de survivre. Et c'est pourquoi, dans le siècle où nous sommes, de bien moindres stylistes, mais qui ont écrit parce qu'ils avaient quelque chose à dire, ce qui est après tout l'une des fins de l'art d'écrire, ou qui l'ont dit sans presque y songer, sont de bien autres écrivains que lui.

Mais, en le remettant à sa vraie place, fort au-dessous de Lamartine, d'Hugo, de ce Musset dont il rêvait, nous dit-on, de refaire les poèmes avec des « rimes plus soignées, » fort au-dessous de Vigny même, — quels que soient, j'en conviens, chez le noble auteur de *Moïse* et d'*Elva* les défaillances ou les manques de l'exécution, — je voudrais que l'on eût rendu plus de justice, d'abord, et une justice plus exacte, à de très réelles et assez rares qualités de poète, et non pas seulement de styliste, qui furent bien celles de Théophile Gautier. Telle est d'abord, sinon peut-être cette incuriosité du présent et ce détachement de la chose publique, où je veux bien qu'il se mêlât un peu d'affectation et d'ostentation, et un vif désir d'irriter le « bourgeois, » mais au moins, selon son expression, telle est cette « nostalgie, » très sincère, d'un autre ciel et d'un autre temps, d'une autre vie, moins uniforme et moins civilisée, moins rectiligne et plus libre, plus pittoresque et plus magnifique. Les louangeurs du passé ne sont pas tous autant de poètes; il y en aurait trop; mais il n'y a pas non plus de vrai poète, sans cette

« nostalgie » de ce qui fut et qui n'est plus. Tel est encore ce don de voir, de montrer et de peindre, cette imagination « plastique, » ainsi qu'on l'a très bien nommée, qui est d'un peintre, si l'on veut, ou d'un sculpteur, non moins nécessaire, cependant, ou même essentielle au poète que ne l'est à l'orateur une imagination « musicale, » en quelque sorte, et le don de satisfaire, de séduire, d'enchanter l'oreille. Une poésie vague, avec du sentiment et même du mouvement, mais sans contours ni couleurs, n'est en vérité qu'une espèce de métaphysique, un peu plus prétentieuse que l'autre. Et telle est enfin cette faculté ou fécondité d'invention verbale, ce sens de l'épithète ou de l'adjectif, divers et nuancé, qu'il aimait lui-même à vanter en lui, et qu'en effet de plus grands que lui n'ont pas eu comme lui. Tout est bleu dans Lamartine, et tout est « fauve » dans Hugo. D'ailleurs, les qualités qui manquent à Gautier sont assez nombreuses, et d'assez de prix, — mouvement et sentiment, éloquence et passion, harmonie et pensée, je n'en rappelle ici que quelques-unes, — pour que l'on ne lui marchande point celles qu'il eut d'un vrai poète, je le répète, et non pas seulement d'un artiste. C'est un poète fort incomplet, qui, connaissant lui-même les bornes de son propre talent, a eu la sagesse de ne les point passer, en même temps que l'habileté de faire croire aux siens qu'elles étaient les bornes de l'art, mais c'est un poète, et il faudra lui en garder le nom.

Quoi que l'on pense, au surplus, de son œuvre elle-même, et quand elle serait destinée, comme on le croit, à périr prochainement tout entière, je voudrais encore et surtout que l'on eût reconnu, sur toute une direction, si je puis ainsi dire, de la littérature contemporaine, l'influence considérable des exemples, des conseils et des paradoxes de Gautier. « Je m'entourerai de jeunes gens, disait-il un jour à M. Émile Bergerat, et je les initierai aux secrets de la forme et aux mystères de l'art; » et, en effet, c'était là sa vraie vocation. Mais ce rôle de maître ou d'initiateur dont il rêvait en souriant de faire l'occupation de sa vieillesse, il oubliait qu'il l'avait tenu, sans presque s'en douter lui-même, dans les premières années du second empire; — et nous le voyons aujourd'hui. Favorisé par les circonstances; Lamartine étant presque oublié tout vivant, Hugo retiré là-bas dans son île, Vigny toujours enfermé dans sa « tour d'ivoire, » Musset déjà plus d'à demi mort, et Sainte-Beuve, enfin, « rangé » dans la critique; l'auteur de *Mademoiselle de Maupin* s'est ainsi trouvé, pour toute une génération de jeunes gens, l'unique représentant du romantisme, et je dirais volontiers, si je ne craignais, en le disant, de soulever ses os dans sa tombe, qu'il en est devenu le Malherbe ou le Boileau. Parmi les poètes qui se sont fait connaître depuis 1848, combien en pourrait-on citer, et lesquels, qui n'aient plus ou moins subi l'influence de Théophile Gautier, ou encore,

et plus exactement, par l'intermédiaire de Théophile Gautier, l'influence de Victor Hugo? Mais, sans vouloir ici préciser une comparaison qui, comme toutes les comparaisons de ce genre, n'a de valeur ou d'intérêt qu'autant qu'elle demeure un peu vague, ce que Malherbe a fait *contre* Ronsard, et avec colère, Gautier, lui, l'a fait *pour* Hugo, avec respect et avec amour. En l'imitant, il l'a expurgé; il le châtiait en le couronnant de fleurs; il obligeait le torrent romantique à rentrer dans ses rives; il en réparait les ravages; et en en régularisant les conquêtes, il en assurait la durée.

On dit à ce propos, et nous-même nous l'avons rappelé tout à l'heure, sans y souscrire, mais sans y contredire, que Gautier a manqué d'idées : ce n'est toutefois qu'une manière de parler, et sur laquelle il est bon de s'entendre. Non, Gautier n'a point d'idées, cela est vrai, sur les rapports de l'exécutif avec le judiciaire; il n'en a pas non plus sur la question du libre arbitre ou sur le mystère de la grâce; il en a moins encore, — et quoi que son gendre ait pu dire de l'*omniscience* de son beau-père, — sur la variabilité des espèces et sur la conservation de la force. Mais un poète a-t-il besoin d'en avoir? Et, quand il en a, j'entends sur de pareilles matières, ne lui sont-elles pas plutôt un embarras qu'un secours? C'est une question que l'on peut poser. On aimerait d'ailleurs que Gautier, pour sa gloire ou son honneur même, eût quelquefois été plus riche de son fonds; et, beaucoup de choses qu'il ne comprenait guère, il avait le droit de ne pas les comprendre, mais on aimerait qu'il eût évité d'en parler comme il fait, par exemple, dans le *Journal* de M. de Goncourt. S'il suffit cependant qu'un poète ait ses idées sur son art, nul n'en a eu de plus précises, de plus personnelles, et souvent aussi de plus intolérantes que Théophile Gautier. On en trouvera l'expression, étrangement grossie par la liberté d'une conversation entre hommes, dans ce même *Journal* de M. de Goncourt; on la retrouvera, déjà plus décente et plus raisonnable, dans le livre de M. Émile Bergerat; et Gautier lui-même, enfin, nous l'a donnée dans les deux morceaux qui contiennent toute sa poétique : la *Notice sur Charles Baudelaire*, écrite en 1868, pour servir d'introduction à l'édition « définitive » des *Fleurs du mal*, et le rapport, daté de la même année, sur *les Progrès de la poésie française depuis* 1830. Sous l'abondance, la richesse, l'étrangeté même des métaphores dont il aime à se servir, et qui font sa manière de penser, qu'il faut connaître pour l'entendre et savoir ce qu'il veut dire, les idées de Gautier ne sont pas seulement plus nettes qu'on ne l'a bien voulu dire, elles sont plus profondes. Et, — j'irai jusque-là, — quoique poète aussi lui, je ne sais vraiment si Sainte-Beuve, écrivant ce « rapport, » y eût mis plus de choses. Mais il n'a certainement ni jamais ni nulle part mieux parlé

de certains « secrets » ou « mystères » de l'art que Gautier ne l'a fait dans sa *Notice sur Charles Baudelaire*.

Ce que cette poétique a de plus curieux et même d'assez inattendu, étant celle de l'homme dont le « gilet rouge » ou le « pourpoint rose » de la première d'*Hernani* a fait, dans l'histoire littéraire du temps, le type du romantique chevelu, c'est de procéder point par point de la poétique d'Hugo, et cependant, point par point aussi, d'en être le contre-pied. Par exemple, ce que le romantisme avait proclamé, si l'on peut ainsi dire, de toute la force de la voix du maître, c'était le principe de l'individualisme dans l'art, ou le droit pour le poète, et pour chacun de nous, de se mettre lui-même en scène, et de remplir les oreilles des hommes du bruit harmonieux de ses lamentations. Confessez-vous les uns aux autres, et confessez surtout les autres avec vous. Après les *Méditations*, les *Feuilles d'automne*, et après les *Feuilles d'automne*, les *Nuits*, c'est-à-dire les chefs-d'œuvre, peut-être, du lyrisme moderne. Mais, après eux, ou après elles, que de *Nuits*, que de *Feuilles*, que de *Méditations* qui n'avaient servi qu'à montrer combien peu d'hommes ou même de poètes ont ainsi le droit de nous occuper d'eux-mêmes! C'est pourquoi, tout ce que la langue, le rythme et la rime avaient réalisé de conquêtes sur la timidité classique ou pseudo-classique, en osant traiter pour la première fois ces sujets si longtemps interdits au poète, Gautier n'avait garde de ne pas l'accepter; il s'en empare et se l'approprie. Mais c'est pour poser aussitôt le principe contradictoire, et pour faire de l'*impersonnalité* de l'œuvre d'art la mesure même de sa perfection. On ne doit mettre de soi dans son œuvre que son talent ou son génie, si les dieux vous en ont donné, mais non pas son histoire, celle de ses amours ou des amours de ses amis. « Le poète doit voir les choses humaines comme les verrait un dieu du haut de son Olympe, les réfléchir dans ses vagues prunelles et leur donner, avec un détachement parfait, la vie supérieure de la forme. » Et, à la vérité, quoique ce soient ses propres paroles, ce n'était pas en son nom qu'il exprimait cette doctrine, ce n'était que comme étant celle de l'auteur des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares*, M. Leconte de Lisle. Trop romantique encore pour s'élever jusqu'à cette hauteur d'impassibilité, Gautier se contentait de ne pas se mêler lui-même, sa famille et ses amis, à sa prose ou dans ses vers. Mais c'est bien là qu'il tendait; et, pour en donner une preuve en passant, c'est à cette faculté de se distinguer de son œuvre, de se dédoubler, de revivre par l'imagination les siècles disparus et les civilisations éteintes, qu'il a dû quelques-unes de ses meilleures inspirations : *Une Nuit de Cléopâtre*, *Arria Marcella*, *le Roman de la momie*.

Un autre principe encore du romantisme, c'était celui de la liberté dans l'art, et, par ces mots magiques, en 1850, on était édifié, de-

puis près de vingt ans, sur ce qu'il fallait entendre. Plus d'entraves, plus de règles, plus de critiques surtout, mais à chacun le droit d'écrire mal, si c'était sa manière; et nul, dit-on, sur ce chapitre, n'était plus amusant à entendre que Gautier lui-même. Il a d'ailleurs écrit tout un livre, et l'un de ses meilleurs, sur les *Grotesques* du temps de Louis XIII, Théophile, Saint-Amant, Scarron, pour les venger à la fois des règles et des dédains de Boileau. Ce n'en est pourtant pas moins lui, nouveau tyran des mots et des syllabes, — et je ne le dis pas pour l'en reprendre, mais au contraire pour l'en louer, — c'est lui, l'auteur d'*Émaux et Camées*, qui a réintégré dans l'art, avec le respect et le souci de la forme, des règles nouvelles, si l'on veut, mais guère moins étroites que les anciennes. « Tout s'apprend en ce monde, répétait-il volontiers, et l'art comme le reste. En résumé, qu'est-ce que l'art? Une science aussi, la science du charme et de la beauté. » Cette science du charme et de la beauté, nos pères, moins prétentieux, l'appelaient tout simplement le style, mais c'était bien la même science, au moins dans son principe, sinon dans ses moyens et dans ses procédés. Et je m'étonne, sans doute, que Gautier, dont après tout ce n'était point l'affaire, n'ait point vu qu'en donnant ces leçons de son art, il en revenait tout bonnement à ce Boileau qu'en toute autre occasion il maltraitait si fort. Mais je m'étonne encore bien plus que de très honnêtes gens, qui jurent volontiers par Boileau, se soient moqués si souvent, et d'ailleurs agréablement, des Parnassiens, de Gautier, de leur préoccupation de la rime rare ou riche, et généralement de l'importance qu'ils attachent à une question de langue, de grammaire et de métrique. C'est comme ceux qui reprochent au Jésus-Christ de M. Zola ce qu'ils ne pardonnent pas seulement, mais encore ce qu'ils admirent chez le Panurge de Rabelais.

Mais, on ne saurait trop le redire, les vers ne sont pas de la prose, et la prose n'est pas des vers. Secondaire peut-être en prose, — et encore ceci vaudrait-il bien la peine d'être longuement discuté, — la question de forme est capitale en vers. Elle l'est surtout dans une langue telle que la nôtre, peu sonore d'elle-même, où peu de mots font naturellement image, où le vocabulaire habituel du poète ne diffère qu'à peine de celui du philosophe ou de l'historien. C'est là, pour écrire en vers, qu'il faut avoir appris et compris « le pouvoir d'un mot mis en sa place; » là, qu'il faut savoir trouver, dans la difficulté même de la rime, une source, comme disait autrefois Malherbe, de « nouvelles pensées; » là surtout, qu'il ne faut jamais prendre une licence, ou seulement une liberté que ne souffrirait pas la prose; là, enfin, qu'il faut se rappeler qu'une « belle pensée » ou un « cri du cœur, » ne se séparent pas des mots qui les traduisent. « Vouloir séparer le vers de

la poésie, dit à ce propos Théophile Gautier, c'est une folie moderne qui ne tend à rien moins que l'anéantissement de l'art lui-même. » Il a raison ; mais il s'ensuit qu'en poésie comme en peinture, si le « métier » se distingue de « l'art, » il ne s'en distingue guère. Mais bien moins encore se distinguent-ils l'un de l'autre, et tous les deux de la poésie même, depuis que l'invention d'une prose prétendue poétique n'a laissé subsister de différence entre le prosateur et le poète que celle de la facture. Et dans un temps où tout ce qui se dit en vers pourrait aussi bien se dire en prose, il fallait donner à la forme plus d'importance encore qu'elle n'en avait jamais eue... ou supprimer les vers.

Bien loin donc de reprocher à Gautier cette superstition de la forme, il convient au contraire de lui en savoir autant de gré que l'on en saurait peu à un savant ou à un érudit, à un philologue ou à un métaphysicien. Trop forts de leur génie, Lamartine et Musset, par exemple, avaient écrit et surtout rimé trop négligemment ; Hugo lui-même, quoique plus *artiste* ou plus habile artisan de mots, prodigieux inventeur de rythmes et merveilleux assembleur de rimes, trop souvent emporté par son mouvement même, s'était donné trop de libertés. Ils pouvaient être, ils étaient même déjà devenus d'un dangereux exemple. D'ailleurs, parmi leurs inventions, si la plupart étaient singulièrement heureuses, il y en avait de moins bonnes, et si l'on ne voulait pas qu'on les imitât précisément par leurs mauvais côtés, le temps, — après *les Burgraves* et après *la Chute d'un ange*, — était sans doute venu d'y pourvoir. Ce fut l'œuvre propre de Théophile Gautier, le rôle qu'il joua, comme nous disions, sans presque le savoir lui-même. Et si quelques rares écrivains, depuis tantôt un demi-siècle, non-seulement en vers, mais en prose, sont devenus plus scrupuleux que personne peut-être ne l'avait été de 1830 à 1850, ils le doivent en partie à Théophile Gautier. L'invention manque, aujourd'hui, mais non pas l'habileté ou l'adresse, ni même, parmi les jeunes gens, une aptitude générale à revêtir d'une forme « impeccable » les idées qu'ils n'ont point, mais qu'ils auront peut-être un jour. Ils savent qu'il y a un art d'écrire, et ils l'apprennent à tout événement ; et quand, par hasard, ils ont un commencement d'idée, si l'on peut leur faire une critique, c'est d'être, en l'exprimant, presque trop esclaves des règles les plus extérieures de cet art.

Enfin, au droit que le romantisme réclamait encore pour le poète, en imitant la nature même, de la refaire à son image, c'est bien encore Gautier qui a opposé le premier le principe ou l'obligation contradictoire : celle de la soumission absolue du poète, comme du peintre, à l'objet qu'il imite. Le commencement et la fin de l'art, pour Gautier, c'est l'imitation ; et la première loi de l'imitation, pour l'auteur du

Voyage en Espagne, c'est l'exactitude. Son cerveau, comme il aimait à le dire lui-même, faisait métier de « chambre noire, » et son art n'intervenait dans sa sensation que pour en fixer plus profondément l'image. Le romantisme choisissait, et, après l'avoir choisi, transformait, de parti-pris et de propos délibéré, l'objet de son imitation ; Gautier choisit encore le sien, mais quand il l'a choisi, son unique souci n'est plus que de le reproduire. Par là, c'est encore lui que nous retrouvons aux origines du naturalisme contemporain. Romantique dans le choix du sujet, ne prenant d'ailleurs qu'un intérêt médiocre au spectacle de la vie de son temps, ses procédés ou ses moyens sont cependant déjà ceux du naturalisme. Sans doute, il se retient sur la pente ; et cette faculté qu'il a de tout décrire, l'artiste et le poète qui sont en lui l'empêcheraient encore de l'appliquer à tous les objets indistinctement, si d'ailleurs la laideur et la vulgarité n'offensaient son dilettantisme, n'échappaient d'elles-mêmes à son attention, n'étaient pour lui comme inexistantes. Il n'aimait vraiment à travailler que dans une matière aussi précieuse et aussi rare que son art ; et plutôt que d'écrire *Madame Bovary*, par exemple, ou l'*Éducation sentimentale*, il fût allé jusqu'aux Indes chercher ses sujets de tableaux. Mais si les procédés de l'*Éducation sentimentale* ou de *Madame Bovary* sont bien ceux de *Salammbô*, ceux de *Salammbô* sont ceux aussi du *Roman de la momie*. Et je dis qu'en les introduisant dans l'art, Gautier d'abord, et les naturalistes à sa suite, y ont introduit des scrupules tout nouveaux d'exactitude et de précision. Et je veux bien d'ailleurs qu'ils soient quelque peu pédantesques, et qu'un peu moins de style, un peu plus d'émotion, fissent beaucoup mieux notre affaire ; mais ce sont de louables scrupules ; et on n'y pourrait désormais renoncer qu'au grand dommage de la sincérité, de la vérité, de la probité de l'art.

Si nous voulions maintenant poursuivre, il serait aisé de retrouver bien d'autres traces encore de cette influence de Gautier jusque sur nos contemporains. Lorsque, par exemple, de nos jours mêmes, nos petits poètes et nos jeunes romanciers affectent de considérer le théâtre comme un « art inférieur, » ce n'est sans doute pas de l'auteur du *Chandelier* ni de celui de *Ruy Blas* qu'ils ont hérité cette belle maxime ; c'est de Flaubert, dont le rêve eût été pourtant de se voir applaudir sur la scène, et, par Flaubert, c'est de Gautier, qui n'était lui-même qu'à moitié convaincu de sa propre opinion, mais qui se revanchait ainsi de l'ennui de son feuilleton dramatique. De même, quand ils se désintéressent de la vie de leur temps, — ce qui est une manière de ne s'intéresser qu'à eux, — c'est de Gautier qu'ils tiennent encore cette leçon, car ce n'est pas de Lamartine ou de Victor Hugo, lesquels d'ailleurs eussent aussi bien fait, pour leur repos et pour leur gloire, de se mê-

ler moins à la politique. Ce n'est pas non plus de Balzac ou de George Sand, ni de Sainte-Beuve ou de Michelet. Et quand ils professent enfin superbement la doctrine de l'art pour l'art, ou de « l'autonomie de l'art, » ainsi que disait Gautier, quel est donc l'homme, dans ce siècle agité que nous vivons, qui en aura été le vrai représentant? Flaubert, si l'on veut, mais avant Flaubert, encore Gautier, dont ce ne sera pas le titre le moins sûr à l'attention de la postérité.

Il est dans la nature, il est de belles choses :
Des rossignols oisifs, de paresseuses roses;
Des poètes rêveurs, et des musiciens
Qui s'inquiètent peu d'être bons citoyens,
Qui vivent au hasard, et n'ont d'autre maxime,
Sinon que tout est bien, pourvu qu'on ait la rime.
. . . .
Il est de ces esprits qu'une façon de phrase,
Un certain choix de mots tient un jour en extase.
. . . .
D'autres seront épris de la beauté du monde,
Et du rayonnement de la lumière blonde.
Ils resteront des mois assis devant des fleurs,
Tâchant de s'imprégner de leurs vives couleurs.

Si ces vers ne sont peut-être pas des meilleurs qu'il ait faits, si le prosaïme en est même surprenant, du moins le sens en est-il clair, et peuvent-ils passer pour significatifs. C'est Gautier qui a incarné de notre temps la doctrine de l'art pour l'art; et, d'avoir incarné une doctrine, dans l'histoire de l'art, c'est toujours quelque chose. On pourrait ajouter qu'il importe peu qu'elle soit fausse, ou même qu'il n'y a rien de plus avantageux pour une doctrine d'art. En art, comme en science, et autre part encore, la vérité, une fois trouvée, devient vite anonyme, et c'est l'erreur, assez souvent, qui perpétue dans la mémoire des hommes, le renom de ses inventeurs.

Là-dessus, il serait un peu long de traiter la question de l'art pour l'art, et, d'ailleurs, pour y revenir aujourd'hui, nous y touchions trop récemment encore (1). Bornons-nous donc à dire qu'elle est moins difficile et surtout moins embrouillée qu'on ne le veut bien dire, et qu'il suffirait presque à la trancher d'une distinction, la plus simple du monde. Elle ne se pose point en sculpture, en peinture, en musique; on n'a jamais débattu s'il était possible ou permis de démontrer une thèse en couleurs; on n'a jamais douté qu'il fût dangereux de vouloir traiter en musique un problème social; en un mot, on n'a jamais nié sérieusement que l'art de peindre ou celui de faire des bruits harmonieux

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1887.

fussent à eux-mêmes leur raison d'être et leur unique but. On demande maintenant si l'art d'écrire a ou n'a pas d'autre but que lui-même? La réponse est fort simple. Oui, pour les poètes, l'art peut être son propre but à lui-même, et si

> Les quatrains de Pibrac et les doctes tablettes
> Du conseiller Matthieu

sont en vers, tablettes et quatrains, ils ont tort. Qu'on les remette en prose! Mais pour tous les autres écrivains, et dans tous les autres genres, non pas même pour les romanciers ou les auteurs dramatiques, et à moins qu'ils ne se veuillent eux-mêmes condamner d'infériorité, l'art ne peut être à lui-même son but. Ici, comme dans cette question de forme, dont nous avons dit quelques mots plus haut, on a eu le tort de vouloir appliquer les mêmes principes à la prose et aux vers, et l'erreur est presque de même nature que si l'on voulait constamment appliquer les mêmes principes de critique à la peinture et à la musique. Les vers sont faits pour le « divertissement; » prenez le mot dans son sens le plus noble et le plus élevé; la prose est pour « l'action; » et je prends le mot, comme on l'entend bien, dans son sens le plus étendu. Un discours est un acte, une histoire est un acte, un jugement est un acte, *la Nouvelle Héloïse* est un acte, *le Mariage de Figaro* est un acte.

En sa qualité de poète, je ne saurais donc m'étonner de trouver en Gautier un représentant de l'art pour l'art. C'est à peine même si je regretterai qu'il ne se soit pas fait de son art une conception plus élevée, c'est-à-dire, qu'étant capable d'écrire *Émaux et Camées*, il n'ait pas essayé d'écrire *Jocelyn* ou *la Légende des siècles*. Au contraire, et, si nous sommes juste, il faut l'admirer de n'avoir rien tenté au-delà de ses forces. Car, enfin, admirons-nous Voltaire pour avoir écrit *la Henriade*, ou Diderot pour être l'auteur du *Père de famille;* et n'eussent-ils pas été mieux avisés ou plus prudens, se connaissant mieux l'un et l'autre, de ne point forcer leur talent? N'ayant point le souffle lyrique, et s'en étant de bonne heure aperçu, mais doué d'un talent descriptif singulier, Gautier s'est contenté de décrire. Encore bien moins puis-je m'indigner qu'au risque de s'entendre accuser de paresse ou de coupable indifférence, n'étant qu'un artiste, il ait voulu vivre uniquement pour son art. Car, ce ne serait point une bonne chose que ce désintéressement, s'il gagnait tout le monde, et il ne faut pas le prêcher; mais ce n'est pas non plus une mauvaise chose qu'il y ait des écrivains, ou des poètes au moins, qui ne se soucient que de leur poésie, ou, comme ils disent maintenant, que de leur « écriture; » et leur exemple a son prix, aussi lui. On peut d'ailleurs être bien assuré qu'il ne

sera pas contagieux; et, pour quelques hommes de lettres qui se feront des lettres un but, il n'en manquera jamais qui ne s'en feront qu'un moyen. Les lettres n'auront été qu'un but pour Gautier, et je ne puis le lui reprocher, et, si l'on me pousse trop, je suis homme à l'en féliciter.

Il a, d'ailleurs, — et j'en reviens à son vrai titre d'honneur, — exercé une influence considérable, et pour cette raison, comme nous avons essayé de le montrer, son nom vivra et son souvenir. Il ne grandira point, quoi qu'en puissent penser M. Émile Bergerat et M. Charles de Lovenjoul, mais je ne crois pas qu'il tombe non plus dans l'oubli profond que lui prédisait M. Émile Faguet. Non-seulement dans l'histoire de la poésie française contemporaine, mais encore dans ce que l'on pourrait appeler l'histoire des idées littéraires du siècle, il nous semble en effet que sa place est dès à présent marquée. Laissons de côté la question de l'art pour l'art, et supposons qu'*Émaux et Camées* ou le *Roman de la momie* ne soient plus lus un jour que des curieux de lettres; mais comment le *naturalisme* est-il sorti du *romantisme?* — car il en est sorti, et ce père a beau maudire ce fils, ce fils a beau manquer de respect à ce père, ils n'en sont pas moins le père et le fils, le fils et le père. — C'est ce que l'on ne peut comprendre qu'en étudiant l'influence de Théophile Gautier. Là est sa véritable originalité, et là sa sûreté contre les changemens de la mode et du goût. Si les lecteurs l'oublient ou le négligent, les historiens de la littérature le leur rappelleront. Et quand ils ne pourront, comme nous-même, qu'indiquer d'un seul trait la transition, et l'étudier que dans un seul personnage, ils préféreront Théophile Gautier à Sainte-Beuve et à Mérimée, qui ont joué un peu le même rôle, romantiques, devenus, eux aussi, naturalistes sur leurs vieux jours.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Ils vont vite, ces étranges événemens qui ont surpris la France, plus vite en vérité que les morts de la ballade allemande! Ils ne marchent pas, ils se précipitent et nous entraînent avec eux à travers de singulières obscurités. En peu de temps, en peu de jours, peut-on dire, d'heure en heure, tout s'est aggravé, tout a pris des proportions inattendues.

Une mauvaise affaire de police correctionnelle est devenue la plus inextricable affaire d'état; un procès subalterne est devenu une crise universelle. Elle a commencé, en effet, cette crise aujourd'hui redoutable, par la découverte de quelques trafiquans véreux surpris dans un commerce louche de faveurs officielles. Une fois déchaînée, elle n'a plus connu ni frein ni limite, elle s'est étendue à tout, menaçant de tout submerger. Elle a eu ce funeste succès de passionner les esprits, d'allumer toutes les suspicions, de mettre en déroute les pouvoirs publics, le gouvernement, le parlement, l'administration, la magistrature elle-même. Ce n'étaient, au premier instant, à part les comparses, que deux ou trois généraux pris, les malheureux, en flagrant délit de complicité avec les trafiquans de faveurs, avec la plus vulgaire des aventurières. Bientôt tout a changé de face par l'intervention de la chambre, qui a tout brouillé avec son enquête, par l'impuissance du ministère,

qui a laissé tout s'envenimer, par la guerre civile de la police et de la magistrature, par l'apparition d'un nouveau personnage, qui a éclipsé tous les autres. Ce personnage, c'est le propre gendre de M. le président de la république, M. Wilson, de toutes parts mis en cause pour ses opérations et ses trafics, pour avoir abusé de son influence et de sa position de famille. Ces accusations, d'abord assez vagues, n'ont pas tardé à se préciser, par un hasard qui a fait découvrir en pleine audience une supercherie destinée à abuser la justice, une substitution de pièces accomplie au profit de M. Wilson, sans doute avec la connivence de la police, — et on n'a plus pu reculer devant une demande en autorisation de poursuites. Malheureusement, derrière M. Wilson, il y avait M. le président de la république, atteint maintenant dans sa considération, accusé d'avoir laissé s'établir à ses côtés, au palais même de l'Élysée, une agence suspecte, un ministère inavoué de trafics scandaleux, sous la direction d'un membre de sa famille. C'était une étrange complication. Sur ces entrefaites, le ministère, plus que jamais embarrassé de sa position fausse, menacé d'une interpellation dangereuse au Palais-Bourbon, est allé un peu légèrement, peut-être volontairement, au-devant d'un échec qui ne lui a pas manqué. Il a demandé, sous prétexte de laisser s'accomplir jusqu'au bout la conversion de la rente, un ajournement de discussion qui lui a été refusé, et il a sur-le-champ donné sa démission; mais alors s'est révélée une situation toute nouvelle. Ce n'était plus seulement une crise ministérielle, c'était une crise présidentielle qui venait de s'ouvrir; c'était pour M. Jules Grévy la nécessité d'une abdication devant l'animadversion croissante des partis, des républicains du parlement, qui, après l'avoir exalté il y a un an à peine en lui décernant un second septennat, le condamnent aujourd'hui à une humiliante retraite.

Le fait est que, dès ce moment, M. Grévy n'a plus trouvé aucun concours pour former un ministère. Il s'est adressé à l'auteur de l'interpellation devant laquelle M. Rouvier venait de tomber, à M. Clémenceau, qui, le premier, lui a signifié, avec une respectueuse brutalité, qu'il n'avait plus qu'à s'en aller, qu'on ne pouvait plus rien pour lui ni avec lui. Il s'est adressé à d'autres républicains du parlement, à M. Floquet, à M. Goblet, à M. de Freycinet, qui paraissent avoir répondu à peu près de même, en refusant aussi leur secours pour refaire un gouvernement. Les uns et les autres commettaient, sans aucun doute, un acte des plus graves et dont ils n'ont peut-être pas senti toute la portée, en plaçant le président sous le coup d'une sorte de sommation révolutionnaire, en le mettant dans l'impossibilité de rester à un poste où il est censé être le gardien inviolable de la constitution. M. Jules Grévy ne s'est pas visiblement laissé décourager et convaincre du premier coup. Il a cru peut-être à un égarement

momentané d'opinion, à une effervescence qui s'apaiserait. Il s'est enfermé dans son droit constitutionnel comme dans une citadelle déjà plus qu'à demi démantelée, sans se hâter de capituler. Il a gagné du temps, en se donnant l'agrément de conversations variées avec tous les médecins consultans, avec des hommes de toutes les nuances républicaines, depuis M. Henry Maret, qui est un radical d'un esprit libre, jusqu'à M. Ribot. Bientôt, cependant, assailli de toutes parts, harcelé d'inimitiés croissantes, délaissé par ses amis, voyant le vide et l'abandon partout autour de lui, il a fini par comprendre qu'il n'avait plus qu'à céder à la bourrasque, à préparer sa retraite. Il n'a plus eu d'autre ressource que d'appeler à son aide le ministère démissionnaire pour l'assister à ses dernières heures, en ajournant sa propre démission à jeudi. Et c'est ainsi qu'après être parti, il y a quelques semaines, de la plus vulgaire des aventures, on est arrivé rapidement, au pas de course, à cet état indéfinissable qui dure depuis quelques jours déjà, où s'est dévoilée la plus étrange anarchie, où il n'y a plus rien d'intact, où il reste à peine une apparence de ministère, une ombre de président, où la France enfin est réduite à se demander quel sera demain son gouvernement. On en est là aujourd'hui. Voilà la succession des faits dans ce qu'on peut appeler la grande tragi-comédie du jour !

C'est assurément une situation aussi bizarre que périlleuse, et ce qui en fait la gravité, ce qui en est aussi la moralité, c'est que tous ces incidens qui viennent de se dérouler ne sont évidemment qu'un signe révélateur, la manifestation criante d'un mal profond subitement mis à nu. On aurait beau s'en défendre et chercher des subterfuges, en effet, ce qui est atteint aujourd'hui, c'est un régime ; ce qui se passe depuis quelques semaines, c'est le procès d'un parti, d'une politique républicaine, c'est la liquidation bruyante, confuse, d'un règne de près de dix années. L'accident de corruption qui a décidé la crise n'est rien ou presque rien ; le seul fait sérieux, c'est l'état moral et politique qu'on a obstinément créé, qui a préparé et aggravé l'explosion.

Certes, si jamais un parti est arrivé à la direction des affaires dans des conditions favorables pour lui, c'est le parti républicain. Il a trouvé à son avènement d'immenses désastres à demi réparés, des finances habilement reconstituées, un pays tranquille, disposé à entrer dans le régime que la force des choses lui faisait, un état suffisant de paix morale et religieuse, des institutions judiciaires et administratives éprouvées. Il pouvait se promettre de réformer avec le temps, avec de la prudence et de l'art, s'il le voulait. Il n'a pu se contenir, il s'est précipité dans les affaires comme en pays conquis. Il a préféré tout remanier et tout agiter, mettre partout son esprit de domination et ses

préjugés : il a tout désorganisé par passion de parti, par entraînement de secte ! Là où il y avait la paix morale, les républicains des majorités parlementaires ont mis la guerre des croyances et des consciences sous prétexte de laïcisation. Ils ont cru se populariser, surtout servir leurs intérêts électoraux, par des travaux de toute sorte et des prodigalités : ils ont en réalité gaspillé la fortune de la France, épuisé le crédit, accumulé les déficits dans le budget, — dans ce budget qui n'est même pas encore voté pour l'année prochaine. Ils ont tenu à « épurer » la magistrature, c'était le mot à la mode, c'était aussi le moyen d'avoir une magistrature à leur image et à leur usage ; ils n'ont réussi qu'à affaiblir les garanties de la justice, à troubler les juges et à diminuer peut-être la confiance du public. Ils ont voulu avoir une administration à eux, et ils y ont introduit l'esprit de parti et de favoritisme, les délations, les vexations tyranniques, surtout cette idée qu'il suffisait d'être républicain pour avoir droit à tout, même à une décoration. Ils n'ont pas supprimé la préfecture de police à Paris : ils l'ont énervée dans sa constitution, dans son personnel, dans son action ; ils l'ont à peine défendue contre le grand ennemi, le conseil municipal de Paris, occupé encore aujourd'hui à faire destituer les commissaires de police coupables d'avoir empêché l'exhibition du drapeau rouge. — Les radicaux ont mené la campagne, les modérés républicains ont suivi, n'osant ou ne pouvant résister. Qu'en est-il résulté ? C'est que tout s'est amoindri par degré, tous les ressorts se sont relâchés, toutes les idées de moralité publique et d'administration régulière se sont altérées, et un jour est venu où, par une humiliation de plus, la main d'une vulgaire intrigante a suffi pour faire éclater partout la confusion, l'anarchie depuis longtemps préparée. Ce jour-là, il s'est trouvé que tout se décomposait à la fois, que la préfecture de police ne savait plus ce qu'elle faisait ou jouait on ne sait quel rôle inavoué, que la magistrature restait indécise et paralysée, que tous les pouvoirs avaient perdu la tête dans l'effroyable bagarre. C'est là le résultat des fausses politiques, c'est là qu'on est arrivé après dix ans de règne passés à abuser de tout, à tout confondre et à tout désorganiser !

Le goût instinctif, invétéré de l'illégalité et de l'arbitraire dans un intérêt de parti perd les républicains, qui n'ont pas su même garder, dans cette espèce de naufrage, le dernier et précieux avantage de la position que les circonstances leur avaient faite. Par une fortune extraordinaire, la république, qui n'avait jamais passé que comme un ouragan en France, avait eu, à sa troisième apparition dans notre pays, la chance de s'établir régulièrement, pacifiquement, d'être même votée par une assemblée conservatrice. Elle avait son organisation, sa constitution, avec une origine toute légale. C'était son honneur, c'était aussi sa force. Malheureusement, les républicains ont une telle

habitude de tout violenter, que le jour où ils sont arrivés aux affaires ils ont commencé à usurper, à empiéter de toutes parts. La chambre républicaine n'est pas une convention, elle procède cependant comme une convention, elle a le goût jacobin de l'omnipotence. Elle a créé des commissions avec l'arrière-pensée de pénétrer dans les administrations publiques, de se substituer au gouvernement et même quelquefois à la justice. Elle a eu, elle a encore une commission du budget qui, sous prétexte de régler les dépenses de l'état, désorganise des services, supprime des lois et supprimerait au besoin des traités. Elle est arrivée ainsi, par le fait, à fausser toutes les conditions d'un gouvernement régulier, aussi bien que du régime parlementaire, à préparer l'incohérence. Il y avait du moins une institution devant laquelle les républicains s'étaient à peu près arrêtés jusqu'ici, c'était la présidence. Eh bien! l'institution n'est plus intacte, elle a perdu son inviolabilité. Ceux qui sont allés l'autre jour à l'Élysée signifier un congé plus ou moins déguisé à M. Jules Grévy ont fait en réalité un coup d'état, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'ils l'ont fait sans titre, sans mandat, sans un vote des chambres, par impatience, par panique. Ils n'ont pas vu qu'ils n'atteignaient pas seulement un président, qu'ils tuaient du même coup la présidence : car enfin que devient en tout cela la constitution? Que signifie désormais la présidence de sept ans? Quel est maintenant l'hôte de l'Élysée qui pourrait résister le jour où l'on pourrait invoquer contre lui un mouvement d'opinion plus ou moins sincère, où des chefs parlementaires s'entendraient pour lui refuser leur concours? C'est la brèche ouverte dans les institutions. Là où les uns ont passé, les autres passeront!

Les circonstances, dit-on, ont été plus fortes que les volontés. C'est M. Jules Grévy qui a tout fait, tout précipité par son obstination à défendre M. Wilson devant une opinion surexcitée, à engager la considération du président et de la présidence dans les affaires de son gendre. Il est certain que M. Grévy s'était fait une position où il ne pouvait plus guère rester à l'Élysée, qu'il pouvait être soupçonné d'avoir été négligent ou complice en laissant s'établir dans son propre palais une agence équivoque. Il s'était trop compromis; il n'avait jamais été, dans tous les cas, un président assez éclatant pour dominer l'opinion. Il était moralement perdu, c'est possible; mais c'est ici précisément une circonstance curieuse de plus. Les républicains étaient assurément les derniers qui eussent le droit de se faire les juges de celui qui est encore le président de la république. Ils sont plaisans avec leurs indignations soudaines et leurs pudeurs offensées! En réalité, ils savaient depuis des années ce qui se passait à l'Élysée. Ils n'ignoraient rien, ni le ministère de M. Wilson, ni la nature des opérations du gendre de M. le président de la république. Ils savaient depuis longtemps tout ce qu'on

dit aujourd'hui, et ils ne nommaient pas moins, il y a quelques années, M. Wilson rapporteur-général du budget, sans doute afin de lui donner plus d'autorité ou de facilité pour exercer son influence et distribuer ses faveurs. Ils n'ignoraient pas non plus apparemment que M. Grévy était le beau-père de M. Wilson ; ils connaissaient ses habitudes, ses familiarités, ses relations, ses faiblesses, et ils n'ont pas moins, il y a un an, renouvelé son septennat. Ils savaient tout, et quand ils accusent aujourd'hui M. le président de la république, c'est eux-mêmes, c'est leur complicité ou leur silence qu'ils accusent en même temps. M. Grévy a sans doute le malheur d'être le beau-père du correspondant de femmes suspectes. Il a commis bien d'autres fautes encore, surtout celle de n'avoir pas vu que le travail de désorganisation universelle, de destruction auquel il se prêtait, finirait par arriver jusqu'à lui. Il expie aujourd'hui, un peu durement, non sans une certaine justice toutefois, son imprévoyance. Ceux qui l'accusent, les républicains qui l'accablent, montrent leur inconsistance, et le plus clair est que les uns et les autres, par leurs connivences, par leurs aveuglemens, ont contribué à cette crise où tout s'effondre, où pour le moment M. Jules Grévy seul s'en va sans gloire, sinon sans bruit.

Et maintenant il faudrait sortir, si c'était possible, de ce gigantesque imbroglio. La succession de M. Grévy est ouverte, il l'a déclaré dans ses entretiens, il va le déclarer dans un message, c'est entendu; on ne pourrait essayer de le retenir sans tomber dans le ridicule. Par qui sera-t-il remplacé à l'Élysée? Quelle sera la signification de cette élection présidentielle, dénoûment improvisé d'une crise qu'il faut bien appeler révolutionnaire? Les candidats se pressent et se mêlent, M. Jules Ferry, M. de Freycinet, M. Floquet, M. Brisson ; ils ont tous leurs partisans, leurs adversaires, sans avoir naturellement les mêmes chances. La lutte est engagée passionnément, furieusement, entre grands électeurs, et il n'est pas jusqu'à M. Déroulède qui ne s'en mêle, allant au Palais-Bourbon signifier ses volontés, menaçant, si on ne s'arrête pas devant son *veto*, de descendre dans la rue à la tête d'une formidable armée de patriotes et de socialistes ! C'est l'élément baroque du drame électoral; mais comme M. Déroulède n'est pas un dictateur imposant ses volontés, et qu'il faut être sérieux, le problème du scrutin reste ce qu'il est. Quel sera l'élu du congrès qui va se réunir ces jours prochains à Versailles? Avant tout, se sont hâtés de dire les républicains orthodoxes, la première condition est d'en finir avec les divisions, de recourir à la recette merveilleuse et infaillible de la concentration. Pourvu que la droite soit exclue de toutes les combinaisons et que tout se passe entre républicains, c'est l'essentiel; le reste sera ce qu'il pourra ! Et quand la droite serait exclue de tout, même de la chambre, quand, par un miracle qui ne semble pas près de s'opérer,

tous les républicains se réuniraient sur un seul nom, en serait-on plus avancé? Nos tristes affaires seraient-elles plus éclaircies? Est-ce que c'est la droite qui a fait les embarras de la république, qui a créé cette situation où s'accumulent les ruines morales et les misères? S'il est une vérité éclatante, c'est que tout le mal est venu de cette politique de prétendue concentration et de radicalisme qui, depuis dix ans, a tout agité, tout brouillé, tout décomposé. Si le nouveau président, peu importe son nom, entre à l'Élysée pour représenter le même système de capitulations et de concessions au radicalisme, la question est tranchée; ce n'est pas une solution, c'est la continuation et l'aggravation des crises de gouvernement, des conflits stériles, des désordres financiers, des guerres religieuses, des trafics de parti, de la désorganisation, de tout ce qui a ruiné le pays.

On dissertera tant qu'on voudra, on épuisera les tactiques et les intrigues : quel que soit l'élu de demain, la seule solution est une politique qui, sans tenter de vaines réactions, se propose résolument de pacifier les esprits, de remettre l'ordre dans les finances, de gouverner avec une libérale équité, d'assainir un peu l'atmosphère de la vie publique. Ce ne serait pas encore facile assurément; ce serait, dans tous les cas, le seul moyen de répondre aux vœux de ce vaillant et honnête pays de France qui ne s'émeut plus aisément, qui finit même par assister avec un certain scepticisme aux plus étranges spectacles, et ne reste si patient après tout que parce qu'il garde une inépuisable confiance dans sa fortune.

Les affaires de la France ne sont sûrement pas sans avoir quelque retentissement au dehors. Il y a eu des temps où elles auraient eu plus qu'un vain retentissement, où les délibérations de nos chambres, les crises de nos institutions et de notre gouvernement, toutes ces choses qui représentent plus ou moins une révolution, auraient remué l'Europe. Aujourd'hui, elles sont suivies avec un certain intérêt hésitant par quelques-uns, si l'on veut, avec une malveillance ironique par d'autres, avec une curiosité assez froide par tous; elles sont considérées comme les phases d'une crise indéfinissable, sans influence extérieure. On ne se dit pas assez peut-être que, sous cette apparence de trouble et de confusion, il y a une nation toujours vivace, toujours puissante, qui mérite d'être comptée, qui pourrait se ressaisir d'un instant à l'autre, surtout en face d'un péril évident pour son indépendance ou sa dignité. On ne voit qu'un gouvernement en désarroi, des institutions décriées, des partis qui paralysent tout par leurs discussions, et le plus triste, le plus malheureux effet de ces agitations, est d'affaiblir notre pays dans son autorité et dans son crédit, de le mettre, pour ainsi dire, temporairement en dehors des grandes questions qui ne cessent de se débattre, qui intéressent le monde. Ce n'est

point, si l'on veut, que le moment soit plus critique aujourd'hui qu'hier; il l'est autant dans tous les cas, et le plus clair est que la France est réduite à retrouver un gouvernement, un équilibre intérieur, tandis que les autres états, qui ont sans doute leurs difficultés, mais qui gardent leur liberté, poursuivent leurs desseins, nouent leurs alliances, font leurs affaires avec leurs parlemens ou sans leurs parlemens.

Ce n'est qu'une simple coïncidence : toujours est-il qu'à la veille de l'ouverture récente du parlement allemand, l'empereur Alexandre III de Russie est arrivé à Berlin avec toute sa famille retournant à Saint-Pétersbourg. Il a fait une apparition de quelques heures, entre deux trains, et cette visite, si longtemps douteuse, rendue aujourd'hui au vieil empereur Guillaume, dans des circonstances difficiles par suite des relations des deux empires, plus pénibles encore par suite de la maladie du prince impérial d'Allemagne, cette visite a visiblement gardé un caractère marqué de gravité et de réserve. Tout s'est passé assurément avec la stricte correction de l'étiquette. Le prince Guillaume, qui prend décidément de plus en plus le rôle de prince héritier, a été envoyé à la rencontre du tsar. Le vieil empereur Guillaume est allé lui-même attendre son neveu Alexandre III à l'ambassade de Russie, et il a passé avec lui la revue de la garde d'honneur fournie par le régiment de l'empereur Alexandre. La tsarine a conduit ses enfans au vieux monarque. M. de Bismarck, revenu tout exprès de Friedrichsruhe, — par ordre, dit-on, — aurait demandé à être reçu ou aurait été appelé par le souverain russe, et a eu avec lui un assez long entretien. Le soir, avant le départ, il y a eu au palais un banquet de gala où des toasts ont été échangés. La population de Berlin, seule, pour sa part, semble avoir peu prodigué son enthousiasme sur le passage du cortège impérial russe ; elle a réservé ses acclamations pour son empereur ! Tout cela a été l'affaire d'une rapide journée d'hiver passée en politesses officielles, en conversations, en explications. Qu'en est-il réellement? La visite de l'empereur Alexandre III est-elle restée tout simplement un acte de courtoisie et de déférence dû après tout à un vieux parent, à un vieux souverain atteint dans ses affections paternelles, menacé dans son grand âge de perdre son fils, le premier héritier de sa puissance et de sa gloire? Est-ce un événement politique destiné à modifier une situation, à sceller ou à préparer la réconciliation des deux empires, assez divisés depuis quelque temps? C'est particulièrement le secret de l'entretien que le chancelier d'Allemagne a eu avec Alexandre III. Les deux interlocuteurs avaient beaucoup à se dire, s'ils ont voulu tout expliquer.

A en juger par les apparences, l'entretien n'a pas laissé, sans doute, d'être délicat. M. de Bismarck a dû certainement ne rien négliger pour impressionner l'esprit du tsar, pour convaincre son interlocu-

teur de la pureté de ses pensées, de la sincérité de sa politique. Il a pu parler de la France; il a sûrement parlé aussi de la Bulgarie, de l'Orient, en désavouant toute hostilité contre la politique russe dans les Balkans. Il a mis toute son éloquence à dissiper les préventions que le tsar portait à Berlin : c'est vraisemblable, et comme il faut qu'un peu de comédie se mêle toujours aux choses les plus sérieuses, le chancelier se serait efforcé, dit-on, de démontrer à Alexandre III qu'on l'avait abusé par d'audacieuses falsifications de dépêches, destinées à dénaturer les intentions et les actes de sa diplomatie. Et à qui, s'il vous plaît, seraient dues ces falsifications? Elles seraient tout simplement l'œuvre des orléanistes, qui n'auraient d'autre occupation que de chercher à brouiller l'Allemagne et la Russie, de souffler partout la guerre! Que viennent faire en tout cela les orléanistes? Quel intérêt ont-ils à conspirer contre le repos de l'Europe? Une fois dans la voie des confidences, M. de Bismarck ne se serait pas arrêté à mi-chemin : il aurait dévoilé au tsar un autre mystère, une autre conspiration: il lui aurait dit qu'il y avait à la cour même de Berlin un parti peu nombreux, mais influent, qui passe son temps à le représenter, lui le chancelier, comme l'ennemi de la Russie, comme l'interprète infidèle des volontés de son propre souverain, de l'empereur Guillaume. Le chancelier a dit ce qui lui a plu et le tsar a cru ce qu'il a voulu! Ce ne sont peut-être pas, après tout, les orléanistes ni même les ennemis de cour qui, depuis quelque temps, ont interdit à la banque de Berlin de recevoir en gage les titres russes, qui se préparent en ce moment à augmenter les droits d'entrée sur les blés d'Odessa, qui entretiennent une guerre perpétuelle de police à la frontière contre tout ce qui est russe, qui ont resserré dernièrement la triple alliance. Il serait intéressant de savoir si les deux puissans interlocuteurs se sont expliqués sur ces divers points de la politique entre les deux empires, et ce qu'ils ont décidé avant de se quitter, l'un pour rentrer à Pétersbourg, l'autre pour retourner momentanément à Friedrichsruhe.

Le fait est que la visite de l'empereur Alexandre a pu sans doute dissiper quelques nuages, mais qu'en définitive on n'est pas beaucoup plus avancé, et c'est dans ces conditions que le parlement allemand a été ouvert par un discours qui se ressent visiblement d'une situation assez sombre et assez incertaine. Ce qui assombrit la situation à Berlin, c'est la préoccupation de la santé du prince impérial, préoccupation que la vieillesse du souverain rend plus vive encore. Ce qui peut paraître incertain tient à tout un ensemble de choses en Europe. Ce discours, que le secrétaire d'état, M. de Bœtticher, est allé lire l'autre jour, à défaut de l'empereur, à la salle blanche du palais, est sans doute suffisamment rassurant. Il désavoue toute intention de

guerre, ce qu'il appelle « le penchant peu chrétien qui pousse un pays à attaquer ses voisins. » Il assure que l'empire allemand n'a d'autre pensée que de « consolider la paix en concluant des alliances qui ont pour but de prévenir tout danger de guerre, de mettre l'Allemagne et les puissances alliées en état de repousser en commun des attaques injustes... » Voilà pour la triple alliance, à laquelle tout le monde s'étudie à donner la couleur la plus innocente, un caractère tout défensif ! Ce discours, prononcé pour l'empereur Guillaume, est, si l'on veut, pacifique, provisoirement tranquillisant par ses déclarations sur la politique extérieure; il l'est un peu moins par la proposition nouvelle d'une augmentation des forces militaires. Il fait marcher ensemble les désirs de la paix et les prévisions de la guerre. Par une curieuse particularité, le discours lu au parlement allemand ne dit pas un mot de la visite de l'empereur Alexandre à Berlin, et l'omission semblerait précisément justifier ceux qui croient que rien n'est changé, que le voyage du tsar laisse la situation telle qu'elle était, le compte toujours ouvert entre les chances de paix et les chances de guerre. Le seul homme qui pourrait aujourd'hui dissiper les doutes et aider à voir plus clair serait M. de Bismarck. Il reste à savoir si le terrible chancelier verra quelque intérêt à revenir un de ces jours de Friedrichsruhe pour prononcer un de ces discours qui déchirent tous les voiles, ou s'il ne trouvera pas plus habile, plus profitable, de prolonger l'indécision, de demeurer une sorte d'arbitre silencieux entre les alliés qu'il s'est assurés et la Russie qu'il s'efforce toujours de regagner.

Au fond, dans tout ce qui se passe aujourd'hui, dans ces entrevues qui se succèdent, dans ces discours, dans ces alliances qui se nouent, il y a une chose singulière : tout le monde veut la paix, tout le monde a ses raisons de désirer la paix; on ne s'allie ou on ne s'arme que pour se défendre; on ne se résoudra à la guerre que si on est attaqué! Hier encore, en recevant une délégation de son parlement qui venait s'associer à ses chagrins, l'empereur Guillaume a tenu le même langage : il veut être prêt, — « si quelque attaque,.. » a-t-il dit, sans achever sa phrase. Et comme tout le monde désavoue avec une égale force, avec le même empressement, toute pensée d'agression, on peut rester longtemps ainsi, — jusqu'au jour où l'imprévu, apaisant tout ou aggravant tout subitement, peut décider de la plus étrange, de la plus énigmatique des situations où l'Europe ait jamais été.

Comme l'Allemagne, l'Italie, qui a pris un rôle dans les combinaisons du jour, vient d'avoir, elle aussi, son ouverture de parlement, et son discours royal, expression de ses vœux et de ses ambitions. L'Italie, ce n'est pas difficile à voir, est dans un moment où elle se sent un peu gonflée, un peu étourdie de ses succès, de l'honneur qu'elle a eu d'aller à Friedrichsruhe. Elle se voit admise parmi les premières

puissances de l'Europe, appelée à figurer dans les grandes combinaisons; elle traite de pair avec l'Allemagne, avec l'Autriche, l'ancienne dominatrice au-delà des Alpes. Elle est satisfaite, et le roi Humbert, parlant un peu le langage de M. Crispi, a pu dire que son cœur exultait de joie, que « l'Italie, forte de ses armes, sûre de ses alliances, amie de tous les gouvernemens, continue sa marche ascendante dans la famille des grands états, va maintenant de front avec les premiers et ne craint plus d'avoir à reculer. » Le roi Humbert s'est empressé d'ajouter à cette manifestation d'une joie patriotique la déclaration rassurante que tous ses efforts sont pour la conservation de la paix, que, dans ce désir de paix, il est d'accord avec les autres grands états de l'Europe, ses alliés. Rien de mieux : c'est le mot d'ordre de la triple alliance. L'Italie est probablement sincère, d'autant plus qu'elle est comme tout le monde, plus peut-être que tout le monde, intéressée à la paix, qu'elle n'est, pour sa part, ni contestée ni menacée dans son existence, et que de plus elle a largement, — c'est le roi qui le dit, — de quoi occuper son activité avec ses propres affaires.

L'Italie, en effet, a d'abord aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler son expédition du Tonkin, une expédition d'Abyssinie qu'elle poursuit, non plus seulement avec quelques détachemens, mais avec une petite armée, quatre ou cinq brigades sous les ordres du général de San-Marzano. Que se propose-t-elle réellement? Est-ce une campagne pour réparer la petite mésaventure essuyée l'an dernier par les armes italiennes, pour conquérir la sûreté de l'établissement de Massaouah? Est-ce une guerre véritable contre le souverain abyssin, le négus, qui paraît résolu à une vigoureuse résistance? C'est, dans tous les cas, une entreprise délicate, qui n'est point, sans doute, au-dessus de la valeur des soldats italiens, qu'il peut néanmoins être sage de limiter, si le cabinet de Rome ne veut pas se laisser entraîner dans les difficultés inextricables de toutes les expéditions lointaines et indéfinies. D'un autre côté, le roi Humbert, dans son discours, trace le plus vaste programme de travaux parlementaires: reconstitution des ministères, réforme de l'administration des provinces et des communes, unification du code pénal et de l'administration de la justice par la création d'une cour de cassation unique, réorganisation des finances par la limitation des dépenses exagérées et par la restitution au gouvernement du droit de proposer seul des dépenses nouvelles, bien d'autres choses encore : tout y est! Voilà, certes, de quoi occuper une session et même plusieurs sessions. Pour le moment, le successeur de M. Deprétis à la présidence du conseil, M. Crispi, qui paraît aussi ambitieux dans sa politique intérieure que dans sa politique extérieure, n'a point sans doute à craindre une opposition bien sérieuse. Il a pour lui le prestige d'un récent succès diplomatique, un peu aussi le désarroi des partis, et,

dans la discussion de l'adresse, il a pu obtenir sans peine une sorte d'unanimité; mais ce n'est qu'un commencement, et l'Italie en est encore à savoir où la conduira la politique de M. Crispi, si ces succès bruyans dont on la flatte sont une garantie ou un danger pour sa sécurité, pour son avenir!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le jour même où l'opération de la conversion entrait dans sa période d'exécution, le 14 courant, le 3 pour 100, après avoir oscillé de 80.72 à 80.92, restait à 80.87. Après quinze jours écoulés, la rente se tient à 81.80. La hausse est de près d'une unité, et cependant le pays vient de traverser une crise des plus graves, crise dont il n'est pas encore sorti et qui peut réserver, au moment de sa solution, plus d'une surprise. Rarement contraste plus frappant s'est présenté entre l'attitude du marché financier et le caractère des circonstances politiques dont la Bourse subit d'ordinaire l'influence. Le délai de dix jours imparti aux rentiers pour opter entre la conversion et le remboursement était à peine ouvert que les événemens se sont précipités: l'affaire Caffarel-Limousin devenait l'affaire Wilson; le préfet de police, suspecté de soustraction de pièces judiciaires, était suspendu de ses fonctions; une demande d'autorisation de poursuites contre un député, gendre du président de la république, était adressée à la chambre et votée à l'unanimité; deux jours plus tard, le cabinet Rouvier était renversé sur le dépôt d'une interpellation Clémenceau; immédiatement après était engagée par tous les organes de la presse une campagne des plus violentes contre le chef de l'état; celui-ci était mis en demeure de démissionner, et ses hésitations venaient se heurter à une grève minis-

térielle; pas un homme politique, depuis M. Clémenceau jusqu'à M. Ribot, n'acceptait de M. Grévy la mission de former un nouveau cabinet; le président de la république, placé dans l'impossibilité de gouverner, annonçait enfin sa résolution de se retirer; la crise ministérielle se transformait en crise présidentielle.

Nous en sommes là maintenant; le message de démission sera lu le 1er décembre, et le lendemain, jour anniversaire du fameux coup d'état, le Congrès se réunira à Versailles pour élire le successeur de M. Grévy. Que sera le nouveau président? Personne n'oserait se hasarder à prédire le résultat de l'aventure où le pays a été entraîné par la misérable affaire des décorations.

Ce qui est rassurant, au milieu de ce grand désarroi politique, c'est l'imperturbable sang-froid qu'a su conserver le monde financier. Nous ne parlons pas seulement des grandes maisons de banque, qui constituent à peu près seules la spéculation depuis que le krach et ses suites ont fait fuir le petit public, mais aussi de cette innombrable armée de rentiers qui, confians dans la solidité du crédit de la France, ne se laisse émouvoir par aucun incident, si grave qu'il paraisse, et ne livre pas ses inscriptions, au grand désespoir des quelques vendeurs qui persistent encore à tenter la fortune selon les anciennes formules, et qui, depuis des mois et des années, paient régulièrement les frais de toutes nos crises.

Si jamais occasion a dû paraître belle à des spéculateurs à la baisse, c'était bien celle qui s'offrait à eux il y a quinze jours. Tout ce qu'ils prévoyaient de mauvais est arrivé ou peu s'en faut : nous sommes en plein gâchis politique; la conversion a failli être compromise; le budget est indéfiniment ajourné; on ne sait de quoi sera fait le lendemain à l'intérieur; au dehors tout est menaçant, et les destinées de l'Europe semblent attachées à la double agonie d'un vieil empereur et de son héritier. C'est dans de telles conditions que la rente s'avise de monter de 1 fr. Que se fût-il donc passé s'il n'y avait eu tant de causes de baisse? Les vendeurs à découvert ne devraient jamais oublier de méditer les enseignemens du grand écart qui existe entre les Consolidés anglais, cotés au-dessus de 103, et la rente 3 pour 100 française cotée au-dessous de 82.

La rente n'a pas monté seule. Les fonds étrangers ont tous gagné du terrain, plus ou moins, malgré les incidens de la visite du tsar à Berlin, malgré l'imbroglio bulgare, malgré les craintes toujours aussi vives de l'Autriche-Hongrie à l'égard des préparatifs belliqueux, vrais ou faux de la Russie.

L'entrevue des deux empereurs, qui a eu lieu le 18, et dont la signification pacifique a été accentuée par l'entretien du tsar avec le prince de Bismarck, a fait naître sur les places austro-allemandes l'es-

poir d'une atténuation momentanée de la tension qui existe dans les relations entre Berlin et Saint-Pétersbourg. Les fonds russes, que la décision singulière prise par la Banque de l'empire d'Allemagne, la veille même de la visite de l'empereur Alexandre à Berlin, avait fait très vivement reculer, se sont peu à peu relevés vers les cours antérieurs. Le Hongrois 4 pour 100 or a regagné quelques centimes et se tient aux environs de 81; l'Italien, que le discours si optimiste prononcé par le roi Humbert, à l'ouverture du parlement, avait laissé en apparence indifférent, a été porté ensuite de 96.87 à 97.40 ; l'Extérieure a gardé le cours de 67. Il n'est pas jusqu'aux valeurs helléniques et ottomanes qui n'aient bénéficié de cette disposition générale au relèvement des cours. Le Consolidé turc, malgré l'extrême détresse du trésor, a de nouveau franchi le cours de 14 francs.

La fermeté si remarquable de nos fonds publics n'est donc pas un fait isolé, particulier; elle se rattache à l'ensemble des résultats généraux produits dans le reste de l'Europe et dans tous les autres états civilisés du monde entier par les grands phénomènes économiques de la diffusion du crédit et de l'abaissement du taux de l'argent. Considérée en elle-même et dans sa relation avec les circonstances ambiantes, la reprise de nos rentes s'explique par la faiblesse de la spéculation engagée à la baisse, comparée aux forces dont dispose la communauté des grands établissemens de crédit intéressés à la hausse, l'habitude constante du monde financier d'escompter les effets probables des événemens avant que ceux-ci soient accomplis (dans l'espèce, l'élection du nouveau président de la république), enfin le succès relatif de la conversion.

En temps normal, les résultats qu'a donnés cette opération eussent constitué un échec assez sérieux. Mais si l'on tient compte des incidens au cours desquels elle a été engagée et s'est achevée, on peut les considérer comme le témoignage le plus éclatant de la solidité du crédit de notre pays. Bien que, pendant toute la durée du délai fixé pour l'option, le 3 pour 100 fût coté à peine au-dessus du cours où les rentiers auraient eu intérêt à demander le remboursement, les demandes n'ont atteint qu'une somme de 80,187,514 francs sur un capital total de 840 millions à convertir. L'état n'aura donc à payer que moins du dixième des sommes qui pouvaient être exigées de lui. Il n'a même pas pour cela à faire appel au concours de la Banque, qu'il s'était réservé pour parer à toute éventualité. Il dispose de fonds suffisans, et les rentiers qui ont tenu à être remboursés recevront leur argent le 6 décembre, soit 100 francs en capital par titre de 4 1/2 ou de 4 pour 100 de rentes, plus l'intérêt couru du 22 septembre dernier à la même date.

Mais on sait que l'opération ne consistait pas en une simple con-

version, et qu'elle impliquait encore la souscription, réservée par privilège aux porteurs des rentes à convertir, à un capital d'environ 165 millions de francs en rentes 3 pour 100. Il a été souscrit un total de 1,799,282 francs de rentes, ce qui représente environ 50 millions de capital, un peu moins du tiers des rentes offertes au public. En fait, le trésor doit rembourser 80 millions en espèces, et écouler environ pour 115 millions en titres de la nouvelle rente. Ce n'est rien en comparaison de ce que l'on pouvait redouter. Mais on ne peut s'empêcher de songer que, si la politique n'avait pas contrarié l'opération de la manière la plus fâcheuse, il n'y aurait eu aucun remboursement à opérer, et les rentes offertes auraient été intégralement souscrites.

Depuis l'achèvement de la conversion, deux types de rente ont disparu de la cote, le 4 pour 100 et le 4 1/2 ancien; ils sont remplacés, mais à titre temporaire, par un 3 pour 100 nouveau libéré, jouissance janvier 1888, qui, dans un mois, sera confondu avec l'ancien, et par un 3 pour 100 nouveau non libéré, qui conservera sa cote spéciale jusqu'en juillet 1888, époque fixée pour le dernier versement.

Pendant que le 3 pour 100, après avoir fléchi d'abord de 80.87 à 80.40 sur la démission du ministère Rouvier, se relevait de 80.40 à 81.80 sur l'annonce de la démission du président de la république et sur l'heureuse issue de la conversion, la rente amortissable s'élevait de 83.90 à 84.95, et le 4 1/2 nouveau de 106.87 à 107.32. Les cours ont été constamment très soutenus sur le marché du comptant. La cote des obligations du Crédit foncier et de nos grandes Compagnies a présenté très peu de fluctuations. A aucun moment, la crainte de complications intérieures n'a provoqué un commencement de déclassement. L'obligation Nord est restée à 405 francs, celle de l'Orléans à 400, les autres à leurs prix antérieurs, plus ou moins rapprochés du cours rond.

La Banque de France avait monté, sur quelques achats effectués en vue des bénéfices que cet établissement pourrait retirer du concours promis éventuellement au trésor pour la conversion. Une fois les résultats constatés, les espérances de bénéfices exceptionnels se sont évanouies, et l'action est revenue à 4,250. Le Crédit foncier a repris environ 15 francs à 1,380, la Banque de Paris 10 francs à 755, le Gaz 12 francs à 1,312, le Suez 22 francs à 2,012. Plusieurs établissemens de crédit, comme la Banque d'escompte, le Crédit lyonnais, le Crédit mobilier, la Banque ottomane, la Lænderbank autrichienne, la Banque des pays hongrois, ont monté de quelques francs. Parmi les actions de chemins de fer, celles du Nord et du Midi chez nous, celles des Chemins Méridionaux à l'étranger, accusent seules un certain progrès.

La hausse considérable des prix du cuivre a produit une vraie révo-

lution dans les cours de certaines valeurs minières; le Rio-Tinto a monté de plus de 100 francs dans cette dernière quinzaine; les actions de Tharsis ont progressé de 25 pour 100. Il règne toujours une certaine agitation sur le marché où se négocient au comptant des valeurs comme le Nickel, la Société industrielle des métaux, la Compagnie Edison, les titres de mines de diamans ou de mines d'or, etc. Les prix s'élèvent ou s'abaissent d'un jour à l'autre, avec des écarts qui défient toute explication plausible.

L'action de Panama ne s'est pas relevée encore de la dépréciation considérable subie au commencement du mois, sous l'influence de rumeurs défavorables mises en circulation sur l'état des travaux et sur l'insuffisance des ressources dont disposerait encore la compagnie. Pour combattre cette influence, M. de Lesseps a publié, le 15 courant, une lettre adressée par lui au président du conseil des ministres, et dans laquelle, après avoir exposé la situation de l'entreprise, il sollicite de nouveau des pouvoirs publics l'autorisation d'émettre des obligations à lots pour une somme de 600 millions de francs. A l'appui de cette requête ont été publiés également une lettre de M. de Lesseps, de la même date, aux actionnaires et obligataires de la compagnie, et une autre du 25 septembre dernier aux membres de la commission supérieure consultative des travaux du canal de Panama. Il résulte de ces documens que M. de Lesseps est résolu à ouvrir le canal de Panama à l'exploitation avant qu'il ne soit achevé complètement à niveau, et à construire provisoirement un système d'écluses sur une partie du tracé; qu'il a traité dans cette intention et à forfait, pour la totalité de la construction, avec l'ingénieur Eiffel, et qu'il évalue à 1,500 millions le montant définitif de la dépense à prévoir pour la réalisation de ce nouveau programme. Les souscriptions antérieures ont produit 900 millions à 1 milliard, mais à des conditions de plus en plus onéreuses. De là l'immense intérêt, pour la compagnie et pour tous les intéressés, à l'obtention de l'autorisation demandée par M. de Lesseps d'émettre en obligations à lots le solde des emprunts reconnus nécessaires.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

